

La vraie vie de Saint Vincent de Paul

Redier

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chapitre 1

ANTOINE REDIER

La vraie vie de SAINT VINCENT DE PAUL

PARIS BERNARD GRASSET, ÉDITEUR 61, RUE DES SAINTS-PÈRES, PARIS, 6e 1927

DU MÊME AUTEUR

A LA LIBRAIRIE PAYOT

MÉDITATIONS DANS LA TRANCHÉE, 1916 (17e mille). Ouvrage couronné par l'Académie française PIERRETTE, roman, 1917 (17e mille). LE MARIAGE DE LISON, roman, 1918. LE CAPITAINE, 1919. LÉONE, roman, 1921.

A LA LIBRAIRIE DUNOD

(ÉDITIONS DE LA VRAIE FRANCE)

LA GUERRE DES FEMMES, 1923, (55e mille). Ouvrage couronné par l'Académie française

A LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN

COMME DISAIT M. DE TOCQUEVILLE, 1925.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE: HUIT EXEMPLAIRES SUR PAPIER MONTVAL DES PAPETERIES CANSON ET MONTGOLFIER, NUMÉROTÉS MONTVAL 1 A 5 ET I à III; DIX-NEUF EXEMPLAIRES SUR PAPIER ANNAM DE RIVES,

NUMÉROTÉS ANNAM 1 A 15 ET I à IV; QUARANTE-SIX EXEMPLAIRES SUR PAPIER VÉLIN D'ARCHES, NUMÉROTÉS ARCHES 1 A 40 ET I à VI; ET QUATRE-VINGT-DIX EXEMPLAIRES SUR PAPIER VÉLIN PUR FIL LAFUMA, NUMÉROTÉS VÉLIN PUR FIL 1 A 75 ET I à XV.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright by Bernard Grasset, 1927.

[Illustration: Portrait authentique de SAINT VINCENT DE PAUL appartenant à la maison-mère des Prêtres de la Mission.]

LA VRAIE VIE DE SAINT VINCENT DE PAUL

CHAPITRE PREMIER

DÉBUTS INCERTAINS

Saint Vincent de Paul est né en 1581, cinq ans plus tard que n'ont dit la plupart de ses biographes. L'erreur est assez grave et c'est en tout cas se tromper un peu vite que de le faire au premier mot qu'on écrit sur un homme. Comment croire tout le reste, qui fut extraordinaire, quand, sur un détail matériel qu'on pouvait vérifier, on s'est étourdiment égaré pendant deux siècles et demi? Tous n'ont pas été des étourdis. Avant ceux qui ont copié l'erreur et l'ont recopiée avec une application à peu près unanime, il y a eu l'inventeur, celui qui a sciemment inscrit une date fausse à la première ligne de la première relation de la vie du saint homme qui venait de mourir. C'est que Vincent de Paul, contrairement

aux prescriptions, alors toutes récentes, du concile de Trente, avait été ordonné prêtre cinq ans trop tôt, à l'âge de dix-neuf ans. C'était une faute qu'il importait de ne pas laisser paraître. La date de l'ordination, 23 septembre 1600, ayant été enregistrée dans des pièces d'une indiscutable authenticité, on n'y pouvait toucher. On changea tranquillement celle de la naissance. Pour que le jeune homme eût en 1600 l'âge requis, 24 ans, on calcula qu'il fallait placer en 1576 sa venue sur la terre. On grava cette date sur le cercueil. On la coucha ensuite dans un livre. Et voilà comment on écrit l'histoire.

On mit d'ailleurs au seuil du livre des paroles édifiantes: «La vérité étant comme l'âme de l'histoire, sans laquelle elle ne mérite pas le nom d'histoire, mais plutôt de roman et de conte fait à plaisir, vous pouvez vous assurer qu'elle a été très fidèlement et très exactement observée en celle-ci.» Il se peut que Louis Abelly, évêque de Rodez, qui a signé l'ouvrage, ait dit sincèrement qu'il couvrait de son nom une œuvre véridique, son rôle n'ayant été que d'orner de son mieux des documents préparés et fournis par un autre. Cet autre était le frère Ducournau, secrétaire de M. Vincent, son plus notable confident, l'homme du monde le mieux placé pour connaître la vérité, par conséquent pour la publier ou la cacher, en tout cas l'accommoder selon les ordres de son supérieur. C'est finalement celui-ci, M. Almeras, promu le jour même de la mort du saint, qui porte la responsabilité du mensonge, hâtive et pieuse tricherie, mais tricherie quand même.

Je me garderai de mépriser le livre qu'a signé Abelly. Nous n'avons que lui, et c'est de lui que je vais être obligé de me servir, moi comme les autres. Mais il y a la manière. On peut encore renchérir sur ce pieux ouvrage et c'est ce qu'ont fait la plupart

des hagiographes dans les deux derniers siècles, même ceux qui ont borné leur tâche à le rééditer: ils en ont embelli les beaux passages et, tantôt coupant, tantôt ajoutant, ils ont mis dans nos mains des récits d'Abelly, que sans aucun doute Abelly n'eût pas signés. D'autres ont donné leurs soins à suivre la version première du livre, faisant état en outre des pièces nombreuses produites au procès de canonisation: ceux-là furent honnêtes, mais il n'est plus possible aujourd'hui de leur faire entièrement crédit. Car nous avons depuis peu, pour contrôler Abelly et vérifier la sincérité des témoignages apportés au procès, des pièces qui jusqu'alors nous manquaient: ce sont celles que M. Coste, prêtre de la Mission, vient de publier, entre 1921 et 1925, en quatorze forts volumes, contenant la correspondance de M. Vincent, ses entretiens et divers autres documents authentiques touchant la vie du saint personnage: œuvre remarquable, où apparaissaient à chaque page, à chaque ligne, à chaque mot, un implacable souci de la vérité et le sens critique le plus ombrageux, le plus sincère, vraiment le plus sagace[1]. Travaillant l'un des premiers sur ces riches documents, disposant aussi de ceux que M. Coste continue de découvrir à travers le monde et de classer aux archives des prêtres de la Mission, et qu'avec une bonne grâce dont je veux ici le remercier publiquement, il a bien voulu mettre sous mes yeux, j'ai conscience de la responsabilité que j'assume en tentant d'écrire une histoire vraie du bon M. Vincent.

[1] _Saint Vincent de Paul, Correspondance, Entretiens, Documents_, Édition publiée et annotée par Pierre Coste, prêtre de la Mission. Paris, Gabalda. Quatorze volumes in-4°. 1921-1925. Tous les textes qu'on trouvera dans les pages qui vont suivre ont été tirés de cet ouvrage. C'est de lui et de divers articles et opuscules publiés sur la vie et les œuvres de M. Vincent par M. Coste

que je me suis surtout servi, à l'exclusion de la plupart des autres sources qui sont suspectes.

* * * * *

Pas si bon que cela, disons-le tout de suite. Car dès les premières lignes d'un livre comme celui-ci, qu'on veut sincère, il faut rompre à la fois avec les légendes et avec les formules, les premières parce qu'elles ont toujours été des menteuses, les secondes parce qu'elles le sont devenues. Quand ils parlaient de sa bonté, ceux qui ont connu Vincent de Paul donnaient à ce mot un certain sens, déterminé par sa place et son rang auprès d'autres vertus, d'autres forces. On tendrait aujourd'hui, sur la foi d'une molle épithète, à se représenter un bonhomme prompt à s'attendrir et tout en sensiblerie. Il ne voulait pourtant point qu'on s'entr'aimât ici-bas par inclination. Il professait que c'était là s'aimer à la façon des bêtes. «C'est, disait-il, un amour de cheval et d'âne.» Ce prêtre charitable fut l'un des hommes les plus rudes, les plus puissants qui soient jamais sortis des mains du Créateur: sensibilité bouillonnante, c'est entendu; mais intelligence ordonnatrice et volonté de fer; au total, merveilleuse machine à juger, prévoir et décider, d'où n'ont cessé de sortir, jour après jour, avec une fécondité stupéfiante, des commandements précis, sages et sans réplique. Il est d'ailleurs bien agréable, quand on cherchait un saint, de trouver un homme. Nous honorerions davantage ceux que l'Église a placés sur les autels, si nous savions mieux que pour cultiver certaines vertus, même modestes, pour s'y élever jusqu'à l'héroïsme et demeurer fidèle à la grâce de Dieu sans défaillir, il est assez important de disposer d'abord d'un lot puissant de facultés humaines.

Cela dit, je tâcherai d'apporter ici la seule vérité et de choisir pour l'exprimer des mots que l'usage n'ait point gâchés et qui la fassent entendre exactement.

Ce qu'on sait de source certaine de l'enfance de Vincent de Paul tient en très peu de lignes.

Il naquit à Pouy--les Gascons prononcent Pouille--près de Dax, au mois d'avril, aucun document religieux ni civil ne nous a jamais dit en quelle année. Mais tout ce qu'on connaît de son intelligence précise et de sa belle mémoire commande de croire le saint sur parole quand lui-même nous invite à calculer que ce fut en 1581. Il a écrit son âge à douze reprises dans des lettres qu'on a gardées de lui, et pas une fois il n'a donné une indication qui contredît les autres. Il savait compter. A supposer qu'il eût oublié la date vraie de sa naissance, il n'ignorait pas celle, si importante et qui se trouvait la plus facile du monde à retenir, de son ordination: l'an 1600. Quand il se disait, en 1660, vieux de 79 ans, il ajoutait certainement _in petto_, car cela, il le savait et y pensait, il y pensait à la messe et dans ses oraisons: «Et j'ai soixante ans de sacerdoce.» Il était capable de faire une soustraction. En ôtant des 79 qu'il se donnait ces soixante consacrés à Dieu, il n'en laissait que dix-neuf avant le grand jour où on l'avait fait prêtre. Or il est une autre chose qu'il savait aussi, c'est qu'à ce grand jour il avait tel âge et non tel autre. Il eût été scandalisé, en se donnant 79 ans en 1660, de découvrir, car il est impossible qu'il ne l'ait pas aperçu, que cela le faisait prêtre à 19 ans. Il eût été scandalisé, si ce n'eût été la vérité. Il est né, cela résulte de ses écrits, entre le 17 et le 27 avril. Abelly, qui connaissait le quantième exact, nous dit que ce fut le mardi de Pâques, qui, en 1576, tom-

bait le 24. Il est probable qu'il naquit le 24 avril, et certain que ce fut en 1581.

Ses parents étaient de très petits paysans gascons, ayant quelque bien, mais misérables quand même. Les villageois de l'ancienne France, que La Bruyère nous a montrés dans leurs tanières, vivant de racines et d'herbes, étaient souvent propriétaires des champs qu'ils cultivaient. Ceux d'aujourd'hui aussi, et nous voyons bien qu'ils ne sont pas plus propres, ni mieux logés. «Au pays dont je suis, disait Vincent de Paul, on est nourri d'une petite graine appelée millet, que l'on met cuire dans un pot; à l'heure du repas, elle est versée dans un vaisseau, et ceux de la maison viennent autour, prendre leur réfection, et après ils vont à l'ouvrage.» Le père de Vincent de Paul, boiteux--c'est tout ce qu'on sait de lui--n'était pas d'origine noble, quoique son nom donne à penser. Les autres paysans de son village portaient tous, comme lui, la particule, parce que l'usage était à l'origine de les désigner par le lieu de leur naissance ou de leur habitation. On trouve encore aujourd'hui à Pouy une maison et un ruisseau qu'on appelle Paul. Une famille qui vivait près de ce ruisseau ou occupa cette maison devint la famille de Paul. Vincent a toujours signé Depaul en un seul mot. Nous écrirons Vincent de Paul parce que c'est ainsi qu'est universellement connu le saint et qu'il serait téméraire et vain de revenir là-dessus. Sa mère se nommait Bertrande de Moras. Pas plus noble que son mari, «elle n'a, nous dit son fils, jamais eu de servante, ayant été servante elle-même.» Ces bonnes gens eurent six enfants, quatre garçons, Jean, Bernard, Gayon et Vincent, et deux filles, qu'ils appelèrent Marie l'une et l'autre. On ne sait pas dans quel ordre ces frères et sœurs vinrent au monde. Abelly assure que Vincent arriva le troisième.

Le village de Pouy, où vivait cette famille, on ne trouve plus son nom sur la carte de France ni dans l'annuaire des communes. Il y figure depuis 1828 sous celui de _Saint-Vincent-de-Paul_, et la petite station de chemin de fer qui la dessert et qui est la dernière avant Dax quand on vient de Bordeaux s'appelle _Berceau-de-Saint-Vincent de Paul_.

C'est là que l'enfant garda les brebis, les vaches et les pourceaux de son père. Tout ce qu'on raconte sur ses années de vie vagabonde et misérable est joli, mais incertain. Ce sont des anecdotes, pour témoigner de la charité et de la piété précoces du petit porcher. On sait par lui-même, qui l'a écrit et dit vingt fois dans sa vie et jusqu'à ses derniers jours, qu'il était bien «un pauvre porcher de naissance». Tout le reste est fantaisie. Il avait coutume, assure-t-on, de prier sous un chêne auprès de la maison de ses parents. Il est touchant que le chêne, trapu, rongé, soit toujours là, et qu'aujourd'hui des pèlerins le vénèrent en mémoire de celui qui un jour s'amusa et peut-être pria sous ses branches. Mais rien ne nous permet de dire que la piété du petit fût si remarquable: nous ne savons pas. On assure qu'il donna un jour tout son avoir, trente sous, à un pauvre homme: c'est possible. Encore faut-il admirer et aimer Vincent de Paul sur ce qu'il a fait, non sur les propos édifiants de ses dévots. Les petites broderies qu'on y met font pis que de défigurer un peu l'histoire; il arrive qu'elles la faussent.

Voici un gamin dans ses sabots. Tout ce que nous savons, c'est qu'un bâton dans la main, il errait à travers de pauvres herbages, les plus pauvres à peu près du pays de France. Cette région au nord d'Acqs, comme on disait autrefois, de Dax, écrivons-nous maintenant, était alors très misérable. Il fallait que les brebis

fissent beaucoup de chemin pour arracher du sol ingrat leur nourriture. Courir derrière des bêtes dans l'âpre plaine à tous les vents est un bon métier pour deux sortes d'âmes, les très faibles et les puissantes. On nous raconte sans preuves que le jeune Vincent était un petit innocent. Je pense que c'était plutôt un petit prodige, et que, dans la solitude propice, son cerveau travaillait. Celui qui devait être un incomparable homme d'action, eut, à l'aube de sa vie, de précieux loisirs, qu'il ne devait plus retrouver. Il n'en usa point, si petit, pour faire oraison, mais sans doute pour exercer par la méditation son intelligence et nourrir de projets son estomac d'ambitieux. Vous allez voir les fameuses enjambées qu'il sut faire quand, ayant assez erré dans les champs et les pistes boueuses, il aperçut un chemin pour passer de la misère à la grandeur. Abelly, qui le vieillit automatiquement de cinq ans, s'embrouille et nous embrouille à plaisir dans l'emploi des années de jeunesse de son héros, et l'on ne peut, derrière un tel guide, que marcher un peu à l'aventure. Mais il paraît certain qu'à quinze ans Vincent avait passé au moins quatre années à Dax, soit au collège des Cordeliers, ou dans la maison de M. de Comet, avocat en cette ville et juge du village de Pouy. Sans doute ce Comet avait-il remarqué l'enfant et décidé le père à le lui confier. Si le petit fut un temps pensionnaire au collège et précepteur ensuite, comme le veut Abelly, dans la maison de l'avocat, qui avait deux fils, ou s'il logeait seulement chez son bienfaiteur et suivait les cours aux Cordeliers, on n'en saura jamais rien. Le certain, c'est que voilà un gaillard déjà fort éloigné de son premier état de porcher. «Étant petit garçon, a-t-il dit un jour, comme mon père me menait avec lui dans la ville, j'avais honte d'aller avec lui et de le reconnaître pour mon père, parce qu'il était mal habillé et un peu boiteux.» Et l'un de ses historiens,

renchérissant, assure qu'il tint un jour à Mme de Lamoignon ce propos: «Je me souviens qu'au collège où j'étudiais, on vint me dire que mon père, qui était un pauvre paysan, me demandait. Je refusai de lui aller parler, en quoi je fis un grand péché.» Il devait, avant d'accéder à la sainteté, en commettre plusieurs autres, encore plus grands. En 1596, à quinze ans, il vient de recevoir dans des conditions, circonstances et dispositions sans doute édifiantes, mais nous n'en savons rien, la tonsure et les quatre ordres mineurs. On connaît le fait matériel seulement. Il se rend aussitôt à Toulouse pour faire à l'Université ses études théologiques. Comment subvient-il à ses besoins dans cette ville? On n'a pas de précisions jusqu'en 1598. Dans l'été de cette année-là, il s'enquiert, comme font encore aujourd'hui les petits abbés en vacances, d'un préceptorat dans une famille. Il le trouve au château de Buzet-en-Condomois, à cinq lieues de Toulouse. Le seigneur du lieu fut sans doute satisfait des services du jeune clerc, car il décida, à la rentrée, d'envoyer ses deux fils à Toulouse, où M. Depaul vivrait avec eux et veillerait, dans ses heures de loisir, sur leur travail. Au cours de ces mêmes vacances de 1598, le 19 septembre, Vincent s'était en hâte rendu à Tarbes pour recevoir le sous-diaconat. Il avait 17 ans. Trois mois après, le 19 décembre, il se rendait, toujours courant, dans la même ville de Tarbes, où l'évêque, Mgr Diharse, le faisait diacre. Sur ces entrefaites, d'autres enfants s'étant joints à ceux du châtelain de Buzet pour travailler sous la surveillance du trépidant précepteur, celui-ci monta une sorte d'institution ou pension de famille, dont nous dirions qu'elle fut prospère si nous ne tenions de la plume du saint lui-même, que, du temps qu'il était à Toulouse, il s'était fort endetté. Mais il continue de se hâter. Quoiqu'il y ait un archevêque à Toulouse, où il habite, et un évêque à Dax, son dio-

cèse d'origine, il s'en va, le 23 septembre 1600, profitant une fois de plus des vacances, recevoir la prêtrise à 19 ans, des mains d'un prélat aveugle et moribond, François de Bourdelle, évêque de Périgueux, qui l'ordonne dans la chapelle privée de son château de Saint-julien.

En 1658, deux ans avant la mort de saint Vincent, ses familiers ignoraient encore qu'il fût entré de cette façon un peu expéditive au service de l'Église. Le frère Ducournau écrivait, au mois d'août de cette année-là, une longue lettre à Jean de Saint-Martin, chanoine de Dax, lui demandant expressément en quel temps cet homme de Dieu «vint à Paris, pourquoi, en quelle année et en quel lieu il a été fait prêtre». Le bon frère ne reçut aucune réponse, mais, au jour même où son supérieur rendait l'âme, le 27 septembre 1660, il trouvait dans le bureau du mort, parmi ses papiers secrets, toutes les pièces établissant la date, le lieu, les conditions de l'ordination. Savait-il, cet humble frère, savaient-ils, tous les autres, l'âge de celui qu'ils pleuraient? Il n'est pas possible d'en douter. Ils découvraient alors une faute dans la vie de leur père. Sans doute pensèrent-ils un moment que le saint homme avait pu se tromper sur la date de sa naissance. Il restait alors qu'on l'avait fait sous-diacre, puis diacre, à trois mois de distance, autre faute certaine, et qu'au surplus l'ordination hâtive en Périgord était difficile à concilier avec ce qu'on savait par ailleurs de la vie d'un tel homme. On décida que, du moins, on éviterait le plus gros scandale; et, en l'absence de toute pièce officielle sur la naissance, on fixa celle-ci, comme nous avons vu, au mardi de Pâques 1576.

J'écris ce livre avec piété; je voudrais qu'il fût plus fervent qu'aucun autre, et que par lui grandît encore la dévotion de ses

fidèles envers le saint.

Et j'ai d'abord craint de le trahir en insistant sur la hardiesse de ses premiers pas dans la vie. Lui-même, si humble, si prompt à s'accuser, n'a jamais fait l'aveu de ses premières fautes. Sans doute ne voulait-il point manquer à la mémoire des prélats complices, dont la signature couvrit par trois fois une déclaration, au moins téméraire, d'âge légitime. Nous n'avons pas les mêmes raisons charitables de nous taire. Et ce serait offenser la vérité, qu'il aimait, que de faire de lui, à vingt ans, le saint qu'il n'était pas; c'est le grandir encore, je crois, que de le montrer tel qu'il fut, homme chargé de chaînes comme nous tous, et qui, un jour, réussit à les briser.

Alors, soyons exact jusqu'au bout.

Tous ses biographes ont rapporté, se copiant les uns les autres, la même anecdote édifiante sur sa première messe. «On lui a ouï dire, écrit Abelly, qu'il avait une telle appréhension de la majesté de cette action toute divine, qu'il en tremblait; et que, n'ayant pas le courage de la célébrer publiquement, il choisit plutôt de la dire dans une chapelle retirée à l'écart, assisté seulement d'un prêtre et d'un servant.» Et cette scène, rendue populaire par l'image, est encore aujourd'hui l'une de celles qu'on propose le plus volontiers à l'admiration des fidèles et à leur méditation. Malheureusement, hors la parole du pieux Abelly, rien ne nous permet de tenir pour vraie une aussi touchante histoire; il y a même des raisons matérielles de n'y ajouter aucune foi; et par surcroît une raison morale. Vincent s'occupait alors, nous l'allons voir, de faire son chemin dans la vie, beaucoup plus que de s'abîmer en Dieu.

Dans une lettre fameuse, dont on trouvera plus loin le texte entier, il parlait, à la date du 24 juillet 1697, d'un prélat puissant en cour de Rome et mandait à son correspondant, M. de Comet: «Mon dit seigneur m'a commandé d'envoyer quérir les lettres de mes ordres, m'assurant de me faire du bien et très bien pourvoir de bénéfice.» Un peu plus tard, ayant insisté sur l'attachement que lui porte le même prélat, il ajoute: «Cette sienne affection et bienveillance donc me fait promettre, comme il me l'a promis aussi, le moyen de faire une retirade honorable, me faisant avoir à ces fins quelque honnête bénéfice en France.» Une retraite honorable à 27 ans: il allait vite. Plus tard encore, en 1610, la même préoccupation le possède. «J'espère tant en la grâce de Dieu, écrit-il à sa mère, qu'il bénira mon labeur et qu'il me donnera bientôt le moyen de faire une honnête retraite pour employer le reste de mes forces auprès de vous.» Et rien, dira-t-on, de plus innocent que ces derniers mots. A quoi nous répliquerons, par la bouche de saint Vincent lui-même, «que les parents sont des empêchements à notre perfection». Ceux qui se font d'Église pour sortir leur père et leur mère de la misère ont trouvé en Vincent, tout au long de sa carrière, un juge implacable, et dont il faut bien dire que parfois la dureté scandalise. Dans une conférence du 2 mai 1659 sur la mortification, on trouve ces mots terribles: «La règle dit encore une chose qui semble rude; néanmoins il faut baisser la tête: le Fils de Dieu l'a dit tout net, que, pour renoncer à soi, il faut haïr ses parents.» Un jour, parlant devant toute la compagnie des prêtres de la Mission, il leur dit ceci: «M. de Saint-Martin, qui a grande charité pour mes pauvres parents, m'écrivait, ces jours passés, que mes parents sont à l'aumône; le seigneur de la paroisse me l'a fait savoir aussi; et Monseigneur l'évêque de Dax, mon évêque, qui était ici hier, me disait encore:

Monsieur Vincent, vos pauvres parents sont bien mal; si vous n'avez pitié d'eux, ils auront bien de la peine à vivre. Il y en a une partie qui sont morts pendant la guerre; il en reste encore, qui sont à l'aumône.--Cependant que faire à cela? Je ne puis leur donner le bien de la maison, car il ne m'appartient pas... Joint à cela que la plupart de la Compagnie ont des parents qui sont pauvres et qui auraient sujet de demander aussi qu'on les assistât. Voilà, messieurs, voilà, mes frères, l'état où sont mes pauvres parents: à l'aumône, à l'aumône! Et moi-même, si Dieu ne m'avait point fait la grâce d'être prêtre et d'être ici, j'y serais aussi.» Et ce jour-là, 16 mars 1656, il termina son oraison par ces mots: «Et pour ce que, au sujet des parents dont je viens ci-devant de parler, j'ai donné sujet moi-même de scandale à la Compagnie en souffrant qu'un mien pauvre parent soit venu céans prendre son repas pendant un espace de temps, j'ai pensé que j'en devais demander pardon à la Compagnie.» Le narrateur ajoute: «Et en disant cela, M. Vincent s'est mis à genoux aux pieds de la même Compagnie pour cet effet et lui a demandé pardon.»

Saint Vincent, tout au service de Dieu, voulait donc qu'on s'affranchît de la servitude familiale. Il le voudrait encore aujourd'hui, car il faut bien choisir entre les maîtres. Mais sans doute lui arriverait-il aussi de rappeler quelquefois le respect qu'on doit aux pères et aux mères et l'amour dont il faut entourer les foyers dont est faite la cité. Il n'y a rien sur la famille dans son enseignement, que des imprécations. Cela étonne et gêne un peu. Cette erreur du grand saint, la seule peut-être de tout son prodigieux apostolat, il est probable qu'elle eut sa source dans le déplaisir qu'il éprouvait à repasser dans sa mémoire ses propres faiblesses de jeune prêtre; comme son ardeur à réformer le clergé eut certainement pour origine le scandale dont lui-même et les prélats

complices de son ordination prématurée lui laissèrent toute sa vie le mauvais souvenir. Quand il parlait, comme dans certaine lettre du 21 janvier 1642 à Bernard Codoing, à Annecy, «des abominations de sa vie passée», il s'entraînait sans doute, par des propos volontairement excessifs, à l'humilité, mais il se mettait aussi, en toute sincérité, au dernier rang des pécheurs, se souvenant fort bien qu'à vingt ans, à vingt-cinq ans, la sainteté n'était pas encore son premier souci.

* * * * *

Ici nous arrivons à un épisode de sa vie dont je ne parlerai qu'avec prudence. Vincent, fait prêtre le 23 septembre 1600, s'en revient à Toulouse et poursuit ses études. Quoiqu'il ait plusieurs fois répété au cours de sa vie qu'il était un pauvre ignorant, un élève de quatrième, il est certain qu'il reçut à l'Université de cette ville ses lettres de bachelier en théologie. Il vivait du produit de la petite pension qu'il dirigeait. Parmi ses élèves se trouvaient, dit-on, deux jeunes parents du duc d'Épernon. Ce dernier, ayant conçu de l'estime pour le jeune prêtre, se serait entremis pour lui faire obtenir quelque avantage important, peut-être un siège épiscopal. Vincent se serait rendu à cet effet à Bordeaux et il avoue dans une lettre qu'on lira un peu plus loin qu'il avait alors grand besoin d'argent, étant à la poursuite d'une affaire que sa témérité, dit-il, ne lui permet pas de nommer.

Avant ou après ce voyage à Bordeaux et ces tentatives d'avancement un peu rapide, mais du vivant du pape Clément VIII qui mourut en 1605, il trouva sur ses économies le moyen d'aller à Rome; lui-même, à cinq ou six reprises, affirme, en effet, dans ses lettres ou entretiens, qu'il a vu de ses yeux ce pontife.

Hors cela, nous ne saurions rien de lui jusqu'en 1607, où nous le retrouverons à Rome, si les pieux personnages qui entouraient le saint dans ses dernières années n'avaient, en conservant pour nous une lettre singulière, qu'il les avait suppliés de détruire, commis une petite trahison qu'il est assez difficile de leur pardonner.

Entendez la voix de ce vieillard de près de 80 ans, qui va mourir dans six mois. Il écrit au chanoine Jean de Saint-Martin, à Dax: «Monsieur, je vous conjure, par toutes les grâces qu'il a plu à Dieu de vous faire, de me faire celle de m'envoyer cette misérable lettre qui fait mention de la Turquie; je parle de celle que M. d'Agès a trouvée parmi les papiers de M. son père. Je vous prie derechef, par les entrailles de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de me faire au plus tôt la grâce que je vous demande.» Le chanoine ne répondit pas, et pour cause. La lettre était depuis deux ans en lieu sûr, à Saint-Lazare.

Je voudrais pouvoir répondre au vœu du saint et cacher cette lettre qu'il ne désirait pas qu'on connût. On l'a publiée partout, les uns, comme Abelly, en biffant les passages trop difficiles à commenter, les autres dans son entier, tous avec la même inconscience et prenant pour de l'humilité la crainte que le grand homme avait de scandaliser.

Vous allez voir, en effet, que sa gloire n'avait rien à gagner à la révélation d'un tel document; que son souci de s'abaisser à nos yeux et aux siens eût plutôt conseillé à saint Vincent de le laisser connaître; et que, s'il a voulu le cacher, c'est certainement pour des raisons graves, qui ne regardaient que lui.

Ces quelques pages sont d'ailleurs remplies de détails pittoresques, dont on a fait grand état dans les recueils édifiants et qui sont devenus fameux. Vincent y parle d'une aventure merveilleuse, qui aurait occupé deux ans de sa vie, mais sur laquelle nous n'avons aucun autre témoignage de quelque nature que ce soit. Sans ce document que lui-même qualifie de _misérable_, nous ne saurions rien, ni par lui, ni par d'autres, de France, de Rome, de Barbarie, ou d'Avignon, qui apportât l'ombre d'une confirmation à ce qu'il raconte à M. de Comet en des termes dont le moins qu'on puisse dire, c'est que le faux s'y mêle évidemment au vrai. La seule ressource de l'historien, s'il ne veut pas ajouter une trahison à celle des familiers du saint, c'est de publier la lettre sans un mot de commentaire. Un seul commentateur était digne de foi. Il est mort sans avoir expliqué un secret qu'il pouvait croire mieux gardé.

Voici la lettre entière, dans son texte authentique.

A MONSIEUR DE COMET

Monsieur,

L'on aurait jugé, il y a deux ans, à voir l'apparence des favorables progrès de mes affaires, que la fortune ne s'étudiait, contre mon mérite, qu'à me rendre plus envié qu'imité; mais, hélas! ce n'était que pour représenter en moi sa vicissitude et inconstance, convertissant sa grâce en disgrâce et son heur en malheur.

Vous avez pu savoir, monsieur, comme trop averti de mes affaires, comme je trouvai, à mon retour de Bordeaux, un testament fait en ma faveur par une bonne femme vieille de Toulouse, le bien de laquelle consistait en quelques meubles et quelques terres, que la chambre mi-partie de Castres lui avait ad-

jugés pour trois ou quatre cents écus qu'un méchant mauvais garnement lui devait; pour retirer partie duquel je m'acheminai sur le lieu pour vendre le bien, comme conseillé de mes meilleurs amis et de la nécessité que j'avais d'argent pour satisfaire aux dettes que j'avais faites, et grande dépense que j'apercevais qu'il me convenait faire à la poursuite de l'affaire que ma témérité ne me permet de nommer.

Étant sur le lieu, je trouvai que le galant avait quitté son pays, pour une prise de corps que la bonne femme avait contre lui pour la même dette, et fus averti comme il faisait bien ses affaires à Marseille et qu'il y avait de beaux moyens. Sur quoi mon procureur conclut (comme aussi, à la vérité, la nature des affaires le requérait) qu'il me fallait acheminer à Marseille, estimant que l'ayant prisonnier, j'en pourrais avoir deux ou trois cents écus. N'ayant point d'argent pour expédier cela, je vendis le cheval que j'avais pris de louage à Toulouse, estimant le payer au retour, que l'infortune fit être aussi retardé que mon déshonneur est grand pour avoir laissé mes affaires si embrouillées; ce que je n'aurais fait si Dieu m'eût donné aussi heureux succès en mon entreprise que l'apparence me le promettait.

Je partis donc sur cet avis, attrapai mon homme à Marseille, le fis emprisonner et m'accordai à trois cents écus, qu'il me bailla comptant. Étant sur le point de partir par terre, je fus persuadé par un gentilhomme, avec qui j'avais logé, de m'embarquer avec lui jusques à Narbonne, vu la faveur du temps qui était; ce que je fis pour plus tôt y être et pour épargner, ou, pour mieux dire, pour n'y jamais être et tout perdre.

Le vent nous fut aussi favorable qu'il fallait pour nous rendre, ce jour, à Narbonne, qu'était faire cinquante lieues, si Dieu n'eût

permis que trois brigantins turcs, qui côtoyaient le golfe du Lion pour attraper les barques qui venaient de Beaucaire, où il y avait foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté, ne nous eussent donné la charge et attaqués si vivement que, deux ou trois des nôtres étant tués et tout le reste blessé, et même moi, qui eus un coup de flèche, qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie, n'eussions été contraints de nous rendre à ces félons et pires que tigres, les premiers éclats de la rage desquels furent de hacher notre pilote en cent mille pièces, pour avoir perdu un des principaux des leurs, outre quatre ou cinq forçats que les nôtres leur tuèrent. Ce fait, nous enchaînèrent, après nous avoir grossièrement pansés, poursuivirent leur pointe, faisant mille voleries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendaient sans combattre, après les avoir volés. Et enfin, chargés de marchandise, au bout de sept ou huit jours, prirent la route de Barbarie, tanière et spélonque de voleurs, sans aveu du Grand Turc, où étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec procès-verbal de notre capture, qu'ils disaient avoir été faite dans un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le roi tient de delà pour rendre libre le commerce aux Français.

Leur procédure à notre vente fut qu'après qu'ils nous eurent dépouillés tout nus, ils nous baillèrent à chacun une paire de braies, un hoqueton de lin, avec une bonnette, nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étaient venus expressément pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au col, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pouvait bien manger et qui non, pour montrer comme nos plaies n'étaient point mortelles; ce fait, nous ramenèrent à la place, où les marchands nous vinrent visiter,

tout de même que l'on fait l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour visiter nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis tenir des fardeaux et puis lutter pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire bientôt de moi, pour n'avoir rien de si contraire que la mer, et depuis par le pêcheur à un vieillard, médecin spagirique, souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable, lequel, ce qu'il me disait, avait travaillé cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale, et en vain quant à la pierre, mais fort heureusement à autre sorte de transmutation des métaux. En foi de quoi, je lui ai vu souvent fondre autant d'or que d'argent ensemble, les mettre en petite lamines, et puis mettre un lit de quelques poudres, puis un autre de lamines, et puis un autre de poudres dans un creuset ou vase à fondre des orfèvres, le tenir au feu vingt-quatre heures, puis l'ouvrir et trouver l'argent être devenu or; et plus souvent encore congeler ou fixer de l'argent vif en fin argent, qu'il vendait pour donner aux pauvres. Mon occupation était à tenir le feu à dix ou douze fourneaux; en quoi, Dieu merci, je n'avais plus de peine que de plaisir. Il m'aimait fort et se plaisait fort de me discourir de l'alchimie et plus de sa loi, à laquelle il faisait tous ses efforts de m'attirer, me promettant force richesses et tout son avoir.

Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance par les assidues prières que je lui faisais et à la sainte Vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois fermement avoir été délivré. L'espérance et ferme croyance que j'avais de vous revoir, monsieur, me fit être assidu à le prier de m'enseigner le moyen

de guérir de la gravelle, en quoi je lui voyais journellement faire miracle; ce qu'il fit; voire me fit préparer et administrer les ingrédients. Oh! combien de fois ai-je désiré depuis d'avoir été esclave auparavant la mort de feu Monsieur votre frère et _commaecenas_ à me bien faire, et avoir eu le secret que je vous envoie, vous priant le recevoir d'aussi bon cœur que ma croyance est ferme que, si j'eusse su ce que je vous envoie, que la mort n'en aurait déjà triomphé (au moins par ce moyen), ores que l'on die que les jours de l'homme sont comptés devant Dieu. Il est vrai; mais ce n'est point parce que Dieu avait compté ses jours être en tel nombre, mais le nombre a été compté devant Dieu, parce qu'il est advenu ainsi; ou, pour plus clairement dire, il n'est point mort pource que Dieu l'avait ainsi prévu ou compté le nombre de ses jours être tel, mais il l'avait prévu ainsi et le nombre de ses jours a été connu être tel qu'il a été, parce qu'il est mort lorsqu'il est mort.

Je fus donc avec ce vieillard depuis le mois de septembre 1605 jusques au mois d'août prochain qu'il fut pris et mené au grand sultan pour travailler pour lui, mais en vain, car il mourut de regret par les chemins. Il me laissa à un sien neveu, vrai anthropomorphite, qui me revendit tôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouit dire comme M. de Brèves, ambassadeur pour le roi en Turquie, venait, avec bonnes et expresses patentes du Grand Turc, pour recouvrer les esclaves chrétiens.

Un renégat de Nice, en Savoie, ennemi de nature, m'acheta et m'en emmena en son temat; ainsi s'appelle le bien que l'on tient comme métayer du Grand Seigneur, car le peuple n'a rien; tout est au sultan. Le temat de celui-ci était dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois femmes

qu'il avait (comme grecque-chrétienne, mais schismatique) avait un bel esprit et m'affectionnait fort; et plus à la fin, une naturellement turque, qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie et le remettre au giron de l'Église, me fit délivrer de mon esclavage. Curieuse qu'elle était de savoir notre façon de vivre, elle me venait voir tous les jours aux champs où je fossoyais et après tout me commanda de chanter louanges à mon Dieu. Le ressouvenir du _Quomodo cantabimus in terra aliena_ des enfants d'Israël, captifs en Babylone, me fit commencer, avec la larme à l'œil, le psaume _Super flumina Babylonis_ et puis le _Salve, Regina_, et plusieurs autres choses; en quoi elle prit autant de plaisir que la merveille en fut grande. Elle ne manqua point de dire à son mari, le soir, qu'il avait eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimait extrêmement bonne, pour un récit que je lui avais fait de notre Dieu et quelques louanges que je lui avais chantées en sa présence; en quoi, disait-elle, elle avait un si divin plaisir qu'elle ne croyait point que le paradis de ses pères et celui qu'elle espérait fût si glorieux, ni accompagné de tant de joie que le plaisir qu'elle avait pendant que je louais mon Dieu, concluant qu'il y avait quelque merveille.

Cet autre Caïphe ou ânesse de Balaam fit, par ses discours, que son mari me dit dès le lendemain qu'il ne tenait qu'à commodité que nous ne nous sauvassions en France, mais qu'il y donnerait tel remède, dans peu de temps, que Dieu y serait loué. Ce peu de jours furent dix mois qu'il m'entretint en ces vaines, mais à la fin exécutées espérances, au bout desquels nous nous sauvâmes avec un petit esquif et nous rendîmes, le vingt-huitième de juin, à Aigues-Mortes et tôt après en Avignon, où Monseigneur le vicelégat reçut publiquement le renégat, avec la larme à l'œil et le

sanglot au gosier, dans l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et édification des spectateurs. Mondit seigneur nous a retenus tous deux pour nous mener à Rome, où il s'en va tout aussitôt que son successeur à la trienne, qu'il acheva le jour de la saint Jean, sera venu. Il a promis au pénitent de le faire entrer à l'austère couvent des _Fatebenefratelli_, où il s'est voué, et à moi de me faire pourvoir de quelque bon bénéfice. Il me fait cet honneur de me fort aimer et caresser, pour quelques secrets d'alchimie que je lui ai appris, desquels il fait plus d'état, dit-il, que si _io li avesse datto un monte di oro_, parce qu'il y a travaillé tout le temps de sa vie et qu'il ne respire autre contentement. Mondit seigneur, sachant comme je suis homme d'église, m'a commandé d'envoyer quérir les lettres de mes ordres, m'assurant de me faire du bien et très bien pourvoir de bénéfice. J'étais en peine pour trouver homme affidé pour ce faire, quand un mien ami, de la maison de mondit seigneur, m'adressa Monsieur Canterelle, présent porteur, qui s'en allait à Toulouse, lequel j'ai prié de prendre la peine de donner un coup d'éperon jusques à Dax pour vous aller rendre la présente et recevoir mesdites lettres avec celles que j'obtins à Toulouse de bachelier en théologie, que je vous supplie lui délivrer. Je vous envoie, à ces fins, un reçu. Ledit sieur Canterelle est de la maison et a exprès commandement de Monseigneur de s'acquitter fidèlement de sa charge et de m'envoyer les papiers à Rome, si tant est que nous soyons partis.

J'ai porté deux pierres de Turquie que nature a taillées en pointe de diamant, l'une desquelles je vous envoie, vous suppliant la recevoir d'aussi bon cœur que humblement je la vous présente.

Il ne peut point être, monsieur, que vous et mes parents n'ayez été scandalisés en moi par mes créanciers, que j'aurais déjà en partie satisfaits de cent ou six-vingt écus, que notre pénitent m'a donnés, si je n'avais été conseillé par mes meilleurs amis de les garder jusques à mon retour de Rome, pour éviter les accidents qu'à faute d'argent me pourraient advenir (ores que j'aie la table et le bon œil de Monseigneur) mais j'estime que tout ce scandale se tournera en bien.

J'écris à Monsieur d'Arnaudin et à ma mère. Je vous supplie leur faire tenir mes lettres par homme que Monsieur Canterelle paiera. Si, par cas fortuit, ma mère avait retiré les lettres, à tout événement, elles sont insinuées chez Monsieur Rabel. Autre chose sinon que, vous priant de me continuer votre sainte affection, je demeure, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

DEPAUL.

En Avignon, ce 24 juillet 1607.»

Suscription: A Monsieur de Cornet, avocat à la Cour présidiale de Dax, à DAX.

* * * * *

Six mois plus tard, de Rome, il adressait une autre lettre au même M. de Cornet, lettre qu'il eût essayé de détruire comme la première, si on ne la lui avait cachée. En voici le passage essentiel:

Mon état est donc tel, en un mot, que je suis en cette ville de Rome, où je continue mes études, entretenu par Monseigneur le vice-légat qui était d'Avignon, qui me fait l'honneur de m'aimer

et de désirer mon avancement, pour lui avoir montré force belles choses curieuses que j'appris pendant mon esclavage de ce vieillard turc à qui je vous ai écrit que je fus vendu, du nombre desquelles curiosités est le commencement, non la totale perfection, du miroir d'Archimède; un ressort artificiel pour faire parler une tête de mort, de laquelle ce misérable se servait pour séduire le peuple, lui disant que son dieu Mahomet lui faisait entendre sa volonté par cette tête, et mille autres belles choses géométriques, que j'ai appris de lui, desquelles mondit seigneur est si jaloux qu'il ne veut pas même que j'accoste personne, de peur qu'il a que je l'enseigne, désirant avoir lui seul la réputation de savoir ces choses, lesquelles il se plaît de faire voir quelques fois à Sa Sainteté et aux cardinaux.

Et il explique que l'affection dudit légat lui vaudra des avantages _à quoi est nécessaire_, ajoute-t-il, _une copie de mes lettres d'ordres, signée et scellée de Monseigneur de Dax, avec un témoignage de mondit seigneur, qu'il pourrait retirer par une enquête sommaire de quelques-uns de nos amis, comme l'on m'a toujours reconnu vivant en homme de bien, avec toutes les autres petites solennités à ce requises._

* * * * *

Il est impossible d'émettre un avis ferme sur la réalité des événements consignés dans ces deux lettres et nous ferons comme saint Vincent, qui les a écrites et n'en a plus parlé. Mais si les faits rapportés demeurent mystérieux, le récit lui-même jette sur son auteur une lumière crue. C'était alors un garçon besogneux, sans scrupules excessifs en matière d'argent, point trop marri d'avoir vendu le cheval qu'il avait pris à louage, ni trop pressé de faire cesser le scandale de ses dettes, de bons amis lui ayant sug-

géré de ne se point démunir, pour les accidents qui faute d'argent lui pourraient advenir. Il explique cela tranquillement, ne cachant ni sa hâte de tirer un profit humain de son état, ni sa joie d'être entretenu à Rome par un précieux légat épris d'alchimie et autres belles choses géométriques.

Nous voilà loin du bon jeune homme qu'on a coutume de proposer à notre admiration, et c'est mieux ainsi. La vérité, même désagréable, est plus belle que l'erreur, même édifiante. Ces deux curieuses lettres auront du moins achevé de briser le vieux cadre où l'on avait enfermé comme un petit saint l'un des plus rudes et des plus magnifiques personnages de l'histoire de tous les temps.

Pour en finir avec les légendes, écartons sans pitié l'une de celles qu'on aurait le plus de plaisir à colporter après tous les historiens du grand saint. Elle est belle et lui ferait honneur. Mais c'est une histoire sans preuves. Aucun témoignage, aucun document n'autorise à tenir pour vraie une démarche, qui, réelle, eût certainement laissé une trace dans des archives, éveillé un souvenir, provoqué la confidence de quelque personnage du temps. On veut qu'aux derniers jours de l'an 1608, les trois ambassadeurs qu'entretenait alors le roi de France à Rome aient chargé le jeune Vincent d'une mission verbale fort importante et confidentielle auprès de leur bon maître Henri IV. Le jeune prêtre aurait donc, après ses aventures lointaines, fait une assez jolie rentrée en France, et gravi les marches du Louvre pour un tête-à-tête avec le roy galant. Ce serait charmant, si c'était vrai.

En somme on ne sait à peu près rien de Vincent de Paul jusqu'à cette date de 1609, où il va s'installer à Paris. Ce qu'on connaît avec un peu de certitude est d'ailleurs troublant, en tout cas sans intérêt pour de pieux hagiographes. Ils ont alors écrit de

jolies choses, plutôt que de laisser la page blanche. Essaierons-nous ici de tirer une conclusion des premières démarches de cet extraordinaire garçon? On n'oserait le faire sur elles seules. Mais il y a toute la suite de sa vie pour nous aider. Chacun porte en soi, dès l'enfance, certaines marques profondes, que l'éducation, même si elle aboutit à la sainteté, ne détruit pas. Les défauts, on s'en corrige, mais l'effort même pour les vaincre témoigne qu'ils sont là; et les vertus, on ne s'en pare pas à sa fantaisie; on développe, avec un héroïsme inégal, celles qu'on portait en soi.

Il apparaît nettement que Vincent, dans sa jeunesse, était un être séduisant. Nous sommes fixés sur sa laideur physique. «Quel marouffle!» s'écria-t-il un jour, s'étant aperçu dans un miroir. A considérer ses portraits, il est impossible de supposer qu'un tel visage ait jamais été, même dans les années d'enfance, agréable à voir. Mais la bouche était vaste, gourmande et sympathique. Sur un extraordinaire menton, un menton solide comme une pièce de forge, menton de villageois dur au travail, menton implacable de dictateur, ses lèvres souriaient avec humanité. C'est par elles et par l'esprit de ses yeux, qu'il a dû faire, tout petit, les précieuses conquêtes que nous savons. Car il a eu sans cesse des protecteurs empressés, à Dax, à Toulouse, à Avignon, à Rome. C'est une force et une faiblesse que de plaire ainsi. Il devait mettre plus tard au service de Dieu seul son ascendant sur les hommes. S'il s'en servait alors pour sa propre ascension dans la vie, convenons du moins qu'il n'a pas indéfiniment abusé du sort qui le gâtait. Son intelligence, dont nous mesurerons la grandeur au cours de ce livre, l'avait porté tout de suite fort au-dessus de sa petite condition de villageois. Elle a eu raison, aux heures critiques de sa jeunesse, et de la sensibilité tumultueuse qui était en lui comme en tous les saints, et d'un certain esprit d'intrigue et d'aventure, qui

ne le quitta jamais tout à fait. Il est d'ailleurs certain que, s'il fut un clerc un peu pressé, son âme portait, dès le début de sa carrière, les germes de l'immense piété qui plus tard l'illumina si fort. Nous n'avons là-dessus qu'un témoignage, mais il n'est point suspect, car il est de lui-même en un temps où la vérité seule tombait de sa plume. «Vous voilà donc enfin arrivé à Rome, écrit-il le 20 juillet 1631, à l'un de ses prêtres de la Mission. O monsieur, que vous êtes heureux de marcher par-dessus la terre où ont marché tant de grands et saints personnages! Cette considération m'émut tellement lorsque je fus à Rome il y a trente ans, que, quoique je fusse chargé de péchés, je ne laissai point de m'attendrir, même jusqu'aux larmes, ce me semble.» Ses faiblesses étaient, si l'on y veut bien regarder, celles de beaucoup de prêtres de ce siècle turbulent. Les ayant loyalement signalées en lui, qui mérite d'être jugé avec vérité, nous ne lui reprocherons point d'avoir été, pendant un temps, un pauvre homme pareil à d'autres. Nous dirons que, rapidement porté vers les sommets humains par son génie, il fallait bien qu'il fût choisi de Dieu pour n'avoir pas cédé au vertige. Et nous l'aimerons dès maintenant pour le travail secret qui se faisait certainement en lui, car nous savons bien qu'on n'improvise pas une grande vie: les convertis, au temps de leurs péchés, cherchent Dieu sans s'en douter; ce sont déjà des saints qui s'ignorent.

CHAPITRE II

LA CHARNIÈRE

Voici donc Vincent, non à Paris même, mais aux portes de la ville, à Saint-Germain des Prés, où il occupe un petit logement, rue de Seine. Point riche, il y partagea quelque temps sa chambre avec un sieur Dulon, gascon comme lui et, de son état, juge de paix dans la petite cité de Sore, proche Mont-de-Marsan. On a démoli la maison, qui était à l'enseigne de Saint-Nicolas. Elle se trouvait à l'endroit où se rejoignent la rue de Seine et la rue Mazarine. L'aile gauche des bâtiments de l'Institut cache aujourd'hui la vue qu'avaient de là nos compagnons sur la Seine et sur les deux palais du roi, qu'on venait d'assembler; car de sa maison champêtre des Tuileries, le monarque pouvait enfin se rendre à couvert, par la grande galerie, encore toute vibrante de la voix des ouvriers et du chant de leurs outils, à ses appartements du Louvre; dans l'ombre de ceux-ci, rasant les murs, Ravaillac commençait à rôder, un couteau dans la main.

Si, le dos tourné aux remparts, ils portaient leurs regards vers le faubourg, Vincent et son ami voyaient, parmi les arbres, de vastes bâtiments tout neufs élevés presque côte à côte par les deux femmes vivantes du roy galant. La demeure somptueuse de la reine Margot, épouse répudiée, se présentait d'abord aux regards, avec de beaux jardins dévalant jusqu'au fleuve et, en annexe, un couvent pour les Petits-Augustins. Plus loin vers la gauche, on apercevait l'hôpital de la Charité, édifié par l'épouse régnante, Marie de Médicis, à l'entour de la chapelle de Saint-Pierre et non, comme on dit aujourd'hui, des Saints-Pères. Notons tout de suite, quoique les pieux détails donnés par Abelly sur ce point soient fantaisistes, que son cœur charitable conduisit probablement Vincent dans la maison des pauvres. Il alla d'ailleurs dans le palais de l'aventurière aussi; nous en avons pour preuve au moins trois documents authentiques, où le jeune

prêtre est qualifié de conseiller et aumônier de la reine Marguerite, duchesse de Valois.

Il est bien fâcheux que nous n'ayons pas de détails sur l'usage qu'il fit de cette curieuse fonction. Je me garderai d'en imaginer, n'écrivant pas un roman, mais une histoire. Il faut pourtant, sur les deux ou trois faits certains de cette époque de sa vie, que nous tâchions de comprendre comment et pourquoi il se dégagea tout à coup des incertitudes de sa jeunesse et s'avança d'un bon pas vers la sainteté.

D'abord nous savons que le 17 février 1610 il était fâché que le souci de son avancement le retînt encore à Paris, où il traînait depuis un an, peut-être deux, une vie probablement médiocre. Il l'a écrit en propres termes à sa mère, auprès de qui son rêve était alors, nous l'avons vu, de se retirer au plus tôt. Ses «désastres», écrit-il dans la même lettre, lui ont ravi l'occasion de se pousser dans la carrière. Quels désastres? S'agit-il de ses aventures africaines, ou d'histoires qu'il aurait eues à Rome ou sur les bords de la Seine? Il ressemblait fort, à ce moment, à ce que, depuis Barrès, nous appelons un déraciné. Paris pompait déjà, comme au XXe siècle, les jeunes provinciaux sans fortune et de cœur aventureux; ces garçons mal dégrossis y pouvaient d'ailleurs, comme aujourd'hui, rencontrer des saints et tous les diables de l'enfer. Ses relations romaines ne l'avaient point servi auprès des gens en place, car c'est sans doute à une camaraderie de table d'hôte qu'il dût, peu de semaines après la lettre découragée à sa mère, d'entrer chez la reine Marguerite. Celle-ci avait pour secrétaire un sieur Dufresne, avec qui nous verrons que, dans la suite de sa vie, Vincent demeurera lié d'amitié. Dufresne devait prendre ses repas aux abords de cette rue de Seine, toute grouillante alors de la

domesticité de la princesse. Aucun document ne nous commande de croire que ce fut bien par lui que Vincent eut cette aubaine, ou fit, comme il disait ingénument, cette retirade. Mais ce jeune prêtre a déambulé des mois devant la porte de Marguerite avant d'en passer le seuil. Il n'a donc point choisi le quartier pour la commodité de sa pénitente, et c'est plutôt parce qu'il se trouvait son voisin qu'il est devenu son aumônier.

Un autre fait plus certain, c'est que Vincent fut un jour accusé de vol par son compagnon de chambre, le juge Bertrand Dulon. Abelly a raconté l'histoire et nous pouvons y ajouter foi, saint Vincent l'ayant confirmée à la fin de sa vie en un document dont nous ferons état tout à l'heure. Donc, nous dit l'évêque de Rodez, un jour de l'an 1609, le juge de Sore s'étant «levé de grand matin... s'en alla en ville pour quelques affaires, et oublia de fermer une armoire où il avait mis son argent. Il laissa M. Vincent au lit, un peu indisposé, attendant une médecine qu'on lui devait apporter. Le garçon de l'apothicaire, étant venu avec sa médecine, trouva cet argent, en cherchant un verre dans cette armoire qu'il vit ouverte; et, sans dire mot, il le mit dans sa poche et l'emporta, vérifiant le proverbe qui dit que l'occasion fait le larron. Ce juge étant de retour fut bien étonné de ne trouver plus sa bourse. Il la demanda à M. Vincent, qui ne savait que lui en dire, sinon qu'il ne l'avait ni prise ni vu prendre. L'autre crie, tempête, et veut qu'il lui réponde de sa perte; il l'oblige de se séparer de sa compagnie, le diffame partout, comme un méchant et un voleur, et porte ses plaintes à toutes les personnes qui le connaissaient, et avec lesquelles il put découvrir qu'il avait quelques habitudes.» Abelly, à cet endroit de son récit, s'aventure probablement un peu. Il assure que M. Vincent connaissait déjà, en cette année 1609, le Père de Bérulle dont nous aurons à parler au cours de ce

livre, et que le volé s'en alla devant le saint religieux qui était avec d'autres personnes d'honneur et de piété, et voulut les prendre à témoin que le pauvre M. Depaul avait commis un larcin. Celui-ci aurait répondu, avec une grande douceur, que _Dieu savait la vérité_. Mais voici la version du saint lui-même dans une conférence qu'il fit le 9 juin 1656: «Il y a une personne dans la Compagnie, dit-il ce jour-là, qui, étant accusée d'avoir volé son compagnon et ayant été publiée pour telle dans la maison, quoique la chose ne fût pas vraie, ne voulut pourtant jamais s'en justifier, et pensa en elle-même, se voyant ainsi faussement accusée: «Te justifieras-tu? Voilà une chose dont tu es accusée, qui n'est pas véritable. Oh! non, dit-elle, en s'élevant à Dieu, il faut que je souffre cela patiemment.» Et elle le fit ainsi. Qu'arriva-t-il ensuite? Messieurs, voici ce qui arriva. Six mois après, celui qui avait volé étant à cent lieues d'ici, reconnut sa faute et en écrivit et demanda pardon.»

La date des premiers entretiens de Bérulle avec Vincent a trop d'importance pour que nous osions la fixer sur le seul témoignage d'Abelly. Que, prêtre inconnu et misérable, fils de paysans en mal d'avancement, il ait pris un vrai contact avec le futur fondateur de l'Oratoire et gagné sa confiance, c'est le signe que déjà celui que nous cherchons à définir a trouvé sa voie et ne ressemble plus au vagabond qui courait la chance en Avignon, à Rome ou chez les Turcs. Nous parlerons de M. de Bérulle un peu plus tard, quand nous aurons la preuve qu'il frayait avec Vincent. Et de l'histoire du vol, nous tirerons cette première conclusion, que voilà tout de même une aventure qui ne serait pas arrivée à notre héros dans une autre partie de sa vie. Il fallait qu'on le tînt pour bien pauvre, bien en détresse, et qu'il n'eût encore donné que des gages imparfaits de la haute qualité de son âme, pour

qu'on osât porter sur lui un tel soupçon. Il y a une autre conclusion, encore plus certaine. Vincent, à près de cinquante ans de distance, ne se souvenait sans doute pas exactement de ses paroles ni de ses gestes au moment de la fâcheuse affaire. Mais il n'aurait pas donné en exemple le mouvement qui, dans cette minute d'émoi, le porta vers Dieu, s'il avait cru, ce disant, trahir la vérité. Nous pouvons croire que, tout harcelé qu'il fût à trente ans par des préoccupations matérielles, il y avait en lui une piété robuste et déjà le goût d'en appeler des hommes à Dieu, au moins dans les heures de traverse.

Et le voilà donc chez la reine Marguerite. Tout de suite on le pourvoit d'un bénéfice. Le lundi 17 mai 1610, trois jours après que Ravaillac, de l'autre côté de la Seine, a poignardé le roi, un prêtre jeune, grand, un peu voûté, avec une soutane talaire, ce qui signifiait dans la langue du temps qu'elle descendait au ras de ses talons, se glissait dans la foule dont était tout noir le Pont Neuf, alors le bien nommé. Il se rendait rue Coutellerie, dans la paroisse Saint-Médéric, que nous écrivons aujourd'hui Saint-Merri. Son chemin passait par le Palais, qu'entourait une populace hurlante, le président de Harlay ayant entrepris d'interroger cet après-midi là le meurtrier du roi. M. Depaul arriva tant bien que mal, à travers tout ce monde, jusqu'à la porte de messire Paul Hurault de l'Hospital, archevêque d'Aix. Dans la maison, un peu éloignée de son diocèse, qu'occupait là ce prince de l'Église, un acte fut signé par les présents, archevêque, prêtre, notaires et garde-notes du roi au Châtelet, lequel acte faisait passer aux mains de M. Vincent Depaul l'abbaye de Saint-Léonard de Chaulmes, ordre de Citeaux, diocèse de Saintes, à charge pour le preneur de bailler chaque année audit seigneur archevêque sur

les fruits et revenus de l'abbaye une pension de douze cents livres.

Je n'ai pas eu la curiosité de rechercher ce qui, cette pension payée, devait rester dans les mains du nouveau bénéficiaire. La somme n'importe d'ailleurs pas, mais l'usage qu'il en devait faire et nous le saurons mieux tout à l'heure. Il est probable qu'au soir de cette journée turbulente il alla porter à la reine Marguerite à la fois des consolations et son remerciement, à supposer que la mort de son cousin et ancien époux ait vraiment désolé cette princesse, à supposer aussi que le nouvel abbé de Chaulmes dût à celle-ci et non au défunt roi le cours heureux de ses affaires en cet après-midi de printemps. Essayons de nous représenter ces deux êtres exceptionnels en tête à tête. Avec tout ce que nous connaissons d'elle et de lui, tâchons de restituer à Vincent son âme et son visage vrais à cette minute capitale. Car c'est bien là, dans cette maison, dans ce temps, auprès de cette femme, qu'il faut voir la charnière entre les deux vies de Vincent, l'aventureuse et la sainte.

La reine Margot était alors le type de la vieille coquette qui se range. Sans insister sur les frasques de cette créature, si totalement débauchée que, la mariant à vingt ans, le roi son frère avait déclaré, pour l'amusement des seigneurs de sa cour, qu'en la personne du galant Henri, c'était à tous les huguenots du royaume qu'il la donnait, il ressort de ses propres _Mémoires_ et du témoignage des contemporains, qu'elle possédait à un degré peu commun le goût de l'intrigue et des plus fantasques aventures. Elle fut d'ailleurs copieusement servie par les événements et reçut, par exemple, au deuxième jour de ses noces et dans son lit même, le choc assez brutal de la _Saint-Barthélémy_. Fort ins-

truite et très fine, elle avait goûté à tous les plaisirs, des pires aux plus délicats. On ne vit pas quarante années dans le vice sans traîner à la fin des habitudes dont on a peine à se défaire; et sans doute rendait-elle la tâche assez scabreuse à son confesseur, même en 1610, où elle approchait de la soixantaine. Imaginons-la dans sa jupe noire, gonflée d'énormes vertugadins; son justaucorps tailladé de blanc la fait mince comme une guêpe; sa gorge est amplement découverte, avec un collet montant haut; sur son visage fané elle a entassé le cosmétique, et l'histoire rapporte que ce produit de beauté a couvert sa peau de boutons qu'elle n'arrive plus à cacher. Elle entretient dans sa belle demeure de la rue de Seine une cour brillante de seigneurs et d'hommes d'esprit, et l'un de ses secrétaires est le bon poète Maynard. Mais elle appartient au passé et ses meilleurs rêves sont maintenant des souvenirs. Elle en tire orgueil, et le spectacle est assez douloureux, de cette femme défraîchie qui s'accroche à ce qu'elle fut. Elle a fait graver, il y a deux ans, sur le monastère édifié aux abords de sa maison, une inscription qui commence ainsi: _Le 21 mars 1608 la Reine Marguerite, Duchesse de Valois, petite-fille du grand Roy François, fille du bon Roy Henry, sœur de trois Roys, et seule restée de la race des Valois..._ Et c'est touchant, mais triste. Car on aperçoit, à lire ces mots, que la grandeur a aussi ses petitesses. Cette femme a été, elle est encore, tout ce qu'elle dit et c'est pourtant une épave. Elle pouvait faire une princesse magnifique, et ce qu'elle nous découvre, si elle énumère ses titres, c'est un nouveau péché après les autres, un fâcheux péché, parce qu'il est ridicule. La vanité de ceux qui n'ont aucun sujet de gloire importe peu. Celle des grands fait rire, parce qu'ils sont grands et qu'elle est petite.

Tous ne voient pas cela et les familiers de Marguerite la courtisent plus que jamais. Mais placez-la avec ses habitudes de vie, de pensée, ses manies d'enfant gâtée, les tics qu'on emporte avec soi quand on a, pendant toute une vie, composé, par politesse, son visage et ses mots, placez, avec tous ses contrastes, ce complexe amalgame de laideurs et d'esprit sous le regard d'un bon paysan de France, qui aurait, comme il se rencontre, l'intelligence bien faite et, demandez au bonhomme son avis franc.

Vincent a tout de suite jugé le personnage. Mais lui-même sera jugé par cette femme, et il y prend garde. Elle n'est pas aimée des bonnes gens qui l'avoisinent. Elle a voulu que ses jardins descendissent jusqu'au fleuve, et voilà les piétons du faubourg Saint-Germain privés d'un quai qu'elle a acquis contre leurs droits, donc mal acquis. Ils disaient mal acquet et l'on écrit aujourd'hui sur les plaques d'émail bleu de ce coin-là: quai malaquais. Vincent est peuple: il sent ces choses. Dans l'étrange maison où le voici, il faut qu'il fixe sa conduite. Il cherchait un emploi. Il l'a attendu jusqu'aux abords de la trentaine. Bon ou mauvais, il s'agit d'en tirer parti. Nous savons qu'aux heures de décision, il a toujours agi avec intelligence et fermeté. Il n'est plus question maintenant de s'en retourner à Pouy, mais de faire fortune. Qu'on ne soit pas scandalisé de ce mot: c'est en effet tout le problème de l'ambition que Vincent va résoudre à ce tournant de sa vie. Tout homme jeune doit un jour choisir entre plusieurs chemins vers la gloire, car nous la cherchons tous, en Dieu ou hors de lui. Je dis la gloire, parce que je parle des gens bien bâtis, capables de regarder par-dessus le troupeau. Vincent était de ceux-là. Il a le titre de conseiller et aumônier de la reine Marguerite: une aubaine pour un petit abbé de cour. Mais avec ses gros souliers et sa barbe vilaine sur un menton qui n'en finit pas, il n'a

aucune chance d'occuper son poste avec honneur, s'il se met au rang des autres dans la maison. Il a tout de suite toisé et pesé son monde, de la maîtresse au dernier valet. «Plaise à Notre-Seigneur, écrivait-il vingt-cinq ans plus tard à l'un de ses prêtres qui entrait au service de quelque gentilhomme, vous y faire trouver le dégoût des choses du monde, par la plus grande connaissance que vous acquerrez de la vanité d'icelles.» Il a bien vu, dès ce jour, la sottise incurable des puissants. Mais il a vu aussi que lui-même risquait de faire un plus grand sot. La question était de savoir qui serait ridicule, de la reine Margot ou de son bonhomme d'aumônier. Il a préféré que ce ne fût pas lui, et comme on le comprend! Tous ces grands, qui l'intimidaient, il décida probablement de s'imposer à eux par une autre grandeur. Ce séducteur, qui avait connu des succès plus faciles, dut faire appel à Dieu, ce jour-là, pour continuer de régner. Car saint Vincent devait régner jusqu'à sa mort, sur les autres et sur lui-même. Sa tâche d'aumônier n'était pas commode, avec une impénitente pour pénitente. Il restait qu'on avait appelé un prêtre dans la maison. Il jugea bon, parce qu'il avait beaucoup d'esprit, d'être un prêtre, rien que cela, mais tout cela. Dès lors, sa volonté valant son intelligence, il vouait son âme ambitieuse à la sainteté.

En fait, nous ne trouverons plus une défaillance dans cette vie. Et la tâche difficile de l'écrivain va commencer. Car on peut trembler, en racontant l'histoire d'un tel saint, de ne pas assez montrer quel grand homme il était; ou, si l'on s'attarde à son génie, de ne pas faire leur part magnifique à ses vertus.

C'est pendant son séjour chez la reine Marguerite, que, pour la première fois, nous le trouvons certainement en relation avec le prieur et les religieux de l'hôpital de la Charité, voué alors à saint

Jean-Baptiste. Le 20 octobre 1611, il fait, par-devant notaire, un don de quinze mille livres aux religieux de l'ordre du bienheureux Jean de Dieu en l'hôpital Saint-Jean-Baptiste fondé par la reine régente Marie de Médicis. Il verse cette somme «pour donner plus de moyens aux prieur et religieux dudit hôpital de traiter et panser les pauvres malades qui vont et viennent journellement se réfugier et faire panser audit lieu.» Il stipule aussi que ce don servira à achever de payer ce qui reste dû sur les frais de construction du bâtiment, et au besoin pour l'agrandir. On faisait en ce temps-là beaucoup de choses avec quinze mille livres. D'où venait l'argent? Le texte de l'acte notarié donne à penser que Vincent n'a été en cette affaire que le mandataire des véritables donateurs. Nous retiendrons que, pour doter les religieux de la Charité et leurs pauvres malades, c'est à ce prêtre qu'on a songé. Sans doute fraternisait-il déjà notoirement avec eux. Et du moment qu'il avait pris le chemin de leur maison, toute la suite de sa vie nous commande de croire que son regard honnête et malin de paysan la jugea tout de suite plus habitable que le palais voisin. C'étaient deux abîmes de misère: il eut le vertige et tomba du bon côté.

Cet abbé commandataire n'était pas riche. Son bénéfice--gros ou petit, nous ne savons--passait peut-être à régler de vieilles dettes, peut-être à des aumônes. Le certain, c'est que, parmi les documents assemblés et publiés avec beaucoup de soin par M. Coste, on trouve, à la date du 7 décembre 1612, alors qu'il jouissait encore des revenus de Saint-Léonard au pays d'Aunis, un texte passé devant notaire où notre dit Vincent «confesse devoir à Messire Jacques Gasteaud, docteur en théologie, demeurant à La Rochelle, absent, ou au porteur: à ce présent, stipulant et acceptant pour lui, la somme de trois cent vingt livres tournois…»

Pendant son séjour au palais de la reine Margot, une aventure lui advint, que lui-même a contée et qu'on trouve aussi dans Abelly, mais avec des additions qu'il serait imprudent de tenir pour vraies. Un fameux docteur en théologie, dont on ne nous dit point le nom, avait été appelé auprès de la reine. «Comme il ne prêchait ni ne catéchisait plus, nous dit Vincent, il se trouva assailli, dans le repos où il était, d'une rude tentation contre la foi.» Et le saint, faisant sans doute un retour sur lui-même, qui connut aussi la vie molle dans les salons cossus et le beau parc, ajoute avec gravité: «Ce qui nous apprend, en passant, combien il est dangereux de se tenir dans l'oisiveté, soit du corps, soit de l'esprit: car, comme une terre, quelque bonne qu'elle puisse être, si néanmoins elle est laissée quelque temps en friche, produit incontinent des chardons et des épines, ainsi notre âme ne peut pas se tenir longtemps en repos et en oisiveté, qu'elle ne ressente quelques passions ou tentations qui la portent au mal. Ce docteur donc, se voyant en ce fâcheux état, s'adressa à moi pour me déclarer qu'il était agité de tentations bien violentes contre la foi, et qu'il avait des pensées horribles de blasphème contre Jésus-Christ, et même de désespoir, jusque-là qu'il se sentait poussé à se précipiter par une fenêtre. Et il en fut réduit à une telle extrémité, qu'il fallut enfin l'exempter de réciter son bréviaire et de célébrer la sainte messe, et même de faire aucune prière; d'autant que, lorsqu'il commençait seulement à réciter le _Pater_, il lui semblait voir mille spectres, qui le troublaient grandement; et son imagination était si desséchée, et son esprit si épuisé, à force de faire des actes de désaveu de ses tentations, qu'il ne pouvait plus en produire aucun.» Vincent lui donna de sages conseils, très humbles et pratiques, et le pauvre docteur, Dieu ayant eu pitié, fut enfin guéri de son mal. Voilà le seul témoignage certain

que nous ayons sur l'emploi du temps de l'aumônier de la reine Marguerite pendant les deux années qu'il fut au service de cette pécheresse. L'âme fantasque de la maîtresse de céans lui échappant, il remplit au moins une fois sa tâche de prêtre en ramenant à la foi l'un des familiers de la maison, cependant qu'un peu plus loin, de l'autre côté des grands arbres, il s'entraînait à l'amour de Dieu en assistant dévotement des malades.

Abelly, sur la parole de témoins qu'il ne nomme pas, assure que pour délivrer son pénitent des horribles tentations qui le déchiraient, Vincent supplia Dieu de l'en charger lui-même «imitant en ce point la charité de Jésus-Christ, qui s'est chargé de nos infirmités pour nous en guérir». Et Dieu aurait pris au mot le digne homme, qui aurait été, quatre ans entiers, possédé du diable en personne, tandis que l'autre, guéri, mourait en paix. Une pareille histoire, il faut de belles et bonnes preuves pour y croire, surtout quand il s'agit d'un tel personnage. Gardons-nous d'admirer les grands saints de travers. Celui-là était homme d'action; on aimerait à le peindre aussi en mystique et en tourmenté; il est plus sage de ne pas se donner ce plaisir.

Le même Abelly nous assure que Vincent, pressé de confier son âme à des mains sûres, non seulement choisit dès 1609 Bérulle comme directeur, mais devint peu après l'hôte de l'Oratoire en formation. Ce dernier détail est inexact, car des pièces authentiques témoignent que l'aumônier de la reine Margot ne cessa d'habiter la rue de Seine de 1610 à 1612.

D'autres pièces authentiques et datées vont d'ailleurs nous apporter une première certitude sur les relations de Vincent avec Bérulle. Le 13 octobre 1611, le pasteur de la paroisse Saint-Sauveur et Saint-Médard de Clichy, qui s'appelait Bourgoing, résí-

gnait sa cure en faveur de M. Vincent de Paul; il quittait ses brebis pour entrer à l'Oratoire, dont il devait un jour devenir le supérieur. Et c'est de toute évidence le P. de Bérulle qui a conduit la double affaire, le retour à Paris de celui-là et le départ de l'autre pour Clichy.

Dès ce moment, Vincent a donc pris un maître. C'est une nouveauté dans sa vie. Enfant, il avait couru les prairies à l'aventure. Nous l'avons vu vagabonder un peu au temps de ses études et beaucoup depuis dix ans qu'il est prêtre. Se vouer à l'obéissance, c'était se donner; et le don de soi, seule issue des âmes en quête d'apaisement, il y a beaucoup de gens intelligents pour en dire merveille, et des hommes sensibles qui voudraient s'en griser; pour s'y plier jusqu'à la mort comme devait faire celui-là, il faut être d'acier trempé. La poignée de main de ce M. Vincent, il est probable qu'on en sortait les doigts meurtris.

Six mois plus tard, il quittait le service de la reine Marguerite pour son installation solennelle à Clichy. Ainsi finissait la première étape de sa carrière parisienne. En trois ans, la ville ardente avait, d'un clerc agité, fait un serviteur de Dieu.

CHAPITRE III

LA FORTUNE COMPLICE

En devenant curé de campagne, Vincent de Paul, ne nous y trompons pas, restait citadin. Clichy, alors un grand village, avec des champs, de l'air frais, de vrais paysans, s'étendait jusqu'aux confins du quartier de la Madeleine. La gare Saint-Lazare, l'église

Saint-Augustin ont été édifiées sur des terrains qui, au temps de notre héros, appartenaient à sa paroisse. De sa fenêtre de la rue de Seine, il apercevait peut-être, par-delà les Tuileries, les jardins et les maisons de ses ouailles. Il est probable qu'il résida tout de même, au moins pendant un an, auprès de la petite église assez lointaine de Saint-Sauveur et Saint-Médard, dont il devenait le pasteur; mais ce n'est pas sûr.

Ce qui, par contre, est certain, c'est que, même pendant cette année-là, il se réserva son logement du faubourg Saint-Germain et qu'ensuite, jusqu'en 1625, il suivit les Gondi, tantôt à la campagne, fort loin de Paris, tantôt en leur demeure de la rue des Petits-Champs, puis rue Tiquetonne, qu'on appelait alors rue Pavée. Il était toujours curé de Clichy. C'est seulement après quatorze ans qu'il devait résigner sa cure aux mains de son vicaire, Jean Souillard, lequel s'engageait à lui verser cent livres tournois l'an jusqu'en 1630. Les mœurs du temps permettaient qu'on fût curé sans beaucoup paraître à sa paroisse; et nous verrons que Vincent fit un assez bel emploi de ses treize années de ministère honoraire pour qu'on n'ait rien à lui reprocher de ce chef. Mais comme il faut se méfier des histoires qu'on raconte! En 1613, c'est-à-dire un an après son installation à Clichy, Vincent, sur un mot de son directeur Bérulle lui enjoignant de quitter cette cure, mit, au dire de ses pieux hagiographes, son petit mobilier sur une charrette, l'accompagna à pied et se dirigea vers Paris. «Je m'éloignai tristement de ma petite église de Clichy, écrivait-il à un de ses amis; mes yeux étaient baignés de larmes, et je bénis ces hommes et ces femmes qui venaient vers moi et que j'avais tant aimés. Mes pauvres y étaient aussi, et ceux-là me fendaient le cœur. J'arrivai à Paris avec mon petit mobilier, et je me rendis chez M. de Bérulle.» Rien de plus pittoresque que cette scène,

rien de plus émouvant que cette lettre. Malheureusement le tableau est un faux, et la lettre aussi.

Voici ce qu'on sait exactement du passage du saint à Clichy.

Nommé le 13 octobre 1611, il ne prit possession de sa cure que sept mois plus tard. Le procès-verbal de son installation est ainsi rédigé: «Le 2 mai 1612 après-midi, il comparut à la porte de l'église de Clichy, et, montrant l'acte de résignation approuvé à Rome, il en demanda la libre entrée à Thomas Gallot, procureur de Bourgoing. Introduit dans l'église, il prit de l'eau bénite, fit l'aspersion, s'agenouilla devant le crucifix et au pied du grand autel, baisa l'autel, le missel posé dessus et le tabernacle où était renfermé le corps de Jésus-Christ, puis les fonts baptismaux, s'assit au chœur sur le siège affecté au curé, sonna les cloches, en un mot, observa toutes les cérémonies usitées en pareille circonstance. Conduit ensuite au presbytère, il y entra et en sortit librement. Alors, suivant l'édit du roi, le procureur, à haute et intelligible voix, publia et notifia cette prise de possession, et personne ne réclamant, il en remit acte à Vincent de Paul sur sa demande.»

Les habitants de Clichy ne passent pas aujourd'hui, sauf exception, pour des chrétiens accomplis. Ils apprendront tout de même avec plaisir que les villageois dont ils sont les fils furent pour Vincent de Paul des paroissiens exemplaires et charmants. Le saint, au cours d'une conférence qu'il fit aux Filles de la Charité sur l'obéissance, le 27 juillet 1653, venant à parler du temps où il paissait les brebis de Clichy-la-Garenne, leur tint ce langage: «J'ai été curé des champs (pauvre curé!) J'avais un si bon peuple et si obéissant à faire ce que je lui demandais que, lorsque je leur dis qu'il fallait venir à confesse les premiers dimanches du mois, ils n'y manquaient pas. Ils y venaient et se confessaient, et je

voyais de jour en jour le profit que faisaient ces âmes. Cela me donnait tant de consolation, et j'en étais si content, que je me disais à moi-même: «Mon Dieu, que tu es heureux d'avoir un si bon peuple!» Et, un jour, Monseigneur le cardinal de Retz me dit: «Eh bien! monsieur, comment êtes-vous?» Je lui dis: «Monseigneur, je suis si content que je ne le vous puis dire.--Pourquoi? --C'est que j'ai un si bon peuple, si obéissant à tout ce que je lui dis, que je pense en moi-même que ni le Saint-Père, ni vous, monseigneur, n'êtes si heureux que moi.» Oui, mes sœurs, cela donne une consolation admirable quand l'on voit un troupeau marcher dans l'obéissance.»

Le berger de ce troupeau savait commander. Il fit, dans son grand village, du ministère ardent et il le fit dans l'allégresse. Nous le verrons mieux à l'œuvre un peu plus tard et nous étudierons alors sa méthode. Il eut d'ailleurs du mérite à se montrer dès ce moment prêtre actif et écouté, car il manquait d'habitude; et, par exemple, il n'avait pas pris le temps, dans sa carrière mouvementée, d'apprendre à chanter. Il s'en désolait encore, un an avant sa mort, dans une conférence du 26 septembre 1659 aux pères de la Mission. Écoutez-le: «Je dirai, à ma confusion, que, quand je me voyais à ma cure, je ne savais comme il m'y fallait prendre; j'entendais ces paysans qui entonnaient les psaumes, avec admiration, ne manquant pas d'une seule note. Pour lors je me disais: «Toi qui es leur père spirituel, tu ignores cela»; et je m'affligeais.» Il chantait mal, mais déjà il bâtissait bien. Il avait trouvé une église en ruines, avec un mobilier et des ornements pitoyables. Il construisit une église neuve et la dota de tous les meubles et effets nécessaires. Les historiens disent que tout cela fut fait en un an, mais il ne faut pas les croire. Les derniers vitraux furent posés et les derniers comptes réglés en 1625, c'est-à-

dire treize ans après son arrivée à Clichy. Avec quel argent fit-il face à de telles dépenses? Pas avec le sien, ni avec celui de ses pauvres ouailles. Il avait certainement à Paris dès ce moment des protecteurs, de riches personnages qu'il avait réussi à séduire. Dans ce temps même, quoique pourvu d'un bénéfice et d'une cure importante, il s'était personnellement endetté, nous l'avons vu, de trois cents livres. Pauvre, avec de l'argent plein les mains: il commençait sa grande carrière.

La petite église existe encore, communiquant par le fond du chœur avec une autre, beaucoup plus grande, qui a été construite perpendiculairement à elle il y a peu d'années. Du dehors elle est vieillotte et touchante. Son toit de tuiles brunes la couvre à mi-corps comme une petite chapelle frileuse et confortable. Aucune architecture, mais des murs bien droits en pierre dure avec les ouvertures qu'il faut pour qu'on voie clair au-dedans. Sur le porche une tour carrée, avec un toit pointu et un coq. On montre à l'intérieur la chaire où aurait prêché le saint, les fonts où il a certainement baptisé, la croix qu'il a peut-être tenue dans ses mains quand il allait visiter les malades. On voudrait s'émouvoir devant la petite caisse de vieux bois d'où il harangua ses ouailles pour la première fois. Car si, en 1612, le peuple de Clichy fut si empressé à son confessionnal, c'est sans doute qu'il sut l'y appeler avec les mots qu'il fallait. Ce n'est malheureusement pas dans cette chaire que ces mots furent dits. Car celle-ci, comme tout le mobilier de la nouvelle église, n'y entra évidemment que la bâtisse finie, ou au moins couverte. Il a probablement mis, il y a trois cents ans, dans son église la chaire qu'on nous fait voir, mais il est bien incertain que lui-même se soit jamais mis dans cette chaire-là.

Un jour de 1613, M. de Bérulle lui fit connaître qu'il avait trouvé pour lui une bonne place à Paris. En vérité, la place était fameuse: il s'agissait d'entrer chez les Gondi. Pour faire comprendre à des gens d'aujourd'hui comment un homme de cette trempe put laisser son troupeau pour se joindre à la domesticité d'un seigneur, même puissant, surtout puissant, il faut beaucoup d'explications. La première est sans doute que, la chose paraissait bonne à M. de Bérulle, Vincent, qui s'exerçait à l'obéissance, céda pour céder. Je ne crois d'ailleurs pas que son directeur eût facilement fait faire une sottise à cet homme intelligent. L'aventure était belle et méritait que Vincent abandonnât tout le reste pour le destin qu'on lui offrait. Il vit cela tout de suite, et partit. Dès ce moment, il est difficile de déterminer les lieux exacts où il résida. Il garda son logement de la rue de Seine. Il n'abandonna pas absolument son troupeau de Clichy, et veilla notamment à l'édification de l'église nouvelle; et le principal de son temps, il le donna aux Gondi.

On voit au Louvre, au bas de la grande toile de Rubens qui commémore le mariage de Marie de Médicis, un amour de petit chien, un chien de manchon, disons un chien de reine. C'est une sorte d'épagneul tout menu, avec des oreilles pendantes et soyeuses, une queue souple, richement fournie; le poil est blanc et feu, en larges taches; les pattes sont courtes; le corps flexible; il faudrait aujourd'hui, parce que c'est la mode, écraser un peu le museau, qui est pointu et trop long. On apprendra peut-être avec surprise que c'est à deux ou trois roquets de cette sorte, qui surent attirer sur eux l'attention d'une belle Florentine, que Vincent de Paul a dû de faire une certaine carrière et pas une autre. Il y avait à Lyon, un jour que l'omnipotente Catherine de Médicis s'y trouvait de passage, un singulier ménage. Le mari, d'origine ita-

lienne, s'appelait Antoine de Gondi. Sa femme, une lyonnaise intrigante, peu satisfaite sans doute des affaires du bonhomme, banquier de son état, mais banquier véreux, avait imaginé de se donner un revenu supplémentaire en élevant des chiens. La future reine--François Ier vivait encore--eut envie des bêtes que sut lui présenter l'habile aventurière. Elle en acheta plusieurs, et fit mieux: elle emmena aussi, pour soigner la marchandise, la marchande et son mari. Le ménage avait un fils, Albert, plus honnête que le père, ce qui n'est pas lui faire un grand compliment, mais bien plus débrouillard encore que la mère, et cela, c'est dire qu'il était un gaillard.

Après avoir soigné les chiens, la dame fut priée d'élever les enfants de la reine. Comment le jeune Albert fit sa fortune à la cour de Catherine, puis sous les trois rois ses fils, on aurait plaisir à le raconter[2], mais c'est Vincent qui nous intéresse et il faut abréger. Retenons que peu d'années plus tard, l'habile garçon jouissait d'une fortune considérable. Il avait épousé une femme riche, Catherine de Clermont, qui lui avait apporté le comté et la baronnie de Retz, aux bouches de la Loire. On le fit maréchal et c'est sous le nom de maréchal de Retz qu'il est connu. Premier gentilhomme de la Chambre sous Henri II, il remplissait l'office de connétable au sacre de Henri III, et ce prince le fit général des galères, chevalier du Saint-Esprit et tout le reste, avec les plus fastueux avantages matériels. Il avait des frères, dont l'un fut d'église, et devint évêque de Paris et cardinal. Celui-là occupait le siège quand Vincent entra dans la famille.

[2] Cf., pour plus amples détails, _Le Cardinal de Retz_, par L. Batiffol. Paris, Hachette, 1927.

Des quatre fils de cet Albert, fils lui-même de la dame aux chiens, les deux aînés prirent la soutane comme leur oncle et lui succédèrent l'un après l'autre sur le siège de Paris, qui restait ainsi dans la famille. Le premier fut évêque et cardinal; le second, qui ne reçut point la pourpre, eut la petite compensation de voir le siège promu au rang d'archevêché. Un frère de ces deux prélats, s'appelait Philippe-Emmanuel et c'est lui qui prenait Vincent à son service en 1613. Le seigneur qui arrachait à ses ouailles le curé de Clichy n'avait pas hérité du génie, mais de la fortune de son père et de ses titres, notamment de celui de général des galères; et Vincent entrait, voilà l'important, chez le neveu du cardinal et, par surcroît, chez le frère du coadjuteur; et, ce coadjuteur mort, il y avait l'autre frère qui devait--mais on ne le savait pas encore--régner aussi, régner trente-trois ans, sur l'Église de Paris; et la jeune Madame de Gondi, à peine Vincent avait-il posé le pied dans la maison, mettait au monde un enfant méchant, qui, plus tard--mais c'est cela surtout qu'on n'aurait jamais deviné--serait le successeur endiablé de ses deux oncles, le pervers, l'étourdissant, le légendaire Paul de Gondi, ce cerveau brûlé de cardinal de Retz.

Convenons que pour un petit abbé sans nom, sans fortune, natif de Pouy en Gascogne, la place était belle. Si l'on tient compte des mœurs du temps, il faut croire que Bérulle, chargé par l'opulente famille de trouver un précepteur convenable, choisit Vincent, non pour plaire à celui-ci, mais pour être agréable aux Gondi. Le curé de Clichy convenait, parce qu'il avait déjà frayé avec les puissants de ce monde. Nous l'avons vu pendant deux ans dans la familiarité de Marguerite, fille de Catherine de Médicis; cette Margot, la grand'mère d'Emmanuel de Gondi l'avait élevée, très mal élevée. Il y avait d'ailleurs tant d'intimité entre

ces Gondi et les Valois, que la reine, quand les fossés du Louvre, qui empestaient, la dégoûtaient trop, s'en allait habiter dans la belle maison que possédaient ses amis au lieu où est aujourd'hui le théâtre de l'Odéon. D'autre part, Vincent, familier des grands, avait donné jusqu'ici à l'enseignement le plus clair de son temps: à Dax, à Toulouse, probablement à Paris aussi, car il avait bien fallu, avant d'entrer chez Marguerite, qu'il gagnât sa vie. Bérulle le savait, par surcroît, excellent prêtre. Il ne s'inquiéta sans doute ni de l'avis, ni de l'avenir de celui qu'il choisissait. C'était l'homme convenable: il fallait qu'il obéît.

L'homme convenable fut obéissant, mais à bon escient. Il apprit d'ailleurs sans plaisir ce qu'attendaient de lui les gens au service de qui on l'appelait. Il s'agissait d'instruire l'aîné des enfants, le petit Pierre, qui avait onze ans. Le cadet, né en 1610, était encore aux mains des femmes; le dernier, sa mère l'attendait dans quelques jours. C'est à Montmirail que Vincent alla rejoindre les parents de son élève, à Montmirail en Champagne, sur la ligne, où deux fois, au seuil du XIXe siècle, et au seuil du XXe, s'est arrêtée la vague des envahisseurs. Les Gondi possédaient là une belle demeure, qui appartient aujourd'hui au duc de la Rochefoucauld-Doudeauville. Le maître de céans passait pour un digne homme, mais, nous l'avons dit, sans grande malice. Le personnage intéressant, c'était la femme. Elle devait s'entendre tout de suite avec le précepteur de son enfant, car elle était pieuse, charitable, pleine de scrupules; et de telles âmes, qui cherchent avidement des guides, n'ont pas souvent l'aubaine de trouver un saint, et de cette rude qualité, dans leur maison.

Vincent remplit sans doute avec application son office de précepteur, quoique nous n'en sachions rien. Son élève ne lui a pas

fait spécialement honneur; il paraît qu'il était turbulent; dans la vie, ce fut un brave garçon et un garçon brave, mais sans éclat. Quand l'inévitable arriva et que Mme de Gondi devint la pénitente de Vincent, elle et lui s'entendirent pour travailler à secourir, dans leurs âmes et dans leurs corps, les pauvres gens qui peuplaient les immenses domaines des Gondi. Elle offrait son argent et sa bonne volonté; et ce pauvre prêtre, on peut dire qu'elle le combla. Elle et son mari ont été pour Vincent des mécènes, et sous sa main. Ce qui ne gâtait rien, ils se faisaient ses disciples, entrant comme ils pouvaient dans ses vues, impatients de bien faire à son école. Mais c'étaient un homme et une femme de leur monde et de leur temps. Si bon qu'il fût, il finit par ne plus pouvoir les supporter. Elle, trop attachée à son directeur, l'importunait. Lui, à la veille de l'assassinat du maréchal d'Ancre et de l'exil à Blois de Marie de Médicis, se trouvait mêlé dangereusement à la politique. Les grandes familles de sang français en avaient assez des Florentins, quels qu'ils fussent, et les Gondi sans doute n'étaient pas menacés, mais leur maison, où s'agitaient des partisans, se faisait bruyante. Avec cela les enfants--car le petit Henri avait sept ans maintenant et Vincent apprenait aussi le latin et le grec à celui-là,--les enfants devenaient insupportables. Un soir de 1617, le précepteur planta là tout son monde et disparut.

Cette fuite extraordinaire fut un coup de génie, un acte dont Vincent avait certainement mesuré la grandeur, car il y jouait sa carrière. Il faut convenir qu'il la joua bien. Si humble qu'il fût ou qu'il s'efforçât d'être, il n'ignorait pas qu'en échappant aux Gondi, il devenait leur maître. Et Dieu permit que fussent satisfaites à la fois, dans cette aventure, toutes ses ambitions, y compris la plus haute. Il rêvait de se donner totalement aux pauvres gens, ce

qu'il fit dès lors et pour toujours, et c'était l'essentiel; mais il ne lui déplairait pas de disposer comme devant, pour le succès de son apostolat, de l'appui de ces Gondi. Nous allons voir que son escapade eut cet effet, le jour où il se retrouva dans leur maison, qu'ils n'usèrent plus de lui ou guère, mais qu'il usa d'eux à son appétit, qui était grand.

Je ne vais pas raconter à cette place ce qu'il fit dans la paroisse très lointaine dont il devint tout à coup le curé. Car, sur une invitation de Bérulle, qui avait joué son rôle dans cette affaire, mais cette fois au profit de Vincent et contre ses maîtres, il avait couru d'une traite de Paris au fond de la Bresse, à Châtillon-sur-Chalaronne, qu'on appelait alors Châtillon-les-Dombes. Là il fit des sortes de prodiges et nous l'y considérerons au prochain chapitre, dans le premier épanouissement de son immense charité, dans sa sainteté commençante.

Ici nous parlons des Gondi. Leur désespoir fut pitoyable. Les pauvres gens l'exprimèrent en des lettres dont plusieurs sont venues jusqu'à nous. La plus curieuse est de la pénitente abandonnée; on en a une aussi de son mari. Elle avait pressenti, la pauvre femme, son grand malheur, car elle commence ainsi, s'adressant à l'infidèle: «Je n'avais pas tort de craindre de perdre votre assistance, comme je vous ai témoigné tant de fois, puisqu'en effet je l'ai perdue.» C'était une créature inquiète; pour Vincent, qui n'était pas patient, elle devait être exaspérante. Lisez la suite: «L'angoisse où j'en suis m'est insupportable sans une grâce de Dieu tout extraordinaire, que je ne mérite pas. Si ce n'était que pour un temps, je n'aurais pas tant de peine, mais quand je regarde toutes les occasions où j'aurais besoin d'être assistée, par direction et par conseil, soit en la mort, soit en la vie, mes dou-

leurs se renouvellent. Jugez donc si mon esprit et mon corps peuvent longtemps porter ces peines. Je suis en état de ne rechercher ni recevoir assistance d'ailleurs, parce que vous savez bien que je n'ai pas la liberté pour les besoins de mon âme avec beaucoup de gens.» C'est celui-là qu'il lui faut, pas un autre. Cette enfant gâtée n'entend point s'adresser à n'importe qui; elle trouve intolérable que l'élu se soit dérobé à son caprice; elle le menace: «Si après cela vous refusez, je vous chargerai devant Dieu de tout ce qui m'arrivera et de tout le bien que je manquerai à faire, faute d'être aidée.» Et puis, sachant quel homme il est, elle n'ose l'offenser davantage, et la voilà qui se fait toute petite et d'ailleurs très habile, car elle s'est mise, par son mariage, à l'école de l'Italie. Elle ne cesse point de parler d'elle-même, elle ne saurait; mais elle pense aussi aux autres, à ceux qui intéressent surtout Vincent. «J'invoque Dieu et la Sainte Vierge de vous redonner à notre maison pour le salut de toute notre famille et de beaucoup d'autres, vers qui vous pouvez exercer votre charité.» Elle parle de son mari. «Ne résistez pas au bien que vous pouvez faire aidant à son salut, puisqu'il est pour aider un jour à celui de beaucoup d'autres.» Ayant ainsi songé par deux fois dans la même lettre à son prochain, elle revient à son sujet, c'est-à-dire à elle-même, la pauvrette. Et elle termine ainsi: «Je sais que, ma vie ne servant qu'à offenser Dieu, il n'est pas dangereux de la mettre au hasard; mais mon âme doit être assistée à la mort. Souvenez-vous de l'appréhension où vous m'avez vue en ma dernière maladie en un village; je suis pour arriver en un pire état; et la seule peur de cela me ferait tant de mal que je ne sais si sans ma grande disposition précédente elle ne me ferait pas mourir.»

Pauvre femme! La voilà donc qui se meurt! Le mari, plus sobre, plus bref surtout, parce qu'il est homme, trouve, lui aussi,

des arguments qui ne sont pas médiocres. J'espère, lui dit-il, «que vous accorderez à mes prières et aux conseils de tous vos amis le bien que je désire de vous. Je ne vous en dirai pas davantage, puisque vous avez vu la lettre que j'écris à ma femme. Je vous prie seulement de considérer qu'il semble que Dieu veut que, par votre moyen, le père et les enfants soient gens de bien.»

Emmanuel de Gondi se faisait une idée petite des vues de Dieu sur Vincent de Paul, à moins qu'il ne s'en fît une excessive de lui-même et de ses fils parmi tant d'autres dans le royaume, qui pouvaient aussi crier misère ou miséricorde.

Sa femme et lui usèrent de tout pour attendrir le fugitif. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se fait recommander, par ses amis et par les autres, aux puissants dont on attend un avantage. Vincent ayant répondu à Mme de Gondi par une lettre que nous n'avons plus, mais dans laquelle, au dire d'Abelly, il invitait sa pénitente à se plier au bon plaisir de Dieu, elle aurait pu répliquer que peut-être était-ce là seulement le bon plaisir de M. Vincent. Mais elle n'était pas d'humeur à plaisanter. Elle fit faire à tout le monde des lettres de supplication. Ses enfants écrivirent, et c'était pour attendrir le cœur d'un si bon homme; le cardinal écrivit, et c'était pour donner à réfléchir à ce prêtre obéissant; le P. de Bérulle écrivit, et cela devenait sérieux. On ne nous dit pas ce qu'avait mis dans sa lettre ce religieux de bon conseil. Et sans doute la question n'était-elle pas de savoir si Vincent rentrerait, mais à quelles conditions il rentrerait.

Il était parti en mars 1617. Le 24 décembre de la même année, veille de Noël, il reprenait sa place au foyer des Gondi, alors à Paris, rue des Petits-Champs. Il rentrait en vainqueur. Tout nous autorise à croire que, dès lors, il ne s'occupa plus jamais des en-

fants, et l'on a plaisir à penser qu'il n'a pas eu de part dans l'éducation du troisième fils, le futur cardinal de Retz. Ne dites pas que c'est dommage et que peut-être il en eût fait un honnête homme: celui-là était un gredin de naissance et d'ailleurs un gredin agréable, que Vincent, dans ses vieux jours, devait couvrir d'une tendresse paternelle; et cette tendresse étonne d'abord et pourrait scandaliser, mais elle n'allait pas au Prince de l'Église, elle consolait un enfant méchant, devenu grand et malheureux.

On verra, dans la suite de ce livre, le détail de ce qu'ont fait les Gondi, le mari et la femme, pour Vincent, et, par lui, pour les pauvres gens de France et pour l'Église. Ils ont eu le beau mérite d'ouvrir à cet homme une carrière immense. Le cas est assez rare d'un tel accord entre deux puissances si contraires: des grands, un paysan de génie. Car il est resté, c'est sa force, un homme du petit peuple, c'est-à-dire un juge pour les princes de la terre, qui se croient supérieurs parce qu'ils sont compliqués. Les simples, quand ils sont intelligents, voient, avec leurs yeux clairs, beaucoup plus juste que leurs maîtres. Et ils les connaissent, alors que ceux-ci, dédain ou impuissance, ne savent rien de ceux qui marchent au-dessous d'eux. La lettre de Mme de Gondi à Vincent, les hommes instruits et pieux qui l'ont commentée dans des livres ont trouvé qu'elle était édifiante. Vincent y a lu le cri d'une égoïste, cri douloureux, sincère et maladroit comme une colère d'enfant. Il a vu qui lui parlait: alors l'idée d'obéir n'est pas entrée dans son esprit, mais il a eu pitié. Les Gondi ne pouvaient pas supposer que leur tutelle si généreuse fût accablante. On sourit aux petits et on les piétine en même temps. Mme de Gondi souriait avec mélancolie et, sous sa fraise empesée, ne voyait pas ce que faisaient ses pieds. Vincent, au lieu de se plaindre, se dé-

gagea. Alors, ses maîtres continuant à l'aimer sans lui faire mal, leur intimité put durer et fut féconde.

Parmi les entretiens de M. Vincent avec ses missionnaires se trouve le _Résumé d'une conférence sur l'emploi d'aumônier auprès d'un grand_. Il y donne des conseils pleins de sens et dans la langue la plus savoureuse. «Il serait à souhaiter, dit-il d'abord, que cet aumônier fût un saint ou du moins un homme bien intérieur.» On assure que c'est souvent d'eux-mêmes que parlent les romanciers dans leurs romans: les saints aussi dans leurs instructions. Celui-là, ce disant, pensait sans doute au temps où de se voir debout et gauche devant la reine Marguerite l'avait jeté dans la sainteté. Et il formule aussitôt sa recette pour bien servir dans de telles maisons; il l'a d'ailleurs dite plusieurs fois, dans d'autres entretiens et dans ses lettres, notamment le 29 septembre 1636, où il écrivait à Robert de Serjis: «J'avais pour maxime de regarder Monsieur le général en Dieu, et Dieu en lui, et de lui obéir de même et à feu Madame comme à la Vierge, et de ne me présenter si ce n'était qu'ils m'appelassent ou pour quelque affaire pressant et d'importance.» Si l'on veut bien y réfléchir, rien de cela n'est très flatteur pour les maîtres, qu'on transfigure avant de se tourner vers eux, et à qui l'on prend garde de se livrer. La prudence, il la poussait fort loin. Après le conseil charmant de «beaucoup honorer les domestiques et les traiter doucement, cordialement et fort respectueusement», il ajoute, ce sage: «Et se faut bien garder de s'enquérir des nouvelles de la maison, ni de l'État»! Dans cette conférence sur _l'Aumônier chez les grands_, il dit encore qu'il ne faut point faire la morale à tout propos aux gens de la maison, «mais c'est, dit-il, de gagner les serviteurs, marmitons, et les prendre en particulier pour les instruire.» Mais le voici à table. «L'aumônier doit dîner avec le

maître d'hôtel; là, il se met à table après lui; la coutume a prévalu pour ce désordre. Il doit ici être un grand exemple de vertu, de retenue, ne pas reprendre beaucoup pour de petites choses et même faire un peu la sourde oreille; ne pas trop élever quelquefois les yeux au ciel; et si d'aventure il entendait, par exemple, que Dieu est injuste, il doit, dans ces rencontres, prendre la parole; mais, hors ce cas, attendre en particulier à reprendre ces personnes-là, car de le faire sur-le-champ, d'ordinaire ce sont des gens bien ferrés, le diable se fourre là-dedans, et on y gagne fort peu.»

Un jour il a vu François de Sales, après avoir dit sa messe et ôté sa chasuble, se retourner vers Monsieur le général des galères et lui faire une inclination. «Il me semble, de plus, écrit Vincent, qu'on doit porter aux grands le corporal à baiser et que l'on leur va donner de l'eau bénite après la messe.» Il ajoute tranquillement, parlant de ces divers usages: «Je ne l'ai jamais fait et n'en sais rien; vous vous en informerez.» Il était humble, discret, mais pas servile; moyennant quoi, quand c'était son heure de commander, il se faisait obéir. Il a raconté lui-même que ce pauvre Emmanuel de Gondi eut l'étrange idée de se mettre un jour, par une dévote assistance à la messe, en état de se battre en duel, l'instant d'après, ce qui revenait à demander à Dieu la grâce de bien réussir un péché mortel. «Cet aumônier, nous dit Vincent parlant de lui-même, après avoir célébré la messe et lorsque tout le monde se fut retiré, s'alla jeter aux pieds de son maître, qui était à genoux, et là, lui dit: «Monsieur, permettez qu'en toute humilité je vous dise un mot: je sais que vous avez dessein de vous aller battre en duel; je vous dis, de la part de mon Dieu, que je viens de vous montrer et que vous venez d'adorer, que, si vous

ne quittez pas ce mauvais dessein, il exercera sa justice sur vous et sur toute votre postérité.»

Le général des galères ne résista pas à cet ordre pathétique: le duel n'eut pas lieu. Et cette histoire, racontée par Abelly ou par un autre, on hésiterait à la croire. C'est Vincent lui-même qui nous rapporte avec simplicité ce qu'il a fait ce jour-là. Il n'y a donc qu'à ôter son chapeau et à baisser la tête. J'ai dit au commencement de ce livre que nous ne parlerions pas du bon, mais du grand M. Vincent. Son cœur était de feu et sous les mots qu'il disait couvait une passion ardente; mais cela, ce n'est pas de la bonté, c'est beaucoup plus. Il se savait un pauvre misérable sur la terre et tous les hommes pareils à lui. La détresse de la créature, il la connaissait par droit de naissance. Il voyait chacun des hommes tout menu dans la main de Dieu, et tremblait pour le destin de cette chose à la fois petite et grande, et si fragile. Ce n'était pas le bon homme qu'on a dit, aimant le prochain par inclination, mais un être consumé de compassion pour les hommes, parce qu'il les voyait dans leur nudité. Son amitié pour eux n'était pas un sentiment, c'était une vue intense de leur bassesse: et pour redresser leurs pas stupides ou téméraires, il faisait des gestes et disait des mots qu'on n'a pas égalés.

Alors, du marmiton à Monsieur le général, tous obéissaient. Et la générale, dont il nous dit, dans sa langue toujours emplie de politesse, qu'elle était «sujette à une grande promptitude», ce qui, pour nous, signifie qu'elle devait être insupportable, la générale cédait aussi à cet homme irrésistible. «Il me souvient, disait-il un jour à ses Filles de la Charité, que Madame la générale, son confesseur s'en allant une fois en voyage à cinquante lieues d'où elle était: «Eh! monsieur, lui dit-elle, vous vous en allez! A qui

aurai-je recours en mes peines?» Il lui répondit: «Madame, Dieu y pourvoira. Vous vous pourrez adresser à Monsieur tel et à un tel, celui-ci pour vos confessions ordinaires, et celui-là pour votre conseil, si l'autre ne vous suffit: et si l'un et l'autre ne mettent pas votre esprit en repos, je vous conseille, madame, de le chercher aux pieds de la croix.» Et Vincent nous assure que, peu de jours après, la dame lui écrivait: «Monsieur, j'ai expérimenté les moyens que vous m'avez donnés pour apaiser mon esprit dans ses peines; mais je n'en ai point trouvé de tels que celui de me jeter aux pieds d'un crucifix. Ce que les hommes m'ont dit n'était point ce que je cherchais; je l'ai trouvé là avec toute la consolation que les créatures ne me pouvaient donner.»

Elle avait donc fait, depuis sa lettre au curé de Châtillon-les-Dombes, quelque progrès. Elle en fit, la pauvre femme, jusqu'à sa mort, qui survint le 23 juin 1625. Elle venait, trois mois plus tôt, de présider à la fondation de la congrégation des prêtres de la Mission: elle pouvait, ayant ainsi couronné sa vie, s'en aller au royaume de Dieu. Vincent, bien qu'elle le suppliât en son testament de demeurer auprès de son mari et de ses fils, reprit alors sa liberté. Il avait appartenu douze ans à cette maison, qui, lui parti, se disloqua. Emmanuel de Gondi entra à l'Oratoire. L'aîné des fils, devenu général des galères après son père, épousa une cousine; et de ce ménage où se fondaient les branches survivantes de la famille, naquirent deux filles, qui ne firent point souche. Le deuxième élève de Vincent avait péri à la chasse, à douze ans, d'une chute de cheval. Le troisième a donné au nom de Retz plus qu'à celui de Gondi l'éclat que nous savons.

Ainsi naissent et meurent ces grandes familles, qu'on croit anciennes et solides et qui, comme tout le reste, surgissent et

passent. La richesse, la puissance, les honneurs étaient des biens éphémères autrefois comme aujourd'hui. Mais alors aussi bien que maintenant, on pouvait, en s'en allant, laisser une œuvre ou seulement un peu de cendre. Les _Mémoires_ du cardinal de Retz sont l'un des monuments qu'aura légués au monde la branche française des Gondi. L'autre legs est plus précieux: c'est un grand saint.

Vincent de Paul eût vécu saintement sans les Gondi. Mais les hommes l'auraient peut-être ignoré, et le bien qu'il fait depuis trois siècles à tous les coins du monde eût été perdu. Qui sait d'ailleurs les hautes carrières qu'a découragées la malchance? Il faut la grâce de Dieu pour faire un saint; il y faut aussi de grands dons; il y faut encore la faveur du destin. La postérité retiendra que, pour M. Vincent, la fortune complice avait pris les deux visages de Philippe-Emmanuel de Gondi et de Françoise-Marguerite de Silly, son épouse.

CHAPITRE IV

DE L'UTILITÉ D'ÊTRE ÉLOQUENT

Saint Vincent est arrivé à sa carrière charitable en deux étapes. Il s'est inquiété du bonheur éternel des pauvres gens d'abord, de leur sort humain ensuite. Sa première vocation, celle de pêcheur d'âmes, il l'a reçue subitement, un matin qu'il prêchait en la petite église de Folleville, en Picardie. C'était le 25 janvier 1617, jour de la conversion de saint Paul. Quelques mois plus tard, à Châtillon-les-Dombes, il accédait à la deuxième étape; en chaire, comme à Folleville, il connut tout à coup sa puissance

pour secourir, dans leur détresse matérielle, les malades et les pauvres. Aux sources humaines de sa sainteté, on trouve, dans les deux cas, son éloquence.

Le sermon de Folleville fut prononcé dans de curieuses circonstances. Mme de Gondi avait coutume avant son mariage de se confesser pendant les mois d'été dans cette petite paroisse, située au milieu des terres de ses parents. Un jour il lui sembla, tandis qu'elle baissait la tête pour recevoir son pardon, que le curé bredouillait n'importe quoi au lieu de l'absoudre. Mais il faut laisser la parole à Vincent, qui va nous raconter cette histoire à sa façon. Donc ce curé, nous dit-il, «marmottait quelque chose entre ses dents et fit ainsi encore d'autres fois qu'elle se confessa à lui; ce qui la mit un peu en peine; de sorte qu'elle pria un jour un religieux qui l'alla voir de lui bailler par écrit la formule de l'absolution. Et cette bonne dame, retournant à confesse, pria ledit sieur curé de prononcer sur elle les paroles de l'absolution contenues en ce papier; ce qu'il fit. Et elle continua de le faire ainsi les autres fois suivantes qu'elle se confessa à lui, lui donnant son papier, pour ce qu'il ne savait pas les paroles qu'il fallait prononcer, tant il était ignorant.» Vincent de Paul était fixé sur la qualité du clergé de son temps, et c'est à le ramener à ses devoirs qu'il devait plus tard consacrer un des grands efforts de sa carrière. Tout de même ce curé de Folleville passait la mesure. Le plus fort est qu'ainsi averti par Mme de Gondi devenue sa pénitente, Vincent s'aperçut que lui aussi, lui prêtre de Dieu, faisait quelquefois l'aveu de ses fautes à des ignorants de cette espèce. «Je pris garde, nous dit-il bien doucement, et fis plus particulière attention à ceux à qui je me confessais, et trouvai qu'en effet cela était vrai et que quelques-uns ne savaient pas les paroles de l'absolution.»

Les paysans de Folleville, en tout cas, n'étaient pas absous, et cela durait, Vincent le savait, depuis des années. Un soir, on l'appela auprès d'un bonhomme qui se mourait à Cannes, à trois lieues de Folleville. Ce moribond «était, nous dit le saint, en réputation d'être le plus homme de bien, ou au moins un des plus hommes de bien de son village.» L'aumônier de Mme de Gondi lui dit les paroles qu'il fallait pour le décider à une révision de toutes ses confessions précédentes. Ce faisant, il entendait réparer la faute du curé, du curé qui ne savait pas donner l'absolution. Mais il arriva ce qu'on n'attendait pas. A peine absous par M. Vincent, le vieillard--il avait quatre-vingts ans--se tourna vers Mme de Gondi qui venait d'entrer et lui dit: «Madame, j'étais damné sans cette confession; oui, madame, j'étais damné; j'avais des péchés que je n'avais osé confesser, et jamais je ne m'en fusse confessé sans cette confession.» Et il avoua devant Mme la générale un horrible péché de sa vie passée. Il ajouta qu'il avait toujours omis de s'en accuser, faisant ainsi un sacrilège à chaque confession nouvelle et un autre sacrilège toutes les fois qu'il communiait. Après quoi, il mourut. Et Mme de Gondi s'écria, parlant à M. Vincent: «Ah! monsieur, qu'est-ce que cela? Qu'est-ce que nous venons d'entendre? Il en est sans doute ainsi de la plupart de ces pauvres gens. Ah! si cet homme, qui passait pour homme de bien, était en état de damnation, que sera-ce des autres qui vivent plus mal? Ah! Monsieur Vincent, que d'âmes se perdent! Quel remède à cela?» Et elle le pria de faire sur-le-champ aux paysans de ce village un sermon pour les exhorter à la confession générale.

Vincent, le mercredi suivant, fit le sermon. «Dieu, dit-il, donna bénédiction à mon discours; et toutes ces bonnes gens furent si touchés, qu'ils venaient tous pour faire leur confession géné-

rale. Je continuai de les instruire et de les disposer aux sacrements, et commençai de les entendre. Mais la presse fut si grande que, ne pouvant plus y suffire, avec un autre prêtre qui m'aidait, Madame envoya prier les révérends pères Jésuites d'Amiens de venir au secours.» Et les Jésuites d'Amiens, ajoute le saint dans son langage positif, «trouvèrent de quoi s'occuper».

Dès ce jour, les Missions, l'une des deux grandes œuvres de Vincent, étaient fondées. Car, nous dit-il, «cela fut cause qu'on continua le même exercice dans les autres paroisses des terres de madite dame durant plusieurs années, laquelle voulut entretenir des prêtres pour continuer des missions et nous fit avoir à cet effet le collège des Bons-Enfants, où nous nous retirâmes, M. Portail et moi, et prîmes avec nous un bon prêtre, à qui nous donnions cinquante écus par an. Nous nous en allions ainsi tous trois prêcher et faire la mission de village en village. En partant, nous donnions la clef à quelqu'un des voisins…»

Cette clef qu'on donne aux voisins quand on s'en va, ces cinquante écus qu'on baille pour une année de travail à un confrère peu gourmand: voilà les petites choses qui se retrouvent aux origines de tout ce qu'a fait de grand M. Vincent. Mais il y a, sous ces apparences si pauvres, un grand souffle, celui d'une âme exceptionnelle. Cette âme sait les mots qu'il faut dire pour emporter les hommes légers dans son mouvement, comme du duvet dans un tourbillon. C'est un discours heureux qui a tout engagé. Vincent gardera jusqu'à sa mort le souvenir de ce sermon du 25 janvier 1617 et il a multiplié ses remerciements publics à la Providence pour avoir employé ce jour-là son serviteur à des fins qu'humble prêtre il était bien incapable et bien indigne d'apercevoir. «Qui m'eût dit cela alors, j'aurais cru qu'il se serait moqué

de moi, et néanmoins c'était par là que Dieu voulait donner commencement à ce que vous voyez.» Et il ajoute, joignant les mains; «Appellerez-vous humain ce à quoi nul n'avait jamais pensé?»

On comprendra le parti-pris de l'auteur de ce livre de ne pas faire intervenir la grâce de Dieu à tous les bons endroits de son récit. Une fois pour toutes, il est entendu que Vincent reçut, pour accéder à la sainteté et s'y maintenir, un secours surnaturel. Nous parlerons à loisir des vertus de ce grand saint et de ce que nous pouvons connaître de sa vie intérieure. Mais l'action divine en son âme est un secret dont ni Dieu ni lui ne nous ont fait part. Ce qu'on ignore, il vaut mieux n'en pas discourir à sa fantaisie, mais on peut s'inquiéter des voies humaines par où Dieu a réalisé ses grands desseins. L'éloquence de Vincent a été l'une de ces voies, au moins ce jour-là.

Et elle le fut une autre fois, dans une circonstance encore plus émouvante. Nous allons raconter cette deuxième histoire, avant d'examiner d'où venait la puissance oratoire de ce paysan, dont nous avons déjà dit, on s'en souvient, qu'au temps de sa jeunesse il était un charmeur.

Deux mois après le sermon de Folleville, Vincent quittait secrètement les Gondi et courait à Châtillon-les-Dombes. Avant même les raisons que nous avons déjà données de cette fuite, il faut évidemment placer l'impatience du nouvel apôtre de secouer tout le reste pour se rendre sans délai à l'appel de Dieu. Mme de Gondi l'a guidé, poussé, dans la grande voie où il est maintenant engagé; mais de tels patronages sont à la fois salutaires et pesants; ils aident et retiennent; ils suscitent et ils entravent. Bref, Vincent s'était sauvé.

Il aurait pu s'en retourner vers ses ouailles de Clichy, sur qui étaient tombées, voilà cinq ans, ses premières paroles ardentes, et qu'il avait attirées en foule à son confessionnal, quoiqu'il fût alors un curé sans expérience. Il aimait ce troupeau; il en était toujours le pasteur. On a la preuve qu'il lui rendait quelquefois visite, par exemple pour des baptêmes. Son retour y eût été salué dans l'allégresse. Mais parce qu'il savait bien que la calèche de Mme de Gondi l'aurait été chercher là dès le lendemain, il s'en fut à l'autre bout de la France. Il voulait qu'on le laissât tranquille.

Châtillon-les-Dombes, alors une petite ville de 2.000 habitants, se trouvait sans curé, et le poste n'était point recherché. Les comtes de Saint-Jean, de qui dépendait cette cure, avaient prié le supérieur de l'Oratoire de Lyon, le Père Bence, de leur indiquer un «bon ecclésiastique», dont ladite paroisse avait un extrême besoin; car depuis près de quarante ans les curés bénéficiers ne s'y étaient présentés que pour en percevoir le revenu; les notables avaient tous passé à la religion «prétendue réformée»; et l'on ne comptait dans la ville aucun religieux, aucune religieuse, mais six prêtres en tout, libertins, ivrognes et de mauvaises mœurs. Bref, piteuse affaire, nous explique Messire Charles Demia, prêtre de la Mission, écrivant peu après la mort de M. Vincent, «à cause que cette cure était de grand travail et n'avait de revenu en ce temps-là que cinq cents livres.» Le Père Bence se tourna vers son supérieur à Paris, le Père de Bérulle, qui n'hésita pas à suggérer à Vincent de Paul que cette cure-là lui paraissait au contraire excellente.

A son arrivée, détail curieux, Vincent descendit chez un huguenot, le sieur Beynier. Un religieux de Lyon avait remis en effet à notre voyageur une lettre d'introduction auprès de ce notable,

le priant de servir le nouveau venu en tout ce qu'il pourrait. Celui-ci, tant pour complaire à son bon ami lyonnais que parce que la maison curiale était en ruines, retint Vincent chez lui et le logea. Notez que ce Beynier vivait, nous dit-on, «dans tout le libertinage que la multitude des biens dont il était pourvu abondamment» et sa jeunesse et ses fréquentations «lui inspiraient.» Ce débauché accepta qu'une partie de sa turbulente demeure devînt un lieu de silence et de prières. Vincent s'adjoignit sur-le-champ un prêtre, messire Louis Girard, renommé dans la province pour sa piété; et tous deux, logés au deuxième étage de la maison, se levant à cinq heures, faisant d'ailleurs chacun sa chambre, vaquaient à leur dur ministère, sous le regard bienveillant dudit Beynier et de ses familiers, tous riches, influents et, comme lui, passés à la religion réformée. Ces gens-là n'étaient donc point les sectaires qu'on nous dit dans les manuels. Ils sortaient des guerres de religion; mais sans doute étaient-ils las de s'être tant battus. Et puis, si certaines de leurs façons étaient plus grossières que les nôtres, leur âme était plus près de la tradition chevaleresque. Une civilisation est plus radieuse à ses débuts que quand elle a un peu vieilli. On nous parle toujours du progrès, comme si la loi de beaucoup de choses n'était pas de décliner. La civilisation est une fleur, qui se fane comme les autres. Il faut que nous tâchions aujourd'hui de cultiver aussi des fleurs, heureux si nous pouvons en tenir dans nos mains d'aussi belles que ces bourgeois du pays de Bresse, qui aimaient leur prochain avec tant de gentillesse, que tout tombait, la haine, les préjugés, les passions, même le souci de la paix chez soi, devant un étranger qu'on accueillait dans sa maison. Sans doute un notable avait-il aussi dans ce temps-là le sentiment de ses devoirs envers la multitude. Ce Beynier et ses amis se tenaient pour les gardiens naturels du

troupeau sans pasteur. A l'arrivée de Vincent, il leur parut de politesse élémentaire de présenter au nouveau berger ses brebis. Il advint ce que déjà vous avez deviné. Tous ces gens aimables furent bientôt pris au charme du grand homme tombé chez eux. Vincent fit, dans la petite ville, du ministère à sa façon, qui était méthodique et foudroyante. Il visita les maisons une à une, prêcha, administra les sacrements, fut un si éloquent missionnaire et recommanda si bien, comme à Folleville, la confession générale, que tout le monde, après quelques semaines, y avait passé, le huguenot Beynier comme les autres et tous ses amis à sa suite.

Un dimanche d'été, probablement le 20 août, tandis que le nouveau curé s'habillait pour la messe, une paroissienne, la femme du seigneur de la Chassaigne, vint lui dire à la sacristie qu'en une maison écartée des autres, une ferme sise à un quart de lieue de là, toute une famille était malade, père, mère, enfants, et personne alentour pour assister ces gens en détresse et très pauvres. Trente ans plus tard, parlant aux Filles de la Charité de cet incident tout menu et si gros cependant qu'après trois siècles nous continuons d'en tirer des richesses, Vincent avouait que la situation de ces malheureux lui avait «touché sensiblement le cœur». Et il ajoutait: «Je ne manquai pas de les recommander au prône avec affection, et Dieu, touchant le cœur de ceux qui m'écoutaient, fit qu'ils se trouvèrent tous émus de compassion pour ces pauvres affligés.»

Si émus que voici ce qui arriva, et c'est encore Vincent qui nous le dira lui-même: «Après les vêpres, je pris un honnête homme, bourgeois de la ville, et nous mîmes de compagnie en chemin d'y aller. Nous rencontrâmes sur le chemin des femmes qui nous devançaient, et, un peu plus avant, d'autres qui reve-

naient. Et comme c'était en été et durant les grandes chaleurs, ces bonnes dames s'asseyaient le long des chemins pour se reposer et rafraîchir, Enfin, mes filles, il y en avait tant, que vous eussiez dit des processions.»

Les paroles prononcées au prône avaient poussé toute la paroisse vers la maison des malades. Ses ouailles compatissantes, Vincent les voyait maintenant défaillir en grappes sous le soleil. S'il a gardé cette vision, c'est que lui-même a senti brûler son sang aux feux de ce ciel d'été, tandis que les vapeurs embaumées de la terre montaient en lui. Et le matin, s'il est allé sans effort aux sommets de l'éloquence, c'est que son cœur aussi avait chaud et sentait bon.

Vincent, sur cette route, est émerveillé, mais pas content. Ils ont bien fait d'avoir eu pitié, les gens de Châtillon, mais voilà une charité mal ordonnée. Toute la ville a couru aujourd'hui au secours d'une pauvre famille, qui demain va se retrouver dans l'abandon. Retenez bien ce qu'a senti, pensé, décidé, à cette minute, l'homme que nous cherchons à connaître. Sa sensibilité a mis en émoi tout un peuple, mais il endigue aussitôt ce qu'il a déchaîné. L'enfant des hommes a jeté un cri; et puis il écoute sagement l'écho de sa voix et, maître de soi et des autres, il va donner un ordre. Il réunira au plus tôt les bonnes dames, et commandera qu'au lieu de combler en un jour la famille malade de provisions qui se gâteront, «elles se cotisent désormais pour faire le pot chacune sa journée.» Une à la fois, mais tous les jours: voilà la consigne. Il la formule avec force: on s'incline. Bientôt il l'inscrit dans un règlement; et c'est ainsi qu'une œuvre est née. Elle a jailli de son cœur, mais c'est sa tête qui l'a charpentée solidement.

Nous allons suivre Vincent dans sa grande carrière. Nous verrons quelle œuvre apostolique est sortie du sermon de Folleville et quelle prodigieuse œuvre charitable du sermon de Châtillon. Mais de quoi donc était faite l'éloquence de ce prêtre? Il n'est pas vain de s'en inquiéter, car on peut discuter s'il est devenu un grand saint à cause de l'ascendant de sa voix sur les hommes, ou si sa puissance oratoire venait de sa sainteté commençante: il est certain que, dans l'ordre du temps, sa parole a été, pour les autres et pour lui, le premier signe de sa grandeur.

De ses sermons, jamais écrits, rien n'est resté. Nous savons seulement qu'il a dit un jour, parlant de ses tournées de village en village: «Je n'avais partout qu'une seule prédication, que je tournais en mille façons. C'était de la crainte de Dieu.»

Mais ses proches ont couché sur le papier, à la suite de ses _Entretiens_ et _Conférences_ aux Filles de la Charité ou aux prêtres de la Mission, des notes qui vont peut-être nous donner des lumières sur la façon dont il parlait. «S'il se trouvait quelqu'un, écrivait un jour le frère Ducournau, qui eût le concept et la main assez prompts pour écrire mot à mot les mêmes paroles et les exclamations de M. Vincent au moment qu'il les prononce, cela serait le meilleur.» Et messieurs les assistants désignèrent justement cet habile frère pour ledit travail. Nous sommes fondés à croire qu'il mit toute sa conscience à transcrire, comme il disait, les mêmes paroles de son maître, c'est-à-dire ses paroles exactes et, puisqu'il y tenait aussi, ses exclamations authentiques.

Car il y a tout le temps des exclamations dans les textes émanant de Vincent, dans ses lettres comme dans ses entretiens. Cela leur donne un certain air de naïveté auquel il ne faut pas se laisser prendre. L'homme était parfaitement avisé, maître de sa pen-

sée et de ses mots. S'il a constamment mêlé des cris à ses discours, ce n'était pas, comme d'autres, pour se donner le temps de trouver des paroles plus utiles. Ces sons, sortant de sa gorge, exprimaient son exaltation intérieure, et Vincent, non seulement permettait ce débordement, mais il l'aimait. Son cœur trop lourd se déchargeait ainsi. Des soupirs dans un discours sont ordinairement un mauvais moyen d'émouvoir, parce qu'il est trop facile de soupirer quand on n'a rien à dire. Mais si vraiment c'est une poitrine qui se vide sous l'effort d'une carcasse palpitante, alors les humains penchent le front sous le souffle, comme des arbres dans la tempête.

D'autre part, il paraît que Vincent faisait beaucoup de gestes. Parlant tout à la fin de sa vie, donc à l'âge de sa plus grande sagesse, de ceux qui pourraient, au sein de sa compagnie, souhaiter et peut-être provoquer des relâchements dans le zèle ou dans la discipline, il présenta ainsi ces fâcheux: «Ce seront des esprits libertins, libertins, qui ne demandent qu'à se divertir, et, pourvu qu'il y ait à dîner, ne se mettent en peine d'autre chose. Quoi encore? Ce seront... Il vaut mieux que je ne le dise pas. Ce seront des gens mitonnés...» Ici, le frère Ducournau note un détail qui nous intéresse. «Saint Vincent, nous dit-il, mettait, en prononçant ce mot, les mains sous les aisselles, contrefaisant les paresseux.» Plus loin, ayant rapporté un autre passage du même discours, le frère dit encore: «A ce moment M. Vincent faisait de certains gestes et des mouvements de tête, et avec une certaine inflexion de voix dédaigneuse...»

Une autre fois, le saint explique aux pauvres frères coadjuteurs que Dieu les aime et les écoute et qu'ils aideront peut-être mieux que les prédicateurs eux-mêmes au succès de la retraite

qu'on va faire aux ordinands. Voici, par exemple, un frère. «Il sera occupé, dit-il, à son travail ordinaire et, en travaillant, il s'élèvera à Dieu souvent pour le prier qu'il ait agréable de bénir l'ordination; et peut-être ainsi, sans qu'il y pense, Dieu fera le bien qu'il désire, à cause des bonnes dispositions de son cœur.» N'est-ce pas charmant de dire ces choses aux petits sur la terre? Et comme on aperçoit ici ce qu'il y avait d'angélique et d'exquis dans la charité de cet homme. Il y a ceci «dans les psaumes, ajoute-t-il: _Desiderium pauperum exaudivit Dominus_, le Seigneur a écouté la prière des pauvres.» Mais le voilà qui s'arrête. Il a oublié la suite. Alors il demande à ceux qui sont auprès de lui: «Comment y a-t-il au reste du verset?» Un assistant le lui dit et, le remerciant aussitôt, le saint s'émerveille de la beauté du texte et, nous dit le fidèle Ducournau, le répète «plusieurs fois avec des mouvements dévots et touchants pour l'inculquer à ses enfants.»

Il lui arrive de pleurer, comme au cours de cet entretien du 4 août 1646 aux Filles de la Charité, où, parlant en présence de quatre sœurs désignées pour s'en aller soigner des contagieux à Calais, il demande à l'assemblée si l'on a jamais entendu dire «qu'il se soit trouvé des personnes si détachées du sentiment de la nature que, sachant que de quatre sœurs envoyées là, une est morte et les autres sont fort malades, nonobstant cela, elles se présentent pour aller à leurs places et disent: Monsieur, me voilà prête.» Il prononce alors, devant les pauvres filles, des paroles d'une souveraine beauté. Elles vont aller au martyre, ces petites, et la vertu qu'il juge à propos de leur prêcher à cette minute, c'est l'humilité. Ce qu'elles vont faire est si grand, qu'étant de fragiles femmes elles en pourraient étourdiment tirer vanité. «N'allez pas dire aux hôtelleries où vous vous arrêterez que la reine vous mande, qu'elle vous a préférées à tant d'autres; ne dites rien de

tout cela. Mais, si on vous demande: «Où allez-vous?» vous répondrez: «Nous allons où Dieu nous appelle.» Ou encore: «Nous allons en un tel lieu.»--«Faire quoi?»--«Ce qu'il plaira à Dieu qu'on nous ordonne de faire.» Ne dites rien qui puisse tourner à votre avantage. Humiliez-vous toutes et chacune en son particulier, vous reconnaissant la plus misérable et la plus imparfaite de la Compagnie.» Cela n'empêche point sa gorge d'être tout à coup remplie de sanglots. Quand il songe à la morte, à celles qui peut-être tomberont demain et qui sont devant lui, toutes ferventes; quand il parle du sang de ses filles qui en appellera d'autres au sacrifice et vaudront à celles qui demeureront la grâce de se sanctifier, on le voit s'interrompre soudain. «Notre très honoré père, écrit la pauvre sœur qui a recueilli pour nous l'entretien, fut à ces mots contraint de s'arrêter par l'abondance de ses larmes.»

Ce n'est pas tout. Il s'agite; il soupire et pleure; il a recours enfin à un dernier moyen physique d'émouvoir, qui est de se frapper la poitrine. Le frère Ducournau, poursuivant le compte-rendu du discours sur les relâchements dans la discipline, nous montre Vincent qui, se recolligeant, c'est-à-dire regardant au-dedans de son âme, se dit alors à lui-même, en présence de tous ses prêtres: «O misérable, tu es un vieillard semblable à ces gens-là; les petites choses te semblent grandes, et les difficultés te resserrent. Oui, messieurs, il n'y a pas jusqu'au lever du matin, qui ne me paraisse une grande affaire, et les moindres choses fâcheuses me semblent insurmontables. Ce seront donc de petits esprits, des gens comme moi, qui voudront retrancher des pratiques et des occupations de la Compagnie.»

Ici, il faut s'arrêter un instant. Des mots pareils ne sont pas faciles à expliquer. «Des gens comme moi, dit-il, de petits

esprits…» C'est tout de même un peu fort. Il faut tout de suite, derrière ses paroles de tout à l'heure et celles-ci, sous son éloquence qu'il s'agit de juger, faire le sondage d'un cœur qui paraît singulièrement engagé dans tout cela. Voici l'occasion de poser la question de la sensibilité de Vincent: débat capital, hors duquel on ne saurait résoudre le problème de son éloquence, ni d'ailleurs celui de sa sainteté.

L'extrême sensibilité est à la fois, pour un orateur, une nécessité et un danger. Et de même il faut un cœur de feu pour s'élever à l'ardente foi des saints, c'est-à-dire un cœur dangereux.

N'accèdent guère à la véritable éloquence, n'accèdent jamais à la sainteté, que les natures à la fois puissantes et équilibrées. Intelligence ordonnatrice, volonté forte, mais travaillant toutes deux sur une riche matière: un cœur de chair humaine. Ces cœurs-là sont malheureusement impétueux à vingt ans, et c'est seulement à trente que le caractère de l'homme a sa trempe définitive. De là, tant de déchets. De là, les débuts tourmentés ou incertains des plus grands génies et des saints. Vincent, comme beaucoup d'autres, n'a trouvé son équilibre qu'à l'âge de la volonté. Il dut attendre la trentaine pour opposer à sa pétulante sensibilité une puissance qui lui fût égale.

Nous venons de voir qu'il aimait à se mépriser publiquement. Il y a dans Marc-Aurèle une pensée peu connue. M. Paul Bourget, toujours à l'affût des belles choses, l'a trouvée un jour dans un petit recueil édité à la date émouvante de 1788. L'auteur de cette traduction ayant écrit toute une préface pour expliquer que la doctrine de l'empereur-philosophe était pétrie de christianisme, a eu raison de faire grand état des mots que voici: _Si tu perds le sentiment de tes fautes, il ne vaut plus la peine de vivre._ Ce sen-

timent-là, saint Vincent l'a gardé, l'a nourri en lui toute sa vie, jusqu'à la souffrance, jusqu'à l'obsession et à la torture. Et ce n'était pas un scrupuleux. C'était un homme, mais qui voyait l'essentiel de lui-même: sa faiblesse. De cette faiblesse, les êtres faits à l'image de Dieu ne cesseraient pas un jour d'être scandalisés, s'ils n'étaient si légers. Car nous sommes tous des étourdis, mais celui-là point: c'était un passionné.

L'étalage que Vincent fait constamment, quand il parle ou quand il écrit, de son indignité, de sa bassesse, de ses abominables péchés, choque d'abord et paraît ostentatoire. On pense ensuite que ce sont seulement des formules, de fâcheuses formules, et l'on regrette, par exemple, qu'au-dessous de sa signature, il trouve bon d'ajouter presque toujours ces mots inutiles: _prêtre indigne_. On dirait qu'il les fait tomber mécaniquement de sa plume comme un paraphe déplaisant, et l'on songe à tous les gestes onctueux que font, par habitude, les hommes confits en dévotion.

Vincent, si on le regarde de plus près, n'avait pourtant point de manies. Il ne disait jamais de banalités, ne proférait jamais de propos routiniers. Toujours il choisissait le mot juste, et pour formuler une pensée originale. Quand il se frappait la poitrine, il est donc probable que ce n'était pas un tic, mais un geste grave, un geste dont il faut que nous comprenions l'importance.

Un jour, il fait à ses prêtres une conférence sur la _méthode à suivre dans les prédications_. Il leur dit les merveilles accomplies par sa méthode, qu'il appelle la _petite méthode_, parce qu'elle est toute simple et sans faste. Il rappelle les belles conversions accomplies par ses missionnaires; s'échauffant tout à fait, il s'apprête à chanter la joie insigne de voir couler les larmes des pé-

cheurs au cours d'un prêche, ou d'être escorté, quand on quitte le village après la mission, par le troupeau des fidèles jetant ces cris: «Bienheureux les ventres qui vous ont portés! Bienheureuses les mamelles qui vous ont allaités! Oh! que vos mères sont heureuses!» Et tout à coup écoutez-le: «O Dieu, dit-il, quels fruits a produits cette méthode partout où l'on a été! Quel progrès! Eh! combien seraient-ils plus grands si moi, misérable, ne les avais empêchés par mes péchés! Hélas! misérable que je suis! Ah! j'en demande pardon humblement à Dieu. O Sauveur! pardonnez à ce misérable pécheur, qui gâte tous vos desseins, qui s'y oppose et contredit partout; pardonnez-moi, par votre infinie miséricorde, tous les empêchements que j'ai apportés aux fruits de la méthode que vous avez inspirée, à la gloire qui vous en serait revenue sans moi, misérable. Pardonnez-moi le scandale que je donne en cela, comme en tout ce qui concerne votre service. Et vous, messieurs, pardonnez-moi, je vous prie, le mauvais exemple que je vous donne toujours; je vous en demande pardon.» Là-dessus il repart, dit des choses admirables et notamment définit la véritable éloquence en des termes pareils, nous le verrons tout à l'heure, à ceux que choisissait Pascal, au même moment, pour nous expliquer comment on doit écrire; puis, pensant à lui-même, si petit pour une tâche si haute, il s'écrie: «Il n'y a que moi, misérable, qui gâche toujours tout.» Il s'accuse de ne rien comprendre à l'art, si nécessaire, de parler avec fruit. «Mais avec l'aide de Dieu, dit-il, je tâcherai de l'apprendre et d'imiter quelques-uns de la Compagnie, à qui Dieu a fait particulièrement ce don, qui gardent merveilleusement cette sainte méthode.» Et un peu plus loin, comme excédé de son insuffisance, il y revient encore. «Comme nous n'avons pas le temps, s'écrie-t-il, de dire les choses en détail, et que moi-même je ne les sais pas, moi, misé-

rable, qui suis venu jusqu'ici, à cet âge, sans pouvoir apprendre, par ma paresse, par ma stupidité, ma bêtise, cette méthode, tellement je suis grossier et stupide, une grosse bête, une bête lourde, ah! pauvre bête, M. Portail, qui doit nous entretenir demain, nous en parlera en particulier, nous apprendra comme il s'y faut comporter pour la bien pratiquer. Il le fera, je l'en prie; il sait bien cela, lui; il nous l'apprendra, s'il lui plaît.»

Tout ce discours si curieux, il est clair que Vincent l'a prononcé dans l'exaltation. Il y emploie d'un bout à l'autre ce qu'on appelle aujourd'hui le langage affectif. Par exemple, il ne dit pas: «Cela est évident.» Il s'écrie: «Cela est si évident qu'il faudrait se crever les yeux pour ne le voir pas.» Il a souvent recours à ces mots excessifs par lesquels nous essayons, dans la langue familière, d'agir sur l'imagination de nos proches. Un jour, il reproche à ses prêtres de vouloir leurs aises. Écoutez tout ce qu'il va chercher pour que sorte bien toute sa pensée: «Faut-il que nous menions une vie... je ne sais comment je dois dire... _lautior_; si l'on pouvait faire un mot français de ce latin, _plus commode_... ce mot ne dit pas assez, _plus voluptueuse, plus délicieuse, à gogo, à l'aise, plus large que les gens du monde_.»

Bref il sent avec intensité ce qu'il dit et il veut qu'on le sente de même. Il met d'ailleurs en ses actes la même passion qu'en ses paroles. Il a dit un jour, devant toute la Compagnie de ses missionnaires: «Quel compte a à rendre à Dieu un supérieur lâche!» Il est, cela ne surprendra personne, pénétré de sa responsabilité de chef. Il ne sera pas un supérieur lâche, et son commandement, il l'exercera totalement. C'est ainsi que nous le voyons faire des remontrances, devant la Compagnie assemblée, à de pauvres religieux qui ont commis des fautes, grandes ou petites. Il est ter-

rible quand il rend ainsi la justice; et ce bon M. Vincent, vous allez voir s'il savait fouetter un coupable. Il avait coutume, lorsque la communauté avait fait oraison, de prendre place au chœur, de faire approcher tout le monde, prêtres, frères coadjuteurs, écoliers et séminaristes, et là, s'adressant tour à tour à celui-ci ou à celui-là, il disait: «Monsieur, répétez tout haut l'oraison que vous venez de faire.» Des paresseux, qui avaient rêvé ou dormi au lieu de méditer, se trouvaient quelquefois bien au dépourvu et il leur arrivait de demander à M. Vincent qu'il les excusât pour cette fois. Un prêtre, ancien de douze à treize ans dans la Compagnie, s'étant excusé ainsi le 17 novembre 1658, Vincent lui dit, en termes vifs, son mécontentement. Celui-ci, fort humilié, l'écoutait debout. Impitoyable, le saint lui cria: «Monsieur, êtes-vous en état de recevoir l'avertissement qui est à vous faire?» Alors le prêtre comprit qu'il devait se mettre à genoux. Et le frère Ducournau, qui était présent, nous rapporte ce qui se passa ensuite. «M. Vincent, nous dit-il, avertit aussi ce prêtre de ce que, le vendredi précédent, il s'était absenté de la conférence du soir, nonobstant qu'on lui eût dit d'y aller, appelant cela une désobéissance formelle. Et pour ce que ce prêtre, se voyant averti ainsi publiquement, voulut lui présenter qu'il avait entendu qu'il l'avait dispensé d'y assister ce soir-là, M. Vincent lui répliqua que non, que cela n'était pas vrai, qu'au contraire il lui avait dit: «Allons, monsieur, allons!» Il dit de plus à ce prêtre, qui se voulait ainsi excuser: «Monsieur, on ne doit point parler, ni s'excuser, quand on est averti de quelque chose; mais il ne faut dire mot, s'humilier, recevoir la pénitence qu'on donne et l'accomplir.» Il lui dit de plus qu'étant déjà assez ancien dans la maison, il devrait être à exemple; qu'autrefois il l'avait vu si dévôt, lors même qu'il était petit garçon; qu'au Mans, où il avait été envoyé, il avait

fort bien fait, et ici aussi, et que cependant, depuis environ deux ans, on remarquait qu'il s'était relâché et s'était laissé gagner à la paresse. «Peut-être que cela fait peine, dit M. Vincent, de voir qu'étant prêtre, vous deviez être averti de telles fautes et de cette sorte. Mais quoi! il faut bien avertir des défauts.»

Et il fait tomber sur le coupable, devant tous ces hommes haletants, cet arrêt solennel: «Afin qu'un chacun sache, dans la Compagnie, qu'il doit être disposé à rendre compte de son oraison lorsqu'on le priera de le faire, et qu'il ne doit pas s'en excuser, vous, monsieur, pour ce que vous êtes plusieurs fois tombé dans ce manquement-là, et afin qu'il vous souvienne à l'avenir de n'y plus retomber, comme aussi dans les autres fautes dont vous venez d'être averti, vous vous abstiendrez aujourd'hui et demain de célébrer la sainte messe. Voilà la pénitence que je vous donne.»

Des scènes pareilles, disons-le net, sont odieuses ou magnifiques. Odieuses, parce qu'il est trop facile, quand on dispose d'une autorité totale, de torturer publiquement ceux qu'on a sous sa loi. Magnifiques, si c'est vraiment un justicier qui parle: et celui qui mérite ce nom, on le reconnaît au frémissement de sa voix, car il n'y a pas de justice sans amour. Un juge sec, un juge froid, ce sont des usurpateurs: on les déteste. Devant celui-là, chacun frissonnait, mais lui plus que tous. Tandis qu'il tenait toute la Compagnie en haleine parce que c'était son devoir et qu'il eût été d'un supérieur lâche de ne pas humilier ce pécheur, la majesté de son sacerdoce le soulevait et le terrifiait. L'extrême sensibilité des saints les porte aux nues; et tout à coup, ils prennent peur, car ils n'ont pas cessé, arrivés si haut, de tout sentir à l'extrême. Si près de Dieu, quand on est si petit: c'est un

constant état de vertige. La tragédie de la sainteté, nous essayons bien d'en parler; nous ne le faisons jamais comme il faudrait, parce que nous avons des sensibilités médiocres. Eux le vivent, ce beau drame; ils le vivent dans l'exaltation; et ce sont les seuls sages. Nous savons qu'arrivés au faîte des honneurs ou de la puissance des grands de ce monde sont devenus humbles: voilà la sagesse courante. Celle des saints est pareille, mais incomparablement plus haute et plus forte. Quand on s'est mis au plan divin, il est juste, il est raisonnable de prendre les humains en pitié et de tenir sa propre guenille pour misérable.

Ce jour-là, contraint à plus de sévérité à cause du rang du coupable, Vincent avait à peu près caché son émoi. Mais il s'est trahi dans d'autres occasions. Par exemple, en voici une où ce sensible va nous livrer son secret. Il s'agit d'une histoire bien ridicule. Un frère coadjuteur, commis à la cuisine, s'est enivré. Il va donc falloir humilier ce pauvre diable devant toute la communauté. Vincent voit leur misère, à tous ces hommes sous sa garde, il la voit jusqu'au fond, et il pense: «Un supérieur qui ne punirait pas, qu'en dirait Dieu?» Alors il faut frapper. Mais qui est-il pour cette œuvre de justice? Devant l'Éternel tous les hommes ne sont-ils pas également chétifs? Entre un frère qui titube et un supérieur qui fait aussi quelquefois des faux pas, quelle si grande différence? Alors il s'adresse ainsi au coupable: «O mon frère, le dirai-je? O Sauveur, le dirai-je? le pourrai-je bien dire sans rougir? Ah! mon frère, j'en suis coupable ainsi que vous, pour ne vous avoir pas donné de bonnes instructions. Le pourrai-je bien dire? Il faut que j'en avale la confusion aussi bien que vous, parce que j'en suis coupable. Mon frère, avant-hier, vous bûtes avec excès, jusqu'à le faire paraître en venant du dehors. O Sauveur, prendre trop de vin jusqu'à le faire paraître! faire les actions d'un

homme ivre! O misérable! C'est moi, pécheur, qui suis la cause de ce désordre; et cela ne serait pas arrivé sans mes péchés. O mon frère, soyons-en bien confus tous les deux! Après cela, vous vous couchâtes dans la cuisine devant vos frères; quel exemple aux nouveaux! Que diront-ils de moi d'avoir de telles personnes dans la Mission?» Voyez comme il l'aide à porter son péché, comme il sait à la fois châtier le coupable et passer le bras sous son bras. C'est qu'il est un homme comme l'autre, un homme tout menu sous le Dieu splendide qu'adore son cœur. Oui, son cœur est brûlant à cette minute. Toute la fin du petit sermon au frère ami de la bouteille est un modèle de discours exalté. Il y a des pages très hautes dans l'œuvre oratoire de Vincent. Celle-là, dont le sujet est une bagatelle, montre mieux qu'aucune l'art parfait de ce prêtre, qui, avec les mots les plus simples et dans l'ordre convenable, versait sur son auditoire le trop-plein d'une âme de feu. «O messieurs, s'écrie-t-il, priez pour nous; ô mes frères, ayez compassion de notre frère et priez pour nous supporter. Il est notre frère; pour l'amour de Dieu, ayons pitié de sa misère. O! mon pauvre frère, vous vous en êtes, Dieu merci, souvent humilié. Ah! que ferons-nous maintenant, mon frère? Vous avez des défauts, vous avez des passions, et vous vous y laissez aller après toutes les humiliations, prières, recommandations, résolutions que vous en avez faites! Que ferons-nous maintenant? Qu'est devenu cet esprit d'humilité? Que sont devenues toutes ces recommandations? Que sont-elles devenues? Où sont maintenant toutes ces protestations? Où sont-elles, mon frère? Où sont ces résolutions que vous avez faites de bien servir Dieu? Qu'est devenu tout cela? O mon pauvre frère? Et que deviendra cette humiliation que vous faites maintenant? Que deviendra cette confusion que nous buvons?»

Car il la buvait, ce père, la confusion du malheureux homme agenouillé devant lui. Il vida ce jour-là la coupe jusqu'au fond; puis, prenant en pitié ses auditeurs, il leur donna congé sur cette parole apaisante: «Nous prierons Dieu pour vous, mon frère; et nous espérons qu'il vous donnera, si vous le voulez, la grâce de mieux faire à l'avenir.»

Voilà comment, si apte qu'il fût à donner à ceux qui l'écoutaient des arguments bien déduits, il l'était plus encore à les magnétiser; et non seulement son tempérament le portait à faire ainsi; mais il professait que c'était mieux. Il estimait que c'est au cœur qu'on doit viser d'abord. «Quand l'âme, dans l'oraison, prend feu aussitôt, disait-il, qu'a-t-elle besoin de raisons?» Et une autre fois: «Mes frères, je remarque que, dans toutes les oraisons que vous faites tous, un chacun s'efforce de rapporter quantité de raisons, et raisons sur raisons; _mais vous ne vous affectionnez pas assez_.» Il ajoute: «Toutes nos raisons sont sans fruit, _si nous ne venons aux affections_.»

Il éprouvait un grand respect pour les médecins de son temps, qui n'avaient pas encore défilé devant Molière. Si, revenant sur la terre, il consultait ceux d'aujourd'hui, je pense qu'ayant ouï seulement ses premiers mots et mis son poignet dans leurs mains, ils lui diraient: «Monsieur, vous êtes un grand affectif.»

Ils en diraient autant, il est vrai, à n'importe quel saint, et par exemple à tous ceux de son temps, à la mystique Marie des Vallées, au bon François de Sales, à l'impétueuse Jeanne de Chantal, ou à ceux de sa lignée spirituelle, Vincent Ferrier le missionnaire, Jean de Dieu le charitable. Et ils jugeraient de même n'importe quel orateur, n'importe quel écrivain, du plus grand des siècles, c'est-à-dire du siècle le plus passionné, celui du fougueux Bossuet

et de Racine, l'enfant de volupté. Encore faut-il distinguer Vincent entre ces autres cœurs de feu. Pour reconnaître la nature particulière de sa sensibilité, nous allons continuer de l'ausculter et lire un dernier texte.

Je l'extrais d'une conférence qu'il donna le 2 mai 1659 sur la _Mortification_. On se souvient que nous avons un peu blâmé Vincent, aux premières lignes de cet ouvrage, de l'âpre guerre qu'il a toujours faite à ce qui pouvait survivre, en lui et chez ses prêtres, de tendresse pour leurs parents. Il traitait, dans la conférence que je vais citer, de la dure obligation de se mortifier sur ce point comme sur les autres, et j'avoue qu'ayant rencontré cette page, je commençais de la lire sans grand plaisir, quand je vis ce que vous-même allez voir.

Il vient de se moquer des pauvres prêtres qui ont imprudemment fait visite à leur famille: «Ils sont alors entrés, dit-il, dans les intérêts d'icelle, dans ses sentiments d'adversité ou de prospérité; dans ses douleurs inutiles ou ses vaines joies; et ils s'y sont embarrassés comme une mouche qui est tombée dans les filets d'une araignée, d'où elle ne se peut tirer.» Voilà, soit dit en passant, qui n'est pas mal présenté. Mais la suite est mieux. «Du temps que j'étais encore chez M. le général des galères, dit-il, il arriva que, les galères étant à Bordeaux, il m'envoya là pour faire mission aux pauvres forçats... Or, avant de partir de Paris pour ce voyage, je m'ouvris à deux amis de l'ordre que j'en avais reçu, à qui je dis: «Messieurs, je m'en vas travailler proche le lieu d'où je suis; je ne sais si je ferai bien d'aller faire un tour chez nous.» Tous deux me le conseillèrent. «Allez-y, monsieur, me dirent-ils, votre présence consolera vos proches; vous leur parlerez de Dieu, etc.» La raison que j'avais d'en douter, c'est que j'avais vu plu-

sieurs bons ecclésiastiques qui avaient fait merveille quelque temps éloignés de leur pays, et j'avais remarqué qu'étant allés voir leurs parents, ils en étaient revenus tout changés et devenaient inutiles au public... J'ai peur, disais-je, de m'attacher de même aux parents. Et, en effet, ayant passé huit ou dix jours avec eux pour les informer des voies de leur salut et les éloigner du désir d'avoir des biens, jusqu'à leur dire qu'ils n'attendissent rien de moi, que, quand j'aurais des coffres d'or et d'argent, je ne leur en donnerais rien, parce qu'un ecclésiastique qui a quelque chose le doit à Dieu et aux pauvres, le jour que je partis, j'eus tant de douleur de quitter mes pauvres parents, que je ne fis que pleurer tout le long du chemin, et quasi pleurer sans cesse. A ces larmes succéda la pensée de les aider et de les mettre en meilleur état, de donner à tel ceci, à telle cela. Mon esprit attendri leur partageait ainsi ce que j'avais et ce que je n'avais pas. Je fus trois mois dans cette passion importune d'avancer mes frères et mes sœurs; c'était le poids continuel de mon pauvre esprit. Parmi cela, quand je me trouvais un peu libre, je priais Dieu qu'il eût agréable de me délivrer de cette tentation, et je l'en priai tant, qu'enfin il eut pitié de moi.»

Saint Vincent de Paul fondant en larmes sur le chemin parce qu'il vient de quitter ses frères et ses sœurs; saint Vincent prêt à donner ce qu'il a et ce qu'il n'a pas à des parents que le maître de son cœur lui a pourtant commandé d'oublier; saint Vincent pris de tendresse comme une femme parce qu'il a cessé quelques jours de vivre en Dieu seul: voilà l'image pathétique qu'il faut mettre devant ses yeux pour comprendre comment celui-là, aussi saint que les autres, a été le plus grand de tous.

C'était un bien bon homme, direz-vous. Prenez garde au sens des mots. Saint François de Sales, voilà un être bon. «Je le veux tant aimer, le cher prochain, disait-il, je le veux tant aimer! Il a plu à Dieu de faire ainsi mon cœur! Oh! quand est-ce que nous serons tout détrempés en douceur et en charité pour le prochain?» La bonté est une vertu aimable, mais, dans la hiérarchie des sentiments, elle est petite. Elle est à base d'indulgence et ne va guère sans un peu de philosophie souriante, c'est-à-dire de scepticisme. Disons qu'elle n'est pas très sérieuse, quand d'aimer les hommes est une affaire si grave. La bonté, selon saint François, est toute détrempée en douceur et en charité: alors elle est en rébellion sourde contre la justice de Dieu, qui est d'acier trempé. Elle prend tout le monde sous son aile, et console et caresse. La bonté est charmante, et qui ne la bénirait? Mais elle est une faiblesse.

Vincent de Paul a pleuré; il a pleuré, ce bon homme, pleuré sur le chemin en pensant à ses pauvres parents. Mais il y a des larmes fades et d'autres qui brûlent. Y avait-il du feu dans les siennes? Ce n'était pas un grand mystique. Il n'aurait pas eu, comme l'amie de François de Sales, la douloureuse Jeanne de Chantal, la force de passer sur le corps de son fils pour obéir au Seigneur. Car elle a fait ainsi, cette sainte, et par amour; elle aimait Dieu plus que son enfant; et l'on avait déjà vu cela quand Abraham avait brandi sur Isaac le glaive du sacrifice. Ceux-là sont au-dessus de l'humanité. Sont-ils au-dessus de saint Vincent? Je ne crois pas.

Tous, y compris l'évêque de Genève, dont je me repens déjà d'avoir paru médire, tous ont été des passionnés, et François d'Assise aussi, qui aimait à la fois Dieu et les hommes ses frères,

parce qu'il les trouvait charmants. Mais la passion dans leur cœur, tandis que Jeanne de Chantal l'attisait, que François de Sales la voilait d'indulgence et le _poverello_ de poésie, Vincent la laissait nue. Il pleurait simplement, comme un pauvre homme sur la terre, un pauvre homme tout près de nous. Il a aimé le prochain comme il est humain de l'aimer. Grand saint de l'époque classique, amoureux des hommes avec sagesse, donc avec intensité, car le désordre disperse, il a sondé les cœurs, étant plus près d'eux, plus facilement et profondément qu'aucun autre; et il n'a pas été bon, mais miséricordieux, ce qui est bien autre chose, si l'on veut considérer que la bonté aime malgré les fautes, et la miséricorde à cause d'elles: c'est pour sa misère qu'il faut pleurer sur la créature.

Sa charité, saint Vincent l'a ainsi portée sans effort à des sommets où elle s'est confondue avec la justice. Ce dont les hommes sont avides, ce n'est pas d'être caressés, mais qu'on soit juste envers eux. Ils s'abusent d'ailleurs souvent sur la part qui leur est due. Les simples croient juste que le monde tourne autour d'eux; et l'injustice qui les scandalise surtout, c'est l'indifférence universelle. Ils estiment que leur bonheur, c'est aux autres de le faire, quand c'est à chacun d'eux d'y pourvoir. Mais le sort est dur à bien des êtres. Ceux qui dépendent d'autrui sont le jouet de beaucoup d'injustices. Et nos propres fautes ajoutent du désordre à ce désordre. La charité n'est pas la douceur ni l'extase, c'est l'intervention d'un bras vigoureux pour ramener de l'harmonie dans ce chaos, distribuer à chacun ce qui revient à son petit mérite, faire aux pauvres hommes une aumône, c'est entendu, mais une aumône sacrée comme une dette.

Voilà, nous le verrons mieux quand nous parlerons à loisir de sa carrière charitable, la vocation de saint Vincent parmi nous, vocation unique, qui a fait de lui le plus populaire, si l'on ose ainsi parler, des saints du paradis.

* * * * *

La sensibilité de ce prêtre a évidemment rendu son action oratoire irrésistible; mais ce n'est pas elle seule qui l'a fait éloquent. Il faut, pour parler aux hommes assemblés, des dons nombreux; et ceux-ci voisinent rarement dans une même âme, dans un même corps. L'un de ces dons est le sang-froid, et Vincent avait du feu dans le sang. Cœur puissant; mais tête encore plus forte: ainsi tout s'arrangeait. Il faut aussi une grande clarté dans la pensée, et cette vivacité d'esprit qui fait venir à l'instant le mot juste, tous les mots justes, eux seuls, et en bon ordre. Un orateur enfin doit être rongé du souci d'être entendu, donc de plaire, et, pour cette fin capitale, deux vertus sont requises, dont ne parle pas le catéchisme: souplesse et coquetterie.

Celles-là et les autres, Vincent, génie complexe et complet, les possédait toutes.

Pensée claire, d'abord. C'est facile, quand on a peu d'idées. Et si souvent il a répété qu'il ne savait rien, ne comprenait rien, que plusieurs l'ont pris au mot. Ses familiers mêmes, y compris le frère Ducournau, ont écrit, sans doute avec regret, mais enfin ils ont écrit, que leur Père ne disait «pour l'ordinaire que des choses communes». Le pauvre frère Ducournau croit tout arranger en ajoutant que «si elles sont communes pour les savants et les personnes spirituelles, elles ne le sont pas pour les frères et les commençants, qui même ont besoin d'être conduits et excités par ces

choses, plutôt que par d'autres extraordinaires, dont ils ne sont pas capables.» On voit ici quel ascendant exerçait ce prêtre, quel génie il fallait qu'il dépensât, pour contraindre ceux qui écoutaient dans le ravissement sa parole à croire dans leur cœur que c'était celle d'un ignorant. Ils s'émerveillaient certes. «Encore que M. Vincent parle sur un sujet commun, écrit ce même Ducournau, c'est avec une force qui n'est pas commune.» Et il concluait par ces mots, pour lesquels on lui pardonne tout le reste: «C'est pour cela qu'un chacun se rend fort attentif quand il parle, que plusieurs sont ravis de l'entendre, et que ceux qui n'ont pas été présents s'informent souvent de ce qu'il a dit et témoignent déplaisir de ne s'y être pas trouvés.» N'attendons pas de ses contemporains un meilleur témoignage. Il les enchantait sans les étonner: voilà la grande affaire. Pourquoi ce charme facile? Parce qu'il faisait un grand effort pour eux, n'en doutons pas; mais que son esprit, parfaitement nourri, accoutumé à faire oraison, donc à réfléchir, était habile à concevoir clairement, à déduire avec ordre, à toujours dégager l'essentiel et à conclure.

Ce qu'il doit à son origine gascone, on ne saurait le dire au juste: peut-être ses gestes, sa faconde, son humeur bouillante; peut-être un peu d'accent, mais nous n'en savons rien. M. Henri Brémond, qui est de par là, tient que les humbles du pays de Dax ont bien de la finesse et prennent sans effort le ton et les façons des milieux où il passent, même les plus hauts; et voilà, pense-t-il «une des clefs de cette âme ambitieuse et flexible[3]». Je crois que la bonne clef, elle est dans la chaumière où il est né, plutôt que dans le coin de France où celle-ci était plantée. Il doit beaucoup à son origine paysanne, mais pas ce qu'on pourrait croire. M. Brémond a raison de dire: «Ce n'était pas le brave homme de saint, le paysan finaud, le frère quêteur branlant et vulgaire qu'on

nous a montré. Vincent de Paul ne paraît pas beaucoup plus simple que Fénelon.» Il était bien plus riche, mais avec l'esprit frais des villageois. Ceux-ci parlent très mal ou très bien. Il en est de sots, dont on ne tire rien. Mais les malins, qui sont nombreux, ont un langage sobre, coloré, qui va au fait. Ils voient tout de suite le ridicule, c'est-à-dire le trait fort, d'un visage ou d'un caractère. Ils ne pataugent pas dans les détails, où de plus savants s'embourbent. Est-ce d'avoir le front battu par le large qui leur lave l'esprit? Ou bien leur privilège est-il de vivre avec peu d'idées, toujours les mêmes, qu'ils ruminent paisiblement comme leurs bêtes? Si l'un d'eux nourrit un jour son cerveau davantage, il tient du moins de ses pères l'habitude de ranger ce qu'il a dans la tête.

[3] _Histoire littéraire du sentiment religieux en France_, t. III.

J'ai dit que Vincent se faisait de l'éloquence la même idée que Pascal de l'art d'écrire. Pascal cherchait le mot juste. Il faisait, pour le trouver, des efforts inouïs et heureux. L'orateur, qui n'a pas la faculté de biffer, pas même le droit d'hésiter, doit trouver ce mot nécessaire au bout de sa langue. C'est un don: Vincent jouissait de ce don. Mais le mot heureux, il faut le mettre au bon endroit. «Quand on joue à la paume, a écrit Pascal, c'est une même balle dont joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux.» Vincent envoyait toujours la sienne où il fallait. Le 11 novembre 1658, jour de la Saint-Martin, il est très ému, parce que l'un de ses prêtres, Jean le Vacher, qui est notre consul en Alger, a peut-être été massacré par les Turcs. Il fait alors, à la répétition d'oraison, un appel déchirant à la compassion de ceux qui l'entourent. Il a pitié des pauvres chrétiens qu'il sent là-bas sans défense. «O

Sauveur! s'écrie-t-il, ô mon Sauveur! que deviendront ces pauvres gens? Que feront-ils? Mais que fera notre pauvre frère, cet homme qui a quitté son pays, sa patrie, ses parents, le lieu de sa naissance, où il pouvait vivre doucement?...» Et tout à coup il songe à un autre de ses missionnaires, Bourdaise. Celui-là est à Madagascar. On est sans nouvelles et l'on a peur. «M. Bourdaise, mes frères, M. Bourdaise, qui est si loin et tout seul, prions aussi pour lui. M. Bourdaise, êtes-vous encore en vie, ou non? Si vous l'êtes, plaise à Dieu vous vouloir conserver la vie! Si vous êtes au ciel, priez pour nous!» La splendeur de ces trois derniers mots, les contemporains ne l'ont pas même aperçue. L'essentiel était que les pauvres gens fussent soulevés par eux. Ils suivaient leur Père, et ne le jugeaient pas. Nous allons le juger. Le péché des orateurs, c'est de ne point finir. On a une idée, on s'y accroche; et d'en bien sortir est aussi périlleux que de sauter en pleine mer d'une barque dans une autre. Ici, n'importe quel homme disert, ayant prié pour que M. Bourdaise vécût, aurait continué de prier pour M. Bourdaise mort. Il se lamentait; il serait resté dans sa lamentation. «Prions pour que Dieu le conserve, et, s'il a péri, _prions pour lui_.» Vincent fait autrement. Il use des mêmes mots, de la même balle, mais il en joue mieux. Il gémissait et, tout à coup transfiguré, il lève les yeux avec sérénité vers celui qui peut-être a déjà trouvé dans la mort l'apaisement et la gloire. Remarquez combien de mots nous voilà contraints de dire pour exprimer ce que lui, orateur, a fait tenir en trois seulement, mais bien placés: _Priez pour nous!_

Au risque d'offenser sa mémoire, il faut appeler cela du grand art. Il était d'ailleurs parfaitement maître de cet art. Son métier, quoiqu'il pensât, il le connaissait. Il en a formulé un jour la règle essentielle. Parlant de sa méthode, il a dit ceci: «C'est une vertu

qui nous fait garder une certaine disposition et un style accommodant, _à la portée et au plus grand profit_ de nos auditeurs.» Pascal a dit exactement la même chose. Vous allez voir qu'il l'a mieux dit et que, d'un coup d'aile, il s'est porté fort au-dessus de Vincent. Mais ils ont pensé de même, au même moment, sur le même sujet. Le souci de Pascal était, nous dit-il, «de _remplir tous les besoins_ de ses lecteurs.» Formule admirable, que tout orateur, tout écrivain, devrait tenir pour sacrée. Tant de gens se flattent de passer par-dessus la tête du commun! Il ne faudrait pourtant pas que se rompît la tradition, qui a mis, à dater justement de ce prêtre et de ce mathématicien, les lettres françaises au plus haut rang. Nous étions les plus universels, c'est-à-dire ceux qui parlaient le mieux à tous les hommes. Vincent, comme Pascal, non seulement les regardait tous en parlant, mais il se penchait sur eux.

Il entrait dans leurs sentiments, s'y glissait avec souplesse, prenant les détours convenables, se complaisant à des délicatesses de grand seigneur, même à des coquetteries, pour flatter ceux qui l'écoutaient, pour les séduire; et soudain il les serrait au poignet. Voilà son éloquence, et son péché. Car de tels jeux ne vont pas sans un grand plaisir. D'autres s'y sont perdus. Songez que Vincent, depuis l'âge de trente ans, n'a eu que des succès. Sa vie, d'un bout à l'autre, a été ce qu'on appelle aujourd'hui une réussite. Non seulement il règne, mais il a une conscience parfaite des raisons de son triomphe; et l'orgueil le guette. Cependant à cet homme irrésistible un seul être a résisté: un saint, qui s'appelait Vincent. Il a résisté en s'humiliant avec une sorte d'acharnement. On se demande comment, si avisé, il a pu tenir sincèrement pour un sot le gaillard qu'il avait à juger. A vrai dire, le plus doué, le plus accompli des hommes, s'il se regarde, n'est

qu'une petite chose. S'il se compare, alors seulement il prend de la hauteur. Vincent a négligé de se comparer, ou il l'a fait avec la plus effrontée mauvaise foi.

Il le fallait bien. Les saints sur la terre sont tout de même des hommes. Ils ont des heures de vie surnaturelle où, leur âme s'embrasant au voisinage de Dieu, ils jugent la créature à sa pitoyable valeur. Mais ces minutes sont courtes, et il y a toutes les autres, où ils rampent avec nous. A ce niveau, il était bien nécessaire, pour user de sa force, que Vincent la connût. Il n'ignorait point sa supériorité sur ceux qu'il voyait vivre autour de lui. Il savait la qualité des outils qu'avait mis Dieu dans sa main. Ces avantages visibles, que, dans sa conscience, il ne pouvait renier sans mensonge, il jurait pourtant, avec de grands gestes, qu'il ne les possédait pas. C'est qu'il se souvenait d'un ordre supérieur d'évidences, qu'en ses heures d'oraison Dieu avait permis qu'il aperçût. Il se savait un fort ici-bas, mais aussi que cette vérité-là était petite, et génératrice d'orgueil, donc de défaites. Alors il gardait, même quand son intelligence n'avait plus de contact avec elle, le vocabulaire d'une sagesse plus haute, et c'est celle-là qui lui dictait de braver le bon sens des hommes, et de faire la bête.

Il a si bien joué cette partie, que nous avons mis trois cents ans à nous y reconnaître. Le saint avait jeté le grand homme dans la poussière. Nous honorerons sa sainteté davantage quand nous aurons restitué son visage humain dans sa splendeur. Il a été un grand orateur: il faut le dire. Cela a puissamment servi sa carrière apostolique et charitable: il faut s'en réjouir. On va peut-être objecter qu'alors les moins doués désespéreront d'accéder à la sainteté. Dieu prend où il veut ses élus. Il a justement suscité, tout près de Châtillon-les-Dombes, le curé d'Ars, qui n'avait pas de

génie. Et, à moins de concevoir un ciel vide, il faut admettre qu'il sera ouvert à la foule médiocre. Cependant si des saints, dont la mission est de rayonner ici-bas et d'entraîner la multitude à leur suite, sont des personnages d'une exceptionnelle valeur humaine, c'est deux fois heureux, parce qu'ils s'imposent ainsi au respect de tous, y compris ceux qui ne savent pas lever les yeux, et parce qu'aux plus grands parmi nous, qui prostituent leur destin, ils révèlent à quelle immense fortune les vouerait Dieu, s'ils se tournaient vers lui.

CHAPITRE V

LES BARBICHETS

Les missionnaires sont des apôtres qu'on envoie chez les sauvages pour les catéchiser. Vincent de Paul, les paroisses qu'il avait sous les yeux étant en friche, traita la France en pays de mission. Il institua une compagnie de prêtres, qui s'en allaient, le cœur en feu, les pieds dans de gros souliers, évangéliser les troupeaux sans pasteurs. Comme leur père, on les aimait; car ils portaient comme lui une grande pitié dans leur regard et la barbiche au menton. On les appela quelque temps les barbichets.

Mais point ne suffit de s'occuper en passant des brebis d'une paroisse, et puis de s'en aller. Il faut laisser sur place un bon berger. Où le prendre?

Ayant créé les missions, Vincent s'inquiéta de faire de bons prêtres. La plupart des clercs de son temps, il en savait quelque chose, recevaient le sacrement de l'ordre sans l'ombre de prépa-

ration spirituelle: il institua une _Retraite des Ordinands_, qui devint bientôt fameuse. Le clergé connaissait mal ses devoirs: il entreprit de les lui apprendre dans des causeries qu'il fit lui-même chaque semaine, les _Conférences des Mardis_. Enfin il fut l'un des créateurs d'une institution dont on imagine mal qu'on ait pu se passer jusque-là, _les Séminaires_.

Ainsi l'œuvre apostolique de cet homme de Dieu a été double: il s'est occupé à la fois des fidèles et du clergé. Encore n'a-t-il si passionnément tendu les bras vers les pauvres ouailles de Folleville et autres lieux qu'à cause de la défaillance des prêtres. Et c'est pourquoi ce chapitre, où nous traiterons de l'œuvre évangélique de saint Vincent, qui précéda et commanda son œuvre charitable, il faut l'ouvrir par un tableau exact des mœurs du clergé français au temps de Richelieu.

L'époque n'était point médiocre. Il n'est pas certain que la vie soit plus belle aujourd'hui, où les vices et les vertus se sont mis, comme le reste, à un niveau moyen. Il y a plus d'ordre dans la société que sous Louis XIII, plus de sagesse apparente, mais moins de grandeur. Si, dans ses parties basses, l'humanité d'alors s'embourbait de façon assez dégoûtante, nous verrons qu'à sa tête rayonnaient des hommes et des femmes d'une trempe extraordinaire.

Sur les vices, on peut être bref. On a tout dit avec quelques textes, qui courent partout. L'un des plus fameux est d'un évêque inconnu, cité par Abelly. Ce prélat aurait écrit à M. Vincent qu'aidé de ses grands vicaires, il travaillait de son mieux au bien de son diocèse; «mais, disait-il, c'est avec peu de succès, pour le grand et inexplicable nombre de prêtres ignorants et vicieux qui composent mon clergé, qui ne peuvent se corriger, ni par paroles,

ni par exemples. J'ai horreur quand je pense que dans mon diocèse il y a presque sept mille prêtres ivrognes ou impudiques qui montent tous les jours à l'autel et qui n'ont aucune vocation.» Sept mille prêtres: voilà un bien gros chiffre. Condamner l'Église de France sur un témoignage pareil, incertain comme un propos rapporté, serait téméraire. Il y a malheureusement d'autres documents. Au moment où Vincent s'apprêtait à recevoir, avec la hâte que nous savons, la prêtrise, l'évêque de Gap, dans ses _Représentations à l'assemblée provinciale d'Aix_, qu'on peut consulter aux Archives des Hautes-Alpes, osait écrire que de trois cent cinquante paroisses dont son diocèse est composé, «il n'y en a pas cinquante auxquelles le service divin soit célébré ou qui le puisse estre pour l'extrême pauvreté des églises.»

Un lecteur d'aujourd'hui a peine à imaginer ce que peut être une église à l'abandon. Il n'y a pas bien longtemps, un religieux français, le Père Doncœur, conduisant une troupe de jeunes garçons en pèlerinage au pays de François d'Assise, trouva, aux confins de la Toscane et de l'Ombrie, un temple comme devaient être ceux de France au lendemain des guerres de religion. «Le vieux curé, nous dit-il, m'accueille avec tendresse dans la sacristie la plus souillée que j'aie vue et m'offre un calice désargenté que je ne sais vraiment par quel bord saisir. Quant à l'autel, de toute la guerre je n'ai touché pareille lingerie... Des vieux sordides, qui partout ailleurs s'appelleraient des mendiants, sont assis dans les stalles et crachent. Quand se découvre le pauvre ciboire, les _particole_ que je dois distribuer à la communion me trouvent interdit... Est-il possible, Seigneur, que Votre Majesté accepte cette humiliation?... Je bois à la communion un vinaigre brûlant, et les garçons reçoivent avec un amour qui m'émeut les misérables hosties où la splendeur éternelle se voile. Quel mys-

tère!»[4] Ce mystère-là, nos pères, au dire de Vincent lui-même, le trouvaient tout naturel. Il écrivait à l'un de ses prêtres, envoyé par lui en Pologne: «J'ai rougi de confusion, comme vous, voyant ce que l'on vous a dit de la saleté et désordre des églises de France et des irrévérences qu'on y fait... C'est un grand mal, dont on ne s'avise pas assez, pour ce que l'on y est accoutumé.» Songez qu'un jour le doyen de Saint-Germain l'Auxerrois dut requérir que «défenses soient faites aux chanoines de se laisser suivre dans le chœur par leurs chiens». Vincent, un an avant sa mort, c'est-à-dire après que lui et d'autres ont lutté pendant un demi-siècle contre les vices du clergé, est encore obligé d'écrire à Louis Dupont, supérieur de la Mission à Tréguier: «Une chose à laquelle vous devez tendre particulièrement est de détruire ce mauvais esprit de la boisson, qui est une source de désordre parmi les ecclésiastiques.» Dans un entretien à ses missionnaires, il a dit un jour: «La semaine passée, il se fit une assemblée d'évêques pour remédier à l'ivrognerie des prêtres d'une certaine province.» Le fait est qu'on voyait des curés officier en bégayant et titubant. Ils se présentaient à l'autel le visage mal rasé, les vêtements sales. Car ils étaient pauvres, et ce n'est pas un péché; c'est une excuse peut-être. Il y avait des évêques grands seigneurs, abondamment pourvus de tout, et des évêques crottés. Dans le bas clergé, presque tous étaient crottés. Encore si leur âme était nette! Nous avons vu qu'à Châtillon-les-Dombes Vincent avait trouvé des prêtres débauchés. Il dut les contraindre à chasser de leurs maisons les femmes et filles suspectes; il empêcha ces malheureux de percevoir de l'argent pour les confessions, et mit ordre à certaines orgies, qu'on appelait _le Royaume_ et qui se faisaient dans le clocher.

[4] _IIIe Carnet de Route, Roumieux_, à l'Art catholique, Paris.

Naturellement, de pareils ecclésiastiques n'aimaient point leur état et n'en portaient guère l'habit. Camus, évêque de Belley, parlant à d'autres évêques, s'écriait: «Avons-nous pudeur de paraître, par notre tonsure... les sacrés esclaves du Rédempteur? Pour les habits, c'est de même... Je parle à vous, messieurs les prélats, que dis-je? mais à moi-même qui prêche. Que faisons-nous avec ces habits laïques; où sont nos soutanes, nos camails violets?» Nous savons que beaucoup de ces évêques distribuaient le sacrement de l'Ordre à des clercs indignes ou trop jeunes. En 1614, Zamet, évêque de Langres, comptait dans son diocèse deux cents clercs promus avant l'âge légitime. On n'apprenait pas aux futurs prêtres à officier, à conférer les sacrements. Nous en avons vu qui ne savaient pas les paroles de l'absolution. Vincent, dans une conférence du 23 mai 1659, raconte qu'au temps de sa jeunesse, chacun disait la messe à sa façon: «Aucuns commençaient par le _Pater noster_; d'autres prenaient la chasuble entre leurs mains et disaient l'_Introïbo_, et puis ils mettaient sur eux cette chasuble. J'étais une fois à Saint-Germain en Laye, où je remarquai sept ou huit prêtres qui dirent tous la messe différemment... C'était une variété digne de larmes.» Abelly, qu'il faut bien citer quoiqu'on n'ait pas toujours avec lui les garanties qu'on voudrait, dit avoir trouvé une lettre d'un évêque écrivant à Vincent: «Excepté le chanoine théologal de mon église, je ne sache point aucun prêtre parmi tous ceux de mon diocèse qui puisse s'acquitter d'aucune charge ecclésiastique.» Et cela, qui nous étonne, n'étonnait pas Vincent. Il disait, au cours d'une conférence du 5 août 1659: «Défunt le bon M. Bourdoise a été le premier à qui Dieu a inspiré de faire un séminaire pour y apprendre toutes les ru-

briques. Avant lui, on ne savait ce que c'était... Un homme, après sa théologie, après sa philosophie, après de moindres études, après un peu de latin, s'en allait dans une cure et y administrait les sacrements à sa mode.» Et il ajoute, ce grand saint toujours humble: «Pour dire la vérité, je ne sais, messieurs, si plusieurs d'entre nous se trouvaient obligés de baptiser, s'ils n'y seraient pas beaucoup empêchés. Je demandai l'autre jour à quelqu'un de la Compagnie comme il se comporterait en un certain rencontre. Je vous assure, monsieur, me dit-il, que je ne sais comme je m'y prendrais.» Et voici, pour finir, un texte touchant et bien authentique. Il est de la sœur Mathurine Guérin, qui écrivait de Belle-Isle, le 20 août 1660, à son supérieur général, M. Vincent. Elle voudrait que son très honoré Père lui donnât un bon conseil, car elle ne sait à qui ses sœurs, elle-même et leurs malades pourraient bien se confesser. Parlant des prêtres qui sont en l'île, elle dit: «Il y en a deux, dont l'un confesse nos malades, que l'on m'a dit n'avoir point permission de pas un évêque de confesser. C'est un prêtre qui m'a donné cet avis, ce semble, par charité, disant que nos malades n'étaient pas en sûreté entre ses mains. J'ai dit cela à quelques-uns de ces messieurs; et s'est trouvé que ces bons prêtres ne savaient montrer qu'ils aient ce pouvoir légitime. Pour cela, monsieur, la plus grande part des personnes qui sont ici ont scrupule; et pour nous, si nous savions aussi bien faire de ne pas nous confesser que de le faire à des personnes soupçonnées de n'avoir pas pouvoir de nous absoudre, nous attendrions votre avis à ce sujet.» Voyez comme elle est indulgente et prudente, la pauvre fille. Ces messieurs, ces bons prêtres, qui ne sont peut-être pas tout à fait en règle avec les lois de l'Église et que pourtant elle ne voudrait offenser, il va bien falloir qu'elle révèle finalement que ce sont des gredins. Mais elle le fera si doucement!

On voit bien qu'elle a l'habitude. «Quant à ce qui est de nos pauvres, dit-elle, cela m'a un peu mise en peine, d'autant que, ne voulant pas scandaliser celui qui leur administre les sacrements, je me sens obligée au silence, joint qu'il y en a peu en ce lieu où il n'y ait quelque chose qui fait parler le monde.» Des prêtres qui font parler le monde! Oh! elle ne voulait pas savoir ces vilaines choses. Si elle les a ouïes, ce n'est pas pour s'en «être informée, mais, monsieur, vous savez que l'on sait le mal trop tôt.» Elle ajoute tranquillement: «Il y a seulement un prêtre dans l'île en bonne réputation.» Et sans doute s'en contenterait-elle, mais «il est à deux lieues d'ici.»

De cela et du reste nous concluerons que l'abbé Bourdoise avait probablement raison quand il disait que ce qui se faisait de plus mal parmi ses contemporains se faisait par les ecclésiastiques. Ce pauvre clergé, il faut pourtant avoir un peu pitié de lui. Les coups de bâton que peut-être il a mérités, l'histoire nous apprend qu'il les a trop souvent reçus à plein dos. Et quelquefois les bons payaient pour les mauvais. M. Olier, curé de Saint-Sulpice, signalait à Vincent, en 1643, un gros scandale: «C'est un curé, écrivait-il, qui, auprès de Paris, a été battu et meurtri à coups de bâton par le seigneur de son village, en présence de ses paroissiens et à la porte de son église, avec le plus d'ignominie et de confusion qui se puisse pour l'état ecclésiastique.» Et il supplie le saint d'intervenir auprès de la reine en faveur des prêtres des campagnes qui «n'ont pas de bouche pour se plaindre, et semblent n'avoir que des épaules pour souffrir.»

Du troupeau confié à ces malheureux pasteurs, il n'y a rien à dire après Mme de Sévigné, qui a jugé celui d'alors et de tous les temps dans une lettre du 21 juin 1680 à sa fille: «Tous les vices et

toutes les vertus jetés pêle-mêle dans le fond de ces provinces, car je trouve des âmes de paysans plus droites que des lignes, aimant la vertu comme naturellement les chevaux trottent.» A cela près que si les chevaux font naturellement quelque chose, c'est de galoper.

* * * * *

Aux bergers de telles brebis, que manquait-il? De la science sans doute, et jusqu'à la connaissance des éléments mêmes de leur ministère, mais, par-dessus tout, ce qui fait qu'un prêtre est un prêtre: la sainteté. Et voici que justement va se lever une pléïade d'hommes de génie qui leur enseigneront à devenir des saints et, parmi eux, Vincent, qui leur dira, mais surtout leur montrera comment on fait.

Le plus fameux de ces hommes apostoliques, c'est Bérulle. Nous l'avons déjà rencontré tandis qu'il commençait d'exercer son ascendant sur un jeune prêtre égaré dans la maison de la reine Margot. On voudrait avoir la preuve que c'est lui qui convertit Vincent. Ceux qui l'ont dit sans le savoir n'ont pas réfléchi qu'à l'égard de celui qui l'aurait vraiment pris par la main pour le ramener dans les voies de Dieu, le «grand affectif» que nous savons eût éprouvé une reconnaissance dont il nous resterait des témoignages. Ceux-ci manquent. Bérulle a d'ailleurs agi sur Vincent comme sur tous ceux qui l'ont approché. Ils ont pourvu, l'un et l'autre, à la même tâche, et c'est Bérulle qui a commencé. L'abbé Brémond a consacré à celui-ci et d'ailleurs à tous ceux qui travaillaient alors à «relever l'état de prêtrise» des pages précieuses aux hommes cultivés, soucieux de mieux connaître le siècle de Louis XIV dans sa splendeur[5]. Ce Bérulle, en fondant l'Oratoire le 11 novembre 1611, avait dit à ses prêtres:

«Nous sommes rassemblés pour reprendre notre héritage.» Et l'abbé Brémond, commentant cette parole, écrit très justement: «Le clergé séculier, se désintéressant peu à peu du plus noble de ses privilèges, sa vocation à la sainteté, avait en quelque manière cédé ce droit d'aînesse au clergé régulier, aux ordres de saint Benoît, de saint Dominique, de saint François et de saint Ignace.» Écoutez Bérulle: «Hélas!... la malignité du monde, dans lequel nous vivons, nous a dégradés de cette dignité. Elle est passée en mains étrangères...» Il veut dire celles des moines. Et, se tournant vers les prélats et les prêtres, il les convie à reprendre «ce qui leur appartient du privilège de leur sacerdoce, à rentrer dans leurs droits, à jouir de leur succession légitime, pour avoir le Fils de Dieu en partage.»

[5] _Histoire littéraire du sentiment religieux en France_. Dix vol. in-8º illustrés, Paris, Bloud et Gay.

Il ne crée pas un ordre nouveau, mais il groupe autour de lui des prêtres pour les sanctifier. A ces disciples, qui vont l'écouter avec ferveur et feront école au point que tout ce qu'il y a de noble dans le clergé de France est encore aujourd'hui sous leur splendide influence, il enseignera que l'état de prêtrise «requiert une liaison particulière à Jésus-Christ.» L'oratorien, dit-il, et nous verrons que cela deviendra vrai de beaucoup d'autres et notamment du sulpicien et du prêtre de la Mission de saint Vincent, doit «tendre continuellement à la perfection, et à une très grande liaison d'honneur, d'amour et de dépendance à Jésus-Christ.» Il a senti que l'heure était venue de donner aux prêtres l'idée de leur grandeur. Il les veut plus beaux encore, plus près de Dieu, que ceux qui se sont enfermés dans des couvents. Dans les autres familles religieuses, on possède assurément toutes les vertus,

mais on se rend éminent et singulier «en l'exercice et la profession de quelqu'une entre les autres, qui de la pauvreté comme les capucins, qui de la solitude comme les chartreux, qui de l'obéissance comme les jésuites.» A l'Oratoire, point de ces signes particuliers, mais on fera mieux ce qui est essentiel: «Aimer et honorer intimement et singulièrement Jésus-Christ.»

Quand nous considérerons Vincent en prières, Vincent accédant doucement aux sommets de la sainteté, nous parlerons encore de ce Bérulle, dont le génie a renouvelé la piété de nos prêtres. «Ce que notre très honoré Père, écrit l'ancien curé de Clichy, Bourgoing, qui fut le troisième supérieur de l'Oratoire, a renouvelé en l'Église, autant que Dieu lui en a donné le moyen, c'est l'esprit de religion, le culte suprême d'adoration et de révérence dû à Dieu.» Dans le troupeau, il suffit qu'on aime Dieu pour sa bonté ou qu'on le craigne pour sa justice; qu'on fasse le bien pour gagner le ciel et qu'on redoute le péché à cause de l'enfer; mais cette religion-là est indigne des prêtres. «Ici, nous dit ce même Bourgoing, c'est-à-dire à l'école de Bérulle, nous sommes enseignés à être vrais chrétiens, à être religieux de la primitive religion que nous professons au baptême; nous apprenons à adorer les grandeurs et les perfections divines, les desseins, les volontés, les jugements de Dieu et les mystères de son Fils.» Un enseignement pareil, jetant le prêtre aux pieds du Créateur alors qu'on avait auparavant accepté avec complaisance l'idée d'un Dieu familier, d'un Dieu utile, souffrant pour nos péchés, s'offrant en récompense à nos mérites, ce redressement soudain d'une religion qui devenait trop commode et qu'on porte d'un coup d'aile à des sommets brûlants, c'est bien la marque d'un siècle où les esprits, les cœurs, avides de grandeur, se complairont à la gloire du Roi-Soleil; c'est bien aussi la leçon dont se de-

vait repaître avec une volupté singulière l'âme dévorante d'un Vincent, qui avait soif et faim de Dieu, et à qui Bérulle est venu dire: «Mon fils, vous n'avez autre chose à faire qu'à l'adorer.»

Malheureusement les hommes sont hommes, et vint un temps où Bérulle, le grand Bérulle, tira, il faut bien dire les choses comme elles sont, dans le dos du plus saint de ses disciples. Vincent fondait alors, au collège des Bons-Enfants, sa compagnie des prêtres de la Mission. Bérulle eût-il voulu que Vincent entrât à l'Oratoire? Le dépit de n'avoir pas fait cette recrue le porta-t-il à juger vaine la création d'une nouvelle société de prêtres? Il se montra hostile aux projets de cet autre novateur. Et l'on a de lui une lettre au Père Bertin, à Rome, où, parlant de la Mission, il écrit: «Le dessein que vous mandez être en ceux qui sollicitent l'affaire des missions par voies diverses et, à mon avis, obliques, le doivent rendre suspect et nous obliger à sortir hors de la retenue et simplicité en laquelle j'estime à propos de demeurer dans la conduite des affaires de Dieu.»

Laissons cela, qui est inévitable. Quand Olier fondera le séminaire de Vaugirard en 1641, Vincent aura à son tour quelque souci de voir une maison s'élever aux côtés de la sienne. Parlant alors d'un «fort bon ecclésiastique» qui désirait entrer dans sa compagnie de la Mission, il écrit que «si nous ne le prenons, il s'en ira se mettre au séminaire que commencent messieurs les abbés Olier, de Foix, Brandon et quelques autres à Vaugirard.» Mais il ajoute aussitôt, pour rassurer son correspondant et sans doute un peu lui-même: «Vous pouvez penser en quel esprit je vous dis ceci, en vous disant que je prie Dieu tous les jours plusieurs fois qu'il les bénisse et augmente, et qu'il nous anéantisse si nous ne le servons pas selon le dessein qu'il a sur nous. Hélas!

monsieur, qu'il nous importera peu quand nous serons au ciel, s'il plaît à Dieu me faire la grâce d'y aller, par qui Notre-Seigneur sera glorifié, pourvu qu'il le soit! Oh! certes, il n'y a point là de _meum_ et _tuum_.»

Je pense qu'au contraire il y avait là des personnalités puissantes, ayant chacune son tempérament, sa méthode, son but et sa maison. Splendide rivalité, bienfaisante à l'Église et aux hommes, mais rivalité quand même. Ce sont d'ailleurs les différences entre ces hommes de génie qu'il faut noter, si on veut restituer à chacun sa vraie figure. Entre Bérulle et Vincent, il y avait d'abord une différence de but. Tous deux voulaient que le clergé s'améliorât et tous deux l'ont sanctifié, l'un par son enseignement, l'autre par son action; mais le premier, parce qu'il était un docteur, a tendu à faire des prêtres éminents, à assembler autour de lui une élite de savants et de saints, tandis que le second, qui était un apôtre, voulait d'humbles mais dignes pasteurs pour les paroisses. Surtout il y avait entre ces deux hommes une extrême différence de tempérament. Le premier, chef d'école d'une incomparable grandeur, a magnifiquement inspiré ses disciples. Il n'a parfaitement réussi à conduire ni eux ni lui-même. Fait cardinal et ministre par Richelieu, il n'a pas été, dans ces postes éminents, égal à ce qu'on attendait de lui. Et son Oratoire, pépinière de prêtres illustres, n'a pas eu la carrière des fondations de Vincent de Paul, qui voyait mieux et plus loin.

Il est d'ailleurs curieux à observer, ce personnage de Vincent, au milieu des hommes de rare distinction, de haute culture, de spiritualité raffinée, qui présidaient alors avec lui, fils de la terre, aux destinées de l'Église de France. Voici Condren, successeur de Bérulle à l'Oratoire. C'est un beau gentilhomme, souple de corps,

brave et charmant. Il se donne à Dieu et se met totalement à l'école bérullienne. Il n'a pas voulu, lui non plus, se faire religieux, mais entrer dans la phalange des prêtres, qu'il voit «dans une obligation temporelle et éternelle d'être les saints du Seigneur.» Lui aussi est à Dieu avant d'être aux âmes. Et c'est un être d'une prodigieuse culture. Il a retenu tous les vers qu'il a lus. Il voue à Cicéron un culte qui étonne un peu, car il va jusqu'à professer que «pour atteindre aux plus hauts sommets de la théologie naturelle, on ne saurait prendre d'autre guide.» Mais il demandait à Dieu, cet homme instruit, la grâce de préférer l'oraison à l'étude. «Tout prêtre, disait-il, doit être un homme d'oraison, mais un prêtre de l'Oratoire doit être un homme d'une oraison continuelle.» Il avait une manière toute personnelle de s'adonner dans sa jeunesse à son penchant pour la prière, la méditation ou la lecture de saint Thomas. Bon chasseur, il préférait, nous dit son biographe Amelote, «la chasse à l'arquebuse à toute autre, parce qu'elle lui donnait plus de liberté et le dégageait davantage de toute compagnie.» Il s'en allait au loin, seul avec ses pensées, pendant cinq heures; au retour, adroit comme un jeune dieu, il emplissait en un instant son carnier.

Une fois au moins, ce séraphique Condren a vu plus juste que Vincent. Ils se connaissaient l'un l'autre et s'honoraient grandement, quoique si totalement dépareillés. Condren a fait sa retraite d'ordinand à Saint-Lazare. Il a retrouvé Vincent aux conférences des mardis, et, nous le verrons tout à l'heure, à la compagnie du Saint-Sacrement. Ils se sont même rencontrés auprès de Saint-Cyran, qu'ils ont imprudemment aimé tous les deux. Mais voici que le jeune abbé Olier, qui sera bientôt une des gloires de l'Église, quitte la direction de Vincent, dont il était le pénitent depuis trois ans, pour passer sous celle de Condren. Ce sont des

choses qui arrivent et dont on ne doit pas s'émouvoir. Cependant le motif est curieux. Vincent voulait que ce prêtre d'une immense valeur devînt évêque de Langres. En cela il poursuivait sa tâche: de bons évêques, de bons prêtres partout; il les formait et les plaçait. Cette fois, il échoua, et ce fut parce que les conditions posées par le prélat démissionnaire n'agréèrent pas au postulant. Cet échec paraît avoir réjoui Condren. Un sujet pareil, pensait-il, mieux valait qu'il se consacrât à former lui-même de saints candidats à l'épiscopat. Il le loua de n'aller pas à Langres, le prit sous sa conduite, apportant d'ailleurs à ce mystique un aliment exquis, que le puissant et positif Vincent ne lui eût pas voulu donner; et l'admirable carrière du fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, c'est sans doute l'exemple de saint Vincent qui l'a d'abord suscitée, mais c'est Condren qui l'a fixée.

Notre grand homme s'est probablement trompé ce jour-là: une fois n'est pas coutume. Il avait d'ordinaire, sur ces êtres exceptionnels, l'enviable supériorité du bon sens. Avec tout leur génie, ils ne le dépassaient pas. Car s'il ne tendait pas continuellement comme eux son esprit vers les plus hautes spéculations, il les suivait tout de même avec aisance et délectation dans ces régions splendides. On était alors au début du siècle de la conversation. Tout permet de croire qu'il fut un causeur disert, curieux et agréable. C'est en conversant beaucoup entre eux que les hommes arrivent peu à peu à se lier d'amitié. Il n'y eut pas vraiment d'amitié humaine entre Vincent et les prêtres fameux que nous venons de nommer: ils n'avaient pas le temps, ces docteurs et ces apôtres, de jouir les uns des autres. Mais un bavard s'étant un jour trouvé sur son chemin, un grand mystique, très ardemment épris de Dieu, d'ailleurs un peu fou et qui devait mal tourner, Vincent fut si bien de taille à disserter avec ce savant, ce

chercheur de quintessence, qu'ils en devinrent amis. La liaison du grand saint avec ce janséniste de Saint-Cyran a fait un peu scandale: nous allons en reparler. Retenons qu'en fait saint Vincent, qui aimait à se dire un lourdaud, vécut et régna parmi des hommes d'une culture apparemment très supérieure à la sienne et que pourtant le jour où François de Sales eut à choisir parmi ces hommes un prêtre dont l'âme exquise et forte pût diriger après lui sa fille de prédilection, Jeanne de Chantal, ce n'est pas Bérulle, mais Vincent qu'il désigna.

Le secret de Vincent, c'est qu'il mettait du feu dans les âmes, même dans les âmes déjà toutes brûlantes d'un Condren ou d'un Olier. En 1636, le jeune Olier, écrivant aux prêtres de la conférence des mardis, ses condisciples, leur rend compte d'une mission qu'il prêche aux environs de Brioude, aux confins de l'Auvergne. Là, il n'est plus qu'un élève de M. Vincent; il vient de mettre en pratique les leçons de ce maître; il a fait l'humble tâche commandée; il l'a faite dans l'exaltation et son cœur déborde. Écoutez-le. Il explique que le peuple vient en foule au confessionnal: «Mais cela, messieurs, écrit-il, avec tels mouvements de grâce que de tous côtés il était aisé de savoir où les prêtres confessaient, les pénitents, par leurs soupirs et leurs sanglots, se faisant entendre de toutes parts. Il nous fallait être parfois douze ou treize prêtres pour subvenir à l'ardeur de ce zèle. On voyait les fidèles, depuis la pointe du jour au milieu de la chaleur, qui était extraordinaire, jusqu'à la dernière prédication, sans boire ni manger... Parfois, il fallait faire deux heures et plus de catéchisme, d'où ils sortaient aussi affamés qu'en y entrant.» Admirez cette formule, qui fait penser à ce mot célèbre du Père Desmares, s'écriant, après une conversation avec l'éblouissant professeur de sainteté qu'était Condren: «Je suis plein, plein jusqu'à

la gorge.» Olier, quant à lui, n'arrivait pas à rassasier le peuple de Brioude. «Cela, dit-il, nous laissait tout confus.» Et c'était du haut de la chaire qu'il fallait qu'il fît le catéchisme, comme les autres instructions, «n'y ayant point de place dans l'église, les environs du cimetière étant tout emplis, les portes bouchées et les fenêtres toutes chargées de peuple.» Et il exhorte les prêtres qui écoutent, le mardi, les paroles de Vincent, à se vouer à l'œuvre essentielle, «savoir l'instruction et la conversion totale des peuples.» Il ajoute: «Messieurs, ne refusez pas ce secours à Jésus... Vous avez heureusement commencé et vos premiers exploits m'ont chassé de Paris. Continuez en ces divins emplois, étant vrai que, dessus la terre, il n'y a rien de semblable.»

C'était bien l'avis de Vincent. Mais sans doute Olier, emporté par son zèle apostolique, ébloui par un premier contact avec le peuple des campagnes, exagère-t-il un peu quand il dit en terminant: «Paris, Paris, tu arrêtes du monde, qui convertirait plusieurs mondes...» Il était bon, alors comme aujourd'hui, qu'il restât du monde à Paris; c'est à Paris que devra bien se fixer Olier lui-même; c'est là que Vincent a nourri son âme; c'est là que Bérulle et Condren, nous l'allons voir, ont agi sur lui au point que, sans eux, il n'eût pas été le grand saint que nous aimons.

Un trait étonne dans le caractère de saint Vincent de Paul. Ses biographes l'ont signalé sans l'expliquer. L'histoire de sa jeunesse nous a montré un garçon ambitieux, allant au fait, courant les routes, hardi, rapide et débrouillard. Sa carrière entière est celle d'un homme de décision. Nous le verrons diriger tous ceux qui se sont mis sous sa conduite avec une autorité et une sûreté qui confondent. Dans tous ses entretiens, dans toutes ses conférences à Saint-Lazare ou chez les Filles de la Charité, ce qu'on

voit surtout, ce qu'on voit presque uniquement, c'est un chef, qui écoute les avis, place en bon ordre les éléments de décision, et tout à coup juge. Sa fonction naturelle est là. Il juge comme il respire.

Et cependant, s'il est un article de foi quand on parle de cet homme, c'est que, doué de toutes les autres vertus et qualités imaginables, il manquait d'une seule: l'esprit d'initiative. Et non seulement on dit, mais on prouve, d'ailleurs aisément, que c'était un timide. Les institutions, les œuvres, qu'il a créées, ce n'est pas lui qui les a voulues; les circonstances lui ont vraiment commandé sa tâche. Il n'a fait que suivre un chemin où le poussa pas à pas son destin. Non seulement sa carrière a été conduite par les événements et point par lui, mais il a publiquement et constamment professé que c'était mieux ainsi et il a recommandé aux autres cette méthode d'abandon absolu à la Providence. Sa carrière apostolique, dont nous allons voir le lent et sûr développement au cours de ce chapitre, nous savons déjà que c'est un incident fortuit, suivi d'un sermon heureux, qui l'a engagée. De même pour sa carrière charitable, née du sermon de Châtillon. De même pour toutes les grandes œuvres de sa vie, toutes ses fondations fameuses, dont nous verrons, en les étudiant une à une, qu'il n'a voulu délibérément aucune.

Il y aurait bien une explication. C'était un paysan de génie, mais tout de même un paysan, c'est-à-dire un être sous le destin, craignant l'orage, professant que, n'étant pas maître des saisons, le sage fait son travail quotidien et n'engage pas l'avenir. Mais c'est une explication détestable. Car toutes ses œuvres, il les a bâties à chaux et à sable, et elles ont défié le temps. Il voyait plus loin que personne. Au surplus, son héritage entier est harmo-

nieux, logique, complet, évidemment fils de sa tête et de son cœur. Il n'a fait que ce qu'il a voulu et comme il l'a voulu. Sa paternité est certaine et splendide.

Non, il n'était pas timide. Son tempérament était au contraire audacieux, ami de la grandeur et de tous les risques qu'on court à la chercher. Il a pourtant fait figure d'un timide. Aurait-il donc mis un masque sur son visage? Non pas. Mais il a peut-être fait violence à sa nature. Il s'est peut-être imposé une manière d'être qu'il a jugée meilleure. Sa timidité n'aurait pas été un artifice, mais tout de même une timidité artificielle. Reste alors à savoir à quelle discipline il a obéi, en vue de quoi il s'est imposé toute sa vie une aussi extraordinaire contrainte.

On nous dit toujours qu'il a été un disciple de Bérulle. Regardons Bérulle d'un peu près et Condren aussi, qui fut encore plus bérullien que son maître. «Toute sa doctrine, écrit le P. Bernard Lamy, parlant du fondateur de l'Oratoire, se réduit à n'agir que par l'esprit de Jésus-Christ. Il nous a enseigné par plusieurs écrits comment nous pouvons faire toutes nos actions dans les dispositions de Jésus-Christ adorant son père.» Si vous ne comprenez pas bien, passons à Condren. «Il est toujours le même, nous dit l'abbé Brémond, aussi peu pressé de passer de l'intention aux actes, que s'il avait l'éternité devant lui... C'est la tranquillité du croyant, qui sait que l'histoire se fait presque sans nous, et qu'il est à peine besoin que l'homme s'agite pour que Dieu continue dans le Christ à se réconcilier le monde.» Mais, direz-vous, voilà une bien vieille doctrine; c'est celle de tous les saints. D'autres que les oratoriens et leurs disciples l'ont souvent formulée. Ainsi Fénelon, qui l'a fait excellemment dans son _Explication des articles d'Ivry_: «Dieu est toujours auteur de tous

bons conseils. La grâce nous donne sans cesse en chaque moment une lumière... Cette lumière prévient bien plus fortement les âmes qui la reçoivent _sans y mettre rien du leur_, c'est-à-dire qui y coopèrent avec une _fidélité tranquille_, que celles qui y coopèrent avec l'inquiétude et l'empressement d'un amour intéressé. Les âmes simples et désappropriées d'elles-mêmes par le pur amour, sans être attachées _à leur propre prudence_, sont plus prudentes que les autres dans leur simplicité. On n'est jamais si sage que quand on ne l'est plus à ses propres yeux, et qu'on l'est sans intérêt propre. _On a moins de prévoyance et d'arrangement éloignés_, suivant ce que dit Jésus-Christ: «A chaque jour suffit son mal.»

Ici, nous reconnaissons, à la lettre, toutes les conceptions de saint Vincent de Paul, celles-là mêmes qui lui valent aujourd'hui sa réputation de timidité. Il ne faisait point de projets, se fiant à Dieu pour le guider. Cette philosophie-là, on trouve beaucoup de très saintes gens pour la professer. S'y soumettre jusqu'à broyer son naturel, c'est une autre affaire. Si Vincent, parmi tant de disciplines qui s'offraient à son héroïsme, a choisi celle-là, s'est acharné à y plier sa volonté, a réussi ce tour de force de rester maître d'une vie magnifique en s'asservissant totalement à Dieu, c'est sans doute qu'il jugeait essentiel, dans son effort vers la sainteté, cet anéantissement absolu de son être en la Providence.

Et s'il jugeait ainsi, c'est que Bérulle avait passé par là. Car la doctrine de la soumission entière à Dieu, du don parfait de soi, est éternelle, c'est entendu; mais Bérulle, si l'on ose dire, l'a remise à la mode. Elle est le terme nécessaire de tout son enseignement. On adore Dieu; on fait oraison continuellement; on se pénètre de la grandeur divine; on s'anéantit devant le Maître ado-

rable; on lui voue tout son être, ses facultés, cœur, esprit, volonté. Vincent de Paul timide, Vincent dépourvu de hardiesse et d'initiative, c'est une légende. Vincent organisateur, Vincent constructeur, Vincent audacieux, mais se contraignant à attendre toujours, avant d'agir, le bon plaisir de Dieu: voilà la vérité.

Vérité bien importante, car elle permet seule de comprendre un homme dont le caractère, sans cette explication, paraîtrait étrange et serait un peu inquiétant. L'humilité, dont nous avons parlé au chapitre précédent, la timidité, que nous rencontrons maintenant, sont des vertus toutes naturelles aux âmes simples. Quand des hommes de génie s'en emparent, on a toujours peur qu'elles ne soient, pour ces ambitieux, que des commodités supplémentaires. On les voit si humbles et pourtant si forts, si détachés de tout et cependant si heureux dans leurs grandes entreprises! Humainement, ils sont inexplicables. On comprend qu'au temps où il vivait, Molière ait pu écrire son Tartufe, dont le type ne se rencontre plus ou guère autour de nous. Il y avait de faux dévots, mais aussi de grands saints, qui réussissaient cette merveille de décupler encore leurs puissantes facultés en cherchant avec avidité la volonté de Dieu avant la leur.

Il arrivait alors à ces hommes sublimes d'écrire des lettres comme celle-ci, dont on ne sait s'il faut admirer davantage la prudence ou la grandeur. S'adressant à Philippe Le Vacher, missionnaire apostolique à Alger, Vincent lui mande: «Nous avons grand sujet de remercier Dieu du zèle qu'il vous donne pour le salut des pauvres esclaves; mais ce zèle-là n'est pas bon, s'il n'est discret. Il semble que vous entreprenez trop du commencement, comme de vouloir faire mission dans les bagnes, de vous y vouloir retirer et d'introduire parmi ces pauvres gens de nouvelles

pratiques de dévotion. C'est pourquoi je vous prie de suivre l'usage de nos prêtres défunts qui vous ont devancé. On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite, pour ce que l'on agit selon ses inclinations, qui emportent l'esprit et la raison, et font penser que le bien que l'on voit à faire est faisable et de saison; ce qui n'est pas et on le reconnaît dans la suite par le mauvais succès. Le bien que Dieu veut se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense; c'est comme cela que notre congrégation a pris naissance, que les exercices des missions et des ordinands ont commencé, que la compagnie des Filles de la Charité a été faite, que celle des Dames pour l'assistance des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Paris et des malades des paroisses s'est établie, que l'on a pris soin des enfants trouvés et qu'enfin toutes les œuvres dont nous nous trouvons à présent chargés ont été mises au jour. Et rien de tout cela n'a été entrepris avec dessein de notre part; mais Dieu, qui voulait être servi en telles occasions, les a lui-même suscitées insensiblement; et s'il s'est servi de nous, nous ne savions pourtant où cela allait. C'est pourquoi nous le laissons faire, bien loin de nous empresser dans le progrès, non plus que dans le commencement de ces œuvres. Mon Dieu, monsieur, que je souhaite que vous modériez votre ardeur et pesiez mûrement les choses au poids du sanctuaire devant que de les résoudre! Soyez plutôt pâtissant qu'agissant; et ainsi Dieu fera par vous seul ce que tous les hommes ensemble ne sauraient faire sans lui.» Il est certain que Dieu, par Vincent seul, a fait des choses, devant lesquelles, nous autres, si fiers de nos initiatives humaines, n'avons qu'à baisser la tête avec humilité.

Quoi qu'il en soit, Vincent de Paul a trouvé, pour le guider vers la sainteté, d'incomparables maîtres. Il a fait aussi de moins heureuses rencontres; et, dans cette rapide revue des hommes qui

rayonnaient sur l'Église tandis que lui-même entrait dans la carrière, voici le moment de parler du célèbre Jean Duverger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. L'amitié que lui porta Vincent a fait un peu scandale, nous l'avons dit. Il faut pourtant savoir que ces deux hommes, du même âge, presque du même pays, nés tous deux en 1681, l'un près de Dax, l'autre à Bayonne, se rencontrèrent d'abord chez Bérulle, en un temps où le futur apôtre du jansénisme était encore un prêtre indiscuté. Sur le degré de leur intimité il y a des témoignages d'inégale valeur, mais on peut croire Vincent lui-même et aussi Saint-Cyran si, au cours d'interrogatoires dont nous parlerons tout à l'heure ou dans des documents authentiques publiés par M. Coste, ils nous révèlent qu'au début de leurs relations, en 1622, ils mettaient leur bourse en commun, se recevaient l'un l'autre à dîner, se donnaient réciproquement des conseils et se rendaient toutes sortes de services. Barcos, neveu de Saint-Cyran, est un informateur un peu suspect. Il a beaucoup joué, pour défendre la mémoire de son oncle, de l'amitié du saint, donnant par exemple à penser que plusieurs événements heureux dans la carrière de Vincent furent déterminés ou facilités par son oncle. Saint-Cyran aurait agi auprès du général des galères pour qu'il se décidât à donner au fondateur de la Mission le collège des Bons-Enfants; il aurait également aidé son ami à obtenir la bulle d'approbation de la nouvelle compagnie. Tout cela est possible; ce n'est pas sûr. Plus certaine est l'heureuse intervention de Saint-Cyran auprès des juges de Vincent dans le procès intenté à celui-ci par les religieux de Saint-Victor, qui voulaient lui ravir le prieuré de Saint-Lazare. Et de même il paraît hors de doute que le jour où Saint-Cyran dut quitter sa chambre du cloître Notre-Dame, il songea d'abord à

passer l'hiver chez Vincent de Paul; pour des raisons d'ordre intérieur, celui-ci préféra qu'il n'en fût pas ainsi.

Un jour vint où Vincent, qui avait entendu, mais accueilli avec l'indulgence d'un compagnon charitable et fidèle, un certain nombre de propos fâcheux, commença d'espacer les visites. Duverger se flattait, par exemple, d'exiger de ceux qui se confessaient à lui trois ou quatre mois de pénitence pour mériter l'absolution. Le relâchement de l'Église à cet égard et en toutes matières le scandalisait. «Il me dit un jour, écrivait Vincent beaucoup plus tard, que le dessein de Dieu était de ruiner l'Église présente et que ceux qui s'employaient pour la soutenir faisaient contre son dessein; et comme je lui dis que c'était le prétexte que prenaient pour l'ordinaire les hérésiarques comme Calvin, il me répondit que Calvin n'avait pas mal fait en tout ce qu'il avait entrepris, mais qu'il s'était mal défendu.» Il professait aussi, en présence de Vincent, que le concile de Trente n'avait pas formulé la vraie doctrine catholique et que ses décisions n'étaient point valables, qu'enfin les vœux qu'on demandait aux religieux, au lieu de les conduire vers la perfection, les en éloignaient.

Apprenant, au mois d'octobre 1637, que Saint-Cyran quitterait bientôt Paris pour se rendre auprès de son ami, l'évêque de Poitiers, Vincent l'alla voir, moins pour lui faire ses adieux que pour lui donner un grave avertissement. Saint-Cyran se montra si ému, que Vincent jugea meilleur de ne pas insister, s'excusa même et offrit à son interlocuteur un cheval pour son voyage.

Arrivé à Poitiers, Saint-Cyran laissa passer le temps nécessaire, ce sont ses propres termes, «pour évaporer la chaleur» qui lui était montée à la tête, et écrivit une lettre peu brillante à son ami. Il faut savoir que, peu auparavant, il avait été très vivement

pris à partie par Zamet, l'évêque de Langres, par l'abbé de Prières et par des Pères de l'Oratoire et de la compagnie de Jésus. «Il m'est seulement resté, écrit-il à Vincent, cette admiration dans l'âme, que vous, qui faites profession d'être si doux et si retenu partout, ayez pris sujet d'un soulèvement qui s'est fait contre moi par une simple cabale et pour des intérêts assez connus, de me dire des choses que vous n'eussiez osé penser auparavant; et qu'ainsi, au lieu que je devais attendre de la consolation de vous, vous ayez pris de là une hardiesse extraordinaire, contre votre inclination et coutume, de vous joindre aux autres pour m'accabler, ajoutant cela de plus aux excès des autres, que vous avez entrepris de me le venir dire à moi-même dans mon propre logis, ce que nul des autres n'avait osé faire.» Cela dit, il se garde de discuter les points suspects: il y en avait quatre. Il s'abrite, et cela lui suffit, derrière le témoignage de hautes personnalités dont il fait maintenant bien plus de cas que de Vincent. Car la lettre est aigre-douce. Il ne dit pas, mais laisse entendre à son correspondant qu'il ne le trouve plus très intelligent. «Il n'y a aucun de ces messieurs les prélats qui hantent chez vous, ajoute-t-il, avec qui je ne demeure d'accord.» Il ne va cependant pas leur dénoncer la sottise de leur ami commun. «Je n'ai aucun dessein, dit-il, de vous troubler dans l'honneur qu'ils vous rendent et dans le repos dont vous jouissez dans leur entretien et conversation.» On n'est pas plus aimable. Il entre alors dans une discussion peu élégante sur les services qu'il a rendus à son correspondant et, parlant justement des deux magistrats, dont l'un est l'avocat-général Bignon, auprès de qui il a eu l'occasion d'agir au profit de Vincent, il déclare tout net que s'il faisait part à ces messieurs des reproches qu'on a osé lui adresser, «ils s'en riraient». Il ajoute: «Ils apaiseraient ainsi, sans mot dire, toute la colère que j'en aurais

eue. J'ai grand sujet, monsieur, de vous le pardonner, et de vous dire en mon cœur une partie des paroles que le Fils de Dieu dit à ceux qui le maltraitaient.» Ce qu'ayant lu, Vincent jugea qu'il n'y avait, pour l'heure, qu'à laisser cet orgueilleux tranquille. Il n'écrivit point; mais, indulgent quand même, il l'alla voir comme un malade, quand il le sut de retour à Paris.

Peu après, le 15 mai 1638, l'affaire se corse. Richelieu fait enfermer Saint-Cyran à Vincennes. On fouille la maison du prisonnier, d'où l'on emporte des charretées de papiers. Dans ces papiers, les enquêteurs trouvent le brouillon de la lettre à Vincent. Richelieu la lit, se frotte les mains: il tient un incomparable témoin, qui va l'aider, sans doute, à confondre le mauvais prêtre. Convoqué chez Laubardemont, qui n'a pas encore conquis sa triste renommée, Cinq-Mars ne devant tomber que quatre ans plus tard dans ses mains, mais qui va, pour le moins, se mêler là de ce qui ne le regarde pas, Vincent récuse ce juge laïque. Cela étonne Richelieu, et l'intéresse. Il connaissait et estimait Vincent. Ce témoin récalcitrant, il l'entendra donc lui-même. Il l'appelle, le reçoit, écoute ses réponses et, c'est tout ce que nous savons de l'entrevue, congédie le bonhomme en se grattant la tête.

Il faut pourtant que se poursuive l'enquête. Jacques Lescot, confesseur du cardinal et délégué de l'archevêque de Paris, est désigné pour recevoir les dépositions, celle de Vincent comprise; et ce dernier comparaît devant lui le 31 mars et les 1er et 2 avril 1639. Ce qu'il a dit devant ce juge, il l'aurait lui-même consigné dans un procès-verbal qu'on a longtemps considéré comme apocryphe, alors que M. Coste le tient aujourd'hui, après mûr examen, pour la copie, peut-être exacte, d'un document authentique. Les jansénistes, qui détenaient l'original, n'ont jamais permis

qu'on le confrontât avec le texte offert par eux à la curiosité publique. Cette dernière pièce, trop longue pour que nous la donnions ici, est donc suspecte. Vincent y déclare avoir eu, pendant quinze ans ou environ, grande communication avec l'accusé, en qui il aurait reconnu «un des plus hommes de bien» qu'il ait jamais vus. Il se peut que Vincent ait dit cela, car ce pauvre Saint-Cyran était tout de même un très digne homme, d'une extrême piété, et ses familiers, ses disciples, tous ceux qui frayaient avec lui, l'aimaient et le respectaient fort. Le saint voulait sauver son malheureux ami, tombé sous la griffe du cardinal. Qui l'en blâmerait, alors qu'il ne croyait pas encore à sa nocivité? Il n'avait d'inquiétude que pour le pécheur, pas pour l'Église; et ce pécheur, il l'aimait. Ajoutez qu'il avait l'âme haute, que les grands de ce monde ne l'intimidaient guère et qu'il ne se souciait certainement pas de rendre compte à Richelieu et à ses hommes de ses conversations particulières avec un tiers. Mais ce fils de paysans, si malin qu'il fût, on a peine à croire qu'il ait fait, à la lettre, certaines réponses, un peu retorses, inscrites dans le texte qu'on nous présente. Certes il a très fermement et joliment conduit la défense de son ami. Par exemple, sur la demande de Jacques Lescot «s'il n'avait pas ouï dire à l'accusé que le Pape et la plupart des évêques ne font pas la vraie Église, étant dépourvus de la vocation et de l'esprit de la grâce», voici ce qu'on trouve au procès-verbal: «Je réponds ne lui avoir jamais ouï dire ce qui est contenu dans ladite demande, si ce n'est une fois seulement, _que plusieurs évêques étaient enfants de la cour et n'avaient point de vocation_. Jamais néanmoins, je n'ai vu personne plus estimer l'épiscopat que lui, ni quelques évêques, comme feu M. de Comminges. Il avait grande estime aussi de feu François de Sales, évêque de Genève, et l'appelait Bienheureux.»

Et il continue: «Enquis si je ne lui ai pas ouï dire que le concile de Trente a changé et altéré la doctrine de l'Église, et n'est pas un concile légitime, je réponds ne lui avoir jamais ouï dire cela; oui bien qu'il y avait eu des brigues dans ledit concile.»

Et cela est fort élégant et courageux. Mais d'autres réponses gênent un peu par leur extrême, leur trop grande finesse. Il s'agissait, il est vrai, que Richelieu ne coupât pas la tête de Saint-Cyran, et le cas valait bien qu'un saint commît l'un de ses seuls péchés. Nous avons vu que Vincent a dénoncé plus tard avec indignation le propos de Saint-Cyran lui disant que le dessein de Dieu était de ruiner l'Église présente. Or, à l'interrogatoire, voici sa réponse sur ce point: Il déclare «lui avoir ouï dire une fois ces paroles, que Dieu détruit son Église, et aussi, que selon cela, il semble que ceux qui la soutiennent fassent contre son intention.» C'est très clair. Il ne l'a dit qu'une fois, mais il l'a dit. «Et d'abord cette proposition me fit peine», ajoute Vincent. Mais il a pensé ensuite, le fin personnage, qu'un Pape avait tenu un jour un propos à peu près semblable et voilà de quoi le rassurer lui-même, et les juges. Saint-Cyran a sans doute parlé dans le même sens que le Pape Clément VIII pleurant parce que «tandis que l'Église s'étendait aux Indes, il lui semblait _qu'elle se détruisait de deçà_.» Voilà qui est bien subtil et l'on pense involontairement à Escobar. Non, il n'est pas facile de croire que Vincent ait écrit cela, ou bien il se moquait, ce qui ne lui arrivait pas souvent, quoiqu'il eût dans l'esprit de quoi y exceller. Ce qu'il a fait, en tout cas, c'est d'opposer aux propos malencontreux de son ami le témoignage de sa vie incontestablement édifiante. Saint-Cyran a pu dire que c'était aller contre les vues de Dieu que de soutenir son Église, mais ce sont là des mots. Il faut voir les faits, «les ac-

tions de la vie dudit sieur de Saint-Cyran, qui étaient la plupart pour le soutien de l'Église.»

Bref, qu'on ne juge pas ce subtil et charitable plaidoyer sur certains de ses détails, mais en son ensemble. Vincent a défendu là son ami avec une sûreté et une souplesse extrêmes. Il l'a défendu et sauvé.

Quatre ans plus tard, Saint-Cyran, à peine rendu à la liberté par Louis XIII, était frappé d'apoplexie et mourait. Vincent, toujours fidèle, avait été le voir à sa sortie de prison; il alla prier dans la chambre du mort et jeter de l'eau bénite sur son corps; contrairement à ce qu'on a dit, il n'assista pas aux obsèques, mais il fit toutes sortes de condoléances à Barcos, le neveu du défunt, obtint pour lui l'abbaye de son oncle et se donna la joie d'annoncer lui-même au nouvel abbé de Saint-Cyran l'avantageuse affaire.

Et voilà clos le premier épisode, un peu confus, mais touchant, d'une aventure qui va devenir dramatique. Le drame, le voici. Vincent, si obstinément enclin à la pitié pour son malheureux ami vivant, tout à coup se met à accabler la mémoire du mort. Non seulement il frappe, mais il le fait avec la force, la sûreté, l'implacable autorité d'un justicier. Ses coups portent si juste et si loin que Saint-Cyran d'abord et tout Port-Royal ensuite, n'ont jamais trouvé un adversaire plus redoutable. L'abbé Brémond n'a pas hésité à écrire «que si l'on avait laissé au saint, et à lui seul, la conduite de l'affaire, cette fronde religieuse n'aurait pas duré plus longtemps que l'autre.» Rien n'est plus exact. Reste alors à expliquer trois choses: pourquoi Vincent a été si indulgent d'abord, pourquoi si dur à la fin, surtout comment il a pu se mettre dans le cas de se déjuger à ce point. Il est important de répondre à cette

triple question, car on a bientôt dit que, dans cette affaire, il a manqué de flair au début, de calme ensuite. «C'est qu'il l'avait échappé belle, et il l'a senti!» soupirent, en hochant la tête, ceux qui lisent un peu vite. Lisons lentement et lisons tout.

Il a été très indulgent tant que vivait son ami, parce que son âme charitable l'a porté, dans ce cas comme toujours, à la pitié. Il ne voulait pas qu'on bousculât les pécheurs, mais qu'on fît doucement leur conquête. Il avait certainement pris ombrage de certains propos de Saint-Cyran, de quatre au moins. Mais la brutalité de Richelieu lui a déplu. Il ne croyait pas que cette recette-là fût bonne contre les hérétiques, encore moins contre ceux qui n'étaient qu'imprudents et peut-être un peu fous. Sur ce trait de son caractère, sur cette ligne de conduite qu'il garda toute sa vie, on trouve, dans sa correspondance et ses entretiens, des quantités de textes, qui sont formels et concordants. L'un des plus curieux est une lettre à Abelly, plus tard son historien, à ce moment vicaire général à Bayonne. Son évêque avait prié celui-ci de demander conseil au saint sur la conduite à tenir vis-à-vis de certains religieux, qu'il s'agissait de ramener à l'obéissance et à la sagesse. «Hélas! monsieur, lui répond Vincent, que vous faites confus le fils d'un pauvre laboureur, qui a gardé les brebis et les pourceaux, qui est encore dans l'ignorance et dans le vice, de lui demander ses avis! Je vous obéirai néanmoins dans le sentiment de ce pauvre âne qui a d'autres fois parlé par l'obéissance qu'il devait à celui qui lui commandait, à condition que, comme l'on ne fait point état de ce que disent les fols pour ce qu'ils disent, qu'aussi mondit seigneur ni vous n'aurez aucun égard à ce que je vous dirai, sinon autant que mondit Seigneur le trouvera rapportant à ses meilleurs avis et aux vôtres.» J'ai cité ce début parce qu'il est charmant et drôle. On peut dire qu'on est un sot, quand

on est assez malin pour le tourner ainsi. Il explique alors que, pour les religieux, on ferait bien de les traiter comme faisait Notre-Seigneur avec ceux de son temps, en leur donnant d'abord l'exemple. Parlant ici comme eût fait Bérulle, il ajoute: «Car un prêtre doit être plus parfait qu'un religieux comme tel, et beaucoup plus un évêque.» Il continue: «Et après leur avoir parlé par exemple un temps notable (Notre-Seigneur leur parla ce langage trente ans durant) après cela il leur parla doucement et charitablement et enfin fermement, sans pourtant user contre eux de suspension, d'interdiction, d'excommunication et sans les priver de leur exercice...» Et plus loin: «L'on fera bien des règlements; l'on usera de censures; l'on privera de confesser, de prêcher et de quêter; mais pour tout cela l'on ne s'amendera jamais; et jamais l'empire de Jésus-Christ ne s'étendra ni conservera dans les âmes par là.» Ce qui suit est magnifique: «Dieu, dit-il, a d'autres fois armé le ciel et la terre contre l'homme. Hélas! qu'y a-t-il avancé? Et n'a-t-il pas fallu enfin qu'il se soit abaissé et humilié devant l'homme pour lui faire agréer le doux joug de son empire et de sa conduite? Et ce qu'un Dieu n'a pu faire avec toute sa puissance, comment le fera un prélat avec la sienne?» Et l'on a dit que cet homme-là n'avait pas d'éloquence!

Avec les huguenots, même politique. Il écrit le 22 mars 1638 à Lambert aux Couteaux, prêtre de la Mission, à Richelieu: «M. l'avocat du roi de Loudun m'a dit que le procédé de la Mission est excellent à l'égard des hérétiques, en ce qu'elle établit les vérités divines, sans disputer des points controversés, et que les huguenots sont ravis de cela. Qu'on continue donc, s'il vous plaît.» A Guillaume Gallais, supérieur à Sedan, il donne ainsi ses ordres: «Lorsque le roi vous envoya à Sedan, ce fut à condition de ne jamais disputer contre les hérétiques, ni en chaire, ni en particu-

lier, sachant que cela sert de peu et que bien souvent on fait plus de bruit que de fruit. La bonne vie et la bonne odeur des vertus chrétiennes mises en pratique attirent les dévoyés au droit chemin et y confirment les catholiques… Que si vous désirez parler de quelques points de controverse, ne le faites point, si l'évangile du jour ne vous y porte; et alors vous pourrez soutenir et prouver les vérités que les hérétiques combattent, et même répondre à leurs raisons, sans néanmoins les nommer, ni parler d'eux.» Et quant aux jansénistes, il ne veut pas non plus qu'on se querelle avec ceux-là: «Faut-il que les missionnaires prêchent contre les opinions du temps, écrit-il, qu'ils s'entretiennent, qu'ils disputent, attaquent et défendent à cor et à cri les anciennes opinions? Ah! Jésus, monsieur, nenni! Voilà comme nous en usons: jamais nous ne disputons de ces matières, jamais nous n'en prêchons… Quoi donc, me direz-vous, défendez-vous qu'on dispute sur ces matières? Je réponds que oui.»

Il disait cela, mais faisait, quant à lui, dans le même temps, tout le contraire. Et voici qui nous mène au point tragique. Saint-Cyran est mort le 11 octobre 1643. La première mention formelle d'hostilité de Vincent aux doctrines du temps, c'est-à-dire aux idées introduites en France par son défunt ami, nous ne la trouvons, dans les écrits qui nous restent de lui, que trois ans plus tard, à la date du 4 septembre 1646. Il écrit ce jour-là à Mazarin, lui signale qu'on va élire en Sorbonne un professeur de théologie, que les jansénistes «font grand'brigue pour en faire élire un de leur parti», que ceux «de l'opinion commune» ont jeté les yeux sur un homme sûr, M. Le Maître, mais qu'un prélat offrant à celui-ci une condition beaucoup plus avantageuse, il faudrait surenchérir tout de suite. «Ce qui fait, monseigneur, que ces messieurs du bon parti ont désiré que je propose à Votre Éminence si

elle aura agréable de lui assurer présentement douze cents livres en pension sur quelque bénéfice, ou de lui donner parole qu'elle le fera dans quelque temps.» Le 7, Mazarin lui répondait, le louant du soin qu'il prenait de rompre la brigue des jansénistes et promettant tout ce qu'on lui demandait.

Pourquoi Vincent, qui s'était tu jusqu'alors, s'est-il chargé d'une telle commission? Car il s'était vraiment tu auparavant, laissant même les prêtres de sa propre congrégation dans l'ignorance de la position qu'ils devaient prendre. Songez que l'un d'eux, et non des moindres, car il était des deux ou trois premiers dans sa confiance, Jean Dehorgny, pouvait lui écrire deux ans plus tard, en 1648, son étonnement d'apprendre que la congrégation, en la personne de son chef, venait de prendre parti contre les opinions du temps. Ce prêtre obéissant et pieux estimait d'ailleurs que Vincent avait mal fait et le lui disait tout bonnement. Heureuse affaire pour nous, car elle nous a valu deux lettres incomparables du saint, deux lettres où il donne les raisons de sa nouvelle conduite. La première raison, qui étonne d'abord, la voici: «C'est celle de mon emploi au conseil des choses ecclésiastiques, dans lequel chacun s'est déclaré contre: la reine, Mgr le cardinal, M. le chancelier et M. le pénitencier. Jugez de là si j'ai pu demeurer neutre.» Pour une fois, il s'exprime assez mal, et donnerait à penser qu'il s'est mis, ayant affaire à de tels personnages, à leur remorque. Voyons donc ce qui s'est passé. Saint Vincent ne se mêle pas de ce qui ne le regarde pas. Il craint les initiatives inopportunes. Il attend. Voilà, nous l'avons vu, la position que son respect des vues de la Providence, sa sagesse foncière aussi, lui commandent toujours, à l'encontre d'ailleurs de son tempérament, qui est fougueux, et nous le verrons bien. A la mort du roi, en 1643, Anne d'Autriche avait institué, pour le rè-

glement des affaires ecclésiastiques, un conseil de conscience, qu'elle présidait. En faisaient partie un tout petit nombre seulement de personnes considérables: Mazarin, Pierre Seguier, le grand pénitencier, qui était alors Jacques Charton, les évêques de Beauvais et de Lisieux et M. Vincent. Quand arriva-t-il à ce conseil de délibérer sur le jansénisme naissant? Nous ne le savons pas au juste. Mais le jour où la question y fut apportée, Vincent aurait trahi l'Église en demeurant dans sa réserve habituelle. Sans doute avait-il eu raison de se taire jusque-là. A cette minute, chargé de graves responsabilités dans la conduite des affaires ecclésiastiques, il trouvait devant lui un nouveau devoir, et bien plus haut. Il s'y plia aussitôt. Entendons-nous bien. Il jugea qu'il devait de tout son pouvoir enrayer le mal, et d'abord il semble qu'il ait voulu s'instruire personnellement de tous les éléments du débat. «Je vous avoue, monsieur, écrit-il à Dehorgny, que j'ai fait quelque petite étude touchant ces questions et que c'est le sujet ordinaire de mes chétives oraisons.» Mais plus que jamais il recommande à qui l'approche de ne pas intervenir dans une aussi fâcheuse querelle. Lui seul, parce que le rang qu'il a pris peu à peu lui en fait maintenant une obligation, lui seul en parle. Mais qu'on se taise! Et pourquoi cela? Par charité peut-être, mais aussi parce qu'il est un chef et n'aime pas les bavards. Il sait que les erreurs, c'est en les combattant à coups de langue qu'on les propage. L'affaire est grave et difficile: elle n'est pas du ressort de la foule. La foule, on veille sur elle, on la conduit doucement, on ne la mêle pas à des disputes où elle n'entend rien. On peut aimer les hommes de toute son âme et n'avoir pas un tempérament de parlementaire. Le calvinisme, le jansénisme, ce sont de grandes parlotes. Vincent les redoute et passe à tous ses fidèles la consigne du silence. S'il parle, quant à lui, ses paroles

sont des sentences, donc des actes. Une seule fois, elles ont ressemblé à un gémissement. C'était en 1647. Écrivant à ce même Dehorgny, qui va d'ailleurs dans les mois suivants se laisser prendre pour un temps aux fallacieuses doctrines, il lui dit: «Je crains bien fort que Dieu permette l'anéantissement de l'Église en Europe, à cause de nos mœurs corrompues, de tant de diverses et étranges opinions que nous voyons s'élever de tous côtés, et du peu de progrès que font ceux qui s'emploient pour tâcher de remédier à tous ces maux-là. Les opinions nouvelles font un tel ravage qu'il semble que la moitié du monde soit là-dedans.»

Et voici que ce Dehorgny va sombrer à son tour. Alors tombent coup sur coup sur le pauvre, sur l'heureux homme, les deux lettres splendides. Rien n'a jamais été écrit de plus sage, de plus dur, de plus éclatant contre le jansénisme. Elles sont du 25 juin et du 10 septembre 1648 et figurent, à leur place, dans l'édition critique de M. Coste. On voudrait avoir la place de les reproduire ici. La deuxième, la plus belle, porte principalement sur l'ouvrage d'Antoine Arnauld, qui faisait alors grand bruit, _De la fréquente communion_. On sait que les jansénistes ne trouvaient jamais qu'on fût digne de communier. Saint Vincent ayant discuté point à point cette opinion, s'échauffe peu à peu et arrive, en ses dernières lignes, aux sommets de l'éloquence: «Pour moi, écrit-il, j'avoue franchement que, si je faisais autant état du livre de M. Arnauld que vous en faites, non seulement je renoncerais pour toujours à la sainte messe et à la communion, par esprit d'humilité, mais même j'aurais de l'horreur du sacrement, étant véritable qu'il le représente, à l'égard de ceux qui communient avec les dispositions ordinaires que l'Église approuve, comme un piège de Satan et comme un venin qui empoisonne les âmes, et

qu'il ne traite tous ceux qui en approchent en cet état de rien moins que de chiens, de pourceaux et d'antéchrists.» Il va maintenant passer à l'ironie, et à la plus cinglante: «Se trouvera-t-il homme sur la terre qui eût si bonne opinion de sa vertu qu'il se croie en état de pouvoir communier dignement? Cela n'appartient qu'à M. Arnauld, qui, après avoir mis ces dispositions à un si haut point qu'un saint Paul eût appréhendé de communier, ne laisse pas de se vanter par plusieurs fois dans son apologie qu'il dit la messe tous les jours.» Là-dessus, il s'emporte et s'écrie: «Comme cet auteur éloigne tout le monde de la communion, il ne tiendra pas à lui que toutes les églises ne demeurent sans messes, parce qu'ayant vu ce que dit le vénérable Bède, que ceux qui laissent de célébrer le saint sacrifice sans quelque légitime empêchement, privent la Sainte Trinité de louange et de gloire, les anges de réjouissance, les pécheurs de pardon, les justes de secours et de grâces, les âmes qui sont en purgatoire de rafraîchissement, l'Église des faveurs spirituelles de Jésus-Christ, et eux-mêmes de médecine et de remède, il ne fait point de scrupules d'appliquer tous ces effets admirables aux mérites d'un prêtre qui se retire de l'autel par esprit de pénitence;... il parle même plus avantageusement de cette pénitence que du sacrifice de la messe. Or, qui ne voit que ce discours est très puissant pour persuader à tous les prêtres de négliger de dire la messe, puisqu'on gagne autant sans la dire qu'en la disant et qu'on peut dire même, selon les maximes de M. Arnauld, qu'on gagne davantage? Car, comme il relève l'éloignement de la communion beaucoup au-dessus de la communion, il faut aussi qu'il estime beaucoup plus excellent l'éloignement de la messe que la messe même.» Il ajoute alors que cette nouvelle discipline, qui consiste à s'éloigner de Dieu par pénitence, est assurément la plus dure, selon les Pères eux-

mêmes, puisqu'elle prive de la béatitude, mais aussi «la plus aisée selon les hommes, parce que tout le monde en est susceptible.» Ce dernier mot est charmant, plein de finesse et de psychologie. Mais il ne va pas clore sa lettre sur ce ton. Il entend parler en maître. Il a jeté toute sa réponse avec tant de hâte qu'il n'a pas eu, dit-il, «le loisir de la relire.» Et il ajoute: «Je m'en vas en ce moment célébrer la sainte messe afin qu'il plaise à Dieu de vous faire connaître les vérités que je vous dis, pour lesquelles je suis prêt de donner ma vie. J'aurais beaucoup d'autres choses à vous dire sur ce sujet. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous les dise lui-même. Je vous prie de ne pas faire réponse sur ce sujet, si vous persévérez dans de telles opinions.» Dehorgny lui fit réponse, Dieu merci, et resta fidèle à son admirable chef.

Longtemps Vincent n'intervint ainsi que dans sa propre maison. Mais le voici qui grandit tous les jours et devient, nous le verrons au cours de ce livre, une sorte de grand aumônier de France. En 1651, le moment paraît venu de solliciter du Saint-Siège une condamnation formelle des doctrines nouvelles. Le supérieur de la Mission se découvre alors tout à fait. Il écrit tour à tour à tous les évêques sur lesquels il a de l'influence, leur demandant de signer un appel collectif au Saint-Père. Il leur en envoie le texte et les presse. S'ils hésitent, il les secoue, les bouscule. On a de lui une extraordinaire lettre de rappel aux évêques d'Alet et de Pamiers, Nicolas Pavillon et Étienne Caulet. Tous les deux refusaient leur signature. Il commence par leur donner un bon point. Il a lu leurs explications avec le respect qu'il doit à leur vertu et à leur dignité, et y a «vu beaucoup de pensées dignes du rang» qu'ils tiennent l'un et l'autre dans l'Église. Car il parle aux évêques avec déférence, mais en maître cependant. Il le peut; il n'y a pas d'homme plus fin, plus habile à nuancer sa pensée, à

choisir ses mots. A ceux-là et, plus tard, au doyen de Senlis, qui menaçait de s'en tenir aux doctrines du temps et qui, comme eux, finit, en effet, par s'y fixer, il parle avec une autorité souveraine. Voici un passage de la lettre qu'il écrivait à ce dernier le 2 août 1657: «D'attendre que Dieu envoie un ange pour vous éclairer davantage, il ne le fera pas; il vous renvoie à l'Église, et l'Église assemblée à Trente vous renvoie au Saint-Siège... D'attendre que le même saint Augustin revienne s'expliquer lui-même, Notre-Seigneur nous dit que, si l'on ne croit pas aux Écritures, on croira encore moins à ce que les morts ressuscités nous diront. Et s'il était possible que ce saint revînt, il se soumettrait encore, comme il a fait autrefois, au Souverain Pontife. D'attendre, d'un autre côté, qu'un grand docteur et très homme de bien vous marque ce que vous avez à faire, où en trouverez-vous un en qui ces deux qualités se rencontrent mieux qu'en celui à qui je parle?» Est-il possible d'être plus pressant et généreux à la fois? Nous sommes au siècle de la politesse et de la force. A Pavillon et Caulet, qu'il vient d'accabler de raisons sans réplique, il n'hésite pas à dire, et l'on ne sait si c'est malice ou charité, qu'il y aurait encore bien d'autres arguments, «que vous savez mieux que moi, qui voudrais les apprendre de vous.»

Bref il veut avoir raison. Il s'agit d'une hérésie qui se lève. Entre l'erreur et la vérité, on ne transige pas, on ne temporise pas: on choisit. Des prélats ont proposé qu'on interdît aux deux parties de dogmatiser. Cela ne servirait qu'à donner pied à l'erreur. Se voyant traiter de pair avec la vérité, elle prendrait ce temps pour «se provigner» alors qu'il faut tout de suite «la déraciner». Il est dur pour la secte, qu'il appelle «un petit monstre», dur pour Port-Royal, qui est «une boutique», dur pour Saint-Cyran, «qui non seulement, écrit-il à l'évêque de Luçon, n'avait pas

disposition de se soumettre aux décisions du Pape, mais même ne croyait pas aux conciles; je le sais, monseigneur, pour l'avoir fort pratiqué.»

Mais, même dans ses emportements, il demeure égal à lui-même, pensant à tout, ayant mille sollicitudes pour les hommes qu'il emploie. Il a fait du succès des démarches à Rome son affaire personnelle. Alors il veille sur les messagers que ses amis et lui-même ont envoyés là-bas: «Ne vous pressez pas, s'il vous plaît, leur écrit-il, et n'allez point pendant la chaleur du jour; Notre-Seigneur aura fort agréable que, pour le mieux servir, vous ménagiez vos forces.»

Et toujours il est sage et circonspect. A Chars, où il a installé des Filles de la Charité, elles sont aux prises avec un curé janséniste, qui leur mène la vie dure. On voit cela d'ici. Les pauvres femmes se sont énervées. Elles font porter l'affaire au conseil que préside M. Vincent. Il attend, comme à son ordinaire, que chacune ait parlé, et juge. On enverra là-bas une sœur qui examinera les choses sur place. Car, dit-il, «il ne faut pas que nos sœurs aient aucun différend avec messieurs les curés;... c'est pour cela, mes chères sœurs, que nous devons choisir une sœur de grande prudence: premièrement, pour connaître le tort de nos sœurs, car il est bien à croire qu'il y en a de leur part; et puis il sera bon de nous donner avis de ce qui serait extraordinaire, pour y donner ordre.» Les sœurs trop nerveuses furent admonestées sans doute, mais à l'affaire elle-même il fut, comme promis, «donné ordre», et radicalement. Quelques jours plus tard, la supérieure générale, Louise de Marillac, notifiait en ces termes à M. Pouvot, curé de Chars, la décision prise de lui retirer les sœurs: «M. Vincent a trouvé bon que nous en usions ainsi à cause de la diffi-

culté qu'ont nos sœurs de s'accommoder à votre conduite, et que vous, monsieur, témoignez que vous n'avez pas agréable le service qu'elles ont tâché de rendre aux pauvres. J'écris à notre sœur Clémence qu'elle remette les meubles entre les mains de messieurs les administrateurs de l'hôpital. Je suis cependant et serai toute ma vie…» Toute sa vie évidemment, elle sera une sainte et généreuse femme, mais qui saura conduire sa barque, sous le regard vigilant d'un fameux pilote. Ce jour-là le pilote tenait d'ailleurs la barre lui-même, car la lettre à M. Pouvot, nous n'en avons pas l'original, mais la minute, écrite tout entière de la main puissante de M. Vincent.

L'Église lui paraissant en péril, on comprend que ce bon pilote n'ait pas hésité à sortir à la fin de sa réserve et à agir. Cependant nous avons posé trois questions, et la dernière est encore à résoudre. Il est naturel que Vincent ait pris, à l'égard du jansénisme, des attitudes différentes selon les circonstances. Mais il a porté, ce qui est assez grave et d'abord inexplicable, des jugements contradictoires sur Saint-Cyran vivant et sur Saint-Cyran mort. Il le couvrait et il l'a accablé, exactement sur les mêmes faits. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'avait, tandis qu'il frayait avec lui, rien compris à cet homme, dont il excusait alors des propos qu'il devait plus tard qualifier d'abominables et de perfides. «Moi, qui l'ai fort pratiqué…» disait-il. Et c'étaient des paroles du temps de leur amitié qu'il dénonçait avec indignation, des paroles d'un confident. On ne comprend pas très bien.

Il faut pourtant comprendre. Que disait Vincent, du vivant de Saint-Cyran? Qu'il parlait étourdiment, mais n'était pas dangereux. Qu'a-t-il dit du même après sa mort? Qu'en ses paroles couvait une abominable hérésie. Tel que nous le connaissons, il a dû,

non seulement dire la vérité, mais voir juste dans les deux cas. Alors ce ne serait pas lui, ce serait Saint-Cyran qui aurait changé. Vraiment, est-ce possible?

Mais oui; l'explication, c'est justement que Saint-Cyran a changé. S'il avait vécu, il serait demeuré inoffensif. Il n'avait pas l'étoffe d'un chef d'école. Il aurait échoué, et d'avance Vincent, qui voyait cela, le prenait en pitié.

Mais il est mort; et ce que sa pauvre tête brûlante n'aurait pu faire, son cadavre l'a réussi. Nous savons comment ses fidèles se partagèrent ses ossements, avec quelle frénésie ils usèrent d'un mort qui, tout de même, s'en était allé sans avoir rompu avec l'Église. Il est devenu chef de secte sans le savoir, mais il l'est devenu; le poison qu'il portait en lui ne serait jamais sorti, mais un coup d'apoplexie a mis le malheureux homme à terre, et des fanatiques, en dispersant ses cendres, ont jeté son venin à tous les vents. Alors, son pitoyable ami, il fallut bien que Vincent le prît enfin au sérieux, et qu'il dénonçât comme perfides des paroles qui n'étaient vraiment qu'aventureuses et n'auraient jamais fait tort à personne, sans ce petit anévrisme rompu.

Notez que je ne prétends pas établir d'abord que Saint-Cyran était un pauvre homme, et tirer de là que Vincent, l'ayant bien jugé, était intelligent. Ce débat-là nous mènerait loin. Je sais que Vincent était très intelligent; je pense alors que Saint-Cyran, dont cet esprit avisé n'a pas pris les lubies au sérieux, ne devait pas être bien redoutable. Je ne plaide pas pour Vincent. Je requiers incidemment contre l'autre. Aux historiens de ce dernier, à ceux qui voudraient réviser Sainte-Beuve et qui feront bien alors de s'inspirer de l'abbé Brémond, à ceux-là de peser l'argument. Je le crois capital, mais voilà tout.

* * * * *

L'Église de France au temps de saint Vincent était donc en plein mouvement. Beaucoup de vices, et de grandes vertus. Un clergé ignorant et débauché, mais à sa tête une poignée de gens d'élite. Entre ceux-ci, les inévitables désaccords qui naissent des différences de tempérament; les uns savent, d'autres point, penser et obéir à la fois. On n'en finirait pas de nommer les prélats, les religieux, les curés, grands et petits, qui ont été au temps de saint Vincent de Paul les bons ouvriers de la même tâche apostolique. Nous les trouverons et les saluerons un à un au cours de ce récit. Les femmes aussi, car nous entrons dans un siècle de gloire féminine. Les femmes règnent, et les mœurs grandissent aussitôt, parce que ces souveraines imposent le respect des choses du cœur. Il y a de belles pécheresses, mais aussi beaucoup de grandes mystiques: et comme elles sont filles de France, c'est-à-dire ménagères et de bon conseil, elles vont exercer une influence à la fois douce et fortifiante sur les grands personnages et les saints de leur entourage. Auprès de Vincent de Paul, voici Jeanne de Chantal, Louise de Marillac, la duchesse d'Aiguillon, Geneviève Goussault, Marie de Polaillon, Madeleine de Lamoignon et, dans la seule maison des Gondi, la scrupuleuse et touchante Marguerite de Silly, épouse d'Emmanuel, puis la marquise de Maignelay, sœur du même, enfin Antoinette d'Orléans, veuve de Charles, le frère aîné du général des galères. Celle-là, dont les biographes de Vincent ne parlent jamais, parce qu'elle s'était cachée dans un cloître et qu'on ne la voyait pas rue des Petits-Champs, il est probable que le parfum de son âme héroïque et si humble hantait pourtant la maison où, pendant douze ans, vécut le serviteur de Dieu. Elle ne voulait pas qu'on la fît abbesse, et le Pape s'en mêlant, elle eut l'audace, la petite sainte, de réunir les

docteurs de la ville pour savoir s'il entrait vraiment dans les attributions du chef de l'Église de l'empêcher de prier dans son coin[6].

[6] Éloge de plusieurs personnes illustres en piété de l'Ordre de saint Benoît... par la mère de Blemur, _Édition de la Revue Mabillon_, Paris, 1927.

* * * * *

Sachant comme il était entouré, nous allons maintenant regarder Vincent. Nous l'avons laissé au lendemain du sermon de Folleville. C'est en 1617. Il a 36 ans. Toutes les terres de Mme de Gondi sont à la disposition de ce pêcheur d'hommes, et il va commencer sa vie ardente de missionnaire. Si ardente, que désormais toute autre occupation lui paraît vaine et lui devient odieuse. Alors il se sauve, s'en va prêcher en Bresse. Il inaugure là sa carrière charitable; et quand, après quelques mois, il se retrouve dans la maison des Gondi, il deviendra l'apôtre et le bienfaiteur à la fois des paysans que Mme la générale le conviera à visiter. Ses progrès dans la hiérarchie ecclésiastique ou religieuse seront d'ailleurs lents. Pendant huit années encore, c'est-à-dire jusqu'en 1625 où sera instituée sa compagnie des prêtres de la Mission, il ne sera qu'un homme de bonne volonté, un ouvrier à la tâche, faisant de son mieux, mais hors cadre, si l'on peut dire. Il est bien curé de Clichy, mais si peu. Pendant un temps, il sera titulaire de deux cures à la fois, ayant pris aussi celle de Châtillon. Il n'est plus abbé de Saint-Léonard de Chaulmes: il a résigné cela en 1616, après avoir reçu, par les soins des Gondi, un autre bénéfice; on l'avait fait en 1615 chanoine d'Écouis. Il y avait là, non loin des Andelys, une collégiale où l'on semble s'être fort réjoui de la nomination de ce «M. de Paoul», à qui l'on avait donné la charge de

trésorier. Malheureusement le trésorier ne parut qu'une fois, pour offrir, selon l'usage, un repas à ces messieurs du chapître. D'où protestation des intéressés, car l'absence de ce «de Paoul» et de deux autres titulaires qu'on ne voyait jamais non plus pourrait bien entraîner «la ruine entière de ladite église et fondation.» Emmanuel de Gondi sans doute arrangea l'affaire. Deux fois encore dans sa carrière, Vincent recevra des titres, sinon des avantages. En 1624, il est pourvu du prieuré de Saint-Nicolas de Grosse-Sauve, dans le diocèse de Langres. On ne sait pas du tout comment il se défit de cet honneur; en 1626, en tout cas, c'était fini. Il fut enfin nommé, en 1643, vicaire général de l'abbé de Saint-Ouen, à Rouen. Ledit abbé était alors en prison, quoiqu'il portât un grand nom, celui de Richelieu. La fâcheuse vacance, le conseil de Conscience jugea qu'il fallait momentanément y pourvoir et Vincent rendit le service de prêter son nom quelque temps. Ce ne fut donc pas une «affaire». On a d'ailleurs de lui trop de textes durs pour les bénéfices et leurs titulaires. «Nous ne pouvons souffrir personne parmi nous, écrivait-il en 1658, qui prétende aux bénéfices, et encore moins ceux qui y veulent entrer par cette voie, _qui est odieuse_.»

Vincent n'est donc, chez les Gondi, qu'une sorte de volontaire pour les missions. Mais voici coup sur coup deux événements qui vont le grandir. Le 8 février 1619, il est nommé par le roi aumônier général des galères, «avec les mêmes honneurs et droits dont jouissent les autres officiers de la marine du Levant.» Le brevet porte que «Sa Majesté, ayant compassion desdits forçats et désirant qu'ils profitent spirituellement de leurs peines corporelles, a accordé et fait don de ladite charge d'aumônier réal à Monsieur Vincent de Paul.» C'est une grande étape dans sa vie. Des hommes pareils brisent les cadres ordinaires. Il leur faut des

emplois à leur mesure et qu'on crée pour eux, à moins qu'eux-mêmes ne les forgent de leurs mains, ce que Vincent commencera de faire un peu plus tard. Nous parlerons à loisir, quand nous étudierons son œuvre charitable, de sa compassion pour les galériens et de tout ce qu'il fit pour ces pauvres diables. Retenons que le général des galères a su promouvoir ce prêtre de 38 ans, d'un seul coup, à un rang considérable. La charge d'aumônier de prison n'a jamais été très enviée; ici l'horreur, le dégoût qu'inspirait le seul nom de galérien donnaient à la fonction nouvelle une majesté tragique; et puis l'élu devenait le premier auxiliaire spirituel d'un immense personnage dans l'État, le chef de la marine, et de quelle somptueuse et féerique marine! L'autre événement est de 1622. Au mois de décembre 1618, revenant de Montmirail où il a fait pendant trois mois œuvre évangélique et charitable, Vincent s'est rencontré à Paris avec François de Sales. Dès le premier contact, les deux saints se sont reconnus. Et quatre ans plus tard l'aumônier des galériens sera fait, à la prière de l'évêque de Genève, supérieur de la Visitation. C'était, là aussi, une promotion capitale. Il est toujours chez les Gondi, toujours courant les routes et prêchant, et le voici pourvu, à la tête d'un ordre de la plus haute spiritualité, d'un poste difficile et précieux, encore ennobli et embaumé par les vertus, les ardeurs et le mystique abandon de Jeanne de Chantal. Ce curé de campagne fait son chemin et sans doute est-il voué à de bien plus grands honneurs encore. Une seule chose l'intéresse cependant: le secours qu'attendent de lui les pauvres gens des campagnes; et, sans trêve, il prêche des missions, fonde des charités, se donnant jusqu'à satiété la seule joie qui compte, celle de répandre de la lumière et du bonheur autour de soi.

Il a bien fallu qu'il trouvât d'autres prêtres pour le seconder dans une tâche pareille. Il les prenait où il pouvait, et Mme de Gondi, le voyant faire, songeait que l'œuvre était belle, mais que ce seul homme avec des auxiliaires d'occasion n'y suffirait pas. Alors elle décida de consacrer une somme importante à une fondation pour une compagnie de prêtres qui s'engageraient à évangéliser à perpétuité le peuple des campagnes. Elle dit son projet à Vincent, qui, pendant sept années, toujours courant, s'enquit comme il put, mais sans succès, d'un homme ou d'un établissement qui acceptassent la somme avec la charge. A la fin, les Gondi s'avisèrent qu'on cherchait sans doute un peu loin ce qu'on avait sous la main. Ils comprenaient au bout de sept fois douze mois que le bénéficiaire de la fondation ne pouvait être que Vincent lui-même avec des auxiliaires de son choix, mais il fallait les loger ensemble dans une maison qu'on leur donnerait. Alors le général des galères alla trouver l'archevêque de Paris, son frère. Le principal d'un collège de la rive gauche venait justement de faire connaître qu'il céderait volontiers sa place contre une pension de 200 livres. La pension fut promise sur-le-champ et, le 1er mars 1624, Vincent de Paul était nommé principal du collège des Bons-Enfants. Il y a encore une rue des Bons-Enfants à Paris, mais c'est en souvenir d'un autre collège du même nom, celui du quartier Saint-Honoré, sur la rive droite. L'établissement qu'on donnait à Vincent se trouvait au flanc de la montagne Sainte-Geneviève, du côté du fleuve, à l'emplacement actuel du 2 de la rue des Écoles, à l'angle de la rue du Cardinal-Lemoine. Comme il y a quinze ans rue de Seine, voilà Vincent logé tout contre des remparts, le long des fossés Saint-Bernard. A Saint-Germain, il était hors la ville; cette fois c'est dans Paris, proche la porte Saint-Victor, sur la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qu'il va s'ins-

taller. Entendons-nous. Mme de Gondi ne veut pas perdre son directeur et Vincent continuera de loger chez elle. Ce sont les autres qui occuperont en son nom le vieux collège. Quels autres? Antoine Portail d'abord; ensuite ce prêtre dont nous avons déjà parlé, qui recevait pour sa peine cinquante écus par an; et puis ce fut tout pendant les deux premières années.

Antoine Portail, M. Vincent l'avait rencontré pour la première fois en Sorbonne, au temps où ses fonctions chez la reine Margot lui laissaient des loisirs. C'était un jeune clerc natif de Beaucaire, qui étudiait alors la théologie et qui, dès le premier regard, fut conquis par ce grand bonhomme de prêtre, cet aumônier d'une princesse galante, ce gascon si attachant, si fin sous sa rude figure. On a dit que Portail avait suivi Vincent à Clichy. C'est peu probable: il avait alors 21 ans. Il ne se mit sans doute à son service qu'après avoir reçu la prêtrise, c'est-à-dire en 1622. Celui-ci l'envoya d'abord chez les galériens, puis l'employa aux missions. Le pauvre homme n'osait monter en chaire. Sans doute confessait-il et faisait-il le catéchisme; il officiait aussi, visitait les malades, administrait les sacrements, bref pourvoyait à mille travaux, mais c'est seulement en juin 1630, au cours d'une mission à Croissy en l'Ile de France, qu'il fit pour la première fois un vrai sermon. Vincent l'en loua fort dans une lettre qu'on a conservée. «Vous avez commencé tard, lui écrivait-il. Ainsi fit saint Charles. Je vous souhaite part à son esprit.» Il paraît qu'en effet saint Charles Borromée avait le «trac», et plutôt que de se hisser dans la boîte de chêne d'où l'on est assailli par des regards qui convergent de tous les coins du temple, il haranguait les fidèles du plus loin qu'il pouvait, des marches de l'autel. Avec un tel collaborateur et le prêtre à gages, on voit la belle part qui restait à Vincent. Portail devait rester aux côtés de son admirable chef

toute sa vie. Ils moururent tous les deux en 1660, mais Portail d'abord. Le maître fermait ainsi les yeux du serviteur et s'en allait le dernier, comme il convient.

La comtesse de Joigny--c'est le titre qu'on donnait le plus communément à Mme de Gondi--avait offert 45.000 livres. C'est avec le revenu de cette somme qu'il fallait vivre et faire des missions gratuites aux quatre coins de France. Les bâtiments où s'installèrent les collaborateurs de Vincent étaient incommodes et délabrés. Saint Louis avait légué au vieux collège 60 livres de rente et l'on avait instruit là de tout temps de jeunes garçons, dont plusieurs bénéficiaient de bourses transférées ensuite au collège de Clermont, devenu le lycée Louis-le-Grand. Au temps où Vincent en prit possession, l'établissement occupait une superficie d'environ 4.000 mètres, avec jardins, cours, préaux, une pauvre chapelle, quelques appartements à l'abandon et, tout autour, deux ou trois maisons branlantes. Pour tirer du cadeau qu'on lui faisait un bon parti, il eût fallu que Vincent prît des serviteurs. Il s'en garda bien et nous savons déjà que quand ses deux compagnons s'en allaient au travail, ils confiaient au voisin la clef de la maison vide.

C'est seulement après un an de ce régime que fut passé, en bonne forme, entre le général des galères et la comtesse de Joigny, sa femme, d'une part, et Vincent de Paul d'autre part, le contrat de fondation. Il est du 17 août 1625. Quelques-uns de ses termes sont d'une grande beauté. C'est évidemment Vincent qui a lui-même rédigé cet émouvant papier-là. Le style est juridique et vieillot, mais pour dire de bien belles choses, que cette forme rend plus savoureuses. Les époux fondateurs déclarent en commençant qu'ayant plu à Dieu «pourvoir, par sa miséricorde infi-

nie, aux nécessités spirituelles de ceux qui habitent dans les villes de ce royaume par quantité de docteurs et religieux, qui les prêchent, catéchisent, excitent et conservent en l'esprit de dévotion, il ne reste que ce pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné.» A quoi il leur semble qu'on pourrait remédier «par la pieuse association de quelques ecclésiastiques de doctrine, piété et capacité connues, qui voulussent renoncer tant aux conditions desdites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'Église, pour, sous le bon plaisir des prélats, chacun en l'étendue de son diocèse, s'appliquer entièrement et purement au salut du pauvre peuple, allant de village en village, aux dépens de leur bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser ces pauvres gens et les porter à faire tous une bonne confession générale de toute leur vie passée, sans en prendre aucune rétribution en quelque sorte ou manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils ont reçus de la main libérale de Dieu.»

Voilà le but. Il est clair et touchant. Il s'agit d'aller vers ceux qui sont à l'abandon et de renoncer, pour cette œuvre de charité, à tout honneur, avantage ou bénéfice. Le document trace en quelques lignes tout le règlement de la communauté nouvelle. Vincent, sans doute, n'a pas écrit cette page importante à la hâte; le fait est qu'il l'a si bien conçue et rédigée qu'aujourd'hui encore les prêtres de la Mission pourraient, sans rien changer ou guère, à leur façon de vivre, s'en tenir à la lettre de ce premier règlement-là. Tout l'essentiel était prévu: vie en commun sous l'autorité de Vincent et, après lui, d'un supérieur élu à la pluralité des voix pour trois ans ou «pour tel autre temps» qu'on jugera convenable; point de charges, bénéfices ou dignités ecclésiastiques: le supérieur peut tout au plus accepter une cure pour un mission-

naire, si on le lui demande expressément et que celui-ci ait servi dans la compagnie au moins pendant huit ans; on fait les missions gratis; défense de prêcher ou d'administrer les sacrements dans les lieux où il y a un archevêché, un évêché ou un établissement religieux; mission de cinq ans en cinq ans dans toutes les terres des Gondi; assistance spirituelle aux forçats; après un mois de travaux dans les campagnes, on se repose, on se recueille pendant trois ou quatre jours, puis on consacre une douzaine d'autres jours à la préparation de la campagne suivante; en juillet, en août et septembre, les paysans sont occupés aux champs et on les laisse tranquilles; pendant ce temps on s'adonne à l'étude, on fait le catéchisme aux enfants, on aide çà et là les curés qui ont besoin de renfort.

Deux mois après avoir signé cet acte, dans lequel, bien entendu, elle n'avait pas omis de fixer en sa propre maison de la rue Pavée la résidence du nouveau supérieur, ce qui était tout de même un peu fort, Mme de Gondi rendait l'âme. Le général des galères trouva dans le testament de la défunte, avec de nouvelles libéralités pour Vincent, le vœu ardent que son mari et ses fils ne permissent jamais au saint homme de s'en aller. Emmanuel de Gondi trouva une solution, qui fut de partir lui-même. Il décida d'entrer à l'Oratoire, dispersa ses fils et ferma sa belle maison, ce dont fut bien aise le principal des Bons-Enfants, qui courut retrouver aux fossés Saint-Bernard Antoine Portail et son compagnon.

Car c'étaient toujours ces deux-là seulement qui constituaient avec lui la compagnie nouvelle. Encore arriva-t-il que le prêtre loué ne renouvela pas son bail. Heureusement nos trois apôtres, qu'on avait beaucoup vus en Picardie, avaient fait dans cette pro-

vince deux conquêtes, et Vincent vit venir à lui fort à propos, dans l'été de 1636, François du Coudray et Jean de la Salle, prêtres du diocèse d'Amiens. L'archevêque de Paris venait, le 24 avril, de donner son agrément à la fondation des Gondi. Il était temps qu'elle prît corps et que la communauté se recrutât. Entre Vincent, Portail et les deux nouveaux venus, un acte notarié fut passé le 4 septembre, par lequel ces quatre serviteurs de Dieu se liaient à jamais les uns aux autres. Restait à obtenir l'agrément du roi, qui fut donné, en fort bons termes, par lettres patentes datées de mai 1627, et celui du pape; mais c'est ici que les choses manquèrent de se gâter.

Vincent, avant de se tourner vers Rome, s'était mis en règle de toutes façons. Il avait résigné sa cure de Clichy, résigné Écouis, résigné Saint-Nicolas de Grosse-Sauve, abandonné à ses frères et sœurs tous ses biens, notamment une créance qu'il avait sur eux et une métairie; enfin, le 8 septembre 1627, il avait, au profit de la congrégation de la Mission, dûment autorisée par Louis XIII à posséder, renoncé à ses droits personnels sur le collège des Bons-Enfants, qui, biens et charges, passait de ses mains au fonds commun.

En juin 1628, il adressa au pape une supplique et se fit fortement appuyer par le nonce et par le roi. Le 22 août, la supplique était rejetée par la Propagande, en séance plénière, le pape présent. L'échec était cuisant. Tout ce que Rome était disposée à permettre, c'était une société de vingt à vingt-cinq prêtres, qui ne serait ni congrégation, ni confrérie, qui travaillerait en France seulement et sous la direction des ordinaires. Avant de connaître le fâcheux résultat, Vincent, qui avait légèrement retouché sa supplique, en avait envoyé un second exemplaire au Saint-Siège:

d'où nouvel examen et nouvel échec, aussi radical. «La Sacrée Congrégation a jugé que la demande devait être complètement rejetée»: voilà tout ce qui fut répondu au saint homme.

C'était un timide, nous dit-on. Vous allez voir si, dans l'orage, il était solide sur ses jarrets. A Rome, quartier général de l'Église, on décide; et, comme dans tous les états majors, comme auprès de tous les chefs, c'est aux intéressés d'apporter les éléments sur lesquels le commandement prononcera. Cette vérité-là, qui est élémentaire, échappe à beaucoup de gens. On oublie que pour avoir raison, même au Vatican, il ne suffit pas en effet d'avoir raison: il faut le faire savoir, éclairer les juges, contrebattre les faux rapports, bref se mêler, soi-même ou par des mandataires présents et agissants, de son affaire, de ses affaires. C'est vrai pour les intérêts d'état; ce l'est aussi pour ceux des particuliers. Vincent, aux heures graves, consultait la Providence; mais il se consultait aussi lui-même, sachant qu'il faut quelquefois gagner, en se débrouillant, la complicité de Dieu. Il aurait pu conclure avec nonchalance qu'évidemment ses projets n'avaient point l'agrément du Très-Haut, puisque son représentant sur la terre n'y prenait pas garde. Il n'eut pas un instant cette idée-là. Tout venait d'une erreur, non du pape, mais de lui, Vincent. Il avait omis l'essentiel, qui était d'envoyer là-bas un homme sûr, bien à lui, capable de déjouer n'importe quelles manœuvres et de parler haut, car c'est ainsi seulement qu'on est entendu. C'est du Coudray qui fut choisi pour ce rôle, où, sans doute, il excella, car, le 12 janvier de l'an 1633, date vraie, ou de 1632, en style romain, le Saint-Père, par sa bulle _Salvatoris Nostri_ accordait tout ce qu'on lui demandait.

Vincent avait envoyé à son délégué des instructions fermes comme du bon acier: «Vous devez faire entendre, lui écrivait-il un jour, que le pauvre peuple se damne, faute de savoir les choses nécessaires à son salut et faute de se confesser. Que si Sa Sainteté savait cette nécessité, elle n'aurait point de repos qu'elle n'eût fait son possible pour y mettre ordre.» Voilà la part du sentiment. Et voici les ordres précis: «Pour ce faire, il faut vivre en congrégation et observer cinq choses comme fondamentales de ce dessein.» Il les énumère brièvement et nous n'en relèverons qu'une, la dernière: «5º, que le supérieur de la compagnie ait l'entière direction d'icelle.» Voilà qui est parler. Il conclut sur un ton cavalier, j'entends celui d'un homme en plein mouvement, dont les ordres sont rapides, sûrs, jetés dans l'allégresse: «Ces cinq maximes, dit-il, doivent être comme fondamentales de cette congrégation. Notez que l'avis de M. Duval est qu'il ne faut point que l'on change rien du tout au dessein dont je vous envoie les mémoires. Baste pour les paroles! mais pour la substance, _il faut qu'elle demeure entière;... tenez-y donc ferme et faites entendre qu'il y a de longues années que l'on pense à cela et qu'on en a l'expérience_.»

Ce Duval, qu'il invoque, nous allons le rencontrer tout à l'heure dans une autre affaire au moins aussi grave. C'était un célèbre docteur en Sorbonne, très digne prêtre et de bon conseil. Car Vincent connaissait toutes les bonnes adresses. Il avait demandé à Bérulle des leçons de sainteté; la sagesse, c'était à des théologiens patentés de la lui fournir. La Sorbonne lui était familière, car je n'ai pas dit encore que, vers 1623, tout en courant les terres des Gondi, il avait trouvé moyen, en ses jours de répit, de conquérir le titre de licencié en droit canon de l'Université de Paris. Est-ce à cette occasion qu'il remarqua André Duval ou fut re-

marqué par celui-ci? Le fait est que vers le temps où il fondait la Mission, il était devenu le pénitent de cet homme de science et de jugement.

Il fut bien aise de l'avoir auprès de lui dans l'affaire du prieuré de Saint-Lazare. Ce que je vais raconter se passait au moment même des débats avec Rome. Il y avait alors à Paris, sur la paroisse Saint-Laurent, au lieu même où se trouve pour quelque temps encore la prison des femmes, dite de Saint-Lazare, une ancienne maladrerie ou léproserie, vaste enclos de plus de 40 hectares. On cultivait le blé, l'orge, la luzerne dans ces champs aujourd'hui traversés, en croix de Saint-André, par le boulevard Magenta et la rue Lafayette. Pour se faire une idée de l'importance du domaine, il faut tracer un quadrilatère entre le boulevard de la Chapelle au nord, la rue de Paradis au sud, le faubourg Saint-Denis à l'est, le faubourg Poissonnière à l'ouest. On englobe ainsi toute la gare du Nord et ses annexes, l'hôpital Lariboisière, la prison que nous savons et, bien au milieu, une église paroissiale de construction moderne, à laquelle il était inévitable, après ce que nous allons apprendre, qu'on donnât saint Vincent de Paul pour patron. Au XVIIe siècle, ce prieuré comprenait un premier groupe de petites habitations situées le long de la rue actuelle du faubourg Saint-Denis; chacune avait son jardin; tout au bout, vers le nord, une petite chapelle: c'étaient les maisons et la chapelle des lépreux. Au sud, entre la rue de Chabrol et la rue de Paradis, s'élevaient une église avec son cloître, une maison pour les chanoines de Saint-Victor, maîtres de ces lieux, une prison, une maison de force pour aliénés, des communs, des cours, des jardins. Il n'y avait, vers 1630, aucun lépreux dans les locaux du nord. Dans ceux du sud étaient enfermés trois ou quatre pauvres fous et quelques débauchés impénitents. Quant aux chanoines,

ils étaient huit ou neuf, vivant en communauté. Ces messieurs s'entendaient si mal avec Adrien Lebon, leur prieur, que celui-ci, dégoûté, cherchait à troquer le bénéfice contre un autre. C'était un bon homme, pas intelligent ni agréable, mais d'intentions honnêtes. Ayant ouï parler de M. Vincent qui commençait, nous verrons pourquoi tout à l'heure, de se trouver à l'étroit aux Bons-Enfants, il eut l'idée que son prieuré conviendrait à souhait à ce prêtre entreprenant. Il l'alla donc trouver et prit avec lui, pour cette démarche importante, le curé de Saint-Laurent, qui s'appelait M. de Lestocq. L'offre généreuse de ces messieurs «effraya, disent les historiens, l'humilité du saint.» Il refusa. Adrien Lebon rentra chez lui, mais, six mois plus tard, fit une nouvelle démarche, encore suivie d'un échec. Enfin, après six autres mois d'attente, il obtint, sur des instances devenues plus vives, que Vincent consulterait M. Duval. Naturellement Duval fut d'avis que son pénitent prît Saint-Lazare; et peu de jours après, les barbichets, supérieur en tête, devenaient les «lazaristes» qu'ils sont restés. Cette histoire, telle qu'on la présente, ne doit pas être très vraie. On nous assure que Vincent, à la pensée qu'on lui offrait un pareil domaine, se mit à trembler, et l'on se hâte d'ajouter que c'était de peur et de modestie. Je crois plutôt que c'était de joie. Il est certain que son second mouvement fut, par trois fois, de refuser. Mais trois fois, voyant entrer dans sa maison cet Adrien Lebon, flanqué du curé de Saint-Laurent, il eut un tressaillement qu'on n'a aucune peine à lui pardonner, même s'il trahissait son plaisir humain devant le destin propice. Il était homme, ce grand saint, et tout rempli de magnifiques ambitions. Pourquoi n'en pas convenir et ne pas le voir comme il était? Il s'est montré bien plus franc lui-même que tous ses historiens, quand, un jour de 1656, apprenant qu'on proposait à ses frères de la région de

Chartres un prieuré où ils seraient à merveille, il écrivit à l'un des intéressés: «Le bienfait proposé me semble si grand, que je me trouve au même état où je me trouvais lorsque feu M. le prieur de Saint-Lazare me vint offrir cette maison ici; j'avais les sens interdits comme un homme surpris au bruit du canon qu'on tire proche de lui sans qu'il y pense; il reste comme étourdi de ce coup imprévu et moi je demeurai sans parole, si fort étonné d'une telle proposition que lui-même, s'en apercevant, me dit: «Quoi! vous tremblez!» Oui, mon cher frère, celle dont vous venez de m'écrire a fait quasi le même effet en moi, et je n'ose y arrêter ma pensée, lorsque j'ai dans l'esprit la vue de notre indignité, sinon pour admirer la bonté de M. le prieur de Saint-Martin d'avoir jeté les yeux sur une petite compagnie naissante et chétive comme la nôtre.» En somme, il est enchanté. Il l'était aussi pour Saint-Lazare. On ne tremble pas ainsi par humilité: on tremble de plaisir. C'était trop de bonheur, voilà la vérité. Adrien Lebon n'avait pas beaucoup de malice, mais le curé qui l'accompagnait en possédait probablement pour deux. Ils tinrent bon, parce qu'ils avaient senti, dès le premier contact, que l'affaire aboutirait.

Et quand il eut le morceau, Vincent, dont la poigne était robuste, ne le lâcha pas. Nous n'allons pas raconter ici les difficultés qu'on lui fit de toutes parts. Il dut plaider, se défendre: il fit vivement face à tout, obtint, un à un, tous les titres qui devaient assurer à jamais la jouissance des lieux à sa communauté; et sans doute André Duval lui fut-il en toutes ces occasions d'un admirable secours; mais tout de même cette campagne-là, c'est lui-même et pas un autre qui, tambour battant, l'a conduite. Une poule sur sa couvée n'a pas l'œil plus vif, les membres plus tendus, la respiration plus haletante. S'il hésitait quelquefois, le

saint homme, à faire les pas en avant qui devaient peu à peu le conduire à la grandeur, ce n'était pas qu'il redoutât aucune aventure, mais il avait peur de lui-même, qui, la bride lâchée, ne se posséderait plus. Il s'imposait alors un frein brutal. Sa timidité, c'était le bât de force qu'on met aux chevaux trop nerveux.

Mais pourquoi quitter les Bons-Enfants pour les grandes bâtisses de Saint-Lazare? Disons tout de suite que Vincent garda les deux: il en avait besoin. Comme toujours, c'était un événement fortuit qui avait tout à coup empli et fait déborder sa maison. Voyageant en 1628 avec Potier, l'évêque de Beauvais, homme de grande valeur, qui devait aller un jour jusqu'à disputer le pouvoir à Mazarin, Vincent vit son compagnon s'assoupir, puis se réveiller tout à coup. C'est d'Abelly que nous tenons l'histoire, mais désormais ce témoin-là nous sera moins suspect, car il va nous raconter des choses qu'il a vues lui-même ou dont il a vraiment pu contrôler l'exactitude. Potier se réveilla donc ou plutôt ouvrit les yeux et dit à son voisin qu'il n'avait pas dormi, «mais qu'il venait de penser quel serait le moyen le plus court et le plus assuré pour bien dresser et préparer les prétendants aux saints ordres; et qu'il lui avait semblé que ce serait de les faire venir chez lui et de les y retenir quelques jours pendant lesquels on leur ferait faire quelques exercices convenables pour les informer des choses qu'ils devaient savoir et des vertus qu'ils devaient pratiquer.»--«Cette pensée vient de Dieu.» lui répondit Vincent. Et tous deux, dans le fond du carrosse épiscopal, bâtirent sur-le-champ des projets. Le prélat chargea le missionnaire, qu'il savait débrouillard, de tracer un programme, de choisir les sujets des entretiens, et le pria de revenir à Beauvais quinze ou vingt jours avant l'ordination de septembre. A la date fixée, Vincent arriva, escorté de deux docteurs en Sorbonne, Louis Messier et Jérôme

Duchesne. L'évêque prononça le discours d'ouverture et les trois autres haranguèrent tour à tour les ordinands, puis on exerça les futurs prêtres aux cérémonies, à l'administration des sacrements et, comme en toute retraite, on termina par la confession générale. Comme toujours aussi quand M. Vincent était là, c'est à lui que tout le monde voulut dire ses péchés, tout le monde y compris l'un des prédicateurs, Jérôme Duchesne.

Bien désagréable pour la modestie du saint homme, ce dernier détail, mais fort heureux pour le clergé de ce temps-là; car ce qui avait si bien réussi à Beauvais, l'évêque jugea que, sous la conduite du même apôtre merveilleux, on le devait tenter ailleurs, et d'abord à Paris. Potier en parla à Jean-François de Gondi, qui, connaissant Vincent mieux que personne, acquiesça, mais pas tout de suite. C'est seulement le 21 février 1631, que cet archevêque publia un mandement prescrivant à tous les clercs de son diocèse qui voudraient recevoir les ordres sacrés, de se présenter au collège des Bons-Enfants «quinze jours auparavant pour être interrogés et instruits gratuitement de leurs obligations et des fonctions de leurs ordres.» Dès ce jour, tous les ordinands de Paris passèrent en les mains de M. Vincent, ou, quand il était absent, en celles de ses missionnaires. La retraite durait onze jours. C'est peu de temps pour rendre égales à leur redoutable dignité des âmes destinées au sacerdoce, mais c'était beaucoup plus qu'on n'avait jamais fait. Donnadieu, évêque de Comminges, s'était auparavant montré un prélat plein de zèle en exigeant que les ordinands de son diocèse vinssent, la veille de l'ordination à trois heures, entendre un sermon et fissent ensuite une confession générale. Il faut croire d'ailleurs que la soumission de ces messieurs à cette double obligation ne rassurait le prudent prélat qu'à demi, car il envoyait dans la nuit des visiteurs aux lieux où

les clercs étaient logés; et l'on ne rayait pas pour jamais, on ajournait seulement à la prochaine ordination, ceux qu'on prenait en train de faire la fête. On croit rêver. C'est à tout cela qu'il fallait mettre fin. Vincent avait senti le premier jour l'importance de l'institution. Il avait eu quelque mérite à se donner de toute son âme à la retraite initiale, celle de Beauvais, l'ayant prêchée en ce mois de septembre 1628, où, de Rome, on lui mandait que le pape ne voulait point reconnaître sa compagnie de la Mission. Les forts ne sont jamais plus ardents qu'aux heures où tout paraît les abandonner. Celui-là, nous dirions aujourd'hui qu'il avait «de l'estomac». Il tint contre la tempête. Chargé d'instruire et de sanctifier les ordinands de Paris, il pourvut si bien à toutes choses, que des diocèses environnants des quantités de clercs accoururent, voulant entendre la voix de ce prêtre, tout à coup célèbre. Il y avait au début six réunions par an, tantôt aux Bons-Enfants, tantôt à Saint-Lazare. C'était chaque fois une centaine de retraitants qu'il fallait loger, nourrir, entretenir pendant près de deux semaines. Vincent ne suffisait pas à tout, certes. Il faisait appel à des prédicateurs du dehors ou à ses prêtres; mais on ne prêchait point sans avoir pris connaissance d'un manuscrit intitulé _Entretiens des Ordinands_; on trouvait là des indications, auxquelles il fallait se soumettre, sur le sujet, l'ordre, le plan des conférences et des leçons. Les frais étaient couverts par ces générosités féminines qui jamais ne manquèrent à Vincent. Nous verrons comme il avait touché le cœur des femmes par son œuvre charitable. Quand elles virent cet ami des pauvres s'adonner à la tâche principale, le relèvement du clergé, elles accoururent. La présidente de Herse se chargea de tous les frais des réunions pendant cinq ans; Anne d'Autriche, que ses dames d'honneur avaient conduite un jour aux exercices, s'engagea pour les cinq

années suivantes; la marquise de Maignelay, sœur des Gondi, donna par testament dix-huit mille livres pour la nourriture des ordinands. Bientôt, à l'exemple de celui de Paris, d'autres archevêques, d'autres évêques prescrivirent de semblables retraites dans leurs diocèses, et l'on s'adressait à Vincent pour qu'il donnât ses instructions ou prêtât ses missionnaires. Ce que devait être la maison de Saint-Lazare les jours de retraite, on ne peut pas facilement s'en faire l'idée, car rien ne subsiste des bâtiments d'alors. Il est bien probable que tout cela n'était pas très confortable et qu'on avait dû, pour tant de monde, créer des installations de fortune. Mais l'ordre régnait, soyons-en sûrs, le silence aussi, et la bonne humeur; car le maître était là, qui veillait à tout, à la gaîté comme au reste. Il voulait qu'on fût heureux sous son toit. Quand les ordinands arrivaient le premier soir, il exigeait qu'un de ses prêtres fût toujours à la porte pour les attendre et les conduire à leur chambre. Lui-même, nous dit-on, allait parfois au-devant d'eux, prenait leur petit paquet, les précédait dans les couloirs une chandelle à la main, s'arrêtait pour leur montrer les marches de l'escalier afin qu'ils y prissent garde et les quittait poliment, avec un bon sourire et son salut.

Le résultat fut considérable. «Il faut que vous sachiez, écrivait le saint à son fidèle du Coudray en 1633, qu'il a plu à la bonté de Dieu de donner une bénédiction toute particulière, et qui n'est pas imaginable, aux exercices de nos ordinands; tous ceux qui y ont passé, ou la plupart, mènent une vie telle que doit être celle de bons et parfaits ecclésiastiques. Il y en a même plusieurs qui sont considérables par leur naissance ou par les autres qualités que Dieu a mises en eux, lesquels vivent aussi réglés chez eux que nous vivons chez nous, et sont autant et même plus intérieurs que plusieurs d'entre nous, n'y eût-il que moi-même. Ils ont leur

temps réglé, font oraison mentale, célèbrent la sainte messe, font les examens de conscience tous les jours, comme nous; ils s'appliquent à visiter les hôpitaux et les prisons, où ils catéchisent, prêchent, confessent, comme aussi dans les collèges, avec des bénédictions très particulières de Dieu. Entre plusieurs autres, il y en a douze ou quinze dans Paris qui vivent de la sorte et qui sont personnes de condition; ce qui commence à être connu du public.»

En somme, il est ravi. Imaginez ce qu'il pouvait ressentir au fond de lui. Ce qu'il avait rêvé s'accomplissait. La tâche immense, l'œuvre souveraine, Dieu avait permis sa réalisation; et l'ouvrier, c'était lui, le paysan de Pouy. C'est très beau, l'humilité. Mais cette vertu-là, comme la bravoure, est bien plus noble quand on a dans le cœur le péché contraire prêt à sortir et qu'il faut tout le temps étouffer. Etre brave, c'est avoir grand'peur et dompter la bête qui tremble. Vincent humble, c'est un Vincent gonflé de joie pour tant de succès qu'il doit à son génie et qui vont le griser; alors il se hâte vers Dieu, entre en oraison, regarde le Maître avec amour; et sa joie demeure, mais purifiée. Oui, Dieu seul a tout conduit, et Vincent n'est qu'un pauvre homme, un pauvre homme illuminé de bonheur.

Ces douze à quinze ecclésiastiques, gens de condition, qui mènent publiquement dans Paris une vie si édifiante, ce sont, bien entendu, des gens qui ont passé par la retraite des ordinands. Ils sont restés fidèles aux leçons du maître étourdissant qui, un jour, a passé dans leur vie. Ils ont pris coutume de se rencontrer entre eux pour s'entretenir dans la piété. Mais d'avoir entendu pendant si peu de temps l'homme qui a su embraser leurs âmes, ne leur suffit point. Ils délèguent l'un d'eux pour demander

au saint de les employer selon son plaisir. On bâtissait alors rue Saint-Antoine, non loin de la Bastille, la charmante église de la Visitation de Sainte-Marie, un bijou que nous devons à François Mansart. C'est aujourd'hui un temple protestant. Vincent était, comme nous savons, le supérieur des Visitandines, qui faisaient cette construction. Il répondit aux douze prêtres zélés qu'ils feraient une œuvre excellente en prêchant la mission aux maçons et charpentiers occupés à cette église. Ils s'adonnaient de leur mieux à ce travail, quand Vincent leur fit la surprise d'une visite. L'un d'eux lui avait, dans l'intervalle, suggéré de faire une sorte de compagnie de ses anciens ordinands afin de garder le contact avec eux. Il venait au chantier faire part à tous les autres de cette idée, qui naturellement les enchanta. Le 11 juin 1633, une première réunion avait lieu à Saint-Lazare. Dans une seconde, du 9 juillet, on acheva de se mettre d'accord sur ce qu'il fallait faire, plus exactement de se soumettre aux vues du maître, et le 16 du même mois avait lieu la première _conférence des mardis_.

Cette institution-là complétait et couronnait la précédente. Il ne s'agissait pas, comme on pourrait croire, d'entendre chaque mardi une harangue de M. Vincent. C'était une sorte de société qu'on formait entre prêtres attentifs à s'améliorer; le moyen était cette réunion hebdomadaire, où ils traitaient entre eux, sous la direction du saint ou de son délégué, d'un sujet fixé la semaine précédente. Le but, Vincent l'a ainsi défini: _s'exciter et s'affectionner à l'exercice des vertus_. D'autres avaient bien imaginé de réunir des prêtres pour disputer de questions de doctrine. Il nous explique lui-même qu'il a voulu tout autre chose, qu'on n'avait pas encore vu jusque-là, «et pour le moins, dit-il, je ne l'ai point vu ni ouï dire». Il veut qu'on traite des motifs d'acquérir les vertus sacerdotales, de leur nature, des actes qu'elles inspirent, des

moyens de s'y entraîner et entretenir et enfin des obligations de l'état ecclésiastique, tant envers Dieu qu'envers le prochain. Il n'oublie jamais le prochain. Il n'oublie pas non plus de rappeler souvent à ses missionnaires que d'avoir entrepris une pareille tâche est un grand honneur. Il en est fier, c'est visible. Mais trop intelligent pour faire un orgueilleux, il a trouvé un autre sentiment, plus joli, pour rassasier son âme gourmande. «Il faut, dit-il, que j'avoue par ma propre expérience qu'il n'y a rien de si touchant, rien qui m'attendrisse tant, rien de tout ce que j'entends, que je lis ou que je vois, qui me pénètre à l'égal de ces conférences.» Il s'enivre, mais c'est du bonheur qu'il fait aux autres.

Les prêtres des conférences des mardis s'engageaient à certaines règles de vie: lever de bon matin, lecture de l'office et d'ouvrages spirituels, oraisons, œuvres charitables, examens de conscience, retraites périodiques. En somme, ils devaient vivre, chacun chez soi, selon l'idéal que Vincent proposait dans sa propre maison à ses missionnaires. Il voulait un clergé à son image. Et c'est bien l'ascendant de sa personne et de ses vertus qui a réussi cette merveille: tout ce qu'il y a eu d'éminent, de docte, de pieux dans le diocèse pendant un siècle et demi uni en une sorte de confrérie où chacun rivalisait d'élan dans l'ordre spirituel et dans celui de la charité. On ne fait pas deux fois une expérience pareille. Des institutions comme celle-là, on ne les fabrique pas par décret. Elles sont l'œuvre d'un homme; il vaut mieux dire: d'un cœur. C'est parce qu'il les fascinait, que tous ces prêtres du clergé de Paris, le plus indépendant du monde, l'un des plus savants et des plus saints, mais le moins discipliné et qui s'en flattait, qui, je crois bien, s'en flatte encore, c'est parce qu'il y avait à Saint-Lazare un aimant irrésistible, que ces hommes à la tête de fer couraient à lui. Après sa mort, l'élan était pris; et puis

son cœur était resté dans la maison et c'est à lui qu'on venait encore, qu'on vint jusqu'aux jours de malheur, jusqu'en 1792. Du vivant de Vincent, plus de deux cent cinquante ecclésiastiques fréquentaient régulièrement les réunions du mardi. Un jour Richelieu voulut savoir ce qui se passait là. Il fit venir le supérieur de la Mission, l'interrogea et fut si ravi de ce qu'il entendit, qu'il pria le saint de lui donner incontinent la liste de ses auditeurs, avec l'indication de ceux qu'il jugeait le plus qualifiés pour l'épiscopat. Peu après, tous les candidats proposés étaient pourvus d'évêchés. A la mort du cardinal, Louis XIII demanda à M. Vincent de lui rendre le même service, à quoi celui-ci consentit, à condition que le secret fût rigoureusement gardé; car il avait institué ses conférences des mardis pour faire des saints, pas pour assembler des intrigants. Vingt-deux évêques furent ainsi nommés sur la désignation de celui qui continuait de se dire un prêtre ignorant et indigne, bon tout au plus à faire la mission de village en village.

Les titres impérissables de Vincent à l'amitié du clergé français, les voilà donc. Il a, le premier, veillé sur les clercs à la veille de leur ordination; il a, le premier, imaginé et réussi l'entreprise de tenir en haleine et de guider vers la sainteté tous les prêtres d'un diocèse. A-t-il aussi, comme on le dit quelquefois, fondé les premiers séminaires français? Non. Il a été l'un des ouvriers, pas le seul, ni le premier. Vers 1636, il avait ouvert aux Bons-Enfants un petit séminaire, c'est-à-dire une école pour les enfants qu'on destinait au sacerdoce. Le résultat fut pitoyable. Dans ce temps-là, on arrivait au sacerdoce en menant la vie d'étudiant, et les jeunes gens, dès les classes de grammaire finies, s'échappaient des maisons sévères où on prétendait les enfermer. Vincent continua néanmoins de veiller sur la pépinière qu'il avait insti-

tuée; mais il avait une autre idée en tête; il voulait de grands séminaires diocésains, où l'on ne recevrait que des garçons d'au moins vingt ans, déjà clercs, et se destinant sérieusement à la prêtrise. Ayant fait part de ses vues à Richelieu, celui-ci lui offrit mille écus et, le 9 février 1642, aux Bons-Enfants on recevait, pour y être logés, nourris et préparés gratuitement au sacerdoce, les douze premiers séminaristes,--les douze premiers dans cette maison; car, cette année-là justement, Olier ouvrait son séminaire de Vaugirard, les Oratoriens créaient celui de Saint-Magloire à Paris et deux autres à Rouen et à Toulouse; quant à l'abbé Bourdoise, il venait, l'année précédente, de transformer en établissement diocésain le séminaire paroissial qu'il avait ouvert en 1627 à Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Cet étonnant abbé Bourdoise, on ne peut tout de même pas le nommer sans s'arrêter un instant pour le saluer. Il était d'une naissance si pauvre, nous dit Vincent, «qu'il n'avait pu faire ses études que par le secours des écoliers qui lui donnaient quelques morceaux de pain; et même quand on en jetait à quelque chien, la faim l'obligeait à courir devant pour le prendre.» Bourdoise, qui n'avait pas les yeux dans sa poche, ressentit un tel dégoût des mœurs qu'il voyait au clergé de son temps, qu'il consacra sa vie à essayer de former des prêtres honorables. Il commença avant Vincent; et son entrain, sa passion de bien faire étaient tels, qu'il créa vraiment une œuvre vigoureuse. Plus de cinq cents prêtres, assurent ses historiens, passèrent par ses mains entre 1631 et 1644. Il avait une sorte de génie turbulent, et l'histoire de l'Église d'alors est remplie de son nom, mais on le trouvait tout de même un peu remuant et agressif. Il s'est donné autant de mal que Vincent de Paul et a fait plus de bruit, pour un moindre succès. C'est qu'il avait le tempérament d'un fanatique et l'autre une âme

évangélique, et ce n'est pas du tout la même chose. Il faut d'ailleurs l'honorer pour ses intentions, pour le grand bien qu'il a fait, pour son courage aussi, car c'était un curé batailleur, sorte d'hommes qu'on n'est pas forcé d'aimer, mais devant lesquels il faut quelquefois tirer son chapeau.

Saint Vincent fut d'ailleurs amené, peu d'années plus tard, à fonder un curieux établissement, une sorte de séminaire où il ne recevait que des prêtres déjà ordonnés. Le chapitre de Notre-Dame convint que ceux-ci viendraient chaque matin, à heure fixe, dire leur messe à la cathédrale; et Vincent, avec le prix des honoraires, les logeait, les nourrissait, veillait à leur dignité de vie et à leur perfectionnement. Pour les loger aux Bons-Enfants, il dut envoyer les clercs et les jeunes séminaristes qui faisaient là leurs humanités dans une annexe de Saint-Lazare, qui prit le nom de séminaire Saint-Charles. A Saint-Lazare aussi furent internés en 1637, puis relâchés, puis recueillis et bouclés de nouveau un certain nombre de ces ecclésiastiques fâcheux qui vivaient alors à Paris, nous l'avons déjà dit, dans des conditions scandaleuses, logés en des quartiers mal famés, sachant à peine célébrer, se tenant mal à l'autel, allant mendier d'église en église des honoraires de messes et demandant sans vergogne la charité aux passants. A la fin ces divers services et spécialement l'affluence des ordinands contraignirent le supérieur de la Mission à édifier quelque part en son enclos de nouveaux bâtiments ayant vingt-trois mètres de façade, neuf de profondeur et quatre étages. La duchesse d'Aiguillon avait donné pour cela dix mille livres. C'était trop sans doute, car Vincent, qui fait part de la bonne nouvelle à un de ses prêtres, ajoute, en propriétaire satisfait: «Et nous faisons entourer nos terres de murailles.»

Quoiqu'il en soit, tant à Paris que dans les autres diocèses de France, Vincent, ses prêtres de la Mission, et les évêques formés par lui prirent une part ardente à l'établissement des séminaires. Il y a peut-être un peu de mélancolie dans le document qu'on va lire, mais il a son prix, parce qu'il nous montre le grand saint attentif à ses émules, à des émules quelquefois plus heureux. Il écrit à Guillaume Desdames à Varsovie, en juin 1660, bien peu de semaines avant sa mort: «Quelques prêtres de Normandie conduits par le Père Eudes, de qui je pense que vous avez ouï parler, sont venus faire une mission dans Paris avec une bénédiction admirable. La cour des Quinze-Vingt est bien grande, mais elle était trop petite pour contenir le monde qui venait aux prédications. En même temps un grand nombre d'ecclésiastiques sont sortis de Paris pour aller travailler en d'autres villes; les uns sont allés à Châteaudun et les autres à Dreux; et tous ont fait des fruits qui ne se peuvent exprimer; et à tout cela nous n'avons pas de part, parce que notre partage est le pauvre peuple des champs. Nous avons seulement la consolation de voir que nos petites fonctions ont paru si belles et si utiles, qu'elles ont donné de l'émulation à d'autres pour s'y appliquer comme nous et avec plus de grâce que nous, non seulement au fait des missions, mais encore des séminaires, qui se multiplient beaucoup en France.»

Je pense que nul ne m'en voudra de découvrir quelquefois, derrière ce très grand saint, un pauvre homme fait comme nous. Il admire et bénit le succès des autres, mais il rappelle que c'est lui qui a commencé, et cela le console. Voilà un verbe qui le trahit un peu. Peut-être ne le prenait-il pas tout à fait au sens que je lui donne. Une consolation, en langage ecclésiastique, c'est une joie, rien autre chose. Sans doute; mais ici elle était un peu mêlée d'amertume.

La preuve, c'est que, deux lignes plus bas, il raconte, avec une parfaite malice, que d'autres n'ont pas réussi. Il avait à Rome un établissement de la Mission et le Saint-Père envoyait là les ordinands de la ville éternelle. «Il s'est même trouvé, écrit-il, une compagnie à Rome, qui, voyant que le Pape envoyait les ordinands aux pauvres prêtres de la Mission, comme on fait à Paris, a demandé qu'on les lui envoyât à elle, s'offrant de leur faire faire les exercices; ce qu'elle aurait fait sans doute avec succès si Sa Sainteté l'avait jugé à propos.» Ce dernier bout de phrase est exquis. Il ajoute bien doucement: «Il y a sujet de louer Dieu du zèle qu'il excite en plusieurs pour l'avancement de sa gloire et le salut des âmes.» Il pensait à la fois que ces rivaux-là, le Saint-Père les avait très opportunément écartés et que c'étaient des religieux bien estimables; car il y a place dans un grand cœur pour plusieurs sentiments en même temps; le sien était brûlant et toute impureté s'y consumait aussitôt; mais la tête était prompte et maligne et voilà pourquoi, ces humaines contradictions en lui, il les a exprimées ce jour-là, et si finement.

Cette maison de Rome nous ramène aux barbichets, que nous avons laissés depuis leur entrée à Saint-Lazare et qui, pendant que leur père poursuivait sa splendide carrière, s'appliquaient à la leur, bien modeste, mais si utile. Pour Vincent lui-même, d'ailleurs, les missions étaient toujours la grande, la principale affaire. Un curé du Dauphiné l'ayant pressé d'abandonner cette œuvre pour se donner tout entier à celle des séminaires, il écrivait: «Ayant plu à Dieu donner une approbation universelle aux missions, en sorte que partout chacun commence à y prendre goût et plusieurs à y travailler, et la miséricorde de Dieu les accompagnant de ses bénédictions, il me semble qu'il faudrait quasi un ange du ciel pour nous persuader que c'est la volonté de

Dieu qu'on abandonne cet œuvre pour en prendre un autre qu'on a déjà entrepris en divers endroits et qui n'a point réussi.»

A la mort de Vincent, la Mission avait trois résidences à Paris: Saint-Lazare, le séminaire Saint-Charles, qui était une dépendance de l'établissement principal, et les Bons-Enfants, devenus un séminaire placé plus tard sous le vocable de Saint-Firmin. En province, il y avait vingt maisons.

Pour mesurer l'œuvre à ses résultats, il faut regarder ceux-ci au moment où la tourmente révolutionnaire les brisa, en 1792. Les Lazaristes dirigeaient alors cinquante-deux grands séminaires et huit petits. A Paris, la résidence générale était habitée en temps normal par quatre cents personnes environ, parmi lesquelles quatre-vingts frères coadjuteurs. La tendresse de Vincent pour ces humbles auxiliaires était vraiment une jolie chose. «Je pense, disait-il, que ce qui trouble les Ordres par les frères vient de ce qu'on les tient trop bas.» Il les haranguait souvent, pour leur dire leurs devoirs, mais aussi leurs privilèges. «Vous savez, leur expliquait-il, l'histoire du frère Gilles; elle est assez triviale. Il témoignait à saint Bonaventure un grand désir d'aimer Dieu. Oh! si j'étais savant, disait-il, oh! si j'étais prêtre comme vous, j'aimerais bien Dieu! Et ce saint docteur lui ayant dit que, tout frère qu'il était, sans étude et sans ordre, il pouvait autant aimer Dieu que les plus savants constitués en dignité, et qu'une pauvre femmelette le pouvait pareillement,--Quoi! dit-il, un pauvre ignorant comme moi peut être aussi amateur de Dieu que Bonaventure!--Oui.--Alors ce frère, conclut Vincent, fut transporté de joie.» Et il leur expliquait que l'amour des pauvres gens «comme celui de Notre-Seigneur, s'exerce dans la souffrance, dans les humiliations, dans le travail et dans la conformité au bon plaisir de

Dieu. Le nôtre, ajoutait-il, si nous en avons, en quoi paraît-il? Que faisons-nous qui approche de ces marques de véritable amour?» Ces pauvres frères, il fallait bien qu'il leur donnât du courage, car la maison, toujours pleine, était lourde. On donnait à Saint-Lazare, outre les retraites d'ordinands et les conférences des mardis, toutes sortes de retraites, ecclésiastiques ou laïques, individuelles ou collectives. Pour entretenir une maison pareille et subvenir aux missions, toujours gratuites, il fallait beaucoup d'argent. Songez que Vincent n'admettait même pas que ses prêtres, allant aux champs, fussent traités par les curés, surtout par des curés riches. Et non seulement de grandes ressources étaient nécessaires pour Saint-Lazare, mais pour toutes les autres résidences. On n'installait une maison en province que si la fondation indispensable était d'abord assurée. Vincent trouvait d'ailleurs toujours à point nommé le bienfaiteur dont il avait besoin, plus souvent la bienfaitrice. La duchesse d'Aiguillon, par exemple, pourvut à l'entretien de la maison de Richelieu et donna pour celle de Rome une somme considérable. C'est elle qui fit attribuer à la congrégation de la Mission les consulats d'Alger et de Tunis. C'était une femme extraordinaire, digne de ces temps prodigieux. Nièce du grand cardinal et veuve à dix-huit ans, elle avait tenté d'entrer au carmel; mais Richelieu, qui ne l'entendait pas ainsi, obtint que le pape lui interdît le cloître; il la fit duchesse et l'installa près de lui dans les dépendances du Petit-Luxembourg. Elle disposait d'immenses revenus et, par son oncle, d'une influence considérable. De telles créatures se faisaient naturellement les auxiliaires ardentes du serviteur de Dieu.

Cependant celui-ci, poursuivant sa tâche, portait maintenant son regard au delà de la France. Il se souvenait de Rome au

temps de sa jeunesse et savait que, là-bas aussi, le peuple était à l'abandon, et le clergé, pour une bonne part, dans l'ignorance et le désordre. Alors il conçut le projet hardi de fonder un établissement de sa compagnie dans la Ville Éternelle. Le succès fut complet, puisque nous savons déjà que les ordinands, d'ordre du Saint-Père, y suivirent bientôt des retraites comme à Paris. Après Rome, la Mission s'installa à Gênes, puis en Corse. Ici nous allons nous arrêter. Étienne Blatiron, supérieur de Gênes, s'étant rendu un jour en une petite vallée corse, du nom de Niolo, avec quelques autres prêtres, pour y prêcher la mission, fit à Vincent un compte-rendu si remarquable de son voyage, que celui-ci en envoya copie à tous ses prêtres et que nous-mêmes allons en lire une page, qui est une merveille. Alors on comprendra vraiment ce qu'étaient les missions, quand des fils de saint Vincent les prêchaient.

Blatiron commence ainsi: «Niolo est une vallée d'environ trois lieues de long et une demi-lieue de large, entourée de montagnes, dont les accès et les chemins pour y aborder sont les plus difficiles que j'aie jamais vus, soit dans les monts pyrénéens ou dans la Savoie; ce qui fait que ce lieu là est comme un refuge de tous les bandits et mauvais garnements de l'île, qui, ayant cette retraite, exercent impunément leurs brigandages et leurs meurtres, sans crainte des officiers de la justice.»

Dans ce charmant pays, voilà donc nos missionnaires en campagne. Blatiron explique ce qu'ils ont fait pour ramener à Dieu tout ce beau monde, régulariser les mariages, séparer les concubinaires et les incestueux, faire faire pénitence publique aux excommuniés, remettre en le cœur de tous l'amour de Dieu et celui du prochain. C'est que justement tous ces Corses n'ont pas accou-

tumé de s'aimer les uns les autres, et, sur cet article, la tâche sera dure.

«Le plus fort de notre travail, écrit Blatiron, fut notre emploi pour les réconciliations; et je puis dire que _hoc opus, hic labor_, parce que la plus grande partie de ce peuple vivait dans l'inimitié. Nous fûmes quinze jours sans y pouvoir rien gagner, sinon qu'un jeune homme pardonna à un autre qui lui avait donné un coup de pistolet dans la tête. Tous les autres demeuraient inflexibles dans leurs mauvaises dispositions, sans se laisser émouvoir par aucune chose que nous leur pussions dire; ce qui n'empêcha pas pourtant que le concours du peuple ne fût toujours fort grand aux prédications, que nous continuions, tous les jours, matin et soir. Tous les hommes venaient armés à la prédication, l'épée au côté et le fusil sur l'épaule, qui est leur équipage ordinaire. Mais les bandits et autres criminels, outre ces armes, avaient encore deux pistolets et deux ou trois dagues à la ceinture. Et tous ces gens-là étaient tellement préoccupés de haine et de désir de vengeance que tout ce qu'on pouvait dire pour les guérir de cette étrange passion ne faisait aucune impression sur leurs esprits; plusieurs même d'entre eux, lorsque l'on parlait du pardon des ennemis, quittaient la prédication, de sorte que nous étions tous fort en peine, et moi encore plus que tous les autres, comme étant plus particulièrement obligé de traiter ces accommodements.

«Enfin la veille de la communion générale, comme j'achevais la prédication, après avoir exhorté derechef le peuple à pardonner, Dieu m'inspira de prendre en mains le crucifix que je portais sur moi, et de leur dire que ceux qui voudraient pardonner vinssent le baiser; et sur cela, je les y conviais de la part de Notre-Seigneur, qui leur tendait les bras, disant que ceux qui baise-

raient ce crucifix donneraient une marque qu'ils voulaient pardonner et qu'ils étaient prêts de se réconcilier avec leurs ennemis. A ces paroles, ils commencèrent à s'entre-regarder les uns les autres; mais, comme je vis que personne ne venait, je fis semblant de me vouloir retirer et je cachais le crucifix, me plaignant de la dureté de leurs cœurs et leur disant qu'ils ne méritaient pas la grâce, ni la bénédiction que Notre-Seigneur leur offrait. Sur cela, un religieux de la réforme de Saint-François, s'étant levé, commença de crier: «O Niolo, O Niolo, tu veux donc être maudit de Dieu! Tu ne veux pas recevoir la grâce qu'il t'envoie par le moyen de ces missionnaires, qui sont venus de si loin pour ton salut!» Pendant que ce bon religieux proférait ces paroles et autres semblables, voilà qu'un curé, de qui le neveu avait été tué, et le meurtrier était présent à cette prédication, vient se prosterner en terre et demande à baiser le crucifix et en même temps dit à haute voix: «Qu'un tel s'approche (c'était le meurtrier de son neveu) et que je l'embrasse.» Ce qu'ayant fait, un autre prêtre en fit de même à l'égard de quelques-uns de ses ennemis qui étaient présents; et ces deux furent suivis d'une grande multitude d'autres; de façon que pendant l'espace d'une heure et demie, on ne vit autre chose que réconciliations et embrassements; et pour une plus grande sûreté, les choses les plus importantes se mettaient par écrit, et le notaire en faisait un acte public.

«Le lendemain, qui fut le jour de la communion, il se fit une réconciliation générale, et le peuple, après avoir demandé pardon à Dieu, le demanda aussi à leurs curés, et les curés réciproquement au peuple, et le tout se passa avec beaucoup d'édification. Après quoi, je demandai s'il restait encore quelqu'un qui ne se fût point réconcilié avec ses ennemis; et incontinent se leva un des curés, qui dit que oui, et commença d'en appeler plusieurs par

leurs noms, lesquels, s'approchant, adorèrent le Très Saint Sacrement qui était exposé, et sans aucune résistance ni difficulté s'embrassèrent cordialement les uns les autres. O Seigneur, quelle édification à la terre et quelle joie au ciel de voir des pères et des mères, qui, pour l'amour de Dieu, pardonnaient la mort de leurs enfants; les femmes, de leurs maris; les enfants, de leurs pères; les frères et les parents, de leurs plus proches; et enfin de voir tant de personnes s'embrasser et pleurer sur leurs ennemis! Dans les autres pays, c'est chose assez ordinaire de voir pleurer les pénitents aux pieds des confesseurs; mais en Corse, c'est un petit miracle.

«Le lendemain de la communion, nous reçûmes lettre qu'il fallait nous rendre à la Bastide, où une galère envoyée exprès par le sénat de Gênes nous attendait. Nous tardâmes néanmoins encore deux jours, qui furent employés fort utilement à faire quelques accommodements qui restaient et le mardi se fit une prédication de la persévérance, où il y eut un si grand concours de peuple, qu'il fallut prêcher hors de l'église. Là se renouvelèrent les promesses et protestations de vouloir mener une vie vraiment chrétienne et y persévérer jusques à la mort; et les curés promirent hautement d'enseigner le catéchisme et de se rendre plus soigneux de leur devoir.

«La pluie qui survint à la fin de la prédication nous empêcha de partir ce jour-là; et le soir je m'en allai en un lieu distant d'une petite lieue, pour parler à deux personnes qui n'avaient point voulu assister à aucune prédication, de peur d'être obligés de pardonner à leurs ennemis qui avaient tué leur frère. Et toutefois ayant été priés par leur curé de suspendre au moins l'effet de leur vengeance jusqu'à ce qu'ils m'eussent parlé, ils le firent; et il plût

à Notre-Seigneur de leur toucher le cœur par sa grâce, en sorte qu'ils pardonnèrent la mort de ce frère. Et le mercredi matin, après les avoir confessés et communiés, nous partîmes tous ensemble et fûmes accompagnés de plusieurs ecclésiastiques et autres principaux du lieu, lesquels, en signe de réjouissance et pour une marque de leur reconnaissance pour les petits services que nous leur avions rendus, tirèrent quantité de coups de leurs fusils et autres armes à feu à notre embarquement.»

Qu'ajouter à cela? Il importe peu que nous énumérions tous les établissements qu'ont fondés hors de France et jusqu'en Barbarie, à Madagascar, en Chine ou dans les Amériques, Vincent et ses successeurs. Nous savons maintenant l'essentiel: l'âme du plus ardent des saints de France avait embrasé celle de ses disciples et ceux-ci s'en allaient jetant des flammes et purifiant quiconque approchait d'eux.

Des prêtres zélés haranguant avec succès le pauvre peuple des campagnes et même celui des villes, on avait vu cela avant Vincent, on l'a vu depuis, on le verra encore. Tout le secret de ces apôtres de passage est dans la qualité de leur éloquence. Ce sont habituellement des hommes simples, un peu exaltés, et leur défaut est rarement celui que redoutait surtout Vincent: la rhétorique et les pompes oratoires. Mais le souci de frapper les esprits et d'agir sur les cœurs les conduit quelquefois à user de procédés un peu gros. Il existe, à l'usage de telles prédications tout un magasin d'anecdotes invraisemblables mais édifiantes, d'arguments impressionnants quoique fragiles, d'appels à diverses passions salutaires, y compris la peur. Les missionnaires qui usent de ces moyens et cependant opèrent des conversions sont portés à croire à l'excellence de la méthode; et parce que ce sont des justes

qui font de leur mieux, on scandaliserait peut-être en les critiquant; nous les louerons donc, mais davantage celui qui, au XVIIe siècle, avait porté d'un seul coup à la perfection un art bien difficile. Vincent voulait aussi éveiller les intelligences aux vérités dont Dieu, en l'accueillant parmi ses prêtres, l'avait fait le messager. Mais parce que c'étaient des vérités toutes simples, quoique grandes et hautes entre toutes, sa méthode était de les exposer avec beaucoup de clarté, en usant des mots de la langue familière, comme on explique le catéchisme, ou l'histoire, ou les éléments de n'importe quelle science, à des enfants. Il pensait avec raison que les sophistes, les rhéteurs, les esprits forts et le diable même sont tout de suite démontés devant des raisons toutes nues. Si on les habille, la bataille commence autour des oripeaux et l'on n'en finit plus. Dans l'ordre du sentiment, il connaissait mieux que personne la nécessité d'ébranler les cœurs après avoir donné à l'esprit la nourriture essentielle; mais il avait sa recette personnelle pour émouvoir. C'était toujours la même, et il avait pu la passer à ses prêtres de la Mission. Il parlait de Dieu, de Dieu seul, de Dieu toujours. Ce sujet magnifique, il le traitait avec piété, mais une piété si fervente que son amour pour le Maître adorable, sa charité pour le misérable troupeau sous la houlette divine, il les communiquait à tous ceux qui entendaient sa voix si honnête, et voyaient la lumière de son visage, le sourire de ses lèvres, la tendresse de son regard, les grands gestes de ses mains compatissantes.

La piété, voilà son beau secret. Il a passé sa vie à la recommander à ses prêtres; il a compté sur elle seule pour régénérer le peuple des campagnes auquel il s'adressait, pour rendre aussi le clergé à ses devoirs.

Méthode souveraine, mais à condition qu'on ait du génie. Il est très vrai que le génie est une longue patience; car beaucoup d'hommes seraient intelligents, mais ils sont frivoles. Vincent, comme tous les saints, a aimé Dieu avec un entêtement génial. Il a répété pendant cinquante ans les mêmes choses splendides et touchantes. Il se disait un pauvre radoteur et c'est de cette humilité qu'était faite, il le savait bien, sa grandeur.

Pour mettre à la chaleur du sien le cœur de ses prêtres, il a fait jusqu'à sa mort une incroyable dépense d'énergie, de talent et d'amour. Il faudrait lire, l'un après l'autre, tous ses entretiens à ses missionnaires; on en a déjà trouvé ici, on en trouvera dans la suite de ce livre, quelques beaux passages, mais ce sont des étincelles çà et là, quand il s'agit d'un torrent de feu. Pour clore ce long chapitre, voici un texte très court et fort simple. Je le choisis à dessein parce que, suivant une expression chère à Vincent, il est sans faste; mais quel charme et comme ils étaient heureux, ceux qui, de sa bouche, ont entendu ces paroles caressantes et si sages: «Vous souvient-il de cette belle lecture de table qu'on nous fit hier? Elle nous disait que Dieu cache aux humbles les trésors des grâces qu'il a mises en eux. Et ces jours passés, un d'entre nous me demandait ce que c'était que la simplicité. Il ne connaît pas cette vertu, et cependant il la possède; il ne croit pas l'avoir, et c'est néanmoins une âme des plus candides de la compagnie... S'il plaisait à Dieu nous rendre bien intérieurs et recueillis, nous pourrions espérer que Dieu se servirait de nous, tout chétifs que nous sommes, pour faire quelque bien, non seulement à l'égard du peuple, mais encore et principalement à l'égard des ecclésiastiques. Quand vous ne diriez mot, si vous êtes bien occupés de Dieu, vous toucherez les cœurs de votre seule présence. MM. les abbés de Chandenier et ces autres messieurs qui viennent de

faire la mission à Metz en Lorraine avec grande bénédiction, allaient deux à deux, en surplis, du logis à l'église et de l'église au logis, sans dire mot, et avec une si grande récollection que ceux qui les voyaient admiraient leur modestie, n'en ayant jamais vu de pareille. Leur modestie donc était une prédication muette, mais si efficace qu'elle a peut-être autant et plus contribué, à ce qu'on m'a dit, au succès de la mission, que tout le reste. Les serviteurs de Dieu ont des espèces qui les distinguent des hommes charnels: c'est une certaine composition extérieure, humble, recolligée et dévote, qui procède de la grâce qu'ils ont au-dedans, laquelle porte ses opérations en l'âme de ceux qui les considèrent. Il y a des personnes céans si remplies de Dieu, que je ne les regarde jamais sans en être touché. Les peintres, dans les images des saints, nous les représentent environnés de rayons; c'est que les justes qui vivent saintement sur la terre répandent une certaine lumière au dehors, qui n'est propre qu'à eux.»

N'est-ce point charmant? Un autre jour, il a dit mieux encore. Il parlait d'un frère qui venait de mourir et dont chacun pensait grand bien. La cloche étant près de sonner, il dut abréger. «Ah! s'écria-t-il, si les vertus pouvaient se voir comme on voit les plantes qui poussent de la terre!»

Ne soyons pas surpris que, l'entendant parler ainsi tous les jours, ses missionnaires aient cultivé de belles vertus dans leurs âmes, pour lui donner la joie de les regarder pousser.

CHAPITRE VI

LES SERVANTES DES PAUVRES

J'ai cherché à savoir pourquoi Vincent de Paul avait choisi qu'on l'appelât familièrement M. Vincent, et non M. de Paul. J'ai fait observer au religieux qui est aujourd'hui le plus savant historien du fondateur de la Mission que lui-même était connu sous le nom de M. Coste et qu'il n'aimerait peut-être pas qu'on se mît à dire M. Pierre. Ainsi des autres de son ordre, qui se font, comme nous tous, désigner par leur nom patronymique. Tous les amis de la mémoire de Vincent, les morts et les vivants, m'ont fait la même réponse, celle que je ne voulais pas, car je la crois mauvaise: c'est par humilité. On suppose que Vincent a voulu qu'on le traitât comme on fait les serviteurs, à quoi il faut riposter qu'on appelle son valet de chambre Baptiste et non M. Baptiste. On a pensé aussi que son nom à particule le gênait; mais il avait résolu la difficulté en l'écrivant d'un seul mot. Je ne pense pas qu'il ait vraiment craint de tirer vanité d'une si petite chose. Elle pouvait lui donner de l'ennui, l'obliger à expliquer à ceux qui l'entendaient nommer pour la première fois que cette particule-là n'en était pas une ou n'indiquait point qu'il eût de la naissance; et je crois qu'en effet il a pu lui sembler plus commode de couper court en priant qu'on dît M. Vincent, sans plus. Commodité, si on veut; mais pas humilité. Et j'aperçois peut-être autre chose. On appelle le premier venu par son nom et les amis par leur prénom. Vincent avait naturellement du goût pour l'amitié des hommes. Il leur donnait la sienne et, pour être payé de retour, il était capable, nous l'avons déjà vu, de coquetterie. Je ne dis pas qu'il ait prévu la popularité qui s'attacherait au nom si simple, si familier, qu'il adoptait. Mais la popularité devait venir, parce que ce cœur et ce nom s'accordaient. Je crois qu'il était assez fin pour avoir senti qu'ainsi nommé il serait plus près de la foule. Et puis son

âme était fraîche et pleine de poésie: c'est son joli nom d'enfant qu'il a voulu garder.

Ces derniers mots ne sont pas de la littérature. Nous allons parler d'une vertu limpide et profonde comme l'eau des sources. Tous les enfants ne sont pas charitables et le poète a pu dire que leur âge était sans pitié. Mais il n'y a de charité pure que dans les âmes neuves. C'est un don de Dieu, qu'on garde ou qu'on gaspille: nous le gaspillons presque tous. Les illusions aussi viennent de Dieu, et la plupart dispersent ce trésor. Vincent de Paul, comme chacun de nous, a découvert l'humanité quand il était petit. Il l'a même un peu mieux vue que vous ou moi, car il était tout au bas, près de la terre, ce qui est la meilleure place. Il a ressenti, devant la douleur, la misère, la bassesse des créatures, une pitié qui a labouré son cœur malléable; mais peu à peu les nôtres se sont endurcis, pas le sien. Son secret, à ce rude bonhomme, c'est d'avoir conservé tout le temps son âme des premiers jours.

A l'époque où il entrait dans la vie, les mœurs étaient dures. On avait pris coutume de se désintéresser de la souffrance d'autrui. On avait fait tant de guerres, on avait vu tant d'horreurs que, la sensibilité de leurs années enfantines, le premier acte des hommes était de s'en défaire, et violemment. On a dit et écrit qu'en ce splendide XVIIe siècle, la France, tout enivrée de gloire, toute à ses héros, à ses grands, avait laissé les petits à l'abandon. Ce n'est pas vrai, puisque Vincent s'est trouvé là. Il a d'ailleurs fait le redressement seul, face à l'orgueil, à l'étourderie, à l'égoïsme de tous les autres,--je parle des hommes; car il y avait d'exquis cœurs de femmes, mais sans pouvoir.

Quand Emmanuel de Gondi parlait devant Vincent des galères dont il avait le commandement, celui-ci admirait sans doute que

le roi eût ces fastueux et puissants bâtiments à son service, mais il pensait aussi aux galériens. En cela, il était très original. Nous sommes un peu meilleurs aujourd'hui que les gens d'alors, mais c'est ce petit pâtre des environs de Dax qui a commencé. Un jour, il demanda à visiter les forçats dans leurs cachots. Avant de les envoyer dans les ports, il arrivait qu'on en gardât à Paris. Vincent vit là une chose horrible. Des locaux humides et noirs, des gens enchaînés à la muraille, de la vermine, des plaies, des immondices, de la puanteur, des blasphèmes: il fut épouvanté. Il courut dire à Gondi que cela devait changer. L'autre comprenait mal qu'on pût se soucier d'êtres pareils: c'était du déchet. Vincent répondit que c'étaient des hommes et qu'il fallait les aimer: il avait appris cela tout petit dans son catéchisme, et s'en souvenait. Ce n'est pas difficile d'avoir du génie: il ne s'agit que de garder son bagage en grandissant. Gondi avait jeté du lest comme tout le monde. Il convint ce jour-là qu'il avait trouvé son maître et donna à cet aumônier si humain toutes facilités pour s'occuper à son gré de ses amis les galériens. A force de patience, de zèle, d'ingéniosité, de tendresse, aussi de fermeté, Vincent parvint, aidé de Portail et d'un chapelain des Gondi, Belin, à assainir les cachots, et puis les corps, et finalement les cœurs. Il fit merveille, et le roi, informé, créa pour lui, nous le savons déjà, le titre et la charge d'aumônier général des galères.

Alors il inspecta les ports et notamment accompagna plusieurs fois Emmanuel de Gondi à Marseille. Il vit les rameurs en bonnets, les épaules nues pour la caresse du fouet, les corps enchaînés, les visages crispés par le désespoir ou par la haine; on lui avoua que tous n'étaient pas des bandits, qu'il fallait six mille hommes et qu'on les prenait où on pouvait, quelquefois parmi de pauvres diables, coupables d'un médiocre larcin. Tout cela lui fit

horreur et, le mieux qu'il pût, il adoucit les maux de ces misérables, et tâcha de les consoler. On a raconté qu'un jour il avait pris la place d'un forçat: c'est une belle histoire romantique, mais qui ne tient pas debout; et quoique de pieux témoins soient venus dire au procès de canonisation qu'ils l'avaient entendue de personnes dignes de foi, nous serons des amis avisés du saint et de sa gloire vraie, qui est si belle, en ne nous arrêtant pas à des ragots. Des deux façons de traiter de tels faits, la méthode édifiante et la méthode historique, c'est la seconde qui est sainte. La pitié de M. Vincent pour les galériens n'a d'ailleurs été qu'un incident dans sa carrière charitable. Pris bientôt par tant d'autres œuvres, il dut laisser à de moins occupés la tâche commencée, et nous verrons notamment qu'à son heure la compagnie du Saint-Sacrement a fait beaucoup pour les forçats, créant un hôpital à leur usage et rendant ainsi témoignage à l'initiative du saint. La fonction d'aumônier général des galères, tant qu'il y aurait des rameurs dans les bâtiments du roi, devait d'ailleurs, d'ordre de Sa Majesté, rester aux mains des supérieurs de la Mission, successeurs de Vincent.

* * * * *

Il y a eu, dans la vie de saint Vincent de Paul, trois créations charitables essentielles, nées l'une après l'autre et l'une de l'autre, mais très distinctes: ce sont les _Charités_, les _Filles de la Charité_, les _Dames de la Charité_.

La première _Charité_, surgit à Châtillon-les-Dombes, nous le savons déjà, le 23 août 1617, trois jours après le sermon fameux qui avait poussé les dames de la ville, toutes ensemble, d'un seul élan, vers la maison d'une famille abandonnée. Il est souvent arrivé à Vincent de ne pas se presser, mais il savait faire vite quand

il voulait. On a retrouvé, au milieu du siècle dernier, dans les archives de la mairie de Châtillon, le procès-verbal de la réunion du 23 août. Il est en entier de la main du saint qui, dès ce jour, vous l'allez voir, avait réglé tout l'essentiel.

Jésus, Maria.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Ce jour d'hui vingt-troisième d'août mil six cent dix-sept, les dames sousnommées se sont charitablement associées pour assister les pauvres malades de la présente ville de Châtillon, chacune à leur tour, ayant, d'un commun accord, résolu entre elles qu'une d'icelles prendra le soin un jour entier seulement de tous ceux qu'elles auront avisés, par ensemble, avoir besoin de leur aide. En quoi elles se proposent deux fins, à savoir: d'aider le corps et l'âme; le corps en le nourrissant et en le faisant médeciner, et l'âme en disposant à bien mourir ceux qui tendront à la mort et à bien vivre ceux qui guériront. Et pource que, la Mère de Dieu étant invoquée et prise pour patronne aux choses d'importance, il ne se peut que tout n'aille à bien et ne redonde à la gloire du Bon Jésus son Fils, lesdites dames la prennent pour patronne et protectrice de l'œuvre et la supplient très humblement d'en prendre un soin spécial, comme aussi saint Martin et saint André, vrais exemples de charité, patrons dudit Châtillon; et commenceront, Dieu aidant, à travailler au bon œuvre dès demain, jour de la fête saint Barthélemy, selon l'ordre qu'elles sont ici inscrites.

Premièrement, Mme la Châtelaine pour son jour; Mlle de Brie pour le sien;

La dame Philiberte, femme du sieur des Hugonières;

Benoîte, fille du sieur Ennemond Prost;

La dame Denise Beynier, femme du sieur Claude Bouchour;

Une des filles de la dame Perra;

La dame Colette;

Et enfin Mlle de la Chassaigne; après laquelle Mme la Châtelaine commencera à prendre le même soin pour un autre jour, et ainsi les autres alternativement, selon l'ordre susdit, se réservant que, quand quelqu'une d'elles ne pourra, pour quelque juste occasion, vaquer à ce saint exercice en son jour, elle avertira ou fera avertir, le jour auparavant, celle qui la suit, de cette sienne impuissance afin qu'elle entre en sa place, prenant le soin des pauvres pour le même jour; ce qu'elle ne devra refuser de faire si elle en a le moyen, par ce qu'en ce faisant elle sera déchargée d'un tel soin pour le jour d'après, auquel il lui fût arrivé de l'avoir selon l'ordre susdit. Lequel ordre il faut journellement supplier Notre Bon Jésus vouloir maintenir, et combler de ses bénédictions divines tous ceux et celles qui travailleront de leurs mains, ou contribueront de leurs facultés pour le maintien d'icelui; comme, sans doute, il fera, puisque c'est lui-même qui nous assure par sa propre bouche que ce seront ceux qui soulageront les pauvres qui entendront, au grand redoutable jour du jugement, cette sienne si douce et agréable voix: «Venez, les bénis de Mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde»; et qu'au contraire ceux qui n'en auront point eu aucun soin seront repoussés de lui avec ces autres tant dures et effroyables paroles: «Maudit, départez-vous de moi; allez au feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges.»

Au juge Père, Fils et Saint-Esprit soit honneur et gloire par tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Ce document-là, il fallait le publier dans un livre comme celui-ci. C'est l'acte de fondation d'une œuvre d'où ont découlé depuis trois siècles, sur la France et sur le monde, des trésors de bonté. Cet acte fut complété, régularisé, rendu définitif et revêtu de toutes les approbations de l'Ordinaire aux mois de novembre et décembre suivants. On possède les pièces dressées à cet effet. Elles sont curieuses et voici, par exemple, ce qu'on y trouve. «La confrérie s'appellera la _Confrérie de la Charité_, à l'imitation de l'hôpital de la charité de Rome; et les personnes dont elle sera principalement composée, _servantes des pauvres_ ou _de la Charité_». Il y aura vingt servantes des pauvres seulement «afin que la confusion ne se glisse dans la confrérie par la multitude.» On espère qu'il se fera des fondations en faveur de ladite confrérie, mais comme «ce n'est pas le propre des femmes d'avoir seules le maniement d'icelles» les servantes des pauvres éliront un procureur, prêtre ou bourgeois «vertueux, affectionné au bien des pauvres et non guère embarrassé aux affaires temporelles.» Chaque année, à la pluralité des voix, seront élues une prieure «que les autres aimeront, respecteront comme une mère et lui obéiront» et deux assistantes, dont l'une aura le titre de sous-prieure et l'autre de trésorière. La prieure désignera pour être soignés par la confrérie «les malades vraiment pauvres, et non ceux qui ont moyen de se soulager.» Le règlement ajoute: «Quand elle en aura reçu quelqu'un, elle en avertira celle qui sera de jour de service, laquelle l'ira voir incontinent; et la première chose qu'elle fera sera de voir s'il a besoin d'une chemise blanche, afin que, si ainsi est, elle lui en porte une de ladite confrérie.»

Hors les vingt servantes des pauvres, prises parmi les femmes de la ville, «tant veuves, mariées que filles», la confrérie «fera choix de deux pauvres femmes d'honnête vie et de dévotion», qui s'appelleront _gardes_ des pauvres malades. On les paiera «honnêtement». Elles feront, si j'ai bien compris, les corvées, notamment la veillée des grands malades, et participeront d'ailleurs «aux indulgences et assisteront aux assemblées». On ajoute qu'elles n'y auront point voix délibératrice, mais elles venaient: il y avait tout de même en ce temps-là, dans les rapports de peuple à maître, une cordialité, une bonhomie qui sont perdues. En somme, ces Charités sont des associations pour la garde et le soin des malades à domicile. «Chacune desdites servantes des pauvres, prescrit le règlement, apprêtera leur manger et les servira un jour entier. La prieure commencera, la trésorière la suivra, et puis l'assistante, et ainsi l'une après l'autre, selon l'ordre de leur réception, jusques à la dernière venue... Celle qui sera de jour, ayant pris ce qu'il faudra de la trésorière pour la nourriture des pauvres en son jour, apprêtera le dîner, le portera aux malades, en les abordant les saluera gaiement et charitablement, accommodera la tablette sur le lit, mettra une serviette dessus, une gondole et une cuillère et du pain, fera laver les mains aux malades et dira le _Benedicite_, trempera le potage dans une écuelle et mettra la viande dans un plat, accommodant le tout sur ladite tablette, puis conviera le malade charitablement à manger, pour l'amour de Jésus et de sa sainte Mère, le tout avec amour, comme si elle avait affaire à son fils ou plutôt à Dieu, qui impute fait à lui-même le bien qu'on fait aux pauvres. Elle lui dira quelques petits mots de Notre-Seigneur, en ce sentiment tâchera de le réjouir s'il est fort désolé, lui coupera parfois sa viande, lui versera à boire, et l'ayant ainsi mis en train de manger, s'il a quel-

qu'un auprès de lui, le laissera et en ira trouver un autre pour le traiter en la même sorte, se ressouvenant de commencer toujours par celui qui a quelqu'un avec lui et de finir par ceux qui sont seuls, afin de pouvoir être auprès d'eux plus longtemps.» On avouera que voilà une recommandation ingénieuse et charmante. Les grands génies sont toujours des hommes de détail. Ils voient grand, mais ils voient tout. Lisons la suite et nous verrons s'ils étaient bien traités, les malades de M. Vincent. Chacun, prescrit-il, «aura autant de pain qu'il lui en faudra, quelque poule bouillie pour leur dîner--elles étaient moins cher alors qu'aujourd'hui;--on leur mettra leur viande en hachis au souper deux ou trois fois la semaine. Ceux qui seront sans fièvre auront une chopine de vin par jour, moitié au matin et moitié au soir. Ils auront, le vendredi, samedi et autres jours d'abstinence, deux œufs avec le potage et une petite tranche de beurre pour leur dîner et autant pour leur souper, accommodant les œufs selon leur appétit. Que s'il se trouve du poisson à quelque honnête prix, l'on leur en donnera seulement au dîner.» Suivent les plus pressantes recommandations sur la mission spirituelle des servantes des pauvres, qui devront «disposer à mieux vivre ceux qui guériront et à bien mourir» les autres et «prieront souvent Dieu pour cela et feront quelques petites élévations de cœur pour cet effet.» Il est aussi question des assemblées mensuelles, à la fin desquelles les membres de la confrérie «s'admonesteront charitablement des fautes survenues au service des pauvres, le tout néanmoins sans bruit et avec le moins de paroles que faire se pourra». Il se défiait de la langue des femmes; et pensant qu'une recommandation aussi générale ne suffirait point, il précisait qu'on donnerait seulement «chaque fois demi-heure de temps» pour ce bavardage-là.

Le dernier chapitre de ce précieux document porte un joli titre: _De l'exercice de chacune à part soi_. Là, Vincent indique aux femmes zélées qui entrent dans la Charité pour soigner des malades que servir les pauvres est bien, mais qu'on n'est point digne de cet honneur sans une vie personnelle exemplaire. «Le réveil, dit-il, se commencera par l'invocation de Notre-Seigneur.» Il prescrit plusieurs pratiques de piété, très simples et brèves, «et après, dit-il, ouïront la sainte messe, si elles ont la commodité.» Puis, se souvenant «de la modestie avec laquelle le Fils de Dieu accomplissait ses actions sur terre... feront les leurs avec modestie et tranquillité.» Il n'aimait pas les agitées. «Celles qui sauront lire, ajoute-t-il, liront chaque jour posément et attentivement un chapitre du livre de monseigneur l'évêque de Genève,--alors vivant--intitulé: _L'Introduction à la vie dévote_...», enfin «s'exerceront soigneusement à l'humilité, simplicité et charité» et, «l'heure du coucher étant venue, elles feront l'examen de conscience et diront trois fois le _Pater noster_ et trois fois l'_Ave Maria_ et une fois le _De Profundis_ pour les trépassés...»

Ce règlement-là, avec de rares modifications de détail, fut successivement adopté, dans les mois, dans les années suivantes, par les Charités que fonda Vincent partout où le portait sa vie de missionnaire. Il commença par Villepreux, puis passa à Joigny, puis à Montmirail. A ce moment, à la fin de 1618, il rencontra, nous le savons déjà, François de Sales. Ce fut une bénédiction pour tous les deux. L'évêque de Genève a cinquante-deux ans et sa carrière va finir. Vincent a trente-huit ans et commence la sienne. Chacun s'émeut des vertus de l'autre et pense avec humilité qu'il n'arrivera jamais, Vincent à la suave piété de M. de Sales, celui-ci à la sainteté de cet être compatissant. Ils se séparent emplis d'une

modestie nouvelle. Cela peut faire pitié à des étourdis: les sages les envieront, car il est vrai que c'est en s'abaissant qu'on s'élève, en voyant sa petitesse qu'on se résout à grandir; il est exact que l'orgueil tue et que l'humilité vivifie.

A Joigny, Vincent avait eu l'idée de faire une charité mixte. «Les hommes, dit le règlement, auront soin des valides et impotents, et les femmes des malades seulement.» Il n'aimait pas les mendiants. Ceux-ci constituaient d'ailleurs en ce temps-là une insolente corporation, indigne de toute pitié. Il ne fallait point confondre les pauvres avec ces gens-là. La confrérie avait mission de faire un catalogue de tous les miséreux de la ville. A Mâcon, où il y eut aussi des hommes admis dans la société, ils couchèrent trois cents noms sur la liste. Ces pauvres gens devaient s'assembler chaque dimanche pour entendre la messe. On leur distribuait alors du pain et de l'argent à proportion de leur misère et du nombre de leurs enfants; en hiver, on donnait aussi du bois. Tous ceux qu'on surprenait à mendier dans la semaine étaient privés de secours le dimanche suivant. Les vagabonds étaient logés une nuit et renvoyés le lendemain avec deux sous. Tout n'a point changé, puisque nous avons toujours des hospitalités de nuit, mais on ne donne plus les deux sols: on n'oserait. Quant aux pauvres honteux, on les assistait «sans éclat».

Pour subvenir aux frais des Charités, chacun versait aux fonds commun. Quand la caisse était vide, on avait recours à Vincent; il trouvait les mots pour délier les cordons de n'importe quelle bourse; on ne lui résistait pas. Il lui venait des idées charmantes. Beaucoup de gens qui répugnaient, alors comme aujourd'hui, à donner de l'argent, auraient bien fait l'aumône en nature. Alors il prescrivait qu'on prît sur la caisse de quoi acheter des brebis,

«lesquelles, disait-il, on distribuera aux associés, qui feront la charité de les nourrir au profit de ladite association, qui plus qui moins, selon leur pouvoir; et les fruits--il veut dire la laine--provenant d'icelles brebis seront vendus tous les ans, environ la fête de Saint-Jean.» On a trouvé aux archives de la Mission un règlement curieux: «L'on donnera aux petits enfants, y est-il commandé, aux impotents et aux décrépits ce qu'il leur faudra pour vivre par semaine; à ceux qui gagneront une partie de leur vie, la compagnie leur donnera l'autre; et pour les jeunes garçons, l'on les mettra à quelque petit métier, comme de tisserand, qui ne coûte que trois ou quatre écus pour chaque apprenti, ou bien l'on dressera une manufacture de quelque ouvrage, comme de bas d'estame» c'est-à-dire de bas en tricot de laine. Suit tout un règlement de la manufacture, où tout est prévu, y compris l'obligation pour les jeunes garçons, obligation sous serment en présence de leurs pères et de leurs mères, d'enseigner gratis à d'autres pauvres apprentis le métier qu'on leur aura appris. Et l'admirable document s'achève sur des mots d'allégresse, car ainsi «les pauvres sont instruits à la crainte de Dieu, enseignés à gagner leur vie et assistés en leurs nécessités et finalement les villes seront délivrées de plusieurs fainéants, tous vicieux, et méliorés par le commerce des ouvrages des pauvres».

Les lazaristes et leur supérieur allaient partout en mission: partout surgirent des Charités, à Angers, à Sedan, à Rethel, à Richelieu, à Villeneuve Saint-Georges, à Étampes, à Fontainebleau, à Verneuil, dans toutes les terres des Gondi, dans toute la banlieue de Paris, enfin dans la grand'ville elle-même, où l'on en compta plus de quinze, attachées chacune à une paroisse.

L'œuvre était belle; elle a été féconde; mais elle demandait à ces pauvres étourdis que sont les notables et les gens de bonne volonté des villes et des villages un effort que, l'animateur parti, on ne devait point soutenir longtemps. Et bientôt vinrent d'horribles années de guerre civile. Nous verrons tout ce qu'a fait Vincent pendant et après la Fronde: une œuvre de géant, mais qui le prit tout entier. Les Charités, qui souffraient alors, parce que la misère était plus grande et les ressources moindres, lui seul aurait pu les sauver.

Il sauva, du moins, l'essentiel: les pauvres et les malades, par une autre voie, furent secourus; et, cette fois, la méthode fut si heureuse, le règlement si bien fixé, l'œuvre, qui était sainte, reçut de son fondateur un tel souffle et de Dieu de telles faveurs, qu'elle n'a cessé de croître depuis trois siècles. C'est en 1624 ou en 1625 que Louise de Marillac, qui devait être la grande ouvrière de cette fondation magnifique, se mit sous la direction de M. Vincent; c'est huit ou neuf ans plus tard, le 29 novembre 1633, qu'était instituée par elle et lui la _Compagnie des Filles de la Charité_. Et nous voudrions tout de suite arrêter notre regard sur cette page, toute parée d'amour et de poésie, de la vie de Vincent. Dans l'ordre des dates, celles à qui plus tard on devait donner spontanément partout le nom de leur père, les sœurs de saint Vincent de Paul, sont d'ailleurs venues avant la troisième œuvre dont il faut aussi que nous parlions, celle des Dames de la Charité. Nous allons cependant nous arrêter à ces dernières d'abord; il faut garder le plus précieux pour la fin.

* * * * *

L'institution des _Dames de la Charité_ a été une initiative parisienne. Il y avait, nous l'avons vu, des Charités dans Paris, at-

tachées chacune à une paroisse. Dans les premiers mois de 1634, une femme riche et compatissante, veuve d'Antoine Goussault, en son vivant conseiller du Roi et président en la Chambre des Comptes de Paris, eut l'idée d'une Charité qui ne secourrait point, comme les autres, les pauvres d'un village ou d'un quartier de Paris, mais les malades de l'Hôtel-Dieu. On va tout de suite objecter que ceux-là, soignés à l'hôpital, étaient pourvus, et que sans doute on avait mis auprès d'eux, pour les consoler et les entourer de douceur et de piété, des religieuses. Certes, tout le monde à l'hôpital occupait son poste, médecins, apothicaires et des sœurs Augustines qui faisaient de leur mieux. Mais ce mieux n'allait pas loin. Non de leur fait, les pauvres filles; elles suivaient la coutume du temps et d'ailleurs n'étaient que des servantes. Elles servaient messieurs les gouverneurs, qui leur donnaient une tâche accablante dans un inextricable taudis; servir les vrais maîtres du lieu, les malades, comment l'eussent-elles fait? Seules, des femmes indépendantes disposant de vastes ressources, de beaucoup d'autorité et de quelque crédit auprès des grands, pouvaient tenter d'introduire un peu de charité dans les lieux infects où l'on jetait alors les pauvres gens prêts à mourir. Ce n'est pas du premier coup qu'on est arrivé aux salles d'hôpital d'aujourd'hui, claires, spacieuses, avec des lits blancs. Au temps de saint Vincent, les lits, serrés les uns contre les autres, contenaient chacun plusieurs moribonds, quelquefois six malades, trois dans un sens et trois dans l'autre. Ce détail-là suffit. On devine le reste.

Mme Goussault fut nommée supérieure de la nouvelle œuvre, qui, sous le nom de confrérie des _Dames de la Charité_, prit rapidement une importance et un éclat exceptionnels. «Nous en avons fait une depuis peu, disait Vincent le 25 juillet 1634, com-

posée de cent ou six vingts dames de haute qualité qui visitent tous les jours, et assistent, quatre à quatre, huit ou neuf cents pauvres ou malades de gelées, consommés, bouillons, confitures, et toutes sortes de douceurs, outre leur nourriture, que la maison leur fournit, pour disposer ces pauvres gens à faire confession générale de leur vie passée... de sorte que cela se fait avec une bénédiction particulière de Dieu.»

Cent à cent vingt dames de haute qualité, nous dit Vincent. Cette Charité se distinguait de toutes les autres par le nombre de ses membres, mais surtout par leur rang. A l'appel de Mme Goussault avaient répondu toutes les femmes de cœur de la haute société et c'était le temps de la Fronde, où nous savons de quelle trempe étaient les âmes féminines. Elle-même, veuve d'un puissant et riche personnage, mère de cinq enfants, était sensible et belle. Elle le savait et le dit un jour ingénuement à Vincent dans une longue lettre, qui est pleine à la fois de candeur, d'abandon, de finesse: «Dimanche, écrit-elle, je me résolus d'aller aux pauvres, aux fermes... et interrogeai les enfants... Mon Père, cela réussit si parfaitement que Mademoiselle Le Fevre me dit au retour y avoir pris très grand plaisir et qu'elle ne savait presque rien de tout cela, et m'ajouta: L'on voit bien que vous aimez bien les pauvres et que vous êtes à la joie de votre cœur parmi eux. _Vous paraissez deux fois plus belle en leur parlant._» Il était assurément ravi, comme nous-mêmes, de lire ces choses, l'indulgent M. Vincent. Mais c'était un homme pressé, et beaucoup d'autres lui écrivaient ainsi. Il avait bien à faire.

La plus précieuse compagne de Mme Goussault dans son labeur charitable s'appelait Marie Lumagne; celle-ci avait épousé et bientôt perdu François Polaillon et de là vient que nous la

connaissons sous le nom de Mlle Polaillon. On disait Mme Goussault, parce que Goussault, le mari, était seigneur de Souvigny; les femmes dont le conjoint n'avait point de naissance, on les appelait Mademoiselle. Ainsi Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité, veuve du sieur Antoine Le Gras, à qui nous donnerons tantôt son nom de fille, tantôt celui de Mlle Le Gras. Mlle Polaillon avait passé quelque temps à la cour; elle y était dame d'honneur de la duchesse d'Orléans et gouvernante des enfants de cette princesse. Elle devait plus tard fonder la maison et l'hôpital des Filles de la Providence, avec l'appui de saint Vincent, qui fut le premier supérieur de cet institut.

Aucune des femmes qui entourèrent Vincent n'était banale. L'une des plus émouvantes devait être cette Isabelle du Fay, qui avait une fortune immense et beaucoup de piété; mais elle était difforme. Nul des historiens de Vincent ne l'a dit. Ils ont noté, en baissant les yeux, qu'elle souffrait d'une pénible infirmité et nous n'en saurions pas plus, sans Vincent lui-même, qui nous dit tout bravement qu'elle avait «une cuisse deux ou trois fois plus grosse que l'autre». Au moins, voilà qui est clair et l'on voit mieux ainsi la sainte fille, douce et touchante parmi les autres, «unie à Dieu, nous dit le saint, jusqu'au point que je ne sais si jamais j'ai vu une âme si unie à Dieu que celle-là». Il ajoute: «Elle avait coutume d'appeler sa cuisse sa «bénite cuisse».

Il a d'ailleurs vu bien d'autres âmes unies à Dieu, par exemple celle de Marie des Landes, femme du Président Lamoignon, lequel, émerveillé et tout de même un peu inquiet des largesses de sa femme, lui disait: «Vous allez nous réduire à la mendicité.» Cette extraordinaire Mme de Lamoignon trouvait intéressant de s'exercer à la patience en écoutant avec charité les plaintes de

ceux qu'elle comblait et qui grognaient encore. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a de bons pauvres et d'autres, pas commodes: il faut les servir tous. Elle le savait et d'ailleurs s'intéressait surtout aux pires, ce qui la conduisit à regarder du côté des criminels et à fonder, d'accord avec Vincent, une _Société pour les prisonniers_, dont on a regret, l'ayant nommée, de ne pas parler davantage, mais il faut se borner. Quand elle mourut à soixante-quinze ans, on trouva sur son corps une haire et une ceinture de fer avec des pointes. Les bonnes gens de Paris, pour garder son corps près d'eux dans l'église de Saint-Leu, n'hésitèrent pas à user de violence contre ceux qui essayèrent de la conduire, comme elle l'avait demandé, chez les Récollets de Saint-Denis. Ces petites scènes autour d'un cercueil étaient dans le goût du temps. Tout au fond de la Basse-Normandie, à peu près dans le même temps, le peuple se battait pour les restes d'une autre femme, Marie des Vallées, de Coutances, la sainte amie de ce père Eudes, dont Vincent nous a dit tout à l'heure les succès de missionnaire.

A Mme de Lamoignon succéda, en la confrérie des Dames de la Charité, sa fille Madeleine, si bonne que les satires de Boileau, évidemment peu charitables, l'offensaient. Je ne sais d'où vient l'histoire que je vais rapporter après tout le monde et je ne jure point qu'elle soit vraie, mais elle a beaucoup de sens. Donc, elle reprochait à Boileau d'être méchant.

--Me permettrez-vous au moins, lui dit le poète, de faire une satire contre le Grand Turc, cet affreux mécréant, ennemi mortel de notre religion?

--Non, monsieur, non, c'est une tête couronnée, et on doit toujours respecter les souverains.

--Eh bien! contre le diable? Ah! vous me permettrez bien de dire du mal du diable; il en fait assez.

--Le diable, monsieur, est assez puni, sans que nous nous y mettions; occupons-nous seulement de ne dire du mal de personne pour ne pas l'aller trouver.

Mais voici des femmes de plus haute qualité encore. Nous avons déjà rencontré la duchesse d'Aiguillon, la nièce de Richelieu. Celle-là entourait Vincent d'une sollicitude maternelle. Dans les dernières années du saint, elle avait mis à sa disposition des chevaux et un carrosse; et voici ce qu'elle écrivait à Portail, en 1653: «Je ne puis assez m'étonner que M. Portail et les autres messieurs de Saint-Lazare souffrent que M. Vincent aille travailler à la campagne par la chaleur qu'il fait, dans l'âge où il est et si longtemps à l'air avec le soleil. Il me semble que sa vie est trop précieuse et trop utile pour l'Église et pour la Compagnie pour qu'on la lui laisse prodiguer de la sorte. Ils me permettront de les supplier de l'empêcher d'en user ainsi, et de me pardonner si je leur dis qu'ils sont obligés en conscience de l'aller quérir, et que l'on murmure fort contre eux d'en avoir si peu de soin. L'on dit qu'ils ne connaissent pas le trésor que Dieu leur a donné et quelle perte ils feraient. Je suis trop leur servante et de la Compagnie pour manquer à leur donner cet avis.» Elle avait raison, la tendre femme; mais allez donc quérir un pareil bonhomme, qui n'en faisait qu'à sa tête; c'était un trésor, Portail le savait bien, mais pas bien maniable.

Une autre, Marie de Maupeou, mère du fameux surintendant Fouquet, s'intéressait tellement aux malades de M. Vincent, qu'elle rédigea un recueil qu'on voudrait bien avoir le temps de rechercher pour en extraire les bons passages. Le titre est pro-

metteur et délicieux. _Recueil de Receptes choisies, expérimentées et approuvées contre quantité de maux fort communs, tant internes qu'externes, invétérés et difficiles à guérir_.

Et voici Mme Seguier, femme du chancelier Pierre Seguier: «Vous faites de vos biens, lui disait un obscur poète, un entier sacrifice...»

Et votre époux étant l'âme de la justice. Vous l'êtes de la charité.

Voici celle que Vincent et Louise de Marillac n'appelleront jamais que Mme la Princesse: c'est Charlotte-Marguerite de Montmorency, mère du grand Condé, du prince de Conti et de la turbulente duchesse de Longueville. Elle est toute charité. «Une fois, disait Vincent de Paul dans une conférence du 25 août 1655, je vis Mme la Princesse, oui, Mme la Princesse, aller en vingt-cinq ou trente maisons, visiter les pauvres, les consoler, les traiter, et à pied. Quand elle revint, elle était toute je ne sais comment, ses robes toutes crottées jusqu'aux genoux. O Sauveur! O Sauveur! O Sauveur! voilà comme ces bonnes dames travaillent et suent après les pauvres, et voilà comme faisait saint Louis!»

Voici une femme d'archevêque: c'est Marie d'Orléans, qui épousa, le 22 mai 1657, Henri de Valençay, duc de Nemours. Ce haut personnage, quoique n'ayant jamais reçu les ordres sacrés, avait été fait un temps archevêque de Reims. Les choses allaient ainsi en ce siècle-là. Il mourut vite et sa veuve devint une sainte. Elle disposait d'une fortune immense, ce qui ne gâtait rien.

On vit aussi, dans l'entourage féminin de saint Vincent, cette étonnante Mme de Miramion, veuve d'un Beauharnais, veuve et mère à seize ans; et si jolie que ce fou de Bussy-Rabutin imagina

de s'en emparer par la force, réussit à l'enlever, crut un moment qu'il tenait sa belle proie, belle et follement riche, mais dut bientôt convenir que le fol, c'était lui et lâcher sa prisonnière. Elle a dit un jour ce mot exquis: «Il me semble, quand je sers les pauvres, que je n'y ai pas grand mérite, parce que je suis payée dans le moment même.» Louis XIV fit d'elle la distributrice de ses aumônes; c'était d'ailleurs une autre Dame de la Charité, Mlle de Lamoignon, qui occupait cette précieuse fonction avant elle.

Et ce n'est pas tout. Marie de Hautefort était si belle qu'on appelait _l'Aurore_. D'abord fille d'honneur de Marie de Médicis, puis d'Anne d'Autriche, puis dame d'atours de celle-ci, elle eut, parce qu'elle était franche et endiablée, des difficultés avec Richelieu, avec Mazarin, finalement avec la reine. Elle quitta la cour et épousa le frère de la petite duchesse de Liancourt, le duc de Schomberg. Veuve après dix ans, n'ayant point d'enfant, la jolie Mme de Schomberg se jeta enfin où l'appelait son cœur de feu, dans la piété, d'où elle tomba directement dans cet autre abîme, la charité. On l'appelait la Mère des Pauvres.

Une autre Dame de la Charité devint reine. C'est Marie-Louise de Gonzague. Celle-là aussi était belle et riche. Elle épousa Vladislas IV, roi de Pologne, puis, à la mort de ce prince, Jean Casserini, son frère et l'héritier de son trône. Elle avait, à Paris, suivi les réunions des Dames de la Charité et entendu souvent les conférences de M. Vincent. Elle appela en Pologne des prêtres de la Mission, des Filles de la Charité et des Visitandines. Elle a beaucoup correspondu avec Vincent, lui envoyant, dans les temps d'horrible détresse qui suivirent la Fronde, toutes sortes de largesses; le saint lui répondait avec mille prévenances, ne craignant point de forcer un peu la politesse, comme il convenait

alors, quand on parlait à des rois, à des reines. «L'histoire, écrivait-il un jour, nous fait voir une princesse qui filait tous les ans le fil qu'il fallait pour ensevelir son corps, mais je ne me souviens point d'avoir lu que la piété d'aucune l'ait portée, comme Votre Majesté, à employer l'ouvrage de ses mains au service des pauvres; et c'est, madame, ce que je pense que Notre-Seigneur a fait voir aux anges et aux âmes bienheureuses avec admiration...» Il me semble que nous le prenons là en train de faire sa cour aux grands, le cher homme. C'est d'ailleurs charmant; car toutes ces dames, cette princesse, cette reine, le comblaient, plutôt comblaient ses pauvres et il fallait bien qu'il les remerciât de son mieux. A Marie-Louise de Gonzague, qui régnait, le mieux qu'on pût faire, c'étaient des compliments. Un jour Mlle Le Gras fut priée de garder quelque temps un petit chien qu'on destinait à la reine. Ce précieux animal mit en émoi toute la maison, et Vincent comme les autres. «Il aime tellement l'une des sœurs de la Charité, écrivait-il à un prêtre de la Mission en Pologne, qu'il ne regarde pas seulement les autres, ni qui que ce soit; et dès qu'elle sort la porte, il ne fait que se plaindre et n'a point de repos.» Mais cet ami des bêtes est aussi un grand saint. Alors voyez comment il finit son histoire: «Cette petite créature m'a bien donné de la confusion, voyant son unique affection pour celui qui lui donne à manger, me voyant si peu uniquement attaché à mon souverain bienfaiteur et si peu détaché de toutes les autres choses.» Le joli chien s'aperçut d'ailleurs qu'il fallait aimer un homme pareil, lequel écrivait, deux ou trois jours plus tard: «Vous direz à Mlle de Villers que le petit favori daigne commencer à me regarder.»

Voilà de quelles femmes Vincent avait voulu et su s'entourer. Pour faire la charité, il faut être deux: un riche et un pauvre. Les

pauvres, on les voyait partout et Vincent les eut bientôt rejoints. Il s'enquit alors des riches, vit tout de suite que leurs femmes valaient mieux qu'eux. La fondation de la confrérie des Dames de la Charité, ce fut la mobilisation nécessaire de quelques immenses fortunes; ce fut celle aussi de quelques cœurs magnifiques, dont les feux rejoignirent ceux que Vincent portait en lui. Il fallait tout cet incendie, toutes ces âmes embrasées, pour réchauffer une société brillante et sans bonté. La générosité est au fond de plus d'âmes qu'on ne croit, mais elle dort. Il faut la secouer. L'apostolat de la charité, c'est une excitation perpétuelle. Vincent a été l'animateur d'exception que demandait une époque extraordinaire. Il a redit si souvent les mêmes choses qu'il a créé à la fin, au bénéfice de ce qu'il y a de plus beau au monde, l'amour du prochain, un entraînement et une discipline. Il a cherché d'abord des cœurs proches du sien et il les a mis à sa cadence. Chef d'orchestre incomparable, mais exigeant, il n'a jamais admis une discordance, il a fait des répétitions tous les jours jusqu'à sa mort, et sous sa baguette s'est élevé ainsi le plus beau chant du monde, celui des hommes et des femmes charitables, dont les paroles sont si saintes et les voix si pures, que Dieu lui-même, penché sur la terre, les écoute avec émoi et les bénit.

Quelle que fût son ingéniosité, il avait d'ailleurs eu du mal à trouver, pour les femmes zélées qu'il entendait grouper autour de ses pauvres, une occupation qui leur plût et fût vraiment utile. Il avait imaginé d'ajouter à l'ordinaire des malades une collation, dont se chargeaient ces dames. Elles la fournissaient, l'accommodaient et l'offraient en personne, allant de lit en lit. L'idée n'était point mauvaise et les pauvres gens qui en bénéficiaient se louèrent sans doute de tant de gâteries inattendues. Mais on devine que l'intrusion de femmes de la haute société dans les af-

faires des malades n'était pas du goût de tout le monde à l'Hôtel-Dieu. C'était la maison de Dieu, sans doute, puisqu'ainsi l'avait-on nommée, mais les gouverneurs et tant de gens tranquilles qui poursuivaient là leur petite vie ne se souciaient pas beaucoup qu'on en fît une vraie maison du Bon Dieu. Il arriva que, groupées pour cette tâche particulière, les Dames de la Charité retinrent surtout qu'elles étaient groupées, donc puissantes; et quand, un jour, un autre objet s'offrit à leur activité, elles se donnèrent de toute leur âme à cette mission nouvelle, belle entre toutes: c'était l'œuvre des _Enfants trouvés_.

On imagine mal ce qu'on pouvait faire, au temps de Richelieu et dans les débuts du règne de Louis XIV, des pauvres êtres abandonnés par leurs parents dans les rues. Ce n'est pas leur nombre qu'il faut regarder: on n'en recueillait alors, à Paris et dans la banlieue, que trois à quatre cents chaque année. Quelques-uns échappaient au malheur. «Dedans la grande église de Notre-Dame, à main gauche, écrit Bouchel, dans sa _Bibliothèque ou Trésor du Droit français_, il y a un bois de lit qui tient au pavé, sur lequel, pendant les jours solennels, on met lesdits enfants trouvés, afin d'exciter le peuple à leur faire charité, auprès duquel sont deux ou trois nourrices et un bassin pour recevoir les aumônes des gens de bien. Lesdits enfants trouvés sont quelquefois demandés et pris par bonnes personnes qui n'ont point d'enfants, en s'obligeant de les nourrir et élever comme leurs propres enfants.» Oui, de braves gens en prenaient, mais pas beaucoup. Les autres petits mouraient tous. «Il ne s'en trouve pas un seul en vie depuis cinquante ans» a pu dire Vincent. Dès qu'un enfant avait été exposé quelque part en Paris, on le portait à la _Couche_. C'était le nom du refuge d'où on l'envoyait en nourrice. On donnait quatre ou cinq de ces malheureux petits à chaque bonne

femme. On préférait d'ailleurs les vendre. Pour huit à vingt sols, n'importe qui pouvait acquérir un petit garçon ou une petite fille. Des misérables se trouvaient toujours là pour enlever cette marchandise. Paris était couvert de mendiants comme d'une vermine et ces êtres ignobles se procuraient des enfants pour les estropier et les montrer aux passants, en criant miséricorde. Ce n'est pas toujours beau, la bête humaine. Je n'avance rien ici que sur la foi de Vincent lui-même, qui va d'ailleurs, en quelques mots, nous faire l'historique de la belle œuvre, du bel œuvre, comme il disait volontiers, auquel il conviait les Dames de la Charité à se dévouer avec lui et comme lui. Elles eurent besoin plus d'une fois d'être secouées fortement pour ne pas céder à mille difficultés qu'elles rencontraient. Il leur parlait alors; et c'est ainsi qu'un jour, M. Coste pense que ce fut entre 1640 et 1650, il leur avoua qu'il n'y avait plus de vivres que pour six semaines à la maison et qu'elles seraient sans excuse de ne pas aviser à cela aussitôt. Ce qu'ayant dit, il numérota ses raisons. «_Primo_, parce que ces enfants sont en nécessité extrême et qu'en ce cas vous êtes obligées d'y pourvoir. _Non pavisti, occidisti._ L'on peut tuer un pauvre enfant de deux façons; ou par mort violente, ou en lui refusant la nourriture.» La deuxième raison, c'est que Dieu a appelé les Dames de la Charité à cette tâche; et il explique par quelles voies il les y a conduites. C'est l'histoire en trois lignes des débuts de l'œuvre, et nous nous bornerons nous-mêmes à ces trois lignes, qui sont éloquentes et suffisent. «Notre-Seigneur vous a appelées pour être leurs mères; et voici l'ordre qu'il y a tenu: 1º il vous a fait rechercher pendant deux ou trois ans par messieurs de Notre-Dame; 2º, vous avez fait diverses assemblées à cet effet; 3º, vous en avez fait de grandes prières à Dieu; 4º, vous en avez

pris conseil de personnes sages; 5°, vous en avez fait un essai; 6°, vous l'avez enfin résolu.»

Il donne maintenant les motifs qui les ont portées à cette résolution. Ce sont ceux que nous avons dits, et notamment qu'on vendait les enfants «à des gueux huit sols la pièce, qui leur rompaient bras et jambes pour exciter le monde à pitié et leur donner l'aumône, et les laissaient mourir de faim» ou encore «qu'on leur donnait des pilules de laudanum pour les faire dormir, qui est un poison.»

Il s'échauffe alors et jette ces mots: «Si vous les abandonnez, que dira Dieu, qui vous a appelées à cela? Que dira le roi et le magistrat, qui, par lettres vérifiées, vous ont attribué le soin de ces pauvres enfants? Que dira le public, qui a fait des acclamations de bénédictions de voir le soin que vous en prenez? Que diront ces petites créatures? «Que nos propres mères nous aient abandonnés, baste! elles sont mauvaises; mais que vous le fassiez, qui êtes bonnes, c'est autant dire que Dieu nous a abandonnés et qu'il n'est pas notre Dieu.» Les dames entendaient cela, pleuraient, et puis payaient.

Il faudrait un volume pour dire les vicissitudes de cette œuvre difficile, ingrate, mais si touchante, qu'elle est restée, à tort ou à raison, le titre le plus précieux de Vincent à l'amitié de la multitude. La carrière touffue d'un tel saint est comme ces forêts où l'on se perd, si l'on sort du chemin droit qu'on s'est tracé. Il faut regarder avec attention, mais passer vite; tout au plus peut-on cueillir en courant deux ou trois fleurs et s'en aller plus avant. Ce qui paraît charmant quand on voit Vincent et les bonnes dames ses amies s'engager dans cette œuvre-là, c'est comme toujours la prudence, la discrétion des premiers pas. Vous pensez bien qu'il a

fallu recourir aux Filles de la Charité et d'abord à Louise de Marillac. Les femmes du monde, rien de mieux. Mais il faut travailler tous les jours, et les bonnes filles se sont trouvées à point pour aider les grandes dames. Au début on avait pris seulement un ou deux enfants. Cela n'allait pas tout seul et Vincent se tourmentait. «Quel inconvénient, écrit-il à Louise de Marillac au mois de janvier 1638, que vous fassiez acheter une chèvre...» Imagine-t-on rien de plus modeste? Moins de dix ans plus tard, l'œuvre a grandi si fort qu'on va s'installer dans le vaste château de Bicêtre. La décision sans doute a été prise tout à coup, car Louise de Marillac en reçoit avis de saint Vincent, le 7 juillet 1647, par ce mot laconique et qui fut mal reçu: «Mlle Le Gras est priée par les Dames de la Charité d'envoyer demain dimanche, à une heure, quatre enfants, deux garçons et deux filles, avec deux Filles de la Charité, au château de Bicêtre, avec les hardes et sans les couches des enfants, et ce qu'il faudra pour vivre le jour et le lendemain. Mme Truly ira prendre les enfants avec un carrosse, à l'heure ci-dessus marquée, et le linge qu'il faudra, et les amener chez Mme de Romilly, où Mme la chancelière et les autres dames les iront prendre et les amèneront. Elles ont quelque raison particulière d'en user de la sorte et souhaiteraient bien que Mlle Le Gras fût en état d'être de cette conduite; mais il n'y faut pas penser, comme je crois.»

Certes, il n'y fallait point penser. Bicêtre tombait alors en ruines. On avait songé à y recueillir des soldats invalides. Louise de Marillac jugeait que cette immense et sinistre caserne n'était pas pour ses petits enfants trouvés. «Monsieur, écrivait-elle à Vincent quelques jours plus tard, l'expérience nous fera voir que ce n'était pas sans raison que j'appréhendais le logement de Bicêtre. Ces dames ont dessein de tirer de nos sœurs l'impossible.

Elles choisissent pour logement des petites chambres, où l'air sera incontinent corrompu, et laissent les grandes; mais nos pauvres sœurs n'osent rien dire... Voilà ma sœur Geneviève; je vous supplie de prendre la peine lui parler. Elle vous fera entendre toute la peine qu'elles ont et les prétentions des dames. Je crains bien qu'il nous faille quitter le service de ces pauvres petits enfants.» Infortuné M. Vincent! Il redoutait les femmes, et comme il avait raison! Il n'en voulait pas dans les fermes dépendant de la Mission. «Il y en avait une vieille à Orsigny, honnête et fort utile, écrit-il un jour; mais pour ce qu'il y avait de nos frères, on y a trouvé à redire, et aussitôt nous l'avons renvoyée... Vendez donc vos vaches et le reste du tracas, si vous n'en pouvez commettre le soin à quelque bon garçon.» C'était bientôt dit, et l'on peut toujours, pour s'occuper des bestiaux, trouver un bon garçon. Pour la charité, il faut des femmes, car elles sont meilleures que nous; mais elles se disputent, même les saintes, même les pénitentes de M. Vincent. Nous cherchions des fleurs, et voilà ce que j'ai trouvé. Mais ces histoires sont belles, parce qu'elles mettent à notre plan l'œuvre splendide; elles nous montrent le grand homme dans sa vie de chaque jour, aux prises avec les sottes difficultés qui nous rebutent, nous autres, et dont lui se servait pour avancer dans l'héroïsme et la sainteté.

C'est justement des mille déboires que lui avaient causés dès le début ses «bonnes dames» que devait naître l'institution dont nous allons parler maintenant, celle des Filles de la Charité. Nous retrouverons d'ailleurs les «Dames» tout à l'heure quand nous parlerons de la Fronde et de ce qu'avec elles a fait Vincent pour les régions dévastées. Et l'on peut encore aujourd'hui parler d'elles et faire mieux: leur parler; car elles sont là toujours. La confrérie fondée par Mme Goussault vécut et prospéra pendant

le XVIIe et le XVIIIe siècle jusqu'à la Révolution, qui la brisa comme tout le reste. En 1840, une femme de cœur, Mme Le Vavasseur, la fit renaître. Elle est aujourd'hui florissante sous le nom d'_Œuvre générale des pauvres malades des Dames de la Charité de saint Vincent de Paul_, avec des filiales dans le monde entier.

* * * * *

Comment est née la compagnie des Filles de la Charité, je m'en voudrais de l'expliquer moi-même, quand M. Vincent l'a si bien dit. Écoutez-le, parlant à ses sœurs en la conférence du 24 février 1653. «La première Charité de Dames établie dans Paris par l'inspiration de Dieu, dit-il, est celle de Saint-Sauveur. En ce temps-là, une pauvre fille de Suresnes avait dévotion d'instruire les pauvres. Elle avait appris à lire en gardant les vaches. Elle s'était procuré un A B C, et, quand elle voyait quelqu'un, elle le priait de lui montrer ses lettres; puis elle épelait petit à petit; et quand il repassait d'autres personnes, elle leur demandait de l'aider à assembler ses mots, et quand elles revenaient, elle voulait savoir si c'était bien comme cela qu'ils lui avaient recommandé de faire. Quand elle sut lire, elle se fixa à cinq ou six lieues de Paris. Nous y allâmes faire la mission; elle se confessa à moi et me dit son dessein. Quand nous y eûmes établi la Charité, elle s'y affectionna tant, qu'elle me dit: «Je voudrais bien servir les pauvres en cette sorte.» Vers ce temps-là, les dames de la Charité de Saint-Sauveur, parce qu'elles étaient de condition, cherchaient une fille qui voulût porter le pot aux malades.» Ici, j'interromps le saint pour dire les choses plus crûment que lui. Les dames de ce quartier et beaucoup d'autres, à Paris ou en province, avaient tendance, étant de condition, à faire porter leurs aumônes par

leurs valets ou leurs soubrettes. Ainsi faite, la charité ne vaut plus rien ou pas grand'chose. Vincent ne dit pas non plus que plus d'une femme enrôlée dans ses Charités fut prise à refuser d'aller soigner les pestiférés. On les excuse un peu: ayant des enfants, des maris, elles n'étaient point libres. Bref, celles de Saint-Sauveur, les premières, demandaient une assistante. Vincent envoya à Mlle Legras, pour qu'elle l'examinât, celle dont il parle ici et dont nous pouvons retenir le nom, car il est d'une sainte fille, Marguerite Naseau. «On lui demanda, dit-il, ce qu'elle savait, d'où elle était, si elle voulait servir les pauvres. Elle accepta volontiers. Elle vint donc à Saint-Sauveur. On lui apprit à donner des remèdes, et à rendre tous les services nécessaires, et elle réussit fort bien. Appelée pour l'établissement de la Charité dans la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, elle coucha avec une fille qui avait la peste, gagna le mal et fut menée à Saint-Louis où elle mourut. On se trouva si bien de cette pauvre fille, qu'on en prit d'autres qui vinrent se présenter, et firent la même chose. Voilà, mes chères sœurs, comme Dieu a fait cette œuvre. Mademoiselle n'y pensait point, M. Portail et moi n'y pensions point, cette pauvre fille non plus. Or, il faut avouer, c'est la règle posée par saint Augustin, que, quand on ne voit point l'auteur d'une œuvre, c'est Dieu même qui l'a faite.» Vous voyez comme il arrange les choses et se déclare innocent de tout ce qu'ont bâti ses mains. Ils étaient pourtant trois coupables, sans compter cette pauvre fille, trois qu'il est bien obligé de nommer: Mademoiselle, M. Portail et lui.

Mademoiselle, nous la connaissons un peu déjà, c'est Louise de Marillac, née en 1591, dix ans juste après lui. Les Marillac, originaires de la Haute-Auvergne, étaient de petite noblesse, mais, en 1626, à l'heure où Louise entre dans notre récit, deux de ses

oncles, deux frères de son père, étaient au sommet des honneurs: l'un maréchal de France, l'autre garde des sceaux. Tandis que nous avons les yeux fixés sur elle et sur le grand homme qu'elle a pris pour guide, n'oublions pas qu'il se passe toujours beaucoup de choses à la fois dans le même temps, les mêmes lieux, autour des mêmes personnes. Par exemple, au mois de novembre 1630, le jour de la Saint-Martin, Vincent était à Beauvais, Louise de Marillac à Montmirail, tous deux tranquillement occupés de Dieu et des pauvres, cependant qu'à Paris, l'un des deux oncles de la jeune femme se voyait soudain pris dans une tragique aventure et d'abord promu par surprise à la dignité de premier ministre. La scène avait lieu dans les appartements de Marie de Médicis, au Luxembourg. Richelieu, après une algarade d'une extrême violence, avait reçu du roi et des deux reines un congé hautain. Il partit. Le soir il avait reconquis le faible roi et les solides honneurs et avantages qu'on lui voulait ravir. De cette _journée des Dupes_, l'un des plus dupés fut le pitoyable Marillac, qui, du fauteuil tout chaud où on l'avait hissé le matin, tomba le soir au fond d'un cachot. Il devait y mourir de chagrin. Une autre dupe fut son frère, le maréchal, que Richelieu fit arrêter un peu plus tard au milieu de ses troupes en campagne, l'accusant du péché de malversation et concussions, péché que peut-être il avait commis, mais pas plus que beaucoup de ses pairs. Celui-là eut la tête tranchée en place de grève en 1632, au mois de mai, et sa nièce en conçut assurément du chagrin, car Vincent la voulut consoler par le billet que voici: «Mademoiselle, ce que vous me mandez de M. le maréchal de Marillac me paraît digne de grande compassion et m'afflige. Honorons là-dedans le bon plaisir de Dieu et le bonheur de ceux qui honorent le supplice du Fils de Dieu par le leur. Il ne nous importe comme quoi nos parents vont à Dieu, pourvu

qu'ils y aillent. Or, le bon usage de ce genre de mort est un des plus assurés pour la vie éternelle. Ne le plaignons donc point: mais acquiesçons à l'adorable volonté de Dieu.»

Voilà des consolations dont plusieurs hésiteraient à se déclarer satisfaits. Il faut tenir compte du temps: on tuait beaucoup. D'autre part, nous ne sommes peut-être pas saints au point de négliger la façon dont vont à Dieu nos parents, pourvu qu'ils y aillent; et quoiqu'il conduise à la vie éternelle, nous ne nous sentons pas impatients de faire un bon usage, ni un usage quelconque, de certain genre de mort. Louise de Marillac comprenait mieux que nous le langage de Vincent. Très pieuse dès ses petites années, orpheline de bonne heure, élevée par une tante qui était religieuse, elle jugea, dit-on, que le couvent où on la faisait vivre, le monastère royal de Poissy, était trop beau, trop riche; elle songea, voulant prendre le voile, aux carmélites, puis aux capucines, qui ne voulurent point de cette personne un peu chétive. Alors elle se maria. C'était en 1613; elle avait vingt et un ans. De l'élu, Antoine Le Gras, ce qu'on sait de plus sûr est que sa femme l'adorait. Il mourut en 1625, lui laissant un fils, qui ne valait pas cher. Elle porta tout son amour, ardent et tourmenté, sur cet enfant peu rassurant. On dit dans les bons livres que ce garçon, ayant étudié le droit, devint avocat, épousa en 1650 Mlle Le Clerc et vécut longtemps et honnêtement. Tout cela est vrai, avec une omission: c'est qu'il donna, pendant toute son enfance et sa jeunesse, du fil à retordre à sa mère; c'était un paresseux et, l'âge venu, ce fut un effréné fêtard. Louise de Marillac le voyait en prêtre, la sainte femme; et l'on n'est pas sûr qu'il n'ait pas été fait sous-diacre. Tout fini par s'arranger, l'écervelé s'étant assagi. Mais Vincent avait eu du mal. «Je n'ai jamais vu, écrivait-il à sa pénitente, une mère si fort mère que vous; vous n'êtes point quasi

femme en autre chose. Au nom de Dieu, mademoiselle, laissez votre fils au soin de son Père.» Il veut dire aux mains de celui qui est dans les cieux, et ajoute que celui-là l'aime beaucoup plus qu'elle ne saurait faire. Quant à sa «trop grande tendresse» pour ce fils insupportable, «il me semble, lui dit-il, que vous devez travailler devant Dieu à vous en faire quitte, puisqu'elle n'est bonne qu'à vous embarrasser l'esprit, et qu'elle vous prive de la tranquillité que Notre-Seigneur désire en votre cœur». Il est décidément toujours le même et traite les liens de famille avec une désinvolture à laquelle on ne se fait pas si aisément.

Comment était-il devenu le directeur de cette jeune femme? On sait seulement qu'en 1626, un an après son veuvage, c'était à lui qu'elle s'adressait. Elle avait besoin d'un guide, non qu'elle eût des scrupules comme la première grande pénitente de Vincent, Marguerite de Silly, mais elle s'occupait à l'excès d'elle-même, se noyait dans ses propres affaires, se tourmentait de mille choses, bref avait besoin qu'on lui dît de se tenir tranquille. «Au nom de Dieu, mademoiselle, aimez votre indigence et soyez tranquille. C'est l'honneur des honneurs que vous pourrez rendre présentement à Notre-Seigneur, qui est la tranquillité même.» Il la grondait quelquefois avec une grâce infinie: «Oh! certes, Notre-Seigneur a bien fait de ne pas vous prendre pour sa mère, puisque vous ne savez pas honorer la tranquillité dans les cas difficiles.» Et l'on trouve ceci au bas d'une de ses lettres: «P.-S. Je ne puis que vous dire que je me propose de vous bien blâmer demain de ce que vous vous laissez aller à ces vaines et frivoles appréhensions. Oh! apprêtez-vous à être bien tancée.»

Corps frêle, cœur ardent, esprit inquiet, mais âme vigoureuse, volonté puissante, extraordinaire esprit de décision: voilà la

femme admirable que Vincent, l'ayant trouvée sur son chemin, décida un jour d'associer à son œuvre charitable. Ce dont elle avait le plus besoin était qu'on l'occupât. Pour y pourvoir, il en fit d'abord une sorte de visiteuse de ses Charités. C'étaient des œuvres de femmes, et qu'il fallait tenir sans cesse en haleine. N'y pouvant suffire, il la mit à cette tâche, où tout de suite elle réussit. Alors il s'attacha davantage à cette créature exceptionnelle, la dirigeant pas à pas, lui écrivant presque chaque jour des lettres remplies de sagesse et de grâce, qu'on a gardées.

J'en citerai une, qui suffira, car elle les contient toutes. D'abord on y trouvera la formule sainte qu'il emploie toujours; puis de la politesse, allant jusqu'aux compliments les plus tendres; enfin un ordre, et sans réplique.

Mademoiselle,

La Grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais!

Ce billet sera à trois fins: pour vous donner le bon jour, pour vous remercier de ce tant beau et agréable parement que votre charité nous a envoyé, lequel me pensa ravir hier le cœur d'aise, voyant le vôtre là dedans, et cela tout-à-coup entrant dans la chapelle, ne sachant pas qu'il y fût et cette aise dura hier et dure encore avec une tendresse inexplicable, laquelle opère en moi plusieurs pensées, lesquelles, si Dieu l'a agréable, je vous pourrai dire, me contentant cependant de vous dire que je prie Dieu qu'il embellisse votre âme de son parfait et divin amour, pendant que vous embellissez ainsi sa maison de tant de beaux parements.

La troisième fin est la prière que je vous fais de ne point aller aujourd'hui aux pauvres, et qu'ainsi vous honorerez le non-faire du Fils de Dieu et celui de saint Joseph, lequel, ayant la puis-

sance du ciel et de la terre en sa conduite et sous son pouvoir, a voulu néanmoins paraître sans pouvoir. Envoyez-y madame Richard. Peut-être que Dieu lui communiquera là quelque grâce dont elle a besoin, et à vous celle de quelque degré d'humilité, de compassion des infirmes ou de connaissance de vous-même, l'impuissance que vous avez de tendre à ce que votre ferveur vous fait prétendre.

Enfin vous y gagnerez, si vous le faites, pour ce que Notre-Seigneur le veut ainsi, en l'amour duquel et celui de sa sainte Mère et de saint Joseph, je suis votre très humble serviteur.

Vincent Depaul.

Vers 1630, il envoya à cette amie de choix la petite Marguerite Naseau, puis, une à une, d'autres filles, qu'il avait mises dans diverses Charités de Paris. Deux étaient à Saint-Sulpice, deux à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, une à Saint-Laurent. On les avait logées où on avait pu, dans des couvents ou chez des membres des Charités. Ne vivant pas en communauté, mais comme des sortes de domestiques, plusieurs avaient pris goût à Paris plus qu'à leur mission charitable, et les dames qui les employaient n'étaient pas contentes. Alors Vincent chercha une maison où elles pourraient vivre ensemble. Il la trouva près des Bons-Enfants à deux pas de sa porte, dans une petite voie dont il ne reste plus trace et qu'on appelait la rue de Versailles. On a dit, mais ce n'est pas exact, que c'était l'immeuble qui porte aujourd'hui le numéro 43 de la rue du Cardinal-Lemoine. Il y eut là des Filles de la Charité, mais beaucoup plus tard. Il fallait une supérieure: ce fut mademoiselle Legras. Elle entra dans la nouvelle demeure le 29 Novembre 1633. Des quatre filles qui l'entouraient ce jour-là, on ne connaît avec certitude que le nom de Marguerite Naseau.

Un an plus tard, elles étaient douze. Louise de Marillac, impatiente de se consacrer à Dieu pour toujours, obtint de Vincent la permission de prononcer, le 25 Mars 1634, des vœux perpétuels, mais elle seule. Car il ne s'agissait pas d'instituer un ordre religieux, avec clôture et vœux, mais tout autre chose. Il voulait de bonnes filles courant les rues, entrant partout, servant les malades et les pauvres, les soignant et assistant chez eux, les allant trouver dans leurs taudis. C'est ce qu'avant lui on n'avait jamais imaginé de demander à des religieuses. Celles-ci s'enfermaient dans des couvents, s'y barricadaient. Plus elles s'élevaient dans la sainteté, plus elles se blotissaient contre le tabernacle. Vincent voulait que ses filles aussi fussent des saintes, mais au service du monde. C'était, pour le temps, d'une hardiesse sans pareille. Les Filles de la Charité, a-t-il dit un jour, auront «pour monastère la maison des malades, pour cellule une chambre de louage, pour chapelle l'église paroissiale, pour cloître les rues de la ville, pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu et pour voile la modestie.» Ces paroles-là, c'est un saint qui les a dites au hasard de son inspiration, un jour qu'il haranguait simplement ses bonnes filles, mais un poète, un écrivain de génie, un révolutionnaire aussi les auraient signées. Il arriva une fois qu'à l'issue d'un conseil de la communauté fut posée une petite question qu'on pourrait croire sans importance. Quand on voulait voir une sœur, on l'allait habituellement trouver dans sa chambre. Mademoiselle--c'est ainsi qu'on appelait alors la supérieure, Louise de Marillac--proposa qu'on fît un parloir. Elle l'a proposé, nous dit la sœur Hellot, rédactrice du procès-verbal de ce conseil, «comme une chose bien nécessaire afin que toutes sortes de personnes n'entrassent point céans et que ceux qui viendraient voir une sœur ne vissent point toutes les autres, ni ce qui se fait en la com-

munauté, et même pour empêcher que les gens de ceux qui viennent n'entrassent céans.» Là-dessus Vincent fronce le sourcil. Il a tout de suite aperçu un danger. «Il demanda, dit la sœur Hellot, si Mademoiselle entendait y mettre une grille.» Elle, qui avait bien moins de malice, répondit bonnement «que ce serait ainsi que sa charité le trouverait à propos.» Ici je signale le joli usage qu'on avait pris dans cette maison et à Saint-Lazare, quand on parlait du saint ou de Mademoiselle, de dire sa charité, comme on disait du roi sa majesté. Continuons de lire le compte-rendu. On verra comment toutes choses étaient, dans ces petites assemblées si sages, débattues en présence du maître, qui écoutait, et puis tranchait. «Il s'agit, reprit à ce moment Vincent, de savoir, mes filles, s'il est expédient que vous ayez un parloir, et il semble que, pour les raisons que Mademoiselle a dites, cela serait très nécessaire. Mais il est à craindre, d'ailleurs, et particulièrement s'il était grillé, que, par succession de temps, ceci ne tournât en une religion.» Il veut dire en un couvent comme les autres. «Il pourrait y avoir des esprits dans la compagnie qui pourraient avoir cette démangeaison. Ce pourrait être un attrait pour les sœurs des paroisses», celles qui, vivant éloignées de la maison, sont plus libres, donc plus exposées et qui «pourraient aimer davantage la maison à cause de cette observance et croire qu'il y aurait plus de régularité qu'ailleurs. Et de plus le monde même, voyant un parloir, pourrait penser que c'est une religion. Voyez donc, mes filles, s'il est expédient que vous ayez un parloir.»

Là-dessus une sœur, se rangeant tout de suite à l'avis du chef, dit qu'un parloir «lui semblait être bien nécessaire, pour toutes les raisons qui avaient été dites, mais qu'elle ne pensait pas qu'il fût à propos d'y mettre une grille, pour les raisons qui avaient été dites aussi.»

Les sœurs suivantes furent du même avis, et l'une ajouta qu'il serait bien à propos qu'il y eût une compagne.

«Il faut voir, dit Vincent, premièrement si nous aurons un parloir, et puis on parlera s'il doit y avoir une compagne. Qu'en dit Monsieur Alméras?»

M. Alméras, premier assistant du supérieur de Saint-Lazare et plus tard son successeur, occupait sans doute ce jour-là le poste de M. Portail, à qui Vincent avait confié la direction spirituelle des Filles de la Charité. La question posée était de savoir si chaque sœur au parloir serait seule avec ses visiteurs ou accompagnée d'un témoin, comme il est d'usage en prison ou au couvent.

«M. Alméras dit qu'il était bon d'avoir un parloir, mais qu'il ne fallait point du tout qu'il y eût de grilles, parce que cela sentirait la religion, et qu'on y pourrait venir quelque jour, si l'on ne regardait à retrancher de bonne heure tout ce qui pourrait avoir apparence, et puis que, nos sœurs des paroisses étant libres de parler, il semblerait qu'il y aurait ici plus de retenue. Pour une compagne, il ne lui semblait pas nécessaire, puisque les mêmes sœurs des paroisses vont le plus souvent seules; que les nouvelles venues, ne voyant parler qu'en cette manière, penseraient être perdues quand elles se trouveraient seules avec des hommes, et qu'il était bon de les aguerrir, afin que, dans les rencontres où il faut qu'elles aillent séparément, il ne leur soit point étrange, mais que, pour en ôter tout danger, il serait bon que l'on en tînt toujours la porte ouverte, afin que les allants et venants vissent dedans et que ceux qui y seraient se tinssent dans leur devoir.»

M. Vincent reprit alors son discours et dit: «Oh bien! mes filles, je pense qu'il est bon que vous ayez un parloir, mais il n'est pas expédient qu'il y ait des grilles; car, quand on verrait cela, on dirait: «Il n'y a plus qu'à fermer la porte.» Et peut-être que dans quelque temps il y en aurait quelqu'une qui dirait: «Nous serions bien mieux d'être religieuses.» Les autres l'écouteraient et on ne sait pas ce qui pourrait arriver. Pour le présent, cela n'est pas à craindre. Mais il faut, s'il y a moyen, remédier à ce qui pourrait advenir; car, mes chères filles, ce serait tout le contraire de ce que Dieu demande de vous. Pour une compagne, nous ne résoudrons point cela à cette heure; il y faudra penser.» Là-dessus, il n'y avait plus qu'à dire la prière et à s'en aller, ce qui fut fait.

Dans ses conférences, ses entretiens, ses lettres, saint Vincent est constamment revenu sur cette question. «S'il se présentait parmi vous, dit-il un jour aux sœurs assemblées, quelque esprit brouillon, idolâtre, qui dît: «Il faudrait être religieuse, cela serait bien plus beau», ah! mes sœurs, la compagnie serait à l'extrême-onction. Craignez, mes sœurs, et, si vous êtes encore en vie, empêchez cela; pleurez, gémissez, représentez-le au supérieur, car qui dit _religieuse_ dit une _cloîtrée_ et les Filles de la Charité doivent aller partout.»

Donc, point de clôture. Et, pour la même raison, point de vœux perpétuels. Neuf ans après les vœux de Louise de Marillac, il permit encore à quatre Filles de prendre un engagement devant Dieu pour toujours, mais par une insigne faveur, qu'il ne prodigua jamais. Il entendait qu'on ne s'engageât que pour un an. Voici la formule du vœu, qui est simple et touchante: «_Je, soussignée, en la présence de Dieu, réitère les promesses de mon baptême et fais vœu de pauvreté et chasteté et obéissance au véné-

rable général des prêtres de la Mission, en la compagnie des Filles de la Charité, pour m'appliquer toute cette année au service corporel et spirituel des pauvres malades, nos véritables maîtres; et ce, moyennant l'aide de Dieu que je lui demande par son Fils Jésus crucifié et par les prières de la Sainte Vierge._» Voilà trois siècles qu'au soir du 24 mars de chaque année, à minuit, toutes les Filles de Saint Vincent sont libres, peuvent rentrer dans le monde, se marier, renoncer à la pauvreté, quitter le soin des malades pour s'occuper d'elles-mêmes; trois siècles qu'au matin du 25 mars, à la messe, elles refont toutes à Dieu et à leur prochain le don de leur volonté, de leur intelligence, de leur cœur charitable.

Nous avons quelques détails sur les toutes premières Filles de la Charité, parce que Vincent, qui a vécu longtemps, a vu mourir beaucoup d'entre elles, et voulait chaque fois qu'on s'entretînt en conférence, lui présent, des vertus de celle qui s'en était allée. Nous connaissons ainsi Barbe Angiboust, qu'il appelait sa grande Barbe. Celle-là fut un jour désignée pour se mettre aux ordres de la duchesse d'Aiguillon à qui la fantaisie avait pris d'attacher une de ces bonnes filles de M. Vincent à sa personne. Elle accepta, parce qu'il faut toujours obéir. «Entrant dans la cour de cette dame, elle vit quantité de carrosses, comme vous pourriez dire au Louvre. Ce qui la surprit, et elle dit à ces demoiselles: «J'ai oublié de dire un mot à M. Vincent; je vous prie de me permettre d'y aller.» Elles lui dirent: «Allez, ma sœur; nous vous attendrons ici.» Elle s'en vint et me dit: «Ah! Monsieur, où m'envoyez-vous? C'est une cour que cela.» Je lui dis: «Allez, ma sœur, vous trouverez une personne qui aime bien les pauvres.» La pauvre fille retourne. On la conduit à Madame, qui l'embrasse et lui témoigne grande affection, attendant de lui dire ce qu'elle désirait d'elle

lorsqu'elle serait hors de compagnie. Et encore que cette bonne fille sût bien que cette demeure lui était un moyen de faire beaucoup de bien aux pauvres, néanmoins elle paraissait triste, ne faisant que soupirer, ne mangeant presque point. Ce que cette dame ayant reconnu, elle lui demanda: «Ma fille, pourquoi ne vous aimez-vous pas avec moi?» Elle, sans dissimuler le sujet de sa peine, lui dit: «Madame, je suis sortie d'auprès mon père pour servir les pauvres, et vous êtes une grande dame, puissante et riche. Si vous étiez pauvre, madame, je vous servirais volontiers.» Elle disait la même chose à un chacun: «Si Madame était pauvre, je me donnerais de grand cœur à son service; mais elle est riche.»

Nous connaissons aussi Anne de Gennes, la première fille noble qui soit entrée dans la compagnie, Jeanne Dallemagne et cette petite Marguerite Lauraine, qui avait grand'envie «passant par la place, où se faisaient des sotties et jeux durant la foire, de se retourner pour en voir quelque chose, mais, au lieu d'y céder, elle prit la croix de son chapelet et dit: «O mon Dieu, il vaut bien mieux vous regarder, vous!...» Marie Lullen enfin, qu'une de ses compagnes avait un jour un peu mortifiée; elle ne semblait pas y prendre garde et, comme une autre sœur s'en étonnait, elle lui dit bien doucement: «Ma sœur, il faut que je m'anéantisse, afin que Jésus vive en moi.»

Mais qui donc leur donnait cette humilité, cet ardent amour de Dieu, ce zèle pour les pauvres gens? Vincent les avait bien choisies sans doute; encore fallait-il qu'il leur apprît à devenir pareilles à lui et que, la leçon faite, il la leur répétât tous les jours. On a recueilli et M. Coste, après d'autres, mais mieux et plus complètement que tous les autres, a publié les notes que prenaient en cachette Louise de Marillac ou quelque sœur aux doigts

agiles tandis que parlait M. Vincent. Une des plus jolies pages de ce précieux recueil est la conférence du 25 janvier 1643 sur _l'Imitation des filles des champs_. C'était à l'occasion de la fête de sainte Geneviève, pauvre fille de village, pareille à celles qu'il avait devant lui: «Je vous parlerai plus volontiers, leur dit-il, des vertus des bonnes villageoises à cause de la connaissance que j'en ai par expérience et par nature, étant fils d'un pauvre laboureur, et ayant vécu à la campagne jusques en l'âge de quinze ans. Et puis notre exercice depuis longues années a été parmi les villageois, tellement que personne ne les connaît plus que les prêtres de la Mission. Je vous dirai donc, mes chères filles, que l'esprit des véritables filles de village est extrêmement simple; point de finesse, point de paroles à double entente; elles ne sont point entières, ni attachées à leurs sens; car leur simplicité leur fait croire tout simplement ce que l'on leur dit. C'est ainsi, mes filles, que doivent être les Filles de la Charité... Il se remarque dans les vraies filles des champs une grande humilité; elles ne se glorifient point de ce qu'elles ont, ne parlent point de leur parenté, ne pensent point avoir de l'esprit, vont tout bonnement; et quoique quelques-unes aient du bien plus que les autres, elles ne font point les suffisantes, mais vivent également avec toutes... Les filles des champs, mes bonnes sœurs, telle qu'était la grande sainte Geneviève, ont encore une grande pureté; elles ne se trouvent jamais seules avec les hommes, ne les regardent jamais au visage, n'écoutent pas leurs cajoleries. Elles ne savent pas ce que c'est qu'être cajolé. Si l'on disait à une bonne fille de village qu'elle est belle et gentille, sa pudeur ne le pourrait souffrir; et même elle ne comprendrait pas ce que l'on dirait. Il faut aussi, mes filles, que les sœurs de la Charité n'écoutent jamais telles paroles, car y prendre plaisir serait un crime; qu'elles n'y répondent

même pas par des paroles contraires, car toutes ces manières d'entretien ne valent rien. Prenez-y garde.» N'est-ce pas charmant, et qui donc oserait dire que, dans une anthologie des grands écrivains du XVIIe siècle, une telle page ne serait pas à sa place?

Il dit, l'une après l'autre, toutes les vertus des filles simples qu'on voyait alors, qu'on voit encore quelquefois dans le fond des villages. Écoutez ceci: «Il n'y a pas plus grande obéissance que celle des vraies filles des villages. Reviennent-elles de leur travail à la maison pour prendre un maigre repas, lassées et fatiguées, toutes mouillées et crottées, à peine y sont-elles, si le temps est propre au travail ou si leur père et mère leur commandent de retourner, aussitôt elles s'en retournent, sans s'arrêter à leur lassitude, ni à leurs crottes, et sans regarder comme elles sont agencées. C'est ainsi que doivent faire les vraies Filles de la Charité. Reviennent-elles à midi du service des malades pour prendre leur repas, si le médecin ou l'autre sœur dit: «Il faut aller porter ce remède à un malade», elles ne doivent point regarder en quel état elles sont, mais s'oublier pour obéir, et préférer la commodité des malades à la leur. C'est en cela, mes très chères sœurs, que vous connaîtrez que vous serez vraies Filles de la Charité. Oh! Dieu soit béni, mes sœurs! Je crois que vous êtes presque toutes dans cette disposition.»

Et le voici qui, songeant à la vocation des filles qui l'écoutent et qu'il a pris mission de guider dans le service de Dieu et des pauvres, s'échauffe et prononce ces paroles admirables: «Au nom de Dieu, mes filles, prenez bien garde à l'obligation que vous avez de vous rendre vertueuses, si vous voulez que Dieu vous fasse la grâce d'être vraies Filles de la Charité. Si vous saviez l'obligation

que vous avez de vous perfectionner et quel malheur c'est de se rendre indigne d'une si sainte vocation, oh! mes sœurs, vous pleureriez des larmes de sang. Oui, mes filles, je vous le dis encore: être appelées de Dieu pour un œuvre si saint, et ne pas reconnaître cette grâce par la pratique de ses obligations, cela mériterait d'être pleuré avec des larmes de sang. C'est une pensée que j'ai eue aujourd'hui, mes sœurs, moi misérable, en me voyant tel que je suis, en un état qui me devrait rendre si parfait; oh! mes sœurs, ayons ensemble grande crainte. Vous devez avoir souvent cette pensée et dire «Quoi! mon Dieu, vous m'avez choisie, moi pauvre chétive créature, pour me mettre en un état que vous seul connaissez (oui, mes filles, Dieu seul sait la perfection de votre état); et je serais assez lâche pour ne pas travailler à avoir les conditions requises!» Oh! quel malheur ce vous serait si, par votre faute, vous perdiez votre vocation, ou si, par votre lâcheté, vous ne preniez pas la peine d'acquérir la perfection que Dieu veut en celles qui le serviront en cet état! Pensez-y, mes filles, pensez-y souvent, mais sérieusement, et comme à une chose de très grande importance. «Quoi! j'ai été élue et choisie pour une vocation si sainte, et j'en fais si peu d'état!» Si vous saviez ce que c'est que cette infidélité, vous en auriez horreur. Pour cela, mes filles, prenez tout de nouveau de bonnes et fortes résolutions d'estimer plus que jamais votre vocation et d'essayer de travailler avec plus de fidélité à la perfection que Dieu vous demande.»

Toutes les sœurs ayant témoigné être dans ces dispositions, «Dieu soit béni! s'écria-t-il, Dieu soit béni, mes sœurs! Sachez, mes filles, que, si jamais je vous ai dit chose d'importance et véritable, c'est ce que vous venez d'entendre.»

Il leur disait à peu près la même chose cent fois par an, mais toujours avec des accents nouveaux. Ainsi, le 7 août 1650, il parlait de l'obéissance et, comme à son habitude, posait des questions aux sœurs, excitant ainsi leur esprit, les forçant à réfléchir, à trouver les mots pour dire leur pensée. «Vous, ma fille, dites-moi, je vous prie, pour quelles raisons les Filles de la Charité doivent travailler à acquérir la vertu d'obéissance?

«Parce que, monsieur, les religieuses ont des cloîtres, mais nous, nous n'en avons point, et si l'obéissance ne nous retenait, nous serions en danger de faire beaucoup de fautes.

«--Mon Dieu! c'est bien dit; ah! que c'est bien dit! Quoi donc, ma fille, vous estimez que l'obéissance vous doit autant retenir que les cloîtres retiennent les religieuses?

«A quoi, dit la narratrice, la sœur répondit que oui, et qu'encore que nous ne fussions pas enfermées, nous n'étions pas moins obligées à garder l'obéissance que les religieuses.

«--De sorte, mes filles, que l'obéissance vous sert de murailles. Voilà qui est beau. Une fille servira les malades dans une paroisse. Si elle s'appartenait, elle ne ferait point de difficulté d'aller tantôt en un lieu, tantôt en un autre, chez une dame de sa connaissance, chez sa parente, ou de s'arrêter aux lieux où ses occupations l'appellent plus que la nécessité des affaires le requiert. La sainte obéissance la retient de tout cela; elle ne va simplement que là où le travail l'exige et ne perd point de temps en visites inutiles. N'est-ce pas, ma fille, c'est bien ce que vous pensez quand vous dites que les religieuses ont des cloîtres, mais que les Filles de la Charité n'ont que l'obéissance? Ah! estimez-vous qu'une

Fille de la Charité qui observe bien l'obéissance fasse aussi bien qu'une religieuse dans son cloître?»

A quoi la sœur ayant répondu que oui, M. Vincent repartit:

«--Oui, mes filles, vous en êtes assurées. S'il y a chose belle à voir, agréable à Dieu et admirable aux anges et aux hommes, s'il y a spectacle digne d'étonnement, c'est de voir des filles vivre en leur particulier dans une chambre, comme elles veulent, en apparence et au jugement de ceux qui ne les connaissent pas, mais en effet si soumises qu'il se peut dire qu'elles ne font jamais leur volonté, parce qu'elles ne font rien que par la sainte obéissance. Oh! non, assurez-vous, mes chères sœurs, que les religieuses qui sont confinées toute leur vie dans les cloîtres, ne font rien de plus que vous, si vous avez l'obéissance; et que ce que vous faites par cette vertu est si grand qu'on aurait peine à trouver chose plus grande.»

Pour faire ce qu'il voulait, pour mettre dans d'autres âmes les richesses dont la sienne était gonflée, les en emplir, les en gaver si fort qu'à leur tour elles en fissent largesse à d'autres âmes et que cela durât pendant des siècles, les trois que nous savons et ceux qui viendront encore après nous, il s'est dépensé, avec une ferveur, une ingéniosité, une patience qui confondent. Il a tour à tour abordé tous les sujets, fascinant son auditoire, l'élevant en des régions habituellement ignorées des hommes; ces pauvres filles, prises à l'appât de la sainteté, tremblaient de n'être pas dignes d'un tel maître et le suivaient, extasiées, dans les régions sublimes où le portait son génie. Un jour, il parlait de l'union nécessaire entre les filles d'une même maison. Il en vint à dire qu'un bon moyen d'avoir la paix était de s'accoutumer à se demander pardon les unes aux autres. Une sœur se leva alors et dit:

«--Monsieur, voudriez-vous me permettre de demander pardon présentement à mes sœurs de ce que j'ai murmuré, pensant que quelques-unes dédaignaient de me saluer par les rues, et à celles à qui je m'en suis plainte aussi?

«--Très volontiers, ma sœur.

«Cette sœur se mit à genoux, et toutes les autres avec elle, et elle demanda pardon avec grande humilité, nommant les sœurs l'une après l'autre.

«--Dieu soit béni, mes sœurs! C'est ainsi qu'il faut faire pour conserver une parfaite union.»

S'il émeut ces pauvres femmes, s'il les conduit sans effort à des gestes pareils, c'est qu'il emploie une langue qu'elles comprennent toujours. Derrière ses mots, sans doute, elles sentent un cœur brûlant, mais les mots sont simples. Il leur parle avec bonhomie de leur vie de tous les jours, prend des exemples auxquels nous ne songeons pas, mais qui sont bien intéressants, car ils témoignent qu'il voyait tout, entendait tout, que les travers des hommes et des femmes sont éternels, qu'hier ou aujourd'hui ceux-ci ont les mêmes grossièretés de façons, ceux-là les mêmes agacements. Pour expliquer d'où vient qu'on se supporte mal les uns les autres, il nous plonge en pleine vie, nous jetant d'un mot au réfectoire parmi ses bonnes filles: «Car, voyez-vous, mes sœurs, si peu de chose suffit quelquefois à nous fâcher! L'aversion contre une sœur vient en l'entendant manger.»

Il tient sur l'envie, sur l'orgueil caché, des propos pittoresques et charmants. Il met celles qui l'écoutent en garde contre le premier de ces péchés, parce que, dit-il, elles sont «filles d'amour» et que l'amour et l'envie sont comme le feu et l'eau. Puis, s'adres-

sant à une sœur, il demande: «Vous semble-t-il pas, ma fille, que ce soit un bon moyen de ne point pécher par envie, d'aimer les robes rapetassées?--Oui, mon Père.--Il est certain que c'est un fort bon moyen, d'être bien aise d'avoir de méchants habits, et se fâcher quand l'on vous en donne de neufs, bien loin d'en vouloir avoir de meilleurs que les autres, et dire à Mlle Le Gras:--Mademoiselle, voilà une robe trop bonne pour moi. Vous me faites trop belle. Ne savez-vous pas bien que je suis déjà orgueilleuse et que cela m'enorgueillira encore davantage? Oh! je suis trop vaine et pleine d'envie. C'est pourquoi je ne mérite pas qu'on m'habille de la sorte. Voilà, mes filles, comme il se faut comporter.» Il peint l'envieuse en connaisseur: «Si elle entend dire du bien d'une sœur contre laquelle elle a de la jalousie, cela la fait mourir et sécher sur pied, et elle dit: «Voire, voire, il n'y a pas tant de bien «que vous dites, vous ne la connaissez pas; ah! c'est une belle bigote!» Sur l'orgueil caché, il fait de bien adroites observations. Une des marques de ce vice, explique-t-il, «c'est quand on dit quelque chose à sa louange. On ne le dit pas ouvertement, mais ouvertement l'on se vante: «J'ai fait ceci ou cela.» Comme la fièvre se manifeste par la chaleur, ainsi l'orgueil se manifeste par la langue. Nous sommes si aises de raconter ce que nous avons fait! Nous faisons venir cela de loin, de sorte qu'il ne semble pas que nous désirions que l'on nous loue.» Justement, ce Vincent si humble, il m'a semblé plusieurs fois, l'entendant parler à ses sœurs, qu'il n'était pas ouvertement orgueilleux, mais que peut-être il se vantait, faisant venir cela de loin. Par exemple, à la fin de cette réunion si émouvante du 26 août 1643, où une sœur s'était mise à genoux pour demander pardon à d'autres, il fit connaître négligemment qu'il venait de voir le roi Louis XIII prêt à mourir. Dans la conférence sur l'envie, il parle d'une as-

semblée de prélats pour l'élection d'un supérieur. «Deux de ces bons prélats, dit-il en passant, m'écrivirent, et je leur écrivis aussi.» Orgueil caché, M. Vincent, orgueil caché! Et cependant, à le mieux regarder, peut-être cet homme, tout rempli à la fois d'humilité et d'habileté, voulait-il, dans ces occasions, étonner un peu les pauvres femmes qu'il avait devant lui, parce qu'un chef doit soigner sa gloire. Il s'abaissait devant ces filles pour leur donner l'exemple de l'humilité, et puis il se haussait tout à coup pour qu'aucune n'ignorât sa puissance et qu'il était le maître. Il était bien trop fin pour ne pas sentir tout de suite, quand il laissait, d'un mot dit en passant, entrevoir sa grandeur, que ses filles en seraient éblouies. Il les pétrissait ainsi violemment, tantôt les traînant avec lui dans l'humilité, tantôt se redressant d'un bond. Il faut toujours répéter que c'était un manieur d'âmes et un charmeur.

Tout son enseignement tendait à faire de ces pauvres filles des saintes à son image, du moins à l'image que lui-même se faisait de la sainteté. Splendide école, d'où les plus ferventes sortaient embrasées, purifiées, dignes de se pencher sur les pauvres. Car les pauvres sont les maîtres, les seigneurs, qu'on ne sert bien que si l'on a rompu avec tout le reste. Se donner, corps et âme, à eux seuls: voilà la charité selon Vincent. «Oh! pauvres malades, s'écriait-il un jour, pour l'assistance desquels il faudrait vendre jusqu'aux calices de l'église!»

Ainsi formées, les douces filles s'en allaient trottinant par les rues, la hotte au dos. Il s'agissait de porter beaucoup de choses à chaque malade et ce fut toujours la mode à Paris de mettre sur son dos les charges qu'ailleurs on fait pendre à son bras. Point de grandes cornettes alors, que la haute machine d'osier eût maltrai-

tées; mais la même coiffe un peu moins vaste; c'était le début: les jolies ailes ne se sont ouvertes que plus tard. La robe était moins bleue, plus grise que celle d'aujourd'hui, mais la coupe n'a point changé. C'était celle des bonnes femmes du temps.

Ce livre n'est pas une histoire des Filles de la Charité; c'est celle de M. Vincent; et je sais tout ce qu'il y aurait encore à dire sur la plus belle fondation du grand saint, mais il faut se borner. Le succès des _Servantes des Pauvres_--c'est le nom qu'il avait choisi d'abord et qui répond le mieux à sa pensée sur elles--on peut mesurer ce qu'il fut dès ses débuts à la popularité dont elles jouissent encore au temps où nous vivons. Nous avons coutume aujourd'hui de voir par nos rues diverses sortes de religieuses; la charité publique a fait depuis trois siècles des progrès importants; nous portons cependant aux Filles de la Charité une admiration et une tendresse dont elles seraient fières si Vincent ne les avait emplies d'humilité pour toujours. Sous Louis XIII, au temps de la minorité de Louis XIV, ces «chambrières» des pauvres donnaient aux passants un spectacle nouveau et ce qu'elles allaient faire dans les maisons où on les voyait entrer était aussi une nouveauté. Alors on eut bientôt fait de chérir partout ces «filles d'amour» et l'œuvre connut tout de suite une immense prospérité. En 1636, le 17 mai, Mlle Le Gras avait quitté sa petite maison de la rue de Versailles pour une autre, plus vaste, située au village de la Chapelle près Saint-Denis. De là, en 1642, elle vint dans la demeure, toute proche de Saint-Lazare, que devaient occuper ses filles jusqu'à la Révolution. C'est là que s'épanouit le nouvel établissement, sous le regard ardent, sous la main ferme de ses trois fondateurs, qui moururent en la même année 1660, Antoine Portail le 14 février, Louise de Marillac le 15 mars et Vincent le 27 septembre.

CHAPITRE VII

UN GRAND MINISTRE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

A la mort de Louis XIII, en 1643, Vincent de Paul avait 62 ans. C'est l'âge où d'autres, fatigués, se mettent à la retraite: ils ont fini leur vie. Pour lui, qui va remplir de son nom la rude époque de la Fronde, les dix-sept années qu'il va durer encore seront les plus belles, les plus riches de sa carrière. Toutes ses œuvres sont fondées: il pourrait mourir. Il va recommencer de vivre, puissant tuteur que Dieu ne couchera sur le sol qu'au jour où son arbre sera plus fort que la tempête.

Avant d'avoir affaire à Mazarin, il a tout de même vécu dix-huit ans sous le proconsulat du tout puissant Richelieu. Sa carrière politique, dont il sera question dans ce chapitre, c'est aux côtés du ministre de Louis XIII qu'il l'a faite d'abord. Les deux hommes se jugeaient à leur valeur, et nous savons déjà que, de l'humble prêtre et du grand cardinal, celui qui, un jour, après une âpre conversation, ne trouva qu'à se gratter la tête, ce ne fut pas Vincent. On connaît peu de choses certaines sur leurs rapports. Le fondateur de la Mission vit, semble-t-il, assez souvent le ministre, lui fit une cour raisonnable. «Je m'en vas à Rueil, écrit-il le 9 octobre 1640, pour essayer de faire la révérence à Son Éminence. Si je le puis et que j'aie lieu et temps, je lui dirai un mot de l'affaire de M. Le Bret.» A ce moment, Richelieu avait déjà des liens d'au moins deux ans avec le saint. Ils avaient passé ensemble, à Rueil, le 4 janvier 1638, un acte par lequel Vincent prenait l'engagement de donner des missions dans le duché de Richelieu, dans les évêchés de Luçon et de Poitiers, et d'envoyer sept prêtres d'abord, trois autres un peu plus tard, pour exercer à

Richelieu les fonctions curiales. Le cardinal pourvoyait à la dépense en faisant donation du revenu des greffes de Loudun, environ 4.550 livres, et assurait le logement. Il arriva d'ailleurs que le donateur mourut avant d'avoir pu réaliser sa générosité, faute de laquelle les missionnaires durent longtemps se contenter d'un revenu plus modeste, celui des coches de la même ville. L'avantage était qu'on pouvait user desdits coches aussi pour la commodité des déplacements des prêtres et des Filles de la Charité, mais avec prudence, Vincent ayant constaté qu'il ne pouvait «divertir les coches de leurs voyages ordinaires sans faire crier le public.» En ce début de l'an 1638, Vincent vit non seulement Richelieu, mais toute la cour. Ses prêtres et lui prêchaient alors une mission à Saint-Germain en Laye. Voici comment il conte à l'un de ses disciples, Antoine Lucas, l'importante aventure: «La mission de Saint-Germain s'en va achevée avec bénédiction, quoiqu'au commencement l'on ait eu sujet d'exercer la sainte vertu de patience. Il en est peu de la maison du roi qui n'ait fait son devoir avec le peuple et avec une dévotion digne d'édification. La fermeté contre les gorges découvertes a donné lieu à cet exercice de patience. Le roi dit à M. Pavillon qu'il était fort satisfait de tous les exercices de la mission, que c'est ainsi qu'il fallait travailler et qu'il rendrait ce témoignage partout. J'avais grande difficulté d'envoyer en ce lieu-là, tandis que la cour y était; mais, Sa Majesté m'ayant fait l'honneur de me mander qu'il le désirait ainsi, il fallut passer par-dessus nos difficultés. Celles qui en ont eu le plus au commencement sont maintenant si ferventes qu'elles se sont mises de la Charité, servent les pauvres en leur jour, et ont fait la quête par le bourg en quatre bandes. Ce sont les filles de la reine.» Il mettait, l'habile homme, de jolies chutes aux billets qu'il écrivait.

Richelieu suivit certainement de près l'apostolat du saint. La réforme des couvents était dans son programme; celle du clergé aussi. Il s'informait de tout ce que faisaient Bourdoise, Bérulle, Vincent, Olier, les aidant tous de ses avis, de ses ordres, de sa bourse. Quelques témoignages donnent à penser qu'il intervenait jusque dans les détails. «Monseigneur le cardinal, écrit Vincent, est d'avis qu'on se donne un jour de repos la semaine pendant la mission, par exemple le samedi, et m'a commandé de faire en sorte que cela se pratique partout.» Sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, très liée avec le saint, toujours prompte à lui donner des ressources nouvelles pour ses œuvres, entretenait sans doute les bons rapports entre les deux hommes, les deux grands hommes. Nous avons vu qu'en 1642, peu avant sa mort, le ministre avait donné mille livres pour la fondation d'un séminaire. Il en inscrivit 60.000 dans son testament au profit de la Mission de Richelieu. Vincent perdait en lui un protecteur puissant, avisé, peu commode, et malheureusement endetté. Car, l'heure venue de percevoir le legs, «il nous a fallu, dit Vincent, relâcher de beaucoup à cause des grandes dettes de cette succession et de l'humeur de ceux à qui nous avions à faire.» Je cite cela pour faire entrevoir ce que durent être certains dessous de cette vie ardente et les luttes que put mener cet homme pour le succès matériel de ses œuvres.

Un an après son ministre, Louis XIII s'en allait à son tour. Il avait quarante-deux ans, vingt ans de moins que Vincent, qu'il connaissait et aimait depuis longtemps. Il l'avait fait, en 1619, aumônier général des galères, et quoiqu'il ne fût alors qu'un roi de dix-huit ans, justement parce qu'il était un roi de dix-huit ans, on doit penser que le prêtre paré d'une aussi singulière dignité ne lui fut pas indifférent. Peu avant sa mort, il demanda que Vincent

vînt l'assister. D'autres prêtres, d'autres religieux, dont le P. Dinet, jésuite, son confesseur, se trouvaient aussi auprès du roi. Le supérieur de la Mission passa là d'émouvantes journées. Il en a peu parlé, mais toujours avec sa bonhomie, sa tendresse habituelles. Il écrivait à Bernard Codoing, le 15 mai 1643: «Il plut hier à Dieu de disposer de notre bon roi, qui est le jour auquel il avait commencé à l'être, il y a trente-trois ans. Sa Majesté désira que j'assistasse à sa mort avec Nos Seigneurs de Lisieux et de Meaux, son premier aumônier, et le R. P. Dinet, son confesseur. Depuis que je suis sur la terre, je n'ai vu mourir une personne plus chrétiennement. Il y a environ quinze jours qu'il me fit recommander de l'aller voir. Et pource qu'il se porta mieux le lendemain, je m'en revins. Et me fit redemander il y a trois jours, pendant lesquels Notre-Seigneur m'a fait la grâce d'être auprès de lui. Jamais je n'ai vu plus d'élévation à Dieu, plus de tranquillité, plus d'appréhension des moindres atomes qui paraissaient péché, plus de bonté, ni plus de jugement en une personne en cet état. Avant-hier les médecins l'ayant vu assoupi et les yeux tournés, appréhendèrent qu'il ne dût passer et le dirent au Père confesseur, qui l'éveilla tout aussitôt et lui dit que les médecins estimaient que le temps était venu auquel il fallait faire la recommandation de son âme à Dieu. Au même temps, cet esprit, plein de celui de Dieu, embrassa tendrement et longtemps ce bon Père et le remercia de la bonne nouvelle qu'il lui donnait; et incontinent après, levant les yeux et les bras au ciel, il dit le _Te Deum laudamus_ et l'acheva avec tant de ferveur que le seul ressouvenir m'attendrit tant à l'heure que je vous parle.»

Peu de temps après, à ses prêtres de la Mission qu'il voulait exciter à la piété en leur montrant l'éminence de leur vocation, il disait: «Le feu roi, un peu avant son décès, me fit l'honneur de

me dire que, s'il revenait en santé, il ne permettrait pas qu'aucun évêque se fît, qu'il n'eût passé trois ans à la Mission.» Ils parlaient aussi d'autres choses, ce roi et ce prêtre, et notamment d'un bouillon, que Sa Majesté n'avait pas envie d'avaler. Le roi disait: «M. Vincent, le médecin me presse de prendre de la nourriture... Que me conseillez-vous de faire?» Et Vincent répondait: «Sire, les médecins vous ont conseillé de prendre de la nourriture, parce qu'ils ont entre eux cette maxime d'en faire toujours prendre aux malades. Tandis qu'il leur reste quelque soupir de vie, ils espèrent pouvoir trouver toujours quelque moment auquel ils peuvent recouvrer la santé. Voilà pourquoi, s'il plaît à Votre Majesté, vous ferez mieux de prendre ce que le médecin vous a ordonné.» Saint Simon a écrit sur cette mort une page délicieuse. «De son lit, nous dit-il, le roi voyait l'église de l'abbaye de Saint-Denis et la regardait avec joie; il avait défendu toutes les grandes cérémonies, et permis seulement et à regret celles dont il n'était pas possible de se dispenser. Il ordonna lui-même de l'attelage qui mènerait le chariot où son corps serait porté et désigna le chemin qu'il voulut qu'on tînt à son convoi, pour éviter autant qu'il pût les paroisses, afin d'épargner la peine aux curés de venir au-devant et d'accompagner. Il disait, en montrant les tours de Saint-Denis: «Voilà où je serai bientôt et où je demeurerai longtemps. Mon corps sera bien ballotté, car les chemins sont mauvais.» J'arrête la citation à ce beau passage. Ce qu'il dit là, il semble que ce soit Vincent qui le lui ait soufflé. La grandeur de ce prêtre, c'est d'être resté toujours un fils de la terre. Aux minutes mêmes où son âme se donnait à Dieu avec la plus mystique ferveur, ses pieds touchaient le sol familier et son regard, au long de la route, était attentif à tous les autres hommes soumis comme lui aux nécessités d'ici-bas. Louis, à l'heure où il va rejoindre

Dieu dans l'éternité, s'inquiète des pauvres curés trottinant sur les chemins cahoteux. Le saint qui veille à son côté lui a appris, à cette minute sacrée, à se mettre au rang de tous les hommes.

Mais voici la régence et Mazarin. Anne d'Autriche était pieuse. Elle avait, avant la mort du roi, de l'attachement pour Vincent. Elle se lia dès lors à lui plus intimement et fonda un _Conseil de Conscience_ dont il fut membre. Avec Mazarin, les choses ne devaient pas toujours aller aussi bien. Au début, rapports excellents. On s'écrit. De part et d'autre on demande et l'on reçoit de menus services. Moins d'abandon qu'avec Richelieu. Vincent a flairé là un grand homme, tout aussi grand que le défunt, mais d'une souplesse effrayante. La force du premier le rassurait; celle de Mazarin lui fait peur. Peut-être sent-il qu'un jour il devra se dresser contre celui-là: il se tient en garde. Arrive la Fronde, M. Vincent, connu, aimé de tout le monde, a des amis, n'a que des amis, dans les deux camps. Quel parti va-t-il prendre? Il se gardera de toute politique et ne servira qu'un maître, la paix. La guerre civile a éclaté en août 1648; des barricades ont surgi dans Paris; la reine, le petit roi, Mazarin, effrayés, se sont retirés à Saint-Germain. Condé se met à leur service et commence, avec une armée de 8.000 homme, le blocus de Paris. Alors Vincent frémit. La misère, la famine, la maladie vont fondre sur le peuple: l'idée lui vient qu'il peut empêcher cela. Il sort secrètement de la ville, accompagné de son secrétaire, le frère Ducournau. Les voilà tous deux dans la nuit errant à cheval parmi les bandes de malandrins et de pillards qu'étaient les soldats de ce temps-là. Il arrive à Clichy, où d'anciens paroissiens, le reconnaissant, s'assurent qu'on le laissera poursuivre son chemin. A Neuilly, la Seine faisait dans ce temps-là comme il lui arrive quelquefois de nos jours: elle passait par-dessus le pont. Le saint courut l'aven-

ture et, tout mouillé et crotté, arriva de l'autre côté. «Je trémoussais de peur», nous dit le bon frère, son compagnon. On le croit sans peine. A Saint-Germain, le prêtre fut reçu par la reine, qui l'écouta, promit de laisser entrer du blé dans Paris et, comme il concluait au renvoi de Mazarin, lui conseilla de faire lui-même à l'Italien cette commission-là. Vincent fut alors introduit chez le ministre, lui fit connaître doucement, mais sans trembler, son sentiment, à quoi l'autre répliqua: «Voilà une semonce bien vive, et personne ne m'a encore osé tenir un tel langage.»

Et Vincent se retira, la partie perdue. Il avait mille choses en tête, et bien de quoi se distraire d'un tel échec. Songez qu'on était en pleine bataille autour des écrits d'Antoine Arnauld et que la lettre de Vincent à Dehorgny sur la _Fréquente Communion_ est exactement de ce temps-là. Il ne rentra pas aussitôt dans Paris, où plusieurs médisaient déjà de sa démarche. On l'y faisait passer pour partisan de la reine et du ministre, qu'il aurait secrètement mariés. «Cela est faux comme le diable!» disait-il plus tard à ceux qui l'interrogeaient là-dessus. On a de lui une lettre mélancolique à Portail, où il parle de son équipée. Elle est datée de Villepreux, 22 janvier 1649: «Je partis de Paris le 14e de ce mois pour aller à Saint-Germain, à dessein d'y rendre quelque petit service à Dieu; mais mes péchés m'en ont rendu indigne; et après trois ou quatre jours de séjour, je me suis rendu en ce lieu, d'où je partirai après-demain pour aller visiter nos maisons. Il plaît à Dieu que je sois maintenant inutile à tout autre chose.»

Il se trompait et fut encore utile à deux choses importantes. La reine, la paix de Rueil conclue, lui fit mander à plusieurs reprises de rentrer à Paris. Il avait du regret d'interrompre, pour obéir, la tournée de ses maisons. «Or, écrivait-il, je ne vois pas comment

je puis faire la volonté de Dieu en n'obéissant pas, moi qui ai toujours cru et enseigné que l'on doit obéir aux princes, même aux méchants, comme dit l'Écriture.» Il rentra, reprit contact avec Anne d'Autriche, sans doute avec Mazarin aussi, se donnant ainsi le moyen d'intervenir encore, si l'occasion s'en offrait et d'être plus heureux. Je ne vais pas raconter ici comment reprit la Fronde, et de quelles horreurs la France et Paris furent pendant trois ans le théâtre. Quand chacun fut dégoûté de se battre et que l'amnistie du 26 août 1652 eut ramené tout le monde à la sagesse, il fallut songer au retour à Paris du petit roi Louis XIV et de sa mère. On s'apprêtait à les acclamer, mais à condition que Mazarin ne fût pas auprès d'eux, Mazarin que haïssait le peuple et qui voulait faire aussi son entrée parmi les fleurs et les cris d'allégresse. Vincent avertit la reine du danger, qui était grand. Sentant qu'il ne serait pas écouté et que personne n'oserait donner au ministre le conseil nécessaire, il prit sa belle plume et fit à Mazarin une lettre courageuse, dont voici quelques beaux passages. Elle est du 11 septembre 1652. «Monseigneur, je me donne la confiance d'écrire à Votre Éminence; je la supplie de l'avoir agréable et que je lui dis que je vois maintenant la ville de Paris revenue de l'état auquel elle était, et demander le roi et la reine à cor et à cri; que je ne vas en aucun lieu et ne vois personne qui ne me tienne le même discours. Il n'y a pas jusques aux Dames de la Charité, qui sont des principales de Paris, qui ne me disent que, si Leurs Majestés s'approchent, qu'elles iront un régiment de dames les recevoir en triomphe…»

La présidente des Dames de la Charité était alors la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu; plusieurs autres dames étaient, avec elle, du parti de la Fronde; Mazarin, qui le savait, pouvait faire grand cas de l'avis qu'on lui donnait aujourd'hui des nou-

velles dispositions de ces femmes influentes. Vincent avait d'ailleurs bien d'autres informations de cette qualité à glisser dans sa lettre, et son intervention n'était pas téméraire. Parlant un peu plus loin du duc d'Orléans et de Condé, il écrit que le premier «sera ravi de cette occasion pour se bien remettre avec le roi, et que l'autre, voyant Paris remis à l'obéissance du roi, se soumettra, et de cela il n'en faut pas douter; je le sais de bonne part.»

Il continue ainsi: «Quelques-uns pourront peut-être dire à Votre Éminence qu'il faut châtier Paris pour le rendre sage. Et moi, je pense, Monseigneur, qu'il est expédient que Votre Éminence se ressouvienne comme quoi se sont comportés les rois sous lesquels Paris s'est révolté; elle trouvera qu'ils ont procédé doucement et que Charles VI, pour avoir châtié grand nombre de rebelles, désarmé et ôté les chaînes de la ville, ne fit que mettre de l'huile dans le feu et enflammer le reste...»

On prêtait à Mazarin l'intention de faire la paix d'abord avec l'Espagne et les princes et de n'envoyer qu'ensuite à Paris la reine et le jeune roi. Vincent voit l'écueil et le signale au ministre. Paris, dit-il, tiendra alors la paix et ses bienfaits «de l'Espagne et de mesdits seigneurs, et non du roi.»

Enfin on prêtait au fâcheux cardinal le désir que le roi ne revînt pas à Paris et ne reçût pas son peuple en grâce sans la compagnie de Son Éminence. Là-dessus Vincent dit hardiment son avis: «Je réponds, Monseigneur, qu'il n'importe pas tant que le retour de Votre Éminence soit avant ou après celui du roi, pourvu qu'il soit, et que, le roi étant rétabli dans Paris, Sa Majesté pourra faire venir Son Éminence quand il lui plaira; et de cela j'en suis assuré. D'ailleurs, si tant est que Votre Éminence, laquelle re-

garde principalement le bien du roi et de la reine et de l'État, contribue à la réunion de la maison royale et de Paris et à l'obéissance du roi, assurément, Monseigneur, elle regagnera les esprits, et dans peu de temps elle sera rappelée, et de la bonne sorte, comme j'ai dit; mais tandis que les esprits seront dans la révolte, il est bien à craindre que jamais on ne fera la paix... Il est fort à craindre, Monseigneur, si cela continue, que l'occasion se perde et que la haine des peuples ne se tourne en rage. Au contraire, si Votre Éminence conseille le roi de venir recevoir les acclamations de ce peuple, elle gagnera les cœurs de tous ceux du royaume qui savent bien ce qu'elle peut auprès du roi et de la reine, et chacun tiendra cette grâce de Votre Éminence.»

Il est à craindre que la haine des peuples ne se tourne en rage! Il va jusqu'au bout de sa pensée, ce M. Vincent, et ne se gêne point pour offenser les grands de la terre. Il termine en donnant à Mazarin l'assurance que le cardinal de Retz, frondeur en diable, n'est pour rien dans sa démarche. Puis il met au bas de sa lettre mille politesses, et signe à son habitude: Vincent Depaul, i. p. d. l. M., ce qui veut dire: _indigne prêtre de la Mission_.

Peu de jours après, le 21 octobre, Louis XIV et la reine faisaient dans la capitale une entrée triomphale, sans Mazarin. Celui-ci attendit, dans la retraite, que vînt l'heure, annoncée par M. Vincent, où on le rappellerait à son tour. Cette heure vint le 5 février 1653. Il ne restait plus à l'italien retors qu'à remercier le saint prêtre de lui avoir donné gratis un bon avis, ce qu'il fit en le révoquant sur-le-champ du conseil de conscience.

L'autre service que Vincent devait rendre au roi et à la France, c'était de réparer les maux de la guerre. Le titre de ce chapitre est bien le seul convenable: je vais raconter l'histoire d'un grand mi-

nistre des régions libérées. Car il n'y a pas beaucoup de différence entre ce qu'on voyait alors et ce que nos yeux ont vu dans la dernière guerre et après elle. On ose à peine révéler ce qu'on trouve dans les archives des provinces sur la façon dont se conduisaient les soldats de ce temps-là et sur les ruines qu'ils laissaient après eux. Il faudrait un volume pour inscrire tous ces témoignages avec leurs références. Ici, je dirai sommairement le principal de ce qu'on y apprend. Le lecteur curieux de remonter aux sources trouvera de précieuses indications dans l'ouvrage d'Alphonse Feillet, _La Misère au temps de la Fronde et Saint Vincent de Paul_[7], et dans le _Recueil des Relations contenant ce qui s'est fait pour l'assistance des pauvres, entre autres ceux de Paris et des environs et des provinces de Picardie et de Champagne pendant les années 1650, 1651, 1652, 1653 et 1654_[8].

[7] Paris, 1862, in-12.

[8] Paris, chez Savreux, Bibliothèque patronale, R 8370. Le texte de ces _Relations_ a été publié par A. Feillet dans la _Revue de Paris_ en 1856.

Pour nous, allons au fait. D'abord, la cause du mal: les soldats, point payés, se nourrissaient comme ils pouvaient; c'étaient des gens de sac et de corde; et, lâchés dans les villages, ayant pris de quoi manger et boire, ils s'offraient le reste; puis, repus et excités, ils brisaient, incendiaient, profanaient, faisaient le mal pour lui-même. Ils allaient parfois à la maraude par bandes de quinze cents hommes, officiers en tête; on battait le tambour; on traînait des canons; et la troupe faisait la moisson, emportait le blé, massacrait ceux qui n'étaient pas contents.

Cela paraît effroyable. Mais voici un détail qui nous rappellera qu'on faisait de même il n'y a pas si longtemps. Alors comme aujourd'hui, les armées en retraite sciaient au pied les arbres fruitiers, souillaient les puits, faisaient le désert derrière elles. Et dans quels lieux se passaient ces horreurs? Écoutez bien: à Guise, à Saint-Quentin, à Laon, à Verdun, à Mézières, à Fismes, à Braisne, à Reims, à Réthel. Je vais rapporter au hasard un peu de ce que j'ai lu. A Guise, six cents malheureux sont réduits à grignoter les carcasses des chiens et des chevaux, reste de la curée des loups. A Mareuil, près de Soissons, deux enfants mangent les cadavres de leurs parents. Les gens de Saint-Quentin broutent l'herbe des champs. En Champagne, les hommes et les femmes, par troupeaux, fouillent la terre comme des pourceaux, cherchant de mauvaises racines; on mange ce qu'on trouve, des limaces, des vers, des charognes. J'hésite d'ailleurs à croire ceux qui prétendent qu'on déterrait les os des morts pour les sucer.

Là-dessus surgit un autre fléau, que les troupes venues de l'est ont traîné à leur suite. Car nous connaissons aujourd'hui l'invasion des Tchéco-Slovaques, des Yougo-Slaves, et des Polonais après la guerre; alors c'était la guerre même qui les amenait, avec leurs maladies. Et nous avons eu la grippe au moment de l'armistice, pour frapper ceux de l'arrière; dans ce temps-là, on faisait mieux: c'était la peste.

Joignez à cela que, les impôts ne rentrant pas, le fisc prend d'odieuses mesures, vend les troupeaux, les meubles, les vêtements de ceux qui ne peuvent payer. Il y eut un jour vingt-trois mille de ces récalcitrants en prison. Les agents du roi, mauvais créanciers, étaient aussi de piètres débiteurs: on ne servait pas les rentes. Vincent écrivait dans l'été de 1652: «Ceux qui ont des

rentes n'en jouissent pas. Ceux qui ont des terres n'ont point moissonné cette année, et l'on ne peut semer pour la prochaine.» Dans une lettre de la même époque à la reine Anne d'Autriche, il suppliait que Sa Majesté tînt la promesse qu'il avait reçue d'elle un peu plus tôt de laisser entrer du blé dans Paris. «Les gens de guerre, dit-il, ne laissent pas de venir à troupes enlever les blés, non seulement dans la plaine de Saint-Denis, comme je l'ai vu, mais entre La Chapelle et la Villette, qui sont deux villages à un quart de lieue de Paris, où ils courent sur les propriétaires qui osent en approcher pour faire leur moisson.» C'était gai. Là-dessus d'ailleurs tous les témoignages concordent et voici celui de la Mère Angélique, de Port-Royal: «Nous avons du blé, mais on ne peut le faire moudre qu'avec une très grande peine, à cause des soldats qui volent les moulins.» La même écrivait une autre fois: «On essaye de renvoyer de Paris des paysans pour serrer les grains; mais à mesure qu'ils serrent, les gens de guerre les viennent battre et dérober et mettent tout en fuite.» Famine, meurtres, incendies, peste, pillage des récoltes; et ce n'est pas tout. «Nous vous enverrions une sœur pour vous aider s'il nous était possible, écrit Vincent le 23 juin 1652 aux Filles de la Charité de Valpuiseaux, mais vous savez quelle est la difficulté des chemins.» Il songeait aux loups qui, bien nourris, pullulaient, comme les rats dans les tranchées de la dernière guerre. Nous nous sommes beaucoup plaints, et c'était justice. Il faut tout de même convenir que nos pères ont été plus malheureux que nous. Dans un document de 1652 sur la misère des paysans[9], on lit ceci: «L'on en a vu... rampant sur des fumiers, comme des lézards, d'autres sur la paille, comme immobiles par l'exténuation de toutes les forces, et d'autres dans des cloaques et étables, comme personnes déjà confisquées et tellement insensibles par

la longueur et l'excès des maux, qu'à peine pouvaient-ils entendre parler de Dieu, comme bêtes stupides plutôt que créatures raisonnables.» Et ce n'est pas encore tout. Des soldats éméchés sont déjà dangereux; la plupart de ceux qui venaient de l'est étaient, par surcroît, des fanatiques, qui profanaient les églises, pillaient les couvents. Dans une des _Relations_ où sont consignés les détails les plus sûrs sur tant d'atroces misères, on lit, au sujet de Lagny, sur la Marne, ces lignes qui donnent le frisson: «Les prêtres de la Mission ont pris pour leur partage le quartier de delà et de deçà la Marne, lequel a toujours été exposé aux allées et venues des armées. Leurs travaux ont été tels que sept de cette Compagnie sent déjà tombés malades. L'on ne sait que trop quelle a été l'extrémité de l'affliction de ces quartiers, outre la profanation des églises, le vol des saints ciboires et du Saint des saints, les violements des femmes. L'inhumanité a été à un tel point que nous avons appris qu'au village de Nully un enfant fut jeté tout vif dans un four ardent et qu'un mari et une femme furent tellement fouettés avec des épines qu'ils sont morts par ce supplice, qu'au village de Dammart un pauvre marguillier fut mutilé de tous ses membres, eut le ventre ouvert, et ses entrailles lui furent mises entre les mains pour l'obliger à déclarer où étaient les ornements de l'église.» Et nous nous arrêterons là, s'il vous plaît.

[9] _État sommaire des misères de la campagne et besoins des pauvres aux environs de Paris des 20, 22, 24 et 25 octobre 1652_, in-8 de douze pages.

Devant le fléau déchaîné, chacun courbait la tête. Un homme surgit alors, un seul, qui décida de se mettre au travers du malheur: on l'appelait M. Vincent. Je dis qu'il était seul. Les gens du

roi se trouvaient sans pouvoir. Eux-mêmes, aussi bien, avaient fait une partie du mal et permis le reste. La reine, comme le dernier de ses sujets, était ruinée, ou presque, bonne seulement pour quelques aumônes. Faute d'argent, elle offrait ses bijoux. Vincent de Paul nous dit qu'elle donna une fois aux Dames de la Charité un diamant de sept mille livres et une autre fois des pendants d'oreilles qui furent vendus dix-huit mille livres. Il s'agissait de bien autre chose, et non seulement de se procurer de grosses sommes, mais d'en user avec méthode. On ne peut pas chiffrer le budget dont disposa Vincent. On a parlé de douze millions de livres, qui feraient deux cent quarante millions de nos francs d'aujourd'hui. On n'en sait rien. Le fait est qu'il trouva des millions, ce qui était bien, et sut les dépenser, ce qui était encore mieux.

Il faut ici ouvrir une parenthèse. Ce que nous allons apprendre du travail de géant qu'a fait Vincent pour rebâtir la France après la guerre étrangère et la guerre civile, on le sait depuis trois cents ans. Je parle des quelques-uns qui se soucient de l'histoire de leur pays: les autres sont gens frivoles qui ne prennent jamais le temps de s'informer de ce qui importe. Bref, connu ou non de la foule, le rôle de Vincent, restaurateur des provinces dévastées, était dûment enregistré dans nos annales. Tout à coup, voici vingt-cinq ans, surgit un livre extraordinaire, qui remit si bien en question tout ce qu'on croyait acquis sur le sujet, qu'aux yeux de plusieurs, le pauvre M. Vincent parut, du jour au lendemain, découronné. Ce livre, _La Cabale des dévots_[10] racontait une histoire vraie, l'histoire d'un événement considérable, mais mystérieux, et demeuré pendant près de trois cents ans dans un incroyable oubli.

[10] Allier (Raoul), La Cabale des dévots, 1627-1666, Paris, Colin, 1902, in-8º de 448 p.

Cette histoire, la voici. Il y avait une fois, aux environs de 1630, un jeune seigneur qui avait nom Henri de Levis, duc de Ventadour. Sa femme, Marie-Louise de Piney-Luxembourg, était exquise et tellement pieuse que, n'ayant point pris goût à l'état du mariage, elle réussit à mettre au cœur de son mari la même aversion et obtint de lui que, tout en pleurs, il la conduisît de l'autre côté de la grille d'un carmel, en Avignon. Lui, fort exalté par cette singulière et touchante aventure, se voua aussi à Dieu, mais dans le monde. Il en formait d'ailleurs le projet depuis trois ans, quoique ne se sentant pas très libre. Il l'est maintenant et le voilà qui court à la rencontre des trois personnages dans son complot: un capucin du faubourg Saint-Honoré, le P. Philippe; un prêtre qui porte un beau nom et sera plus tard évêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, Jacques Adhémar de Monteil de Grignan; enfin un officier de la maison de Louis XIII, Henri de Pichery. Ils fondent, à eux quatre, une société secrète, qui s'appellera la _Compagnie du Très-Saint-Sacrement de l'Autel_, ou, plus couramment, la _Compagnie du Saint-Sacrement_. Cette mystérieuse société, les libertins du temps l'eurent bientôt baptisée la _Cabale des dévôts_, et c'est elle, au dire de Raoul Allier, auteur du livre retentissant de 1902, c'est elle, et non M. Vincent, qui a remis debout la France après la Fronde.

Voilà la question: il faut la vider tout de suite. La compagnie du Saint-Sacrement a été très puissante. Les plus hauts personnages du temps, clercs ou laïcs, en firent partie: des princes, des gentilshommes, des officiers, de notables bourgeois; et des évêques, des prêtres, mais point de religieux. Deux généraux

d'ordres y entrèrent pourtant, Charles de Condren, de l'Oratoire, et Vincent de Paul, de la Mission. Il est vrai qu'ils étaient l'un et l'autre dans la place avant la décision, prise en 1633, d'écarter les réguliers, qui, ne s'appartenant point entièrement, ne pourraient se plier toujours à la loi suprême de la compagnie: le secret. Une circulaire officielle de l'association définit ainsi, en 1660, son objet: «_Entreprendre tout le bien possible et éloigner tout le mal possible_, en tout temps, en tout lieu, à l'égard de toutes les personnes... La Compagnie n'a ni bornes ni mesures, ni restrictions que celles que la prudence et le discernement doivent donner dans les emplois. Elle travaille non seulement aux œuvres ordinaires des pauvres, des malades, des prisonniers et de tous les affligés; mais aux missions, aux séminaires, à la conversion des hérétiques et à la prorogation de la foi dans toutes les parties du monde; à empêcher tous les scandales, toutes les impiétés, tous les blasphèmes; en un mot, à prévenir tous les maux et à y apporter tous les remèdes; à procurer tous les biens généraux et particuliers; à embrasser toutes les œuvres difficiles, fortes, négligées, abandonnées; et à s'y appliquer, pour les besoins du prochain, dans toute l'étendue de la charité.» En somme c'est le programme de Vincent, avec une addition. Ils font œuvre apostolique, œuvre charitable, comme lui; mais œuvre de guerre aussi, et cet article-là devait tout gâter.

Le procès de la puissante et redoutable compagnie tient en ces deux mots: _secret_ et _délation_. Elle a rendu de grands services et les intentions de ses membres étaient droites; mais se cacher, même pour faire le bien, ne vaut rien, parce qu'à prendre les façons des bandits, on se fait une âme proche de la leur; à comploter dans des cavernes, on se déshabitue de la lumière du soleil; d'agir sans se montrer fait perdre le sens de la responsabi-

lité et bientôt celui de l'honneur. Ce comité secret, qui faisait tout le bien possible, mais aussi partait en guerre contre tout le mal possible, des émissaires zélés et forcément sournois, il faut le dire, lui apportaient toutes sortes de dénonciations; et ces messieurs n'avaient pas besoin qu'on les excitât, leur idée, fort simple, étant qu'on devait détruire le mal, particulièrement l'hérésie et le libertinage, par tous les moyens. L'inévitable arriva. En 1660, la compagnie fut brutalement dissoute par Mazarin, et en 1667 l'état d'esprit qu'elle avait créé mit en la tête de Molière l'idée de son _Tartufe_.

Que faisait, dans tout cela, saint Vincent de Paul? On ne trouve dans tous ses écrits qu'un mot, très incident, sur cette société. Elle était secrète: il n'en parlait point. Les documents qu'au XIXe siècle on a exhumés et sur lesquels Raoul Allier a bâti son livre, témoignent qu'il y a eu, entre Vincent et la compagnie, des rapports fréquents, mais point nécessairement qu'il en fît partie. Il faut croire cependant, sur la foi d'une pièce signalée par M. Coste, qu'il avait accepté d'y entrer tout au début. S'il y joua par la suite un rôle actif, et lequel, il est probable qu'on n'en saura jamais rien.

Tout cela posé, voici l'inquiétant débat: les historiens de Vincent ont fait à ce grand saint la réputation d'avoir accompli seul, dans les provinces dévastées, une œuvre de charité et de restauration prodigieuse; et les documents apportés récemment révèlent que le prodige, c'est la compagnie du Saint-Sacrement qui l'a voulu et réalisé, les prêtres de la Mission et leur supérieur n'ayant été que ses bons agents, parmi beaucoup d'autres.

Je crois, ayant bien examiné les deux dossiers, celui de la compagnie et celui de Vincent, que, s'il est équitable de rendre hom-

mage aux messieurs de la _cabale des dévôts_, qui ont vraiment fait, en une heure de détresse, la mobilisation méthodique de toutes les ressources de la charité à Paris et en Province, on peut leur porter ce témoignage sans toucher à la gloire de Vincent.

Car il domine ces hommes de bonne volonté de toute la hauteur de sa sainteté. Les méthodes belliqueuses de la compagnie, on peut tenir pour certain qu'il les a réprouvées; mais comment douter qu'il ait été l'âme de leurs entreprises charitables? Ils auraient pu agir sans lui: nous savons le contraire. Nous savons que tantôt il a utilisé des ressources fournies par eux, tantôt accompli expressément une tâche qu'ils avaient dictée. Dans ce commerce, nous ne pouvons pas admettre qu'il ait occupé une autre place que la première. Si grandes que fussent son humilité, sa timidité, elles ne l'empêchaient point d'être un chef et de commander vigoureusement. Il était là dans son domaine. Ils se sont servis de lui, nous dit-on. Je réponds qu'il s'est servi d'eux. Il avait une assemblée de femmes, que présidait la duchesse d'Aiguillon. L'assemblée d'hommes, quand elle travaillait contre l'édit de Nantes, il ne la connaissait pas; mais, s'il s'agissait de charité, il est probable qu'on le voyait aux réunions et que, son tour venu, il prenait la parole; alors les mots ardents qui tombaient de ses lèvres devaient tout emporter. De deux choses l'une: ou les initiations dont nous allons le louer venaient de lui, ce qui fut le cas très souvent, ou la compagnie les avait prises, mais sous son inspiration.

Et si l'on dit que voilà seulement une hypothèse, voici un fait. Il s'agit de savoir si c'est à Vincent ou à d'autres que revient l'honneur d'avoir relevé de leurs ruines les provinces ravagées par la guerre. Une ordonnance royale du 14 février 1651 va nous

fixer. Des bandes armées qui, au milieu des ruines, paraissaient assoupies se réveillaient tout à coup quand arrivaient les prêtres de la Mission ou les Filles de la Charité, des provisions plein les bras. Vincent signala à la reine le danger que couraient ses prêtres et les servantes des pauvres, et voici l'ordonnance qui fut aussitôt rendue:

«De par le roi,

«Sa Majesté étant bien informée que les habitants de la plupart des villages de ses frontières de Picardie et de Champagne sont réduits à la mendicité et à une entière misère, pour avoir été exposés aux pillage et hostilités des ennemis et aux passages et logements de toutes les armées; que plusieurs églises ont été pillées et dépouillées de leurs ornements, et que, pour sustenter et nourrir les pauvres et réparer les églises, plusieurs personnes de sa bonne ville de Paris font de grandes et abondantes aumônes qui sont fort utilement employées par les prêtres de la Mission de M. Vincent et autres personnes charitables envoyées sur les lieux où il y a le plus de ruines et le plus de mal, en sorte qu'un grand nombre de ces pauvres gens a été soulagé dans la nécessité et la maladie.» Les personnes de la bonne ville de Paris qui ont fait de grandes et abondantes aumônes, c'est la compagnie du Saint-Sacrement et ce sont les Dames de la Charité; les autres personnes charitables envoyées sur les lieux, ce sont les bonnes filles de M. Vincent. L'ordonnance se poursuit ainsi: «Les gens de guerre, passant ou séjournant dans les lieux où lesdits missionnaires se sont trouvés, ont pris et détroussé les ornements d'église et les provisions de vivres, d'habits et d'autres choses qui étaient destinées pour les pauvres, en sorte que s'ils n'ont sûreté de la part de Sa Majesté, il leur serait impossible de

continuer une œuvre si charitable et si importante à la gloire de Dieu et au soulagement des sujets de Sa Majesté.» Là-dessus, de l'avis de la reine régente, il est fait défense aux gouverneurs et lieutenants généraux des provinces et armées et à tous officiers de loger où permettre que soient logés des gens de guerre dans les «villages desdites frontières de Picardie et de Champagne, pour lesquels lesdits prêtres de la Mission leur demanderont sauvegarde pour assister les pauvres et les malades, et y faire la distribution des provisions qu'ils y porteront, en sorte qu'ils soient en pleine et entière liberté d'y exercer leur charité en la manière et à ceux que bon leur semblera. Défend en outre Sa Majesté à tous gens de guerre de prendre aucune chose aux prêtres de la Mission et aux personnes employées avec eux ou par eux, à peine de la vie, les prenant en sa protection et sauvegarde spéciale, et enjoignant très expressément à tous les baillis, sénéchaux, juges, prévôts des maréchaux et autres officiers qu'il appartiendra, de tenir la main à l'exécution et publication de la présente, et de poursuivre les contrevenants, en sorte que la punition en serve d'exemple. Veut Sa Majesté qu'aux copies de la présente, dûment collationnées, foi soit ajoutée comme à l'original.»

Ce document-là n'a point de sens, ou c'est un brevet d'investiture. Le gouvernement du roi, impuissant à assurer lui-même le relèvement des pays ruinés, prend sous sa protection ce M. Vincent, qui, là-bas, sur les frontières, opère des prodiges; il fait officiellement de lui son ministre de la Charité. Déjà, dans l'ordre ecclésiastique, Vincent était une sorte de grand aumônier de France: il devient le dictateur des provinces dévastées.

Si j'écrivais l'histoire de la compagnie du Saint-Sacrement, je m'attarderais au détail des immenses services qu'elle a rendus. Il

suffit, pour la sincérité de ce livre, que l'importance de son rôle soit signalée et que nous considérions, cela dit, l'œuvre de Vincent. Cette œuvre a été encouragée de Paris par ces messieurs; ils l'ont pourvue de quantités de richesses, de meubles, d'effets, de denrées, méthodiquement prélevés et emmagasinés par leurs soins; ils l'ont parfois guidée, toujours entourée; d'autres que les prêtres de la Mission, pris dans le clergé séculier et dans tous les ordres religieux d'hommes et de femmes ont fait aussi, de côté et d'autre, avec un grand dévouement, le même travail. Mais ils n'ont été, les uns que les pourvoyeurs, d'autres que les collaborateurs ou les fervents émules d'un vieillard de soixante-dix ans, M. Vincent.

Ce qu'a fait ce vieillard? Relevons d'abord son propre témoignage. On n'en saurait imaginer de plus sincère. C'est un gascon, mais qui ne se vante jamais. Il écrit à Étienne Blatiron, celui qui, trois mois plus tôt, venait d'opérer à Niolo, en Corse, de si extraordinaires réconciliations; il lui confie sa consolation d'avoir en la compagnie des sujets qui sont plus à Dieu qu'à eux-mêmes et qui servent le prochain au péril de leur vie. «Je n'ai jamais mieux éprouvé cela que depuis quelque temps, non seulement en ceux qui sont trépassés en Barbarie pour la charité, et en plusieurs autres qui ont voulu s'exposer au même danger pour le salut des esclaves, mais quasi en tous ceux que nous avons céans, qui se sont portés avec ardeur au soulagement des peuples dans leur affliction présente, nonobstant les périls de la guerre et de la maladie, dans lesquels ils sont tous tombés. Je ne dis pas que tous aient été maltraités des soldats, mais tous ont été malades et n'en peuvent revenir, excepté les derniers partis, qui sont comme assurés de succomber comme les autres. Tant y a que nous sommes au bout; nous n'avons plus personne pour envoyer à la campagne

assister les paroisses abandonnées. M. Deschamps a été à l'extrémité à Étampes, et, s'étant trouvé mieux, on l'a porté à Baville, où derechef on l'a tenu pour mort, à cause d'une espèce de gangrène qui lui est venue au fondement, pour laquelle on lui a déchiqueté la chair et beaucoup tourmenté le corps; néanmoins il est un peu revenu, et je ne sais ce qui en arrivera.» Nous non plus. On frémit pour ce pauvre M. Deschamps, sans défense aux mains des chirurgiens de ce temps-là.

Il faut veiller à tout, à Paris comme aux frontières. Au mois de juin 1652, le duc de Lorraine, qui était entré en personne jusque dans la ville, ayant fait sa paix et rebroussé chemin, il fallut, nous dit Vincent, «1º donner du potage tous les jours à près de 15.000 pauvres, tant honteux que réfugiés; 2º l'on a retiré les filles réfugiées en des maisons particulières, où elles sont entretenues et instruites jusqu'au nombre de huit cents. Jugez combien de maux se seraient faits si elles étaient demeurées vagabondes. Nous en avons cent dans une maison du faubourg Saint-Denis; 3º on va retirer du même danger les religieuses de la campagne que les armées ont jetées dans Paris, dont les unes sont sur le pavé, d'autres logent en des lieux de soupçon et d'autres chez leurs parents; mais, toutes étant dans la dissipation et le danger, on a cru faire un service bien agréable à Dieu de les enfermer dans un monastère, sous la direction des Filles de Sainte-Marie. Et enfin on nous envoie céans les pauvres curés, vicaires et autres prêtres des champs qui ont quitté leurs paroisses pour s'enfuir en cette ville; il nous en vient tous les jours; c'est pour être nourris et exercés aux choses qu'ils doivent savoir et pratiquer. Voilà comme il plaît à Dieu que nous participions à tant de saintes entreprises. Les pauvres Filles de la Charité y ont plus de part que nous quant à l'assistance corporelle des pauvres. Elles font et dis-

tribuent du potage tous les jours chez Mlle Le Gras à 1.300 pauvres honteux, et dans le faubourg Saint-Denis à 800 réfugiés; et dans la seule paroisse de Saint-Paul quatre ou cinq de ces Filles en donnent à 5.000 pauvres, outre soixante ou quatre vingts malades qu'elles ont sur les bras. Il y en a d'autres qui font ailleurs la même chose.»

Mais passons aux frontières. Pour y envoyer du monde et des secours, il faut d'abord de l'argent. Les puissants de la terre, Vincent les connaît tous, les a rassemblés autour de lui, a tiré d'eux tout le possible. Il a maintenant l'idée de s'adresser à la charité de la multitude et de recueillir les moindres aumônes. Pour les faire venir, il fonde un journal. Plus exactement, il fait imprimer périodiquement les _Relations_ que lui envoient de là-bas ses missionnaires et ses Filles de la Charité. Ce sont de petits fascicules de quatre pages in-4°, qu'on distribue aux portes des églises. Les curés de Paris et les Dames de la Charité y sont nommément désignés pour recueillir les aumônes. Quant au rédacteur, c'est Vincent; et ce qui met en émoi les lecteurs, c'est le récit de ce que font là-bas ses prêtres et ses bonnes filles.

Prêtres et bonnes filles, par son ordre, sont allés partout, à Metz, Verdun, Saint-Mihiel, Bar-le-Duc, Pont-à-Mousson, Nancy. Ils partent par petits groupes qui ont ordre de se diviser pour rayonner vers les endroits les plus éprouvés. Plus tard, il les reliera sous un chef et des visiteurs iront sur place les encourager et lui rendre compte. Il faut d'abord donner aux pauvres gens le plus pressé: de la soupe. En voici la recette. Lisez-la: c'est charmant. «Nourriture pour cent pauvres. Il faudra remplir d'eau une marmite ou chaudron, contenant bord à bord cinq seaux dans lesquels on mettra par morceaux environ vingt-cinq livres de

pain, sept quarts de graisse pour les jours gras, et sept quarts de beurre pour les maigres, quatre litrons de pois ou fèves, avec des herbes ou demi-boisseau de navets, ou des choux, poireaux ou oignons, ou autres herbes potagères, et du sel à proportion pour quatorze sols environ; le tout cuit ensemble, et revenant à quatre seaux, suffira pour cent personnes, et leur sera distribué avec une cuiller tenant une écuellée, qui est une portion, et en sera donné à chacune famille autant de portions qu'il y aura de têtes à nourrir; et toute cette nourriture ne reviendra qu'à cent sols par cent personnes, même en cette année où le blé est très cher.» C'étaient des Filles de la Charité qui faisaient et distribuaient ces potages économiques. Les pauvres gens se ruaient sur la marmite. A Saint-Quentin on commença par nourrir deux cents malades; il fallut, quelques jours plus tard, en rassasier quinze cents. Les Allemands avaient pillé et désolé des villages dont les noms tintent encore aujourd'hui à nos oreilles, Sommepy, Donchery et tous ceux des rives de la Suippe; il fallut, dans ces secteurs douloureux, ajouter à la soupe de la viande, des œufs, des remèdes pour sept mille affamés et moribonds. Le mal s'étendait autour de Paris même: les Filles de la Charité entretenaient en permanence, à Étampes, six marmites sur le feu. Tout cela se faisait avec ordre et bonté, sous le signe du génie et de la sainteté de M. Vincent.

Ayant pourvu à la nourriture des survivants, il fallut s'occuper des morts. Dans ce temps-là, on laissait sur les routes et dans les champs les cadavres des chevaux et des hommes, et les armées passaient leur chemin, laissant des charniers derrière elles. Les missionnaires recrutent et conduisent à leur horrible travail des compagnies _d'aereux_; ainsi les nomme-t-on parce que leur tâche sera de purifier l'air. On hésite à faire seulement entrevoir ce que fut cette tâche. Le pauvre M. Deschamps, dont Vincent

nous a parlé tout à l'heure, trouva devant lui, à Rethel, près de deux mille cadavres à demi dévorés par les loups et les chiens, et qui empestaient: il les enterra tous et fit brûler des parfums pour achever d'assainir la contrée. A Étampes, même travail; il y a dans les maisons et les rues d'horribles monceaux d'ordures, avec des corps entremêlés d'hommes, de femmes, de chevaux, tout cela pourrissant depuis des mois. On enterre, on nettoie, on parfume les demeures et les places, et ceux qui font tout cela «tombent, nous dit Vincent, les armes à la main.» Qu'on nous pardonne de citer sans ordre des textes de 1640 et de 1652. Les prêtres de la Mission et les Filles de la Charité n'ont fait, après la Fronde, que reprendre leur tâche précédente, ayant pourvu au salut des régions dévastées après chaque envahissement et l'on sait si le sol français fut piétiné par la soldatesque au temps de Richelieu et de Mazarin. Voici comment Vincent, dans une lettre de juillet 1652, raconte la mort d'un de ses missionnaires, M. David. «Il n'y avait, écrit-il, que dix ou quinze jours, qu'il assistait les pauvres malades d'Étampes, où l'armée de messieurs les Princes a séjourné longtemps et a laissé un air corrompu, quoique non contagieux. M. Deschamps, avec lequel il était, m'a mandé qu'il y a fait ce que pourrait faire un homme venu du ciel, à l'égard des confessions, des catéchismes, de l'assistance corporelle, de l'enterrement des morts pourris de longue-main. Il en fit enterrer douze à Étrechy, qui infectaient le village; ensuite de quoi il tomba malade et en est mort. Il me mande qu'il eut quelque appréhension de la justice de Dieu quelque temps avant sa fin et qu'il s'écria: «N'importe, Seigneur, quand bien même vous me damneriez, je ne laisserais point de vous aimer en enfer.» M. de la Fosse a demandé de grand cœur qu'on lui permît d'aller prendre sa place, et notre frère Férot de l'accompagner. Ils

partirent hier avec un frère coadjuteur, comme trois victimes qui seront sacrifiées pour le bien du prochain.» Et voici ce qu'en 1640, écrivait le Père Roussel, jésuite, à saint Vincent, parlant de M. de Montevit, prêtre de la Mission, mort au champ d'honneur: «Les deux chapitres de Bar honorèrent son convoi, comme aussi les Pères Augustins; mais ce qui honora le plus son enterrement, ce furent six à sept cents pauvres qui accompagnèrent son corps, chacun un cierge à la main, et qui pleuraient aussi fort que s'ils eussent été au convoi de leur père. Les pauvres lui devaient bien cette reconnaissance: il avait pris leur pauvreté; il était toujours parmi eux et ne respirait point d'autre air que leur puanteur. Il entendait leurs confessions avec tant d'assiduité, et le matin et l'après-dînée, que je n'ai jamais pu gagner sur lui qu'il prît une seule fois le relâche d'une promenade. Nous l'avons fait enterrer auprès du confessionnal où il a pris sa maladie et où il a fait le beau recueil des mérites dont il jouit maintenant dans le ciel. Deux jours avant qu'il mourût, son compagnon tomba malade d'une fièvre continue qui l'a tenu dans le danger de la mort l'espace de huit jours; il se porte bien maintenant. Sa maladie a été l'effet d'un trop grand travail et d'une trop grande assiduité parmi les pauvres. La veille de Noël, il fut vingt-quatre heures sans manger et sans dormir; il ne quitta point le confessionnal que pour dire la messe. Vos messieurs sont souples et très dociles en tout, hormis dans les avis qu'on leur donne de prendre un peu de repos. Ils croient que leurs corps ne sont pas de chair ou que leur vie ne doit durer qu'un an.» Enfin, à la même date, un missionnaire, parlant des pauvres qui foisonnent à Saint-Mihiel, écrit à M. Vincent: «Monsieur, je vous le dis en vérité, il y en a plus de cent qui semblent des squelettes couverts de peau et si affreux que, si Notre-Seigneur ne me fortifiait, je ne les oserais regarder:

ils ont la peau comme du marbre basané, et tellement retirée que les dents leur paraissent toutes sèches et découvertes, et les yeux et le visage tout renfrognés. Enfin, c'est la chose la plus épouvantable qui se puisse jamais voir. Ils cherchent de certaines racines aux champs, qu'ils font cuire et les mangent. J'ai bien voulu recommander ces grandes calamités aux prières de notre Compagnie. Il y a plusieurs demoiselles qui périssent de faim; et entre elles il y en a de jeunes, et j'appréhende que le désespoir ne les fasse tomber dans une plus grande misère que la temporelle.»

Quant aux cadavres, il n'était pas toujours aisé de pourvoir à leur sépulture, s'il faut croire Vincent lui-même, qui, ayant un jour réuni les Dames de la Charité, leur demanda d'acheter des pics et houes pour enterrer les morts, «qui est l'une des plus grandes peines des missionnaires, pource qu'il faut gratter la terre avec les mains pour faire les fosses, et porter les morts sur des échelles qu'on a peine à rencontrer.»

J'ai dit qu'il avait restauré les provinces dévastées. Il ne trouva point, en effet, que sa tâche fût remplie pour avoir nourri des affamés et assaini des villes et des villages: il fallait rendre à ces choses et à ces gens la vie perdue, en distribuant des matériaux, des outils, du grain pour ensemencer les champs. Nous savons déjà le danger que couraient les distributeurs; on les suivait à la trace pour ravir leurs trésors. L'humanité est ainsi faite qu'il y a toujours eu des pillards du bien des pauvres. Mais toujours aussi les gens charitables ont trouvé pour les servir de beaux aventuriers, capables, pour bien faire, de jouer au plus fin avec les bandits: ainsi ce Mathieu Regnard, qu'on appelait frère Mathieu, qui, dès 1640, avait fait cinquante-trois voyages en Lorraine, «chargé chaque fois, nous dit M. Coste, de sommes variant entre vingt

mille et cinquante mille livres, surveillé par des bandes de pillards qui étaient prévenus de son passage et savaient ce qu'il portait, et toujours il parvint à destination avec son trésor. Sa compagnie était considérée comme une sauvegarde. La comtesse de Montgomery, qui hésitait à faire le voyage de Metz à Verdun, ne se décida qu'après avoir obtenu le frère Mathieu pour compagnon de route. La reine Anne d'Autriche écoutait avec plaisir, de la bouche même du frère, le récit de ses aventures. Il a laissé par écrit une relation, aujourd'hui perdue, de dix-huit dangers auxquels il échappa.» En 1650, Vincent, par le moyen d'émissaires de cette qualité, envoya, en deux mois, pour vingt mille livres de semences de blé, d'orge, de pois, de fèves; l'année suivante, la dépense fut de quarante mille livres.

Michelet, qui éprouvait de la tendresse pour M. Vincent, a pu écrire que, tout compté, il n'avait pourvu qu'à une mince partie de l'immense tâche. «Vincent fut admirable, dit-il, quelque peu qu'il ait fait.» Et une autre fois: «Richelieu mourra à la tâche, Vincent de Paul fera peu de chose.»

Certes, au regard des besoins de ces immenses provinces où tout était perdu, il a peu fait, en quantité. Plus qu'aucun autre cependant, plus que le roi et ses ministres, plus même que nous au XXe siècle, où, pour la restauration des pays libérés, l'État et ses agents ont disposé de ressources sans fin en hommes, en argent, en matériel et matériaux. Oui, plus, car il a fait l'aumône, et toujours avec méthode et prudence, ce qu'on n'a pas vu partout de nos jours; mais il a donné mieux que l'aumône: tout le feu de son cœur charitable. Le secours inestimable, le voilà. Je citerai, pour finir, deux documents, qui fixeront dans nos esprits ce que trouvaient les missionnaires de M. Vincent quand ils arrivaient aux

frontières de Champagne, et dans quels sentiments exquis et héroïques, ces pauvres hommes, impatients de rivaliser de sainteté avec celui qui les envoyait là, accomplissaient leur beau devoir.

La première lettre est de 1650 ou du début de 1651. Elle a été envoyée à M. Vincent par un groupe de ses prêtres à leur arrivée, croit-on, dans la région de Reims et de Rethel: «Il n'y a point, écrivent-ils, de langue qui puisse dire, ni d'oreille qui ose entendre ce que nous avons vu dès le premier jour de nos visites: presque toutes les églises profanées, sans épargner ce qu'il y a de plus saint et de plus adorable; les ornements pillés; les prêtres ou tués, ou tourmentés, ou mis en fuite; toutes les maisons démolies; la moisson emportée; la terre sans labour et sans semence; la famine et la mortalité presque universelles; les corps sans sépulture et exposés pour la plupart à servir de curée aux loups; les pauvres qui restent de ce débris, réduits à ramasser par les champs quelques grains de blé ou d'avoine germés à demi pourris, dont ils font du pain, qui est comme de la boue, et si malsain qu'ils en sont presque tous malades. Ils se retirent dans des trous ou des cabanes, où ils sont couchés à plate terre, sans linge, ni habits, sinon quelques méchants lambeaux dont ils se couvrent; leurs visages sont noirs et défigurés et avec cela leur patience est admirable. Il y a des cantons tout déserts, dont les habitants qui ont échappé la mort sont allés au loin chercher leur vie; de sorte qu'il n'y reste plus sinon les malades, les orphelins et les pauvres femmes veuves chargées d'enfants, qui demeurent exposés à la rigueur de la famine, du froid et de toutes sortes d'incommodités et de misères.»

Et voici la seconde, écrite d'un autre lieu, mais dans le même temps, par M. Deschamps, que nous connaissons bien: «Nous

avons aujourd'hui accompli à la lettre ce que Jésus-Christ a dit dans l'Évangile, d'aimer et de bien faire à ses ennemis, ayant fait enterrer ceux qui avaient ravi les biens et causé la ruine de nos pauvres habitants et qui les avaient battus et outragés. Je me tiens trop heureux d'avoir eu le bien de vous obéir en une chose qui est particulièrement recommandée dans l'Écriture Sainte. Je dirai pourtant que ces corps qui étaient épars çà et là dans une grande campagne, nous ont donné beaucoup de peine à ramasser, à cause que le dégel, qui est venu sur la fin, nous a un peu incommodés. En quoi nous voyons que Dieu a favorisé cette pieuse entreprise par le grand froid qui l'a accompagnée; car, si c'était à recommencer, à présent que le dégel est venu, il n'y a personne qui voulût s'y engager pour mille écus, et cependant il ne nous a coûté que trois cents livres. Et par ce moyen, ces pauvres corps, qui doivent tous un jour ressusciter, sont maintenant ensevelis dans le sein de leur mère; et toute la province en a une obligation particulière aux personnes charitables qui ont contribué à cette bonne œuvre, outre la couronne que Dieu leur prépare dans le ciel pour récompense de leur vertu.»

Je vais bien fâcher saint Vincent, si du haut du ciel il jette un regard sur la feuille où j'écris, mais je pense qu'un ministre des Réparations de sa taille et de sa trempe nous eût bien servis dans les années qui ont suivi 1918. C'est la mode aujourd'hui de chercher un homme: en voilà un. Celui que nous attendons, nous voudrions bien qu'il eût la tête d'un chef, et sans doute, car il s'agit de nous sauver tous et de nous livrer à d'honnêtes mains, verrions-nous sans déplaisir qu'il eût l'âme d'un saint. Dire que M. Vincent est arrivé sur la terre trois cents ans trop tôt serait manquer à tous ceux que, depuis le XVIIe siècle, son cœur a consolés; cependant quelle bénédiction pour nous, s'il était né

dans son petit hameau de Pouy aux environs de 1881 ou de 1876, comme on voudra.

CHAPITRE VIII - C'EST ASSEZ...

Les méchants qui soufflent méthodiquement la haine au cœur des pauvres gens leur disent qu'ils n'ont que faire de la charité, et que le jour où règnera la justice, on n'aura plus jamais besoin de la bonté d'autrui. Souhaitons qu'une heure vienne, en effet, où il n'y aura plus de pauvres sur la terre. Cependant on y verra toujours des malheureux. Il y a la charité qui fait l'aumône, qui donne à boire et à manger. Celle-là nourrit les corps, les abrite, les réchauffe, et, quand ils sont blessés ou malades, elle les panse ou veille sur eux. Elle est sainte et nécessaire, cette pourvoyeuse des biens matériels; car ces biens-là sont les plus pressants dans beaucoup de cas: il faut d'abord manger. Mais ce ne sont jamais, même pour les derniers ici-bas, les plus importants. Le principal, c'est que nous donnions à tout homme les consolations et l'amitié qu'il attend. Et c'est ce que nous ne faisons pas souvent. Nous oublions, dans nos rapports avec ceux que le malheur a touchés, que leur âme est sensible, beaucoup plus encore que la nôtre, les morsures de la souffrance ne l'ayant pas endurcie, mais mise à vif; nous oublions qu'ils ont sans cesse les yeux sur ceux qui se penchent vers eux, comme les enfants regardent leurs parents, pour les juger; et qu'aucune de nos fautes ne leur échappe. Ils savent bien reconnaître si nous les servons poliment ou de mauvais gré. Ce qu'ils attendent de nous, ils disent que c'est un peu de justice et c'est vrai, sans doute; mais la justice qu'on doit à ceux qui souffrent, à ceux qui pleurent, porte un plus beau nom:

c'est la bonté, bonté dans les paroles, les gestes, les moindres attentions: tout est important. Vincent, qui le savait, fut d'une exquise politesse toute sa vie. Et son histoire est belle, moins pour les sommes fabuleuses qu'il a fait passer, de son vivant et depuis sa mort, des mains des riches en celles des pauvres, que pour la leçon de charité qu'il a donnée, dans la simplicité de son cœur, aux hommes de bonne volonté.

Dans ce livre, j'ai nécessairement omis quelques-unes des œuvres nées de son extraordinaire activité. Je n'ai pas voulu faire un répertoire, mais qu'on apprît à aimer, pour les imiter, les vertus d'un grand saint. Je n'ai parlé ici, ni de cette puissante _Charité_ d'hommes, où il avait, autour de M. de Renty et du commandeur de Sillery, assemblé et mis au service des pauvres et des malades une quantité de seigneurs et de notables de Paris, donnant d'avance un programme et une méthode aux Conférences qu'Ozanam, au XIXe siècle, devait fonder sous son patronage; ni de son rôle dans la fondation, à la Salpêtrière, de l'Hôpital Général, où furent recueillis d'un seul coup les milliers de mendiants qui traînaient dans Paris; ni de tout ce qu'il a fait pour les aliénés, les incurables, les prisonniers; j'aurais pu, parlant des services qu'il a rendus au royaume, faire mieux que de nommer incidemment ce Jean le Vacher, prêtre de la Mission, pourvu, sur l'initiative de saint Vincent de Paul, des fonctions de vicaire apostolique et consul de France, d'abord à Tunis, puis à Alger, où il devait mourir en martyr, le 26 juillet 1683, lié à la bouche d'un canon par l'ordre du bey, Mezzo Morio. L'histoire complète, détaillée, véritable, de tout ce qu'a fait leur Père, c'est aux Lazaristes à nous la donner. Ils la préparent. M. Coste, qui en a réuni et publié tous les matériaux, l'écrit lentement, avec le souci de ne rien omettre, de ne rien dire non plus que de certain. Il serait téméraire à tout

autre de poursuivre une pareille tâche. Je ne pouvais ici qu'esquisser, avec mes pinceaux, une image du saint, qui ne le trahît pas trop. J'ai fait de mon mieux et serai payé de mon effort si quelques-uns, ayant lu ces pages, se prennent à vraiment aimer leur prochain, comme Vincent, d'un cœur sincère.

Ils le feront, s'ils veulent bien regarder avec moi jusqu'au fond de l'âme de cet homme exceptionnel. Ils verront là que la charité est fille de la sainteté. Il ne s'agit pas d'un penchant plus ou moins vif pour les êtres qu'on voit souffrir autour de soi, et la charité n'a rien à voir avec la sensiblerie. Il s'agit de s'immoler soi-même, pour donner aux autres ce qu'on possède, pour verser sur eux la chaleur de son âme. Il y a des degrés peut-être dans cette charité-là. Souhaitons-le, car elle serait interdite à trop d'entre nous! Mais de la voir en Vincent dans sa splendeur nous donnera d'elle une idée si haute, si pure, que les plus endurcis en seront éblouis et voudront peut-être posséder en leur cœur une étincelle de ce grand feu.

Ce qui gâte la plupart de nos actes, même généreux, c'est qu'il s'y mêle un péché, le grand péché des hommes: l'égoïsme. Nous ne sommes jamais entièrement nets de ce travers. Derrière nos gestes les plus obligeants, les pauvres gens, qui voient clair, l'aperçoivent et ils en souffrent. Ils ont d'ailleurs vu, comme nous tous, des requins, un masque charitable sur le nez, faire leurs affaires et recueillir, aux dépens des malheureux, de l'or et des honneurs. Bref, la vraie charité serait trop belle, et quiconque a un peu vécu n'y croit plus beaucoup. C'est dommage, car si les humains qu'elle réchauffe la pouvaient accepter d'un cœur frais, elle ramènerait l'harmonie sur la terre et le bonheur.

Saint Vincent a été à la source du mal. Il avait vu tout petit la misère des hommes: il ne l'a secourue souverainement qu'après avoir purgé son âme du péché qui dessèche les nôtres. En se donnant à Dieu totalement, en se renonçant soi-même, jusqu'à ne vouloir être rien, ne rien posséder, ne rien désirer, il s'est affranchi de ce qui nous enchaîne tous, s'est lavé de ce qui nous ternit; alors, se tournant vers les pauvres, il a pu leur offrir le trésor inestimable d'un amour sans mélange.

La charité de Vincent, c'est cela, pas autre chose. Un saint, c'est un être qui se donne, qui coupe sans pitié ses racines avec la terre et, tourné vers Dieu, se met si totalement à son service, qu'il n'est plus, dans les mains du Maître, qu'un esclave sans volonté. Saint Vincent de Paul a été cet esclave, commis par le Seigneur au soin des pauvres villageois, des malades et de tous les misé-reux. Il est allé vers eux, leur apportant non point son amour, mais celui de Dieu même, dont il n'a été que le serviteur--un serviteur, il est vrai, plein de tendresse et de génie.

Il n'est pas certain, pas même probable, que Bérulle ait lui-même orienté Vincent vers cette voie splendide; il est sûr que, l'y trouvant engagé, il a soutenu et pressé ses pas. Je n'oserais m'aventurer dans les régions sacrées où le fondateur de l'Oratoire a ainsi conduit son précieux disciple. La prudence et le respect nous commandent ici de regarder et de faire silence. Regardons bien, en retenant notre souffle.

La doctrine de Bérulle, c'est qu'il faut adorer Dieu, se livrer à lui, se brûler à son feu; la vertu suprême d'un prêtre, la vertu nécessaire et suffisante, c'est donc la piété. Vincent a été un ange de piété. J'ai dit assez de mal d'Abelly pour devoir à ce digne évêque une petite compensation. Voici une page de lui, qui est d'une par-

faite beauté. Il n'aurait pu l'écrire, si lui-même n'avait subi le charme et suivi les leçons de Bérulle et de Vincent. «Un des plus anciens de la Compagnie, écrit-il, a observé que la dévotion de M. Vincent était toute singulière en la célébration de la messe, et qu'elle paraissait particulièrement lorsqu'il récitait le saint Évangile. D'autres ont remarqué que, lorsqu'il rencontrait quelques paroles que Notre-Seigneur avait proférées, il les prononçait d'un ton de voix plus tendre et plus affectueux, ce qui donnait de la dévotion aux assistants qui l'écoutaient. On a diverses fois entendu des personnes, qui, ne le connaissant point, avaient assisté à sa messe, dire entre elles comme par admiration: «Mon Dieu, que voilà un prêtre qui dit bien la messe! Il faut que ce soit un saint homme.» D'autres ont dit qu'il leur semblait voir un ange à l'autel. Quelques-uns ont encore observé que lorsqu'il lisait au saint Évangile quelques passages où Notre-Seigneur avait dit: _Amen, amen dico vobis_, c'est-à-dire: _En vérité, en vérité, je vous le dis_, il se rendait très attentif aux paroles qui suivaient, comme étonné de cette double affirmation que le Dieu même de vérité employait; et reconnaissant qu'il y avait du mystère, et que la chose était de grande importance, il témoignait par un ton de voix encore plus affectif et dévot la prompte soumission de son cœur. Il semblait sucer le sens des passages de l'Écriture comme un enfant le lait de sa mère, et en tirant la moelle et la substance pour en sustenter et nourrir son âme; ce qui faisait qu'en toutes ses actions et paroles il paraissait tout rempli de l'esprit de Jésus-Christ. Quand il se tournait vers le peuple, c'était avec un visage fort modeste et serein; et par le geste qu'il faisait, ouvrant les mains et étendant ses bras, il donnait à connaître la dilatation de son cœur, et le grand désir qu'il avait que Jésus-Christ fût en chacun de ceux qui étaient présents.»

Mais il ne suffit pas d'aimer Dieu: la piété n'est qu'une étape vers la sainteté.

Il faut se donner tout entier au maître: voilà le difficile. Saint Vincent l'a fait tous les jours de sa vie, à toutes les minutes de chaque journée. Car il s'agit de renouveler l'oblation sans cesse; d'arracher tout le temps les racines, qui cherchent la terre et s'y complaisent. Les saints sont des sortes de géants. Beaucoup d'autres voient, dans de fugitifs instants de ferveur exceptionnelle, où conduit la voie brûlante et par où l'on s'y engage. Ils y font quelques pas, tombent, recommencent, et puis renoncent. La sainteté, dans l'ordre de l'intelligence, c'est une idée fixe: il ne faut penser qu'à elle; dans celui du sentiment, c'est une passion: il faut qu'on ait un brasier dans le cœur; dans celui de la volonté, elle requiert cette longue patience, qui laisse à ce point stupéfaits les hommes frivoles, qu'ils l'ont appelée du génie.

Cet effort terrible, il n'est pas une ligne de l'œuvre écrite ou parlée de Vincent où il ne transparaisse. Sa correspondance avec Jeanne de Chantal, avec Louise de Marillac, avec tous ceux, toutes celles dont il a dirigé les âmes; ses entretiens, ses conférences, ses notes, ses instructions, ses règlements: il a tout rempli de Dieu, de Dieu seul, du Dieu à qui tout son être appartenait. «La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais!» écrivait-il, comme Bérulle, à la première ligne de ses moindres billets. Et j'ouvre vraiment au hasard le recueil de sa correspondance, pour y trouver une lettre à Jacques Perdu, où, après sa salutation habituelle, joli appel à la grâce du Seigneur, il écrit: «Béni soit Dieu des difficultés qu'il a agréable que vous rencontriez! Il faut bien, en cette occasion, honorer celles que son Fils a eues sur la terre. O Monsieur, qu'elles étaient bien plus grandes,

puisque, pour l'aversion qu'on avait de lui et de sa doctrine, l'on lui interdit l'entrée de toute province, et il lui en coûta la vie!» Il ne s'entretenait que de Dieu quand il parlait à autrui; et s'il était seul, il ne cessait de parler avec Dieu. Chaque matin il faisait une heure d'oraison avant la messe; il poursuivait son action de grâces pendant une ou deux messes, que parfois il servait lui-même. Dans la journée, il trouvait, si occupé qu'il fût, le temps de venir plusieurs fois auprès du tabernacle. Et s'il sortait de Saint-Lazare ou y rentrait, il ne manquait pas, comme il disait, d'aller saluer le Maître de la maison. Il recommandait à tous ceux qu'il dirigeait de faire fidèlement oraison: «Oh! disait-il, que l'âme fera de grands fruits en peu de temps, si elle est soigneuse de se rafraîchir par ce sacré arrosement! On la verra croître tous les jours de vertus en vertus, ainsi que le jardinier voit profiter ses plantes de quelques degrés à mesure qu'il les arrose; on verra cette âme s'avancer comme une belle aurore qui se lève le matin et va toujours croissant jusqu'au midi...» On pourrait, à l'entendre, imaginer qu'il avait des facilités particulières pour tendre ainsi constamment son être vers le Créateur. Que nenni! nous dirait-il. Il était homme comme chacun de nous, avec des tentations. Il se contraignait à faire constamment des retraites pour retremper et vivifier sa foi. Les saints sont des héros, et celui-là plus que d'autres, parce qu'il ne s'est point terré dans une caverne: il respirait comme nous tous l'odeur, mauvaise mais enivrante, du péché des hommes.

De tels êtres goûtent, il est vrai, certaines compensations souveraines. Il n'est pas une de ses lettres à Louise de Marillac où il ne lui recommande la gaîté. Arrivées à un certain degré de perfection, c'est-à-dire de détachement, les âmes sont déliées de toutes nos affections habituelles, mais aussi de nos soucis... La

sérénité, l'ingénuité, habitent alors en elles, et c'est sans doute infiniment reposant. A l'école de Vincent, elles connaissaient une autre délectation, encore bien plus haute: il les vouait à la charité; ces cœurs libérés, purs de tout alliage, il leur apprenait à se tourner vers le prochain. Lui-même leur donnait l'exemple. Il avait offert à Dieu tout son être, tous ses désirs, toute sa sagesse humaine, et ses passions, et son âme entière avec son corps. Alors les malades et les pauvres, quand il se penchait sur eux, sentaient qu'en celui-là au moins, qui n'avait rien gardé pour lui, ils pouvaient s'abandonner dans leur misère.

Tout cela s'accordait avec la pleine possession de magnifiques facultés, dont il a joué avec une maîtrise qu'on ne prend pas une fois en défaut dans une vie pourtant longue et chargée. Et puis le sort le gâtait. Nous avons dit et montré qu'il attendait, avant de s'engager dans une entreprise, le bon plaisir de Dieu. On serait tenté de penser qu'il n'y avait point de mérite, étant de ces hommes heureux qui ne courent pas après la fortune, accoutumés qu'ils sont de la trouver sur leur chemin à point nommé.

Un personnage aussi heureux fait envie; mais il pourrait scandaliser. C'était un homme de Dieu, avec un tempérament d'homme d'État et d'homme d'affaires. Et beaucoup de saints sont moins compliqués, qui ont tout laissé pour Dieu seul. Lui, ses deux pieds sur la terre, a manié d'un bras solide la pâte humaine: ce n'est pas un péché. En même temps il priait, et moins facilement que d'autres dans leurs cellules. Il priait pourtant comme un ange; et la seule question que pourraient poser des méchants devant cet homme habile agenouillé serait celle de sa sincérité. La seule, car on voit des dévots brasser des affaires douteuses et se croire, de bonne foi, dans la familiarité de Dieu;

mais ils ont l'intelligence petite: il y a des sincérités imbéciles. Avec son regard haut et clair, Vincent ne pouvait pas se méprendre sur ses titres à l'amitié du Seigneur: du moment qu'il priait comme nous savons qu'il faisait, nous ne les discuterons pas. Et ce serait encore une impiété que de dire: il a été un saint, quoiqu'il eût du génie; car de son génie il s'est servi comme d'un robuste instrument pour des fins toujours pures.

* * * * *

Comment sa carcasse humaine a-t-elle résisté jusqu'à quatre-vingts ans? Mais parce qu'il était grand, solide, avec une hygiène excellente, l'hygiène des saints. On a tort de croire que les saints sont des gens excessifs; ce sont des gens parfaits, ce qui n'est pas du tout la même chose. Ils font de l'athlétisme spirituel, et ce sont aussi physiquement des sortes d'athlètes, qui se portent bien et vivent longtemps, supportant sans dommage des traitements durs, qui nous jetteraient à terre. Très réglé, très sobre, méthodiquement entraîné aux plus sévères disciplines, on est stupéfait de ce que celui-là pouvait encore demander, dans ses dernières années, à sa vieille machine. Debout à quatre heures chaque matin, il ne se couchait que son travail terminé. Il haranguait ses prêtres, ses Filles, ou d'autres, tous les jours, et souvent plusieurs fois, se donnant totalement dans ses moindres discours. Il courait partout, allant, venant, voyant tout le monde, luttant, peinant. Il est constamment question, dans ses lettres, d'une certaine fièvre qui le prenait régulièrement et qu'il appelait sa fiévrotte: il n'y prenait pas garde. Il dut, comme tous ceux de son temps, subir quantité de purgations et de saignées, et fit à Forges plusieurs saisons. On le forçait à se soigner, à se bien alimenter. Il buvait du vin, mais, comme il disait, «bien trempé d'eau». On

raconte que les médecins lui avaient prescrit de priser. Au procès de canonisation, l'avocat du diable aurait fait valoir que c'était là une petite passion et que les saints n'en ont aucune; l'affaire eût mal tourné si l'autre partie n'eût aussitôt brandi une ordonnance médicale qu'heureusement elle avait mise en son dossier. Gardez vos ordonnances! ajoute-t-on; et c'est un judicieux conseil. Mais Vincent n'a jamais prisé; les médecins ne le lui ont jamais commandé; et les plaideurs, à son procès en cour de Rome, se sont occupés de tout autre chose que de tabac. Toutes ces petites légendes sont bien jolies. Elles ont malheureusement la vie un peu dure. Le pauvre homme eut d'ailleurs toutes sortes d'indispositions et d'accidents: fluxions aux yeux, jambes enflées, insomnies; un coup de pied de cheval en 1631; une chute de cheval deux ans plus tard; et bien pis en 1649: il fut cette fois pris sous sa monture, qui avait chu dans la rivière, près de Durtal. Un de ses prêtres, qui était du voyage, ayant réussi à le tirer de là, il enfourcha sa bête, tout trempé, et alla se sécher dans une petite chaumière. Car il a beaucoup cheminé à dos de cheval, notre grand saint. C'était un luxe, qu'il n'accordait pas volontiers à ses missionnaires. Il fallait bien, pour lui, qu'il allât vite. Le jeune Despreaux, rôdant par les rues, l'a bien rencontré quelque jour dans un mauvais carrefour et c'est de ce grand bonhomme de prêtre, parmi d'autres, qu'il a peut-être parlé dans ses _Embarras de Paris_. A la fin, Vincent roulait carrosse. C'était quelquefois celui de la duchesse d'Aiguillon, plus souvent une voiture assez boiteuse, qui, un jour, se cassa en deux. «Je vous écris au retour d'une incommodité que j'ai eue de la chute d'un carrosse, la tête la première, de laquelle, par la grâce de Dieu, je me porte mieux». C'était au commencement de 1658. Il dut garder la chambre quinze jours.

Les deux années qui suivirent, les dernières de sa vie, furent peut-être les plus fécondes de sa carrière. Il en fit tant qu'il se tua. Depuis bien des mois déjà, ses pauvres jambes refusaient de se prêter aux génuflexions de la messe. On dut le contraindre à la fin à demeurer assis pour lire son bréviaire, puis à garder la chambre tout à fait. Sa lucidité, son activité restaient entières; et ses plus belles conférences, ses plus éloquents entretiens, sont de 1659. Lors d'une première alerte, le 9 janvier de cette année-là, il avait écrit au père de Gondi, l'ancien général des galères, lui faisant ses adieux et lui demandant pardon. Il faisait le même jour, ce qui étonne davantage, une démarche semblable auprès du peu intéressant cardinal de Retz. Toute l'année 1660, il est accablé d'épreuves, ne quittant point la chambre, perdant M. Portail, puis Louise de Marillac.

«Le 26 septembre, écrit l'un de ses prêtres, M. Vincent s'étant fait lever et habiller, quoique déjà un peu assoupi, se fit porter à la messe, où son assoupissement s'augmenta, en sorte qu'en le rapportant, le médecin le jugea en danger. On lui donna quelque purgation douce, et l'après-midi le mal s'augmenta, en sorte qu'à six heures et demie M. Dehorgny lui administra l'extrême-onction, présents MM. de Beaumont, Bajoue, Maillard, Gicquel et autres.»

Alors commença l'agonie. Il était dans un fauteuil, entouré de beaucoup de monde. Ces prêtres, ces frères, le voyant mourir, s'agitaient un peu. L'un d'eux, on pense que c'est M. Gicquel, a noté tous les mots, tous les gestes, de ces heures douloureuses.

Comme ses missionnaires lui demandaient sa bénédiction, il répondit: «Ce n'est pas moi»... Et, nous explique le narrateur, «voulant parler et dire qu'il était indigne, l'assoupissement le re-

prend, et il demeure en cet état, assis, la tête appuyée sur une serviette, soutenue par un de nos frères, Prévost, Survire ou Ducournau, toute la nuit, parce que la tête lui tombait sur le devant pendant l'assoupissement...

«De quart en quart d'heure, et quelquefois de _Miserere_ en _Miserere_, M. Gicquel ou M. Berthe lui disent: _Mater gratiæ, mater misericordiæ._ Il le répète...

«Vers les onze heures, une sueur le met tout en eau; et incontinent après son pouls se retire; et cette sueur change et devient froide. L'on fait les recommandations de l'âme. Gicquel lui crie: «Jésus»; et il répète: «Jésus». _Deus in adjutorium_, etc., et il répète tout bas: _Deus in adjutorium_.

«On lui présente quelque jus d'orange, et il serre les dents.

«Monsieur Dehorgny lui dit: _Propitius esto_; et il répète: _Propitius esto_.

«A une heure et demie, une seconde fois on lui demande la bénédiction pour sa famille, et il répond: «Dieu la bénisse»...

«Monsieur Dehorgny lui demande pour les conférences et messieurs les ecclésiastiques qui y assistent; et il répond: «Oui».

--Pour les dames de la charité.

--Oui.

--Pour les enfants trouvés.

--Oui.

--Pour les pauvres du nom de Jésus.

--Oui.

--Pour tous les bienfaiteurs et amis.

--Oui.

«A deux heures, une deuxième sueur; il paraît vermeil et tout lumineux, et puis devient blanc comme la neige.

«Monsieur Gicquel lui dit trop souvent: _Deus in adjutorium_; et se réveillant, il dit: «C'est assez!»

* * * * *

Grand saint Vincent, les faibles hommes n'ont pas su vous laisser mourir en paix. Il a fallu que, même à cette minute sacrée, vous fissiez acte d'autorité. Ils avaient oublié, vous voyant assoupi, qui vous étiez. Vous les avez rappelés d'un mot à la sagesse, et vous avez pu vous reposer doucement en Dieu, tandis que, penauds et attendris, ils priaient et pleuraient tout bas.

Sans doute occupâtes-vous vos dernières minutes sur la terre à demander pardon à Dieu pour cette impatience. Elle était dans votre caractère, et c'est pour cela que nous vous aimons tant. Vous avez été un grand saint, mais aussi un homme gonflé de passions comme nous.

Nous vous prions de tout notre cœur au ciel, où vous jouissez de la paix des élus, mais il faut nous permettre de vous regarder aussi avec une grande piété humaine dans cette petite chambre de Saint-Lazare, où vous avez souffert votre nuit d'agonie et où l'on nous dit que vous avez rendu l'âme un peu avant cinq heures, «dans votre chaise, tout habillé, proche le feu».

TABLE

I.--Débuts incertains 5 II.--La charnière 39 III.--La fortune complice 57 IV.--De l'utilité d'être éloquent 81 V.--Les barbichets 123 VI.--Les servantes des pauvres 225 VII.--Un grand ministre des régions libérées 290 VIII.--C'est assez... 332

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 4 NOVEMBRE 1927 PAR

L'IMPRIMERIE FLOCH,

A MAYENNE (FRANCE).

Sources et licence

Texte : https://www.gutenberg.org/ebooks/79016. Domaine public (texte redistribue sans la marque Project Gutenberg). Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.